



DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES
GRAND EST

SERVICE RÉGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE

BILAN
SCIENTIFIQUE

2 0 1 7



LISTE DES BILANS

- 1 AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
- 2 BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ
- 3 BRETAGNE
- 4 CENTRE-VAL DE LOIRE
- 5 CORSE
- 6 GRAND EST
- 7 HAUTS-DE-FRANCE
- 8 ÎLE-DE-FRANCE
- 9 NORMANDIE
- 10 NOUVELLE AQUITAINE
- 11 OCCITANIE
- 12 PROVENCE-ALPES-CÔTE-D'AZUR
- 13 PAYS DE LA LOIRE
- 14 GUADELOUPE
- 15 MARTINIQUE
- 16 GUYANE
- 17 LA RÉUNION
- 18 DÉPARTEMENT DES RECHERCHES
ARCHÉOLOGIQUES SUBAQUATIQUES
ET SOUS-MARINES

■ SRA ■ GRAND EST ■ DRAC ■ BILAN SCIENTIFIQUE ■ 2 0 1 7 ■

DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES

G R A N D E S T

SERVICE RÉGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE

**BILAN
SCIENTIFIQUE**

2 0 1 7

**BILAN
SCIENTIFIQUE
DE LA RÉGION
GRAND EST**

2017

**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

DIRECTION DES PATRIMOINES

**SERVICE DU PATRIMOINE
SOUS-DIRECTION DE L'ARCHÉOLOGIE**

PÔLE PATRIMOINES

SERVICE RÉGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE

Site de Strasbourg : Palais du Rhin, 2 place de la République
67082 STRASBOURG Cedex

Tél. : 03 88 15 56 80 - Fax : 03 88 75 60 95

Site de Châlons-en-Champagne : 3 faubourg Saint-Antoine - CS 60449
51037 CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE Cedex

Tél. 03 26 70 63 31 - Fax : 03 26 70 43 71

Site de Metz : 6 place de Chambre
57045 METZ Cedex 1

Tél. : 03 87 56 41 10 - Fax : 03 87 56 41 71

Le bilan scientifique vise à diffuser les résultats
des travaux archéologiques de terrain.

Il s'adresse aux archéologues, aux aménageurs,
aux élus et à toute personne concernée par les
recherches archéologiques menées dans la région.

Il permet en outre aux membres des instances
chargées du contrôle scientifique des opérations,
comme à l'administration centrale, d'être tenus
informés des opérations réalisées en région,
dans le cadre de la déconcentration.

Les textes publiés dans la partie

« Travaux et recherches archéologiques de terrain »

ont été rédigés par les responsables des opérations, sauf mention contraire.

Les avis exprimés n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

Illustration de la première de couverture :

MUTZIG (Bas-Rhin), 26 boulevard Clémenceau : vue de l'opération avec la nouvelle structure de protection du site
abritant les différentes zones de fouille, avec le sondage et les nouvelles ouvertures de fouille au premier plan,
et les niveaux de fouille planimétrique des niveaux en place en arrière plan (fouille programmée)
Responsable d'opération et cliché : H. KOEHLER (Archéologie Alsace).

Illustrations de la quatrième de couverture :

SPINCOURT (Meuse), division foncière, rue Derrière le Mont,
concentration des sépultures vue depuis un drone (fouille préventive)
Responsable d'opération : F. ADAM (Inrap), cliché : équipe de fouille.

LE-VAL-D'ESNOMS (Haute-Marne), les Cellières, gazoduc Val de Saône, secteur B
vue zénithale d'un four de tuilier et du four de potier (fouille préventive)
Responsable d'opération : S. MOREL (Inrap), clichés et DAO : J. MAESTRACCI et S. ALIX (Inrap).

Direction de la publication : Christelle CREFF, directrice régionale des affaires culturelles

Secrétariat d'édition : Véronique BODLENNER, Marielle DORIDAT-MOREL et Valérie SCHYDLOWSKY

Coordination et réalisation : Marielle DORIDAT-MOREL

Réalisation : Stéphanie VINCENT GUIONNEAU, stephanie.vincentperez@gmail.com

Impression : PRINTOT&IXO imprimeurs, 3 rue James Joule,

Zone Technopole Forbach Sud, 57460 Béhren-lès-Forbach.

ISSN : en cours

ISBN : 978-2-91596-107-2 © 2020

EAN : 9782915961072

G R A N D E S T

Table des matières

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 1 7

Avant propos..... 29

Résultats significatifs..... 31

Tableau de présentation générale des opérations autorisées..... 39

ARDENNES (08)

41

Tableau des opérations autorisées..... 41

Carte des opérations autorisées..... 43

BAZEILLES

7bis et 7ter avenue de la Dernière Cartouche, 62 avenue Gambetta..... 45

BOGNY-SUR-MEUSE

Place Danton..... 45

CHARLEVILLE-MÉZIÈRES

Place de l'Hôtel de Ville..... 47

LE CHÂTELET-SUR-SORMONNE

Le Piquet..... 48

PRIX-LÈS-MÉZIÈRES

Les Harquettes..... 48

RENWEZ

Chemin des écoliers..... 48

SEMIDE

Côte Loilier, Orle L'épouse, derrière le Bois, Rogère..... 49

VILLERS-SEMEUSE

Entre deux Chemins..... 49

VOUZIERS	
Rue Verte.....	49
VRIGNE-MEUSE	
2 rue de l'Église.....	50
WARCQ	
R.D. 309.....	50
WARCQ	
Barreau de raccordement A304 et R.N. 43, Simonelle et sous le Chemin de Tournes.....	50

AUBE (10)

55

Tableau des opérations autorisées.....	55
Carte des opérations autorisées.....	59

BAR-SUR-AUBE	
Rue Croix du Temple.....	61
BLIGNICOURT	
Le Haut de la Cour, les Voies de Brienne, phases 3 et 4.....	61
BOURANTON	
Le Bas de la Voie Saint-Parres.....	64
BRÉVIANDES	
Avenue du Maréchal Leclerc.....	64
BRÉVIANDES	
Rue Arthur Rimbaud.....	65
BRIENNE-LA-VIEILLE	
Ferme des Charmes.....	65
BRILLECOURT - JASSEINES - AULNAY	
La Corvée, la Côte de Braux, le Croc Mauvais, les Longues Raies, la Tombelle.....	66
BUCHÈRES	
3 rue du Poirier Saint-Jean.....	67
BUCHÈRES	
Avenue André Morel.....	67
BUCHÈRES	
Rue du Châtelier.....	73
CHAMPFLEURY	
Les Ouches de Bonne Voisine.....	73
CHARMONT-SOUS-BARBUISE	
4 rue du Moulin Rouge.....	73
CHARMONT-SOUS-BARBUISE	
Rue du Moulin Chaudron.....	74
CHÂTRES	
Rue Saint-Germain.....	75
CRENEY-PRÈS-TROYES	
Le Poêlon, ZAC des Sources.....	76
DAMPIERRE	
Chemin rural de Mailly.....	81
DIENVILLE	
Le Clos de Rizaucourt, rue Henry.....	81
LA-RIVIÈRE-DE-CORPS	
37bis rue Jean Jaurès.....	82
LA-RIVIÈRE-DE-CORPS	
Rue Maurice Rouard.....	82

LA-VILLENEUVE-AU-CHÂTELOT	
Les Communes, phase 3.....	83
LASSICOURT	
Aérodrome.....	83
LAVAU	
L'Étang, établissement pénitentiaire.....	84
LES-NOËS-PRÈS-TROYES	
Rue de la République, impasse Pasteur.....	87
LESMONT	
La Roche, le Grand Poirier et le Beurre.....	88
LUSIGNY-SUR-BARSE	
Rue Charles Delaunay.....	90
MARIGNY-LE-CHÂTEL	
Le Bas de la Glacière.....	91
MARIGNY-LE-CHÂTEL	
Le Bas de la Glacière.....	94
MOUSSEY	
R.D. 25 embranchement C.....	97
PAYNS	
Voie des Fontaines.....	102
PLANCY-L'ABBAYE	
Route de Champfleury.....	102
PUITS-ET-NUISEMENT	
Le Mont Chavaut.....	103
ROSIÈRES-PRÈS-TROYES	
13-15 rue de la Liberté.....	103
ROSIÈRES-PRÈS-TROYES	
La Bouverie.....	104
ROSIÈRES-PRÈS-TROYES	
Rue Blaise Pascal.....	104
SAINT-ANDRÉ-LES-VERGERS	
Échenilly.....	105
SAINT-ANDRÉ-LES-VERGERS	
Entrée des Antes.....	105
SAINT-ANDRÉ-LES-VERGERS	
Rue Amédée Gambey.....	107
SAINT-GERMAIN	
Le Pont de l'Arche.....	107
SAINT-JULIEN-LES-VILLAS	
16 impasse des Huerdets.....	107
SAINT-JULIEN-LES-VILLAS	
Ancien canal sans eau.....	108
SAINT-JULIEN-LES-VILLAS	
Le Plan de Godot.....	108
SAINT-LYÉ	
Les Plantes Joly.....	109
SAINT-LYÉ	
Rue du Calvaire.....	110
SAINT-PARRES-AUX-TERTRES	
La Cerisière.....	110
SAINT-PARRES-AUX-TERTRES	
Le Poirier Noir.....	111
SAINT-POUANGE	
Rue des Pâques Fleuries.....	112
TROYES	
105, 107, 109 avenue Pierre Brossolette.....	112
TROYES	
17-19 rue de Beauregard.....	113
TROYES	
172 avenue Pierre Brossolette.....	113

TROYES	
194 avenue Chomedey de Maisonneuve.....	114
TROYES	
20bis Quai Dampierre.....	114
TROYES	
29 rue Paul Dubois.....	116
TROYES	
49 avenue Anatole France.....	116
TROYES	
6 rue des Lombards.....	118
TROYES	
94 mail des Charmilles, 5 rue André Mutter.....	118
TROYES	
Écoquartier des Tauxelles, lots 1 à 7 et voirie.....	121
TROYES	
Place Saint-Pierre.....	121
TROYES	
Pôle Gare.....	123
TROYES	
Rue de la Vicomté, requalification du quartier Saint-Nicolas.....	123
VAUDES	
Méthanisation, TO1, 81.....	125
VERRIÈRES	
La Cérose.....	126
VILLACERF	
Les Vignes.....	126
VILLE-SOUS-LA-FERTÉ	
Centrale de Clairvaux.....	127

MARNE (51)

129

Tableau des opérations autorisées.....	129
Carte des opérations autorisées.....	135

AUMÉNAUCOURT	
Rue Armand Guéry.....	137
Aÿ-CHAMPAGNE	
Trouilly.....	137
BAZANCOURT	
Rue Jean Jaurès.....	140
BEINE NAUROY	
La Noue Cochard.....	140
BERGÈRES-LÈS-VERTUS	
Route de Pierre Morains.....	142
BÉTHENY	
Route de la Neuville.....	142
BEZANNES	
La Prieuse, secteur 2.....	144
BILLY-LE-GRAND	
Route des Moissons.....	147

BOULT-SUR-SUIPPE	
Ruelle le Derrière des Granges.....	147
BRUGNY-VAUDANCOURT	
Les Pièces de la Pille.....	148
BUSSY-LETTÉE	
AB 267.....	148
BUSSY-LETTÉE	
Les Terrages.....	148
CAUROY-LÈS-HERMONVILLE	
Les Clos Fonds.....	149
CERNAY-LÈS-REIMS	
Rue de Sillery.....	149
CERNAY-LÈS-REIMS - SAINT-LÉONARD	
Parc de Référence, zone 6.....	149
CERNAY-LÈS-REIMS - SAINT-LÉONARD	
Parc de Référence, le Bas de la Noue Saint Remy, zone 6.....	150
CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE	
Avenue du 29 août 1944.....	150
CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE	
Avenue Pierre Sémard, CM7.....	150
CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE	
Rue des Viviers.....	151
CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE	
Rue Georges Barbier.....	152
CHAMPFLEURY	
Les Vaurelles.....	152
CHAMPIGNY	
Au-dessus des Caves, le Mont Saint-Pierre et le Pré de l'Isle.....	153
CHAMPIGNY - THILLOIS	
R.D. 275 et 277.....	157
CHEMINON	
La Fontaine Pierre Jean, tranche 5.....	160
CONNANTRE	
Les Vieux Vins.....	160
CORMONTREUIL	
Rue Méhaut Dupont.....	160
FÈRE-CHAMPENOISE	
Champs au Blanc.....	161
FRESNE-LÈS-REIMS	
Rue Quantinet.....	161
HERMONVILLE	
Derrière la Place.....	162
JÂLONS	
L'Ajau, le Champ Doyen, phase 1.....	162
LE GAULT-SOIGNY - BOISSY-LE-REPOS - CHARLEVILLE	
La Butte de Soigny, parc éolien.....	163
LES MESNEUX	
Le Noyer des enfants.....	163
LES MESNEUX	
Rues d'Entre Deux Villes et des Bavolets.....	164
LIVRY-LOUVERCY	
Le Chemin de la Messe.....	164
MAREUIL-LE-PORT	
Terre des Morts.....	164
MARGERIE-HANCOURT	
Genevret, le Bois de Margerie.....	166
MATIGNICOURT-GONCOURT	
Haut Chemin de Matignicourt, phase 3.....	168

MATIGNICOURT-GONCOURT	
Le Chemin d'Orconte, le Bas des Hauts-Poiriers.....	169
MATIGNICOURT-GONCOURT	
Le Chemin d'Orconte, tranche 4, zone 9.....	172
MATOUQUES	
Les Champs Chevaliers.....	174
MATOUQUES	
Route nationale, la Grosse Haie.....	174
MONCETZ-L'ABBAYE	
Les Grandes Raies.....	178
MONTMIRAIL	
La Molotte.....	179
NORROIS	
Le Bas du Mont.....	179
OIRY	
Sur la Motte.....	179
ORCONTE	
Les Noues, les Chenots et la Pièce des Moines.....	180
PIERRY	
Chemin Saint Julien. Phase 1.....	180
PLICHANCOURT	
Pied d'Indier et le Cerf Durand.....	182
POMACLE - BOULT-SUR-SUIPPES	
Voie liaison R.D. 31 à R.D. 74.....	185
PRUNAY	
Les Bournots.....	187
REIMS	
1 place des Droits de l'Homme.....	190
REIMS	
18bis, 20 et 22 rue de la Magdeleine.....	190
REIMS	
32-34 rue de Sébastopol.....	193
REIMS	
4 place Nicolas Bergier.....	193
REIMS	
8 rue Chanzy, Musée des Beaux-Arts.....	195
REIMS	
Boulevard Desaubeau, porte de Mars.....	196
REIMS	
Cité du Chemin Vert.....	196
REIMS	
Parc Saint-Remi.....	197
REIMS	
Place de la République.....	199
REIMS	
Place Museux.....	199
REIMS	
Rue de Mars.....	199
REIMS	
Rue Fulton.....	200
REIMS	
Rue Marie-Clémence Fouriaux.....	200
REIMS-LA-BRÛLÉE	
La Labourotte, tranche 2.....	207
REIMS-LA-BRÛLÉE - LUXÉMONT - VILLOTTE	
Le Chemin de Vitry, le Moulinet.....	208
SAINT-BRICE-COURCELLES	
1 rue Paul Millot.....	210
SAINT-BRICE-COURCELLES	
Rue Sorbon.....	210

SAINT-GIBRIEN	
Impasse des Tilleuls.....	210
SAINT-GIBRIEN	
Rue des Grands Clos.....	211
SAINT-MARTIN-AUX-CHAMPS	
Les Pâtures Pillées et le Pré-Saint-Pierre, tranche 2.....	212
SAINT-MARTIN-SUR-LE-PRÉ	
Rue Gabriel Debin.....	218
SAINT-MARTIN-SUR-LE-PRÉ	
Rue Henri Debin.....	218
SAINT-MASMES	
Le Terme Gerbé.....	221
SOGNY-EN-L'ANGLE	
Les Hauts Prés sur Flançon.....	221
TINQUEUX	
Le Champ Paveau.....	221
TRIGNY	
Rue de Chantereine.....	222
VAL-DE-VESLE	
Thuisy.....	222
VERT-LA-GRAVELLE (VERT-TOULON)	
La Crayère, minière de silex et nécropole d'hypogées.....	226
VERTUS	
3 place Saint-Jean des Écoles.....	229
VERTUS	
Rue du Mesnil.....	229
VILLEVENARD	
Les Hauts de Congy.....	229
VITRY-EN-PERTHOIS	
Les Hauts Monts et les Bas Champs.....	232
WARMERVILLE	
Le Chemin d'Aussonce.....	239

HAUTE-MARNE (52)	241
-------------------------	------------

Tableau des opérations autorisées.....	241
Carte des opérations autorisées.....	243

ANDILLY-EN-BASSIGNY	
Charge d'Eau.....	245
APREY	
Gazoduc Val-de-Saône, site 1 secteur CA3.....	247
CHALINDREY	
AB 296-89-143-298.....	249
CHAMARANDES-CHOIGNES	
Aux Murgers, côte des Vaches.....	249
CHANGEY	
En Trévaît.....	250
CHAUMONT	
1 à 7 rue Antoine-de-Saint-Exupéry.....	250
JOINVILLE	
Parcelle Salin.....	250

LANGRES	
Avenue du 21 ^{ème} RI.....	251
LE-VAL-D'ESNOMS	
Le Vêvrey, gazoduc Val-de-Saône, secteur C.....	252
LE-VAL-D'ESNOMS	
Les Cellières, gazoduc Val-de-Saône, secteur B.....	252
LE-VAL-D'ESNOMS	
Montoille, gazoduc Val-de-Saône, secteur A.....	252
LE-VAL-D'ESNOMS	
Pré Melot, gazoduc Val-de-Saône, secteur D.....	259
PARNOY-EN-BASSIGNY	
Abbaye de Morimond.....	260
PEIGNEY	
Rue Contance-Chlore.....	265
PERROGNEY-LES-FONTAINES	
Au Tremblay, gazoduc Val-de-Saône, secteur F.....	265
PERROGNEY-LES-FONTAINES	
Champ La Dame, gazoduc Val-de-Saône, secteur E.....	267
PERROGNEY-LES-FONTAINES	
Champs Loup, gazoduc Val-de-Saône, secteur G.....	270
PERTHES	
Place royale du Sud.....	272
RIVIÈRE-LES-FOSSES	
Gazoduc Val-de-Saône, site 4, secteur CA3.....	273
ROUGEUX	
Ferme de La Chaume.....	275
SAINT-DIZIER	
510 avenue de la République.....	275
SAINT-DIZIER	
Rues du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny et Gambetta.....	275
SAINT-DIZIER	
Les Pénissières.....	277
SAINT-DIZIER	
Les Crassées.....	277
VILLEGUSIEN-LE-LAC	
Les Corées, phase 1.....	282
VILLIERS-EN-LIEU	
Le Cerceuil.....	282

MEURTHE-ET-MOSELLE (54)

283

Tableau des opérations autorisées.....283

Carte des opérations autorisées.....287

BELLEAU	
Champ Bretant Lixières, champ Bretant.....	289
BEUVILLERS	
Le Hameau du Bois, partie est, Corvée de Bette.....	289
BEUVILLERS	
Le Hameau du Bois, partie est, Corvée de Bette.....	290

BOUXIÈRES-SOUS-FROIDMONT	
Narbois.....	290
BUISSONCOURT - CERVILLE - LENONCOURT	
Concession des mines de sel de sodium, tranche 6.....	291
BURES	
Grands Champs.....	291
CHAVIGNY	
Parc d'Activité Brabois Forestière, le Clocher de Vézelize.....	292
CONFLANS-EN-JARNISY	
Rue de Verdun.....	294
CRÉVIC	
Le Tombois.....	294
CUSTINES	
Lotissement L'Orée du Bois, rue des Écoles.....	294
DOMJEVIN	
La Haie Sorette.....	295
DROUVILLE	
Unité de méthanisation, rue du Château.....	295
EULMONT	
78 rue du Château.....	295
FLAVIGNY-SUR-MOSELLE	
Le Jard, sur le Méry, phase 5.....	296
FLÉVILLE-DEVANT-NANCY - LUDRES	
Pré Bedon.....	296
FRAIMBOIS	
Le Grand Blanc, phase 4, gros Hachot.....	297
GERBÉVILLER	
Stade de foot, 12 site Galliéni.....	297
GONDRECOURT-AIX	
R.D. 906, Rouaville.....	297
JEZAINVILLE	
Grande Rue.....	298
LANEUVILLE-DEVANT-NANCY	
Lotissement d'activité du Neuf-Pont, rue Raoul Cézard.....	298
LONGUYON	
7bis rue Albert-Lebrun, maison de retraite.....	298
LONGWY	
1 rue de l'Abbé Mussey.....	299
LONGWY	
Centre aquatique, rues de l'Europe et de Boismont.....	299
LUNÉVILLE	
Cinéma Lunéville, 37-39-41 rue de la République et rue du rempart.....	299
MÉRÉVILLE	
Lotissement Le Petit Verger, rue du Coteau.....	300
MEXY	
Les Jardins de Mexy.....	301
MINORVILLE	
Derrière l'Église.....	301
MOINEVILLE	
Le Kinchamp.....	303
MONT-SAINT-MARTIN	
Rue Jean-Jaurès.....	303
MOUSSON	
Chapelle des Templiers, rue des Templiers.....	303
NANCY	
42 rue Charles III, découverte fortuite.....	304
NANCY	
Porte Désilles, place du Luxembourg et esplanade du Souvenir-Français.....	305
NANCY	
Vieille Ville, points d'apport volontaire (PAV).....	305

NANCY - VANDŒVRE-LÈS-NANCY	
Rue de Nabécourt, quai de la Bataille et avenue Paul Doumer	307
PAGNY-SUR-MOSELLE	
La Ville.....	308
PAGNY-SUR-MOSELLE	
Rue de la Victoire.....	308
RICHARDMÉNIL	
Chemin derrière le Village, la Glacière	309
ROSIÈRES-AUX-SALINES	
Lotissement Les Jardins de Rosières, avenue des Vosges.....	309
SAULXURES-LÈS-NANCY	
Grande-Rue et rue des Jardins Fleuris	309
SAXON-SION	
Éperon de Sion : étude préalable documentaire.....	312
TOUL	
Jardin du cœur de la cathédrale, place Charles-de-Gaulle et rue Drouas.....	312
TOUL	
Rue Paul Keller.....	312
TOUL	
Secteur Gama-Franchemare, lotissement Jardins de Gama.....	313
TRONDES	
Lotissement de la Woivre, rue de la Boudières.....	313
UGNY	
Les Jardins d'Ugny, tranche 1 et 2, rue de la Petite Crouée.....	314
VÉZELISE	
Rue de la Goulotte.....	314
VITERNE	
Sur la Reine, phase 7.....	314

MEUSE (55)

315

Tableau des opérations autorisées.....	315
Carte des opérations autorisées.....	317

AMEL-SUR-L'ÉTANG - SENON	
L'agglomération antique de Senon-Amel, la Petite Hayette, Sèche-Pré.....	319
BAR-LE-DUC	
Place Foch.....	321
BAR-LE-DUC	
Rue Ernest-Bradfer.....	321
BAR-LE-DUC	
Rue Sébastopol.....	321
BEAUSITE	
Carrière SCL, au-dessus de Puisa.....	322
BOULIGNY	
SCEA de Lanevais, Amermont.....	322
BRAUVILLIERS	
Carrière Rocamat, chant du Coq.....	323
BROCOURT-EN-ARGONNE	
La Vieille Voie.....	323

CLÉRY-LE-PETIT	
Fromagerie Schreiber, 2 Grande-Rue.....	323
COMMERCY	
Ferme du Stand.....	324
COMMERCY	
Prieuré du Breuil.....	324
COMMERCY	
Quartier Oudinot.....	327
COUSANCES-LÈS-TRICONVILLE	
C.D. 36.....	328
EUVILLE	
La Chalée, zone complémentaire.....	328
FRESNES-EN-WOÈVRE	
PA Cousin, rue des Rocamdolles.....	328
NAIX-AUX-FORGES	
Les Soylières.....	329
SAINT-MIHEL	
Cossec, avenue Pierre-de-Coubertin.....	332
SPINCOURT	
Division foncière, rue Derrière le Mont.....	332
SPINCOURT	
Division foncière, rue Derrière le Mont.....	333
THIERVILLE-SUR-MEUSE	
Charny Metha, le Champ Nocant.....	335
VAUCOULEURS	
Groupe scolaire, 29 rue de la République.....	336
VERDUN	
Aménagement abords citadelle basse, avenue du Soldat Inconnu.....	336
VILLE-SUR-SAULX	
Ruelle contant.....	337
VOID-VACON	
Poterne, rue du Château.....	337
WATRONVILLE	
Voie communale n° 4.....	338

MOSELLE (57)

339

Tableau des opérations autorisées.....	339
Carte des opérations autorisées.....	347

ABRESCHVILLER	
Parcelles forestières 195-196, Eichelkopf.....	349
ALZING	
Rue d'Ehlig, Männchensacker.....	349
AMELÉCOURT	
Zone commerciale d'intérêt communautaire, le petit Bœuf.....	350
AMNÉVILLE - MALANCOURT-LA-MONTAGNE	
Les Rapailles, carrière Holcim, tranche 3.....	350

ANCY-SUR-MOSELLE	
Pistes forestières	350
ANGEVILLERS	
Lotissement Saint-Sauveur, rue de Thionville.....	351
ARS-SUR-MOSELLE	
1 rue du Moulin.....	351
ARS-SUR-MOSELLE	
Coteau Driant, tranche 2	352
ARS-SUR-MOSELLE	
Pistes forestières	352
AUGNY	
Plateau de Frescaty, pointe sud, tranche 1	352
AUGNY	
Rue de Metz.....	354
AY-SUR-MOSELLE	
Sablières Dier, Virte sur les Ervasser	355
BÉHREN-LÈS-FORBACH	
Bei der Steinkant	356
BERTRANGE	
Sibérie.....	357
BOUST	
Auf Romersberg, tranche 2.....	357
BROUVILLER	
Mounisplaz.....	357
BUHL-LORRAINE - SARREBOURG	
Lotissement d'activités économiques bicommunal Arti'sar, tranche 1	358
CATTENOM	
Sablières de Sentsich, phase 3, Seeveren, Michelacker.....	358
CATTENOM	
Sablières de Sentsich, phase 4, Seeveren, Michelacker.....	359
CHARLY-ORADOUR	
Lotissement Les Jardins de Charly 1 et 2, sur Heschetraie	361
CHEMINOT	
Sur Quetit.....	361
CHIEULLES	
24 rue de la Chapelle.....	363
CORNY-SUR-MOSELLE	
Rue d'Auché.....	364
CORNY-SUR-MOSELLE	
Sous la Côte, parcelle 548	364
DANNELBOURG	
Rue des Genêts.....	364
DIFFEMBACH-LÈS-HELLIMER	
Lotissement, rues des Prés et de l'Église.....	365
DOLVING	
Lotissement In den Reben.....	365
ETTING	
Lotissement du Val Fleuri, tranche 2, Muehlberg	365
FAMECK	
Rue du Moulin	366
FAULQUEMONT	
Rue de la Piscine	366
FEY	
Rue de l'École	366
FLÉVY	
Derrière la Barrière.....	367
FLORANGE	
Lotissement Les Résidences de Florange, Lehahut Keme, Koopelloch.....	367

FLORANGE	
ZAC Sainte-Agathe, rue Lavoisier.....	369
FONTOY	
ZAC Le Pogin, terrasses 5, 8 et 11.....	369
FONTOY	
ZAC Le Pogin, terrasses 5, 8 et 11.....	369
FRAUENBERG	
Château.....	370
FRAUENBERG	
Cimetière israélite, Schlossgarten.....	370
FREYMING-MERLEBACH	
Rue Alain-Fournier.....	371
GROS-RÉDERCHING	
Olfarding.....	372
HASPELSCHIEDT	
Parcelle forestière 78, le Tombeau du Prince.....	372
HATTIGNY	
Lotissement Adnot, R.D. 90.....	373
HETTANGE-GRANDE	
Bassin d'orage n° 7, rues du Pont Saint-Pierre et du Général Patton.....	373
HETTANGE-GRANDE	
Impasse Anatole-France et Rue du Maréchal-Ney.....	373
HETTANGE-GRANDE	
Rue du Vieux Château, Etgeswingert.....	374
HETTANGE-GRANDE	
Rue Victor-Hugo.....	374
IMLING	
Rue du Château.....	374
JALLAUCOURT	
Paquis du Village.....	375
JOUY-AUX-ARCHES	
Maison de retraite Saint-Joseph, tranches 1 et 2, 10 Grand'Rue et rue du Bassin Romain.....	375
KANFEN	
1 rue d'Entrange.....	376
KÉDANGE-SUR-CANNER	
Lotissement Le Chardon Lorrain, Schwin.....	376
LA MAXE - METZ	
2 rue de la Grange-aux-Dames.....	376
LAGARDE	
Ferme Jambrot.....	377
LUTZELBOURG	
Pistes forestières 95/96, projet 81, Galgenfeld, rocher du Moulin.....	378
MAIZIÈRES-LÈS-METZ	
Avenue Montastruc-la-Conseillère.....	378
MANOM	
Le domaine du Château, rue d'Alger.....	378
MARSAL	
Briquetage de la Seille, Pransieu, îlot A2.....	382
MÉCLEUVES	
Lotissement Le Clos Saint-Blaise, rue de la Croix du Mont, les Chenevières.....	383
METZ	
1 place du Général-de-Gaulle, hôtel des Postes.....	385
METZ	
1 rue Sous-Saint-Arnoult, 2 rue du Moyen-Pont (rez-de-chaussée et caves).....	386
METZ	
5 rue des Trinitaires.....	388
METZ	
8 rue Gaudrée.....	389

METZ	
29-31 boulevard Paixhans, école Debussy.....	390
METZ	
42 rue des Clercs.....	391
METZ	
Ancien site de l'IUFM, boulevard Paixhans, rue Élie Bloch.....	391
METZ	
Avenue de Thionville, lotissement Le Clos Vivaldi.....	394
METZ	
Boulevard de la Défense.....	394
METZ	
Place Philippe de Vigneulles, ancien Hôpital Bon-Secours.....	394
METZ	
Rue de Chambière, hôtel de police municipale, ancien Hôpital Bon Secours.....	395
METZ	
Rue des Potiers d'Étain.....	395
METZ	
Bellecroix, rue du Général Ferrier.....	396
METZ	
Borny, rue des Potiers d'Étain, usine PSA.....	396
METZERVISSE	
2 Grand'Rue.....	397
MEY	
Rue de Samatan.....	397
MOULINS-LÈS-METZ	
Rue des Gravières.....	399
NIDERVILLER	
Château des Carrières.....	399
OGY - MONTOY-FLANVILLE	
Rue de Puch, Saint-Agnan.....	400
PELTRE	
27 rue de Gargan, tranche 1.....	400
PELTRE	
27 rue de Gargan, tranche 1.....	401
PHALSBOURG	
Porte de France.....	403
PONTOY	
ZAC derrière le Château, phase 2.....	403
PORCELETTE	
Dorf.....	404
POURNOY-LA-GRASSE	
Rue des Marronniers.....	404
RÉMELFING	
Lotissement Les Hauts de la Sarre, Rebberg.....	404
RHODES	
Domaine de Sainte-Croix, tranche 1.....	405
RHODES	
Domaine de Sainte-Croix, tranche 2.....	405
RODEMACK	
Lotissement Les Jardins du Castel, tranche 2bB, Beuerplatz.....	406
ROHRBACH-LÈS-BITCHE	
Lotissement À l'Orée du Bois, tranche 3, tranche 1 de diagnostic, Engelswiese.....	406
ROUHLING	
Lotissement rue de Sarreguemines II, tranche 1, rue de Sarreguemines.....	406
RUSTROFF	
Hacklopp, tranche 1.....	407
SAINT-QUIRIN	
Pistes ONF, parcelles 29-30 et 44-45.....	407

SARREBOURG	
Lotissement Les Terrasses de la Sarre, portes des Vosges, au-dessus des Étangs.....	407
SARREGUEMINES	
Lotissement Le Domaine de la Blies, Gregersberg, moulin de la Blies.....	408
SAULNY	
Lotissement Les Coteaux de la Gentière.....	408
SCHALBACH	
Almatt.....	409
TALANGE	
ZAC les Usènes, tranche 1, port du Canal.....	409
TARQUIMPOL	
Rues de l'Étang, du Théâtre et domaine d'Alteville, assainissement.....	412
TERVILLE	
Route de Verdun.....	413
TERVILLE	
Rue de Champagne, tranche 2.....	416
THIONVILLE	
17 rue des Pyramides.....	416
THIONVILLE	
Allée Bel Air.....	416
THIONVILLE	
Chaussée d'Amérique, avenue du Comte de Bertier, phase 2.....	417
THIONVILLE	
Quartier de la Gare, projet Queneau.....	417
THIONVILLE	
Volkrange, le Clos du Château.....	417
TRESSANGE	
Lotissement Les Arbrisseaux 4, Bure, la Perche.....	418
VERNÉVILLE	
Lotissement Le Télégraphe.....	418
VERNY	
Rue de Ronfousse, sur la route de Louvigny.....	418
VIC-SUR-SEILLE	
Place Carl-Flasche, tranche 1.....	419
VOLMERANGE-LES-MINES	
Rue d'Ottange.....	420
VOLMUNSTER	
Lotissement Rebberg, tranche 4.....	420
WALSCHIED	
Maison Saint-Christophe, Muehlmatt.....	420
WOIPPY	
ZAC des Chiloux, la Citadelle, la Folie, la Chouette, les Regots.....	421
XOUAXANGE	
Carrière EQIOM, la Tuilerie, le Champ Renard, la Forge.....	422
YUTZ	
5 route de Thionville.....	423
YUTZ	
183 rue des Nations.....	423
YUTZ	
Rue de Bordeaux.....	423

Tableau des opérations autorisées..... 425
Carte des opérations autorisées..... 431

ACHENHEIM - BREUSCHWICKERSHEIM - ERNOLSHEIM-SUR-BRUCHE - ITTENHEIM - KOLBSHEIM - OSTHOFFEN

A355, contournement ouest de Strasbourg 433

ACHENHEIM
 Bossenrott, carrière Wienerberger..... 434

ANDLAU
 Château, basse-cour 434

BETSCHDORF
 Schlittweg, tranche 2 435

BOERSCH
 2 rue du Rempart..... 435

BREUSCHWICKERSHEIM
 Château, 1 rue du Château..... 437

BRUMATH
 33 rue des Tuiles 438

BRUMATH
 Angle rue du Général-de-Gaulle et rue de la Division-Leclerc 440

BRUMAT
 Collège, 3 rue du Collège 440

BRUMATH
 Rue des roses 441

CHÂTENOIS
 Jardin du Presbytère 442

DEHLINGEN
 Gurtelbach 442

DUPPIGHEIM
 Déviation de la R.D. 111 445

ECKBOLSHEIM
 Groupe scolaire Bauernhof, rue des Fermes, rue du Commerce, rue Traversière 445

EPFIG
 Rue des Alliés..... 445

ERNOLSHEIM-BRUCHE
 A355, contournement ouest de Strasbourg, tronçon 1 445

ERSTEIN
 Pôle médical, route de Krafft..... 448

ERSTEIN
 Rue Laure Mutschler..... 449

ESCHAU
 Extension du parc d'activités de la Neuhard..... 450

ESCHAU
 Extension du parc d'activités de la Neuhard..... 451

ESCHAU
 Parc d'activités, rue des Fusiliers Marins..... 452

FESSENHEIM-LE-BAS
 Mittler Gewann in Zeilern, rue des Coquelicots..... 453

FURDENHEIM
 Maison de santé et du citoyen, rue du Stade..... 453

HAEGEN
 Château fort de Grand-Geroldseck..... 454

HAEGEN	
Csshâteau fort de Grand-Geroldseck.....	455
HAGUENAU	
Liaison sud de Haguenau.....	455
HURTIGHEIM	
Buehl.....	455
INGWILLER	
4 place du Marché.....	456
INGWILLER	
Place du Marché.....	456
KESSELDORF	
Bois de l'Hôpital (extension de carrière), phase 5.....	457
LA BROQUE	
Château de Salm.....	457
LA WANTZENAU	
Lotissement Schwemmloch.....	457
MARCKOLSHEIM	
Écoquartier du Schlettstaderfeld, tranche 2.....	457
MEISTRATZHEIM	
Église paroissiale Saint-André.....	458
MEISTRATZHEIM	
Lotissement communal Allmendplatz, tranche 2.....	459
MUTZIG	
26 boulevard Clémenceau.....	463
MUTZIG	
33 boulevard Clémenceau.....	464
MUTZIG	
47 boulevard Clémenceau.....	465
MUTZIG	
Lotissement Les Trois Pics, route de Strasbourg.....	465
MUTZIG	
Rue du Dr Schweitzer.....	466
NEUBOIS	
Frankenbourg, Schlossberg.....	466
NIEDERBRONN-LES-BAINS	
Uttenheeg.....	466
NIEDERSTEINBACH	
Maimont.....	468
NORDHOUSE	
Oberfurth et Croix de Ramschlag, extension.....	469
OBERHASLACH	
Schieferberg.....	470
OBERHAUSBERGEN	
Kappelle Links.....	473
OBERNAI	
7 rue des Capucins et 24 rue de Mars.....	473
OBERNAI	
Ancien terrain Match, tranche 2.....	474
OBERSCHAEFFOLSHEIM	
Installation de méthanisation.....	475
OBERSCHAEFFOLSHEIM	
Lotissement R.D. 45.....	476
OFFENDORF - GAMBSHEIM	
Gravière Veltz-Vix.....	477
OFFENDORF	
Lotissement rue du Maréchal Leclerc.....	477
ORSCHWILLER	
Réfection du drainage du Haut-Jardin, château du Haut-Koenigsbourg.....	478
OSTHOUSE	
Lotissement Domaine du Wasserburg, Kleinfeld.....	478

PLOBSHEIM	
Rue des Pêcheurs.....	480
REICHSTETT	
ZAC zone commerciale Nord.....	480
REINHARDSMUNSTER - HAEGEN	
Wuestenberg - Brotschberg.....	483
REIPERTSWILLER	
Spitzeck.....	484
RHINAU	
Niederumbruch, lotissement Le Cerisier, rue des Vosges.....	487
ROSHEIM	
4 rue Saints-Pierre-et-Paul.....	487
ROSHEIM	
Enceinte extérieure.....	487
ROSHEIM	
Porte Hohenbourg, 110 route du Général-de-Gaulle.....	492
ROSHEIM	
Untere Leimen.....	492
SAÂLES	
Le Sapin-Dessus.....	493
SAINT-NABOR	
Abbaye de Niedermunster.....	495
SCHAEFFERSHEIM	
Lotissement communal Limersheimerweg.....	495
SCHAFFHOUSE-PRÈS-SELTZ	
Muld, carrière Wienerberger.....	496
SCHERWILLER	
Château du Ramstein.....	497
SCHILTIGHEIM	
37a rue d'Adelshoffen.....	501
SCHLEITHAL	
Lotissement communal Brostgarten.....	502
SÉLESTAT	
Allée Georges Charpak.....	502
SÉLESTAT	
Ancien couvent des Dominicaines, rue de Sylo.....	503
SÉLESTAT	
Place Gambetta, place du Vieux-Marché-aux-Vins et boulevard du Général-Leclerc.....	503
SOUFFLENHEIM	
Lotissement du Golf, Obermattwald.....	507
SOULTZ-SOUS-FORÊTS	
Rue de la Saline.....	508
STRASBOURG	
2 à 6 rue Sainte-Élisabeth.....	510
STRASBOURG	
47 rue des Petites Fermes.....	511
STRASBOURG	
Ancienne manufacture des tabacs, équipements techniques.....	514
STRASBOURG	
Ancienne manufacture des tabacs, pôle Géosciences, Eau, Environnement et Ingénierie, 7 rue de la Krutenau.....	514
STRASBOURG	
Collège épiscopal Saint-Étienne, abords de l'église, 2 rue de la Pierre-Grande.....	515
STRASBOURG	
Église Saint-Guillaume, rue Munch.....	516
STRASBOURG	
Projet de desserte tramway du quartier de Koenigshoffen, phase 1, secteur 1, route des Romains, rocade ouest.....	517

STRASBOURG	
Projet de desserte tramway du quartier de Koenigshoffen, phase 1, secteur 2, rue de Koenigshoffen, nœud routier A35, A351	517
STRASBOURG	
Projet de desserte tramway du quartier de Koenigshoffen, phase 1, secteur 4, boulevard de Nancy, place de la Porte Blanche	518
STRASBOURG	
Projet de desserte tramway du quartier de Koenigshoffen, phase 1, secteur 5, route des Romains, allée des Comtes	518
STRASBOURG	
Prolongement de la ligne E du Tram entre la station Boeklin et le CSC L'Escale, Robertsau	519
STRASBOURG	
Rue Térance	519
STUTZHEIM-OFFENHEIM	
A355, contournement ouest de Strasbourg, tronçon 3	520
THAL-DRULINGEN	
Plate-forme départementale d'activités, tranche 4	525
THAL-DRULINGEN	
ZAC de Thal-Drulingen, tranche 2, phase 2	525
TRUCHTERSHEIM	
Rue de la Chapelle	526
VENDENHEIM	
A355, contournement ouest de Strasbourg, tronçon 5	526
VENDENHEIM	
A355, contournement ouest de Strasbourg, tronçon 5, site 5-5, rive droite du Muhlbaechel	527
VENDENHEIM	
A355, contournement ouest de Strasbourg, tronçon 6, site 6-2, Betsch et Aue	529
VENDENHEIM	
A355, contournement ouest de Strasbourg, tronçon 6, site 6-3, Isperlach	530
VENDENHEIM	
Parc d'activités, allée du Château Sury	531
WESTHOFFEN	
Lotissement Les Vergers	531
WEYERSHEIM	
Lotissement Les Vergers	531
WINDSTEIN	
Château du Nouveau Windstein	532
WINGEN-SUR-MODER	
Elenkopf	534

HAUT-RHIN (68)

537

Tableau des opérations autorisées..... 537

Carte des opérations autorisées..... 541

ASPACH-MICHELBACH	
29 route de Thann	543
BANTZENHEIM	
68 rue de Bâle	543
BIESHEIM	
Altkirch, Unterfeld, Westergass, Ried	544
BISCHWIHR	
Kleinwoerth, route d'Andolsheim	548

COLMAR	
13 avenue d'Alsace, 30 route de Neuf-Brisach	548
COLMAR	
4 rue de Castelnaud	548
COLMAR	
4 rue Honoré-de-Balzac	549
COLMAR	
48-50 rue des Marchands	549
DURRENENTZEN	
Lotissement L'Orée du Bois, rue de la Forêt	550
ÉGISHEIM	
Parking de la mairie, Grand'rue	550
ENSISHEIM	
Médiathèque, rues de la Liberté, de la Monnaie et du Cerf	550
GALFINGUE	
Lotissement La Prairie, Hinterab, rue des Coquelicots	551
HABSHEIM	
Impasse Marie Freund	551
HABSHEIM	
Rue d'Eschentzwiler	552
HAGENTHAL-LE-BAS	
Rue de Meilhan	552
HÉGENHEIM	
Gravière, im Mattenweg	552
HÉSINGUE	
Zone d'activité du Technoport des Trois Frontières, tranche 1	553
HÉSINGUE	
Zone d'activités Quartier du Lys, Kirchhoelzle, Spielmann, Niederen Grut	554
HÉSINGUE	
Zone d'activités du Technoparc, zwischen den Rainen	554
HORBOURG-WIHR	
1 et 3 rue des Écoles	555
HORBOURG-WIHR	
19 Grand'Rue	556
HORBOURG-WIHR	
50 Grand'Rue	556
HORBOURG-WIHR	
Beim Bentzenwoerth, 4 rue de Mulhouse	558
HORBOURG-WIHR	
Chemin du Kreuzfeld	559
HORBOURG-WIHR	
Grand'Rue	559
HORBOURG-WIHR	
Schlossgarten 19	562
ILLFURTH	
Britzgyberg	562
ILLFURTH	
Rue des Mérovingiens	562
KAYSERSBERG VIGNOLE	
Les Terrasses du château du Schlossberg	565
KAYSERSBERG VIGNOLE	
Rue de la Flieh	565
LANDSER	
Lotissement des Prés, rue des Prés, rue du Rhin	565
LOGELHEIM	
Lotissement Résidences du Mittelfeld III, rue du Rhin, rue des Noyers	566
MUNSTER	
Parking du Prélat, cour de l'Abbaye, place du Marché	566

NEUF-BRISACH	
Fortifications, tour bastionnée n° 6	566
NIEDERENTZEN	
Zone d'activités de Niederentzen, hinten am Dorf	568
PFASTATT	
École maternelle, auf der Waessering, rue de la Berge, rue de l'Étang	568
PFASTATT	
Rue des Étoffes	569
PFASTATT	
Rue du Sanatorium	569
PORTE DU RIED (RIEDWIHR)	
Oberfeld, rue de Wickerschwyr	569
PORTE DU RIED	
Lotissement Les Écoliers, rue des Américains	570
ROSENAU	
Lotissement du Soleil, rue du Soleil	570
RUELISHEIM	
Hinter den Gaerten, 31 rue du 1 ^{er} Mai	570
RUELISHEIM	
Lotissement Les Jonquilles, rue des Roses, rue des Jonquilles	571
RUSTENHART	
Rue du Six Février	571
SAINTE-MARIE-AUX-MINES	
Berg Armo	572
SAINTE-MARIE-AUX-MINES	
Fouchelle	573
SAINTE-MARIE-AUX-MINES	
Mine Patris	574
SAINTE-MARIE-AUX-MINES	
Saint-Philippe	576
SAINTE-MARIE-AUX-MINES	
Sainte-Barbe	577
SAINT-LOUIS	
Lotissement d'activités Le Parc du Pêcheur, rue de Séville	578
SAUSHEIM	
Gravière, auf die Alte Strasse	578
SEWEN	
Knappenhütte, Leimkrittler	578
STEINBRUNN-LE-BAS	
Bei der Schleiffmuehle, rue des Étangs	580
WEGSCHEID	
Mine Reichenberg	580
WENTZWILLER	
Lotissement rue de Saint-Louis	582
WIDENSOLEN	
Résidence Les Terrasses, village, rue de l'Église	582
WITTELSHEIM	
Zone d'activités du Hohmatten, rue d'Ensisheim	582
WOLFGANTZEN	
Lotissement Katzenroth, tranche 2, rue de Dessenheim	583
WOLSCHWILLER	
Blenien	583
ZILLISHEIM	
Hohrain	584
ZILLISHEIM	
Lotissement Les Grives, rue des Perdrix, rue des Grives	585
ZILLISHEIM	
Rue de la Vallée	585

Tableau des opérations autorisées.....	587
Carte des opérations autorisées.....	589

AUTREY

La Feigne, aux Grands Prés, les Manquiottes, le Grand Rimbanau, phase 3, tranche 1.....	591
---	-----

CHAMAGNE

Carrière SRDE, bois de Genêt.....	591
-----------------------------------	-----

CHÂTEL-SUR-MOSELLE

Rue de Bonsecours.....	592
------------------------	-----

CHÂTENOIS

La Fourrière, 2 rue de la Gare.....	592
-------------------------------------	-----

DAMAS-ET-BETTEGNEY

Champs des Dîmes, les Grands Rayeux.....	593
--	-----

ÉPINAL

11-13-15-17 rue Saint-Michel, parking tranche 1, rue Saint-Michel.....	593
--	-----

ÉPINAL

Rue Saint-Michel, tranche 2.....	594
----------------------------------	-----

ESCLES

Void d'Escles.....	595
--------------------	-----

ESCLES

Void d'Escles, R.D. 460, le Bois Coupé.....	597
---	-----

GIRANCOURT

Sous le Fort, le Bois Coupé.....	597
----------------------------------	-----

GRAND

Rue des Remparts.....	597
-----------------------	-----

LE THILLOT

Les Mines, quartier Rouge Montagne, porche d'entrée de la galerie Saint-Charles.....	599
--	-----

LE THILLOT

Les Mines, réouverture de la galerie Saint-Charles.....	600
---	-----

MIRECOURT

Hôpital Val du Madon.....	600
---------------------------	-----

NEUFCHÂTEAU

3 rue de la Première Armée Française et place des Grandes Écuries.....	600
--	-----

NEUFCHÂTEAU

Caserne Rebeval, tranche 1, 401 rue de Rebeval.....	601
---	-----

SAINT-AMÉ

Le Saint-Mont, chapelle Sainte-Claire.....	601
--	-----

SANS-VALLOIS

Frouvois.....	604
---------------	-----

SIONNE

Les Plates Terres.....	604
------------------------	-----

PROSPECTIONS AÉRIENNES EN CHAMPAGNE (08-10-51).....	611
PROSPECTIONS AÉRIENNES DANS LE SUD DE LA CHAMPAGNE (10-52)	617

PROSPECTIONS INVENTAIRES (PI-PRD), PROJETS COLLECTIFS DE RECHERCHE (PCR) ET PROSPECTIONS THÉMATIQUES (PT)

COIZARD – VILLEVENARD	
Étude des peintures et des traces noires des hypogées de Coizard, le Razet, et de Villevenard, les Ronces (51)	629
ARCHIVES SCIENTIFIQUES DE L'ARCHÉOLOGIE : FONDS ARTHUR STIEBER (67-68)	630
LE PALÉOLITHIQUE ET LE MÉSOLITHIQUE DE LA PLAINE D'ALSACE ET DES COLLINES SOUS-VOSGIENNES (67-68)	632
LE PEUPEMENT PRÉHISTORIQUE DU JURA ALSACIEN (68)	633
LA PLAINE DE TROYES : ÉVOLUTION D'UN TERRITOIRE RURAL DES PREMIERS AGRICULTEURS AU PREMIER RÉSEAU VILLAGEOIS (10)	635
LES ENDUITS PEINTS GALLO-ROMAINS SUR LES TERRITOIRES DES LEUQUES ET DES MÉDIOMATRIQUES (54-55-57)	637
ESPACES ET PRATIQUES FUNÉRAIRES EN ALSACE AUX ÉPOQUES MÉROVINGIENNE ET CAROLINGIENNE (V^e-X^e s.) (67-68)	638
PAYSAGES ET ARCHITECTURE DES MONASTÈRES CISTERCIENS ENTRE SEINE ET RHIN (XII^e-XVIII^e s.)	641
BOVIOLLES - NAIX-AUX-FORGES - SAINT-AMAND-SUR-ORNAIN (55)	
Mutations urbaines à <i>Nasium</i> (I ^{er} s. av. n. è. - I ^{er} s. de n. è.)	643
GRAND (88)	
L'agglomération antique de Grand.....	644
MARLENHEIM (67)	
Dans l'environnement d'une résidence royale : Marlenheim et son territoire aux époques mérovingienne et carolingienne.....	645
OCCUPATIONS DU PALÉOLITHIQUE ANCIEN ET DU MÉSOLITHIQUE ENTRE LES VALLÉES DE L'ORNE ET DE LA MOSELLE (54-57)	646
LES OCCUPATIONS NÉOLITHIQUES DE LA RÉGION DES MARAIS DE SAINT-GOND, PROSPECTIONS ARCHÉOLOGIQUES ET GÎTOLOGIQUES (51)	648
ERNOLSHEIM-LÈS-SAVERNE (67)	
Stampfloecher, Rosskopf, Polenberg	650
LA CHEPPE (51)	
L' <i>oppidum</i> du <i>Camp d'Attila</i>	651
BAYARD-SUR-MARNE (52)	
Le Châtelet de Gourzon et son environnement de la fin de l'âge du Fer au début du Moyen Âge.....	655

AMEL-SUR-L'ÉTANG - SENON (55)	
L'agglomération antique de Senon-Amel.....	658
MASEVAUX-NIEDERBRUCK (68)	
Montori.....	661
SAINT-HUBERT (57)	
L'abbaye de Villers-Bettnach.....	661
ROMONT (88)	
Château de Romont (88).....	664
MOLLKIRCH (67)	
Château du Guirbaden, murs MU 23 et MU 01 (nord du château ouest).....	665
PROJET SIDÉROM (51)	
Caractérisation géochimique des espaces de production sidérurgiques de l'ouest du département de la Marne à Verzy, Verzenay, Vertus, Chaltrait, Villers-aux-Bois, Étoges, Barbonne-Fayel et la Forestière	668
SAINTE-MARIE-AUX-MINES (68)	
Altenberg, mines et métallurgie des métaux non-ferreux en Alsace du haut Moyen Âge au XVII ^e s.....	670
BUSSANG - FRESSE-SUR-MOSELLE - LE THILLOT - SAINT-MAURICE-SUR-MOSELLE (88)	
Étude des mines du Ban de Ramonchamp	671
HORBOURG-WIHR (68)	
Développement de nouveaux outils et nouvelles procédures de mesures magnétiques pour l'interprétation archéologique	671
HOUSSEN (68)	672

PERSONNEL DU SERVICE RÉGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE

675

BIBLIOGRAPHIE RÉGIONALE

679

LISTE DES ABRÉVIATIONS

689

AXES DE LA PROGRAMMATION ARCHÉOLOGIQUE

690

**MISE EN CONCORDANCE INDICATIVE DES AXES
DE LA PROGRAMMATION ACTUELLE
AVEC LES ANCIENS PROGRAMMES**

691

GRAND EST

Avant-propos

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 1 7

L'année 2017 s'inscrit en grande partie dans la continuité des chantiers en réponse à la loi n° 2015-29 du 16 janvier 2015, à l'origine de la création de la région Grand Est. Après avoir modifié l'organisation liée à la gestion des domaines culturels, dont celui de l'archéologie, il convenait d'en stabiliser le fonctionnement. C'est ainsi que la structuration mise en place à partir de trois pôles, dont celui des patrimoines, installé à Châlons-en-Champagne, avait nécessité de mettre en place une organisation destinée à répondre aux enjeux posés par ce très vaste territoire. Les nouveaux principes de fonctionnement, visant à assurer l'articulation entre les sites de Strasbourg, Metz et Châlons-en-Champagne, dans la logique d'un seul service régional de l'archéologie, ont été élaborés en prenant soin de ne pas affecter les conditions de mise en œuvre des différentes missions de l'État en matière d'archéologie (régalien, scientifique et patrimonial).

L'ambition première est de conserver un ancrage territorial fort, répondant à un des objets principaux de la discipline archéologique, celui de l'étude de territoires. Le défi à relever consiste à couvrir, de manière égale, cette nouvelle entité territoriale de 57 433 km², soit 10 départements, 200 cantons et 5 195 communes.

La gestion archéologique d'un territoire aussi vaste et aux ressources archéologiques riches et diverses, à l'image des 68 000 sites recensés dans la carte archéologique, a nécessité de commencer à réinterroger certaines des stratégies archéologiques qui ont fondé les politiques de prescription et de programmation qui prévalaient jusqu'alors. Pour ce faire, ont été mises à profit certaines opérations d'envergure, à l'instar du contournement ouest de Strasbourg (Haut-Rhin), dont le tracé de 24 kilomètres a permis d'expérimenter avec succès une stratégie de détection de sites anciens à fort recouvrement. C'est ainsi qu'une impulsion forte a pu être donnée à la recherche en Préhistoire ancienne, non plus seulement au travers de l'archéologie programmée, l'archéologie préventive ayant démontré

qu'elle avait un rôle à jouer dans ce domaine, avec une marge de progression très importante à l'échelle de la région Grand Est.

L'élargissement de certains pans de la réflexion apparaît plus que nécessaire pour faire progresser les connaissances dans certains domaines encore lacunaires. Il est donc impératif de mieux prendre en compte certains des facteurs définissant les conditions de conservation des données archéologiques, exercice particulièrement complexe du fait de leur très grande variété.

Cette réflexion, qu'il convient d'enrichir, implique une prise de hauteur et donc une maîtrise d'autant plus compliquée que les données, abondantes et d'une grande variabilité, intéressent une chronologie large entre le Paléolithique et l'Époque contemporaine, ainsi que de très nombreuses thématiques. Les notices présentées dans cette publication, la deuxième à l'échelle du Grand Est, illustrent parfaitement cette diversité et démontrent l'implication importante et bénéfique des différents acteurs régionaux, qu'ils soient professionnels, pour la plupart, ou amateurs.

Une attention toute particulière est portée à la nécessaire complémentarité entre archéologie préventive et programmée et une réflexion prenant appui sur les constats établis par la commission territoriale de la recherche archéologique (CTRA) devra être menée afin de compenser certains déséquilibres géographiques constatés. Ces derniers résultent des politiques préexistantes dans ce domaine mais également de l'implantation diverse des équipes de recherche sur le territoire, une seule unité mixte de recherche existant à Strasbourg, complétée par deux équipes d'accueil, l'une à Nancy et l'autre à Reims. Des pistes de réflexion ont été posées afin que le service régional de l'archéologie (SRA), dont le rôle est déterminant dans ce domaine, élabore des stratégies plus incitatives, l'appel à projets pouvant constituer un instrument pertinent.

L'archéologie programmée, au travers des projets collectifs de recherche (PCR), permet aussi de prolonger l'exploitation, parfois incomplète, des données tirées des opérations préventives et d'organiser des synthèses en mutualisant des informations récoltées à l'occasion d'opérations segmentées dans le temps et dans l'espace. Elle a ce rôle vertueux de favoriser le rapprochement de chercheurs issus d'institutions différentes afin de garantir la meilleure exploitation et diffusion des résultats ; force est de constater que ces effets sont déjà bien visibles dans le Grand Est.

De la même manière que la direction régionale des affaires culturelles (DRAC) soutient financièrement les projets de fouilles programmées et autres actions de recherche, elle est naturellement très attentive à la diffusion des connaissances et accompagne pour cela certains projets de publications, colloques et tables rondes.

Cette période de changement a conduit à l'entrée en application du décret n° 2017-25 du 9 mai 2017 se rapportant aux procédures administratives en matière d'archéologie préventive et aux régimes de propriété des biens archéologiques. Ce décret, qui porte également sur la question de l'agrément pour les opérateurs privés et de l'habilitation pour les opérateurs publics, introduit l'application du principe d'examen de conformité au cahier des charges scientifiques des offres, dont le projet scientifique et technique d'intervention rédigé par les opérateurs. Cette procédure vise à permettre au maître d'ouvrage des fouilles de retenir, parmi les offres jugées conformes, celle de son choix, sans courir le risque d'un rejet au moment de la délivrance de l'autorisation de fouille. Cette disposition est de nature à renforcer le contrôle de l'État en amont de la chaîne et favorise l'analyse de l'ensemble des offres sans proposition de classement.

La question de la gestion des nombreux biens archéologiques, issus d'opérations anciennes et actuelles, a obtenu une réponse de très grande qualité avec le centre de conservation et d'étude (CCE)

d'Alsace, situé à Sélestat, inauguré en octobre 2016 et en phase de déploiement opérationnel sous la direction d'Archéologie Alsace. Le second centre en cours d'achèvement à Metz, participant à l'élaboration du Pôle de recherche interdisciplinaire archéologique de Metz (PRIAM) au côté du service archéologique de Metz Métropole, parachève la mise en place d'un réseau d'infrastructures d'excellence qui, avec le dépôt archéologique de Châlons-en-Champagne, permettra d'apporter une réponse de très grande qualité aux nécessités de stockage des biens archéologiques mobiliers et de la documentation, ainsi qu'à la mise à disposition des collections aux chercheurs français et étrangers. Le réseau des CCE et dépôts est à considérer comme un formidable vecteur de développement de l'archéologie transfrontalière et constitue un véritable atout pour la région. L'efficacité de ces centres sera également évaluée à partir de leur capacité à contribuer et à favoriser la diffusion et le partage des connaissances en fournissant la matière archéologique indispensable aux expositions et actions de médiation.

La région Grand Est nous invite à relever de nombreux défis dans des domaines très différents de la chaîne archéologique, ce qui nécessitera encore un certain temps de réflexion et de construction indispensables pour répondre aux exigences d'une discipline qui concentre de nombreux enjeux, à savoir la détection, la sauvegarde y compris par l'étude, la conservation des collections et de la documentation ainsi que le partage des données collectées. Considérant la motivation et l'implication de tous les acteurs de l'archéologie régionale, au premier rang desquels se place le service régional de l'archéologie, il ne fait aucun doute que ces défis seront relevés, ce que tend à démontrer la parution de ce second *Bilan Scientifique Régional Grand Est* révélant encore un peu plus un patrimoine archéologique riche, parfois rare, quelquefois ténu et souvent d'une grande fragilité.

Christelle CREFF,
directrice régionale
des affaires culturelles

GRAND EST

Résultats significatifs

BILAN SCIENTIFIQUE

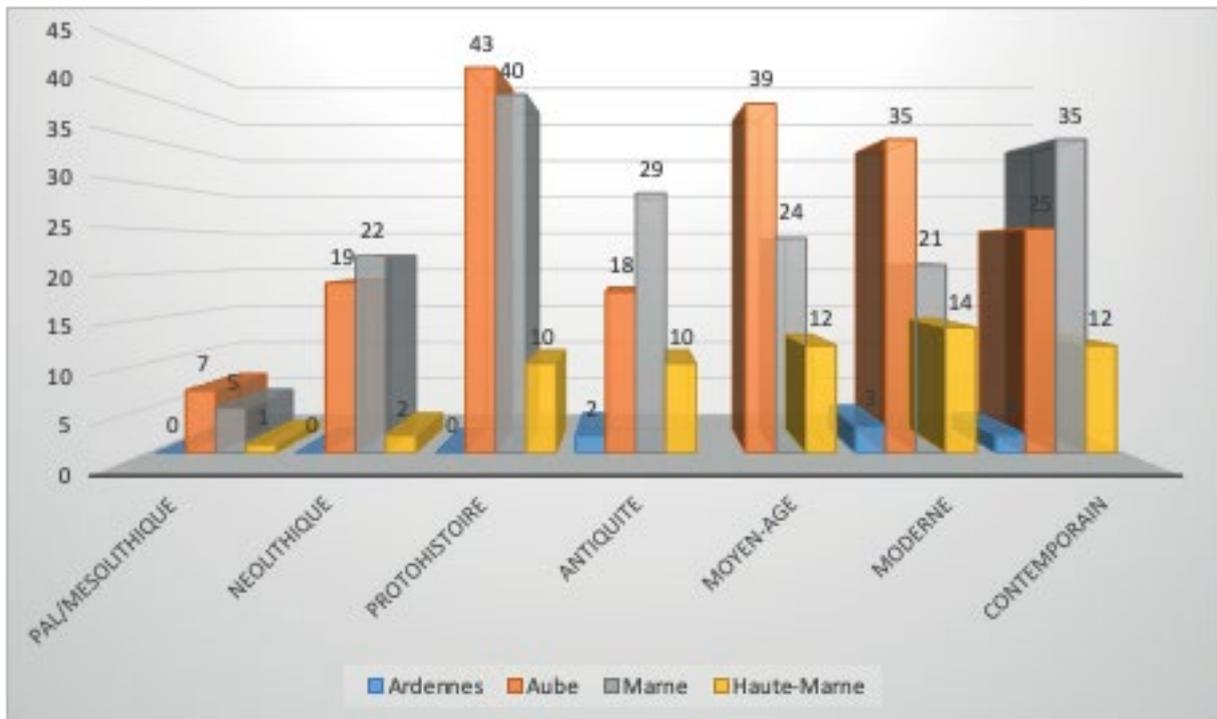
2 0 1 7

L'activité archéologique en Grand Est, avec 700 autorisations délivrées en 2017, peut être qualifiée d'importante. Elle est la conséquence d'une politique d'aménagement du territoire soutenue dans certains secteurs mais également d'actions de recherche dont le nombre est en légère augmentation. C'est ainsi que 502 opérations (452 diagnostics et 55 fouilles) participent au volet préventif de l'archéologie et 169 au volet programmé (20 fouilles, 10 projets collectifs de recherche (PCR), 30 sondages et 109 prospections). La mise en œuvre des opérations ne constitue cependant qu'un des maillons, le plus visible et souvent le plus sensible, d'une chaîne d'instruction longue et complexe. C'est ainsi qu'en 2017, plus de 3 300 dossiers d'aménagement ont été instruits, avec pour effet un taux de prescription de diagnostics de 13,6 %. Ce travail déterminant d'instruction renvoie à de nombreuses compétences, du domaine archéologique dans ses composantes scientifiques et techniques, mais également de la construction afin d'évaluer l'impact des techniques mises en œuvre sur le patrimoine enfoui et en élévation. Les agents en charge de l'instruction des dossiers se positionnent à l'interface de différents enjeux, ceux-là même énoncés dans l'article L 522-1 du code du patrimoine Livre V. Dans cet esprit de conciliation, il leur revient de faire preuve de pédagogie, de discernement voire de conviction. Il convient de souligner la très grande responsabilité des agents dits « instructeurs » dans ce domaine, conduisant aujourd'hui à saluer un engagement constant dans la démarche de sauvegarde du patrimoine archéologique, quelquefois difficile à partager, eu égard au caractère encore virtuel des éléments archéologiques dans ces phases pré opérationnelles. Parmi les maillons de la chaîne archéologique, il en est d'autres encore moins visibles mais au combien indispensables, à l'instar des cellules administratives. Appelées à prendre en charge des actes de plus en plus nombreux, dans un contexte de réduction des effectifs, elles restent le point d'entrée indispensable et soutiennent par leur savoir-faire administratif et leur implication, les possibilités d'une

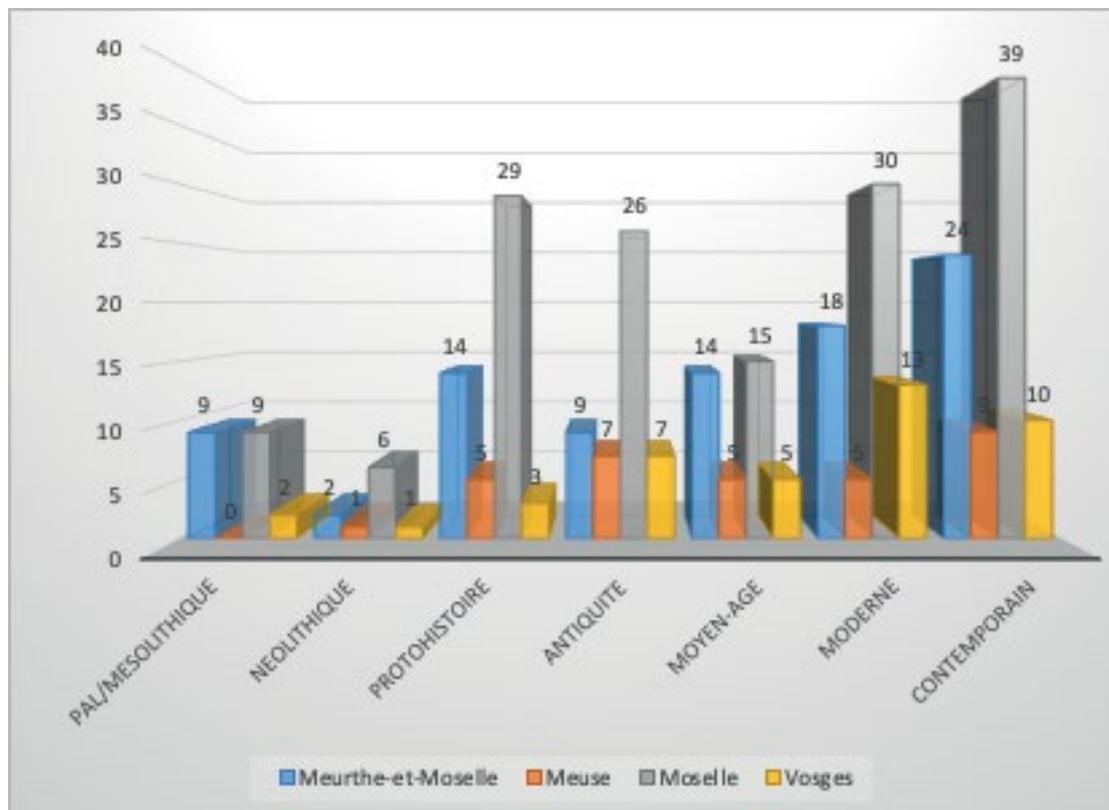
expression scientifique et technique, malheureusement de plus en plus contenue. L'évocation de cette chaîne serait incomplète sans aborder la question centrale de la gestion des biens archéologiques et de la documentation qui, comme le suggère la somme des opérations publiées ici, constitue un fonds abondant appelant la plus grande attention. Véritable mémoire de sites ou de partie de sites détruits, ce fonds favorise le prolongement d'études et alimente des problématiques de recherche en gestation ou à faire émerger. Cette responsabilité repose sur les agents en charge de la gestion des biens archéologiques mobiliers et de la documentation, lesquels bénéficient d'infrastructures de qualité dotées de capacités d'accueil à la hauteur des besoins. Les résultats proposés par cette publication rappellent l'engagement de tous les acteurs avec cet objectif commun que le patrimoine archéologique soit pris en compte en accord avec les nombreux enjeux qu'il porte. À cet engagement de la DRAC, répond celui des opérateurs privés ou publics intervenant principalement dans le domaine de l'archéologie préventive ainsi que les acteurs de diverses institutions (universités, CNRS, opérateurs, amateurs) portant les projets qui structurent l'archéologie programmée.

L'archéologie programmée : une archéologie choisie

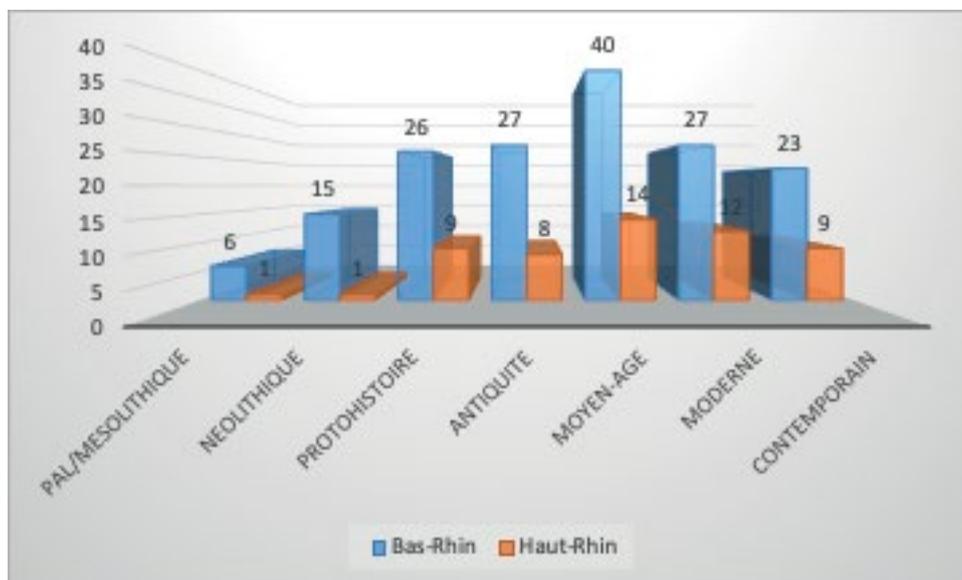
L'archéologie programmée, financée pour l'essentiel au moyen de subventions octroyées par la DRAC, ne répond pas à la démarche de sauvegarde par l'étude qui définit l'archéologie préventive mais à une stratégie tournée vers l'acquisition de données, liées à des domaines spécifiques et de préférence complémentaires à ceux renseignés par l'activité préventive. Si certains pouvaient considérer que, du fait d'une activité en archéologie préventive forte, celle de l'archéologie programmée pouvait être minorée, la conséquence est d'introduire un biais très important de nature à conduire à des déséquilibres forts, voire à de véritables *hiatus* dans certains champs de connaissance. Reléguée à



Site de Châlons-en-Champagne : les grandes périodes archéologiques par département en nombre d'occurrences identifiées en diagnostic et en fouille



Site de Metz : les grandes périodes archéologiques par département en nombre d'occurrences identifiées en diagnostic et en fouille



Site de Strasbourg : les grandes périodes archéologiques par département en nombre d'occurrences identifiées en diagnostic et en fouille

un second plan en Grand Est en partie de ce fait, la stratégie de la DRAC vise désormais à encourager le développement de cette composante en ciblant des axes et problématiques spécifiques, en lien avec la programmation nationale établie par le CNRA. Si, d'une manière générale, les projets intéressants les périodes historiques répondent à la plupart des enjeux, il n'en est pas de même pour les périodes pré et protohistoriques.

Panorama par grandes périodes

La Préhistoire ancienne acquiert de plus en plus de visibilité en particulier grâce à deux fouilles programmées, à Mutzig (Bas-Rhin) concernant des occupations du Paléolithique moyen et à Wolschwiller (Haut-Rhin) consacrée à l'étude d'occupations magdaléniennes et aziliennes. Un important PCR, PaléoEls, centré sur la plaine d'Alsace, vise à construire un référentiel chrono stratigraphique indispensable pour élaborer un outil prédictif, sous la forme d'une carte des potentialités de conservation, alimentée par l'analyse des données stratigraphiques et archéologiques. Cette recherche en préhistoire ancienne trouve quelques prolongements par le biais de prospections pédestres en Alsace et en Lorraine.

Mais la très faible part que représente le Néolithique est certainement l'élément qui nous interpelle le plus et seules les interventions menées à Vert-Toulon et à Villevenard (Marne) permettent d'inscrire le Néolithique dans le champ de l'archéologie programmée. Il est vrai que l'archéologie préventive amène son lot de découvertes, mais nous déplorons la faiblesse de l'exploitation des résultats sur certaines parties du territoire.

Concernant la Protohistoire, les projets ne sont pas très nombreux et seules les interventions concernant les sites de Marsal (Moselle), de Neubois (Bas-Rhin), de la Cheppe (Marne) de Niedersteinbach (Haut-Rhin) et de Illfurth (Haut-Rhin) documentent ce champ chronologique par l'étude d'une forme très particulière d'occupations, celle des camps fortifiés très rarement concernés par l'archéologie préventive. L'opération menée à Marsal est tournée vers l'étude de la production de sel au premier âge du Fer.

La période antique est bien intégrée et de nombreuses actions contribuent à nourrir nos connaissances dans ce domaine. Parmi les principales opérations, certaines intéressent les *villae* à l'instar d'Andilly-en-Bassigny (Haute-Marne), de Dehlingen (Bas-Rhin) et de Saint-Dizier (Haute-Marne), tandis que d'autres sont tournées vers les agglomérations telles celles de Naix-aux-Forges (Meuse), Grand (Vosges), Horbourg-Wihr (Haut-Rhin) et Senon (Meuse).

Les périodes médiévales sont abordées dans le cadre de plusieurs thématiques, tout d'abord celle des abbayes avec Parnoy-en-Bassigny (Haute-Marne), et Saint-Hubert (Moselle). Le domaine castral est traité dans le cadre de l'opération réalisée sur le Château du Grand Geroldsek à Haegen (Bas-Rhin) mais également du nouveau Windstein à Windstein (Bas-Rhin). L'étude de secteurs de bourg, comme c'est le cas à Châtenois (Haut-Rhin), documente l'habitat et son évolution. La question des villages désertés pourrait trouver un développement des plus intéressants avec la fouille très prometteuse réalisée à Wingen-sur-Moder (Bas-Rhin). Elle a porté sur un bâtiment de 12 m par 3,6 m accompagné d'un riche mobilier céramique du XIII^e s.

faisant partie d'un vaste ensemble d'habitat déserté. L'étude d'édifices religieux est intégrée grâce aux fouilles du Saint-Mont à Saint-Amé (Vosges) et de Saint-Dizier (Haute-Marne) toutes deux portant sur l'analyse d'un édifice religieux et de son cimetière. Les pratiques funéraires sont remarquablement étudiées et mises en perspectives dans le cadre du projet collectif de recherche *Espaces et Pratiques funéraires en Alsace aux époques mérovingienne et carolingienne*.

Les périodes modernes ne sont pas en reste et abordées principalement sous l'angle économique, elles sont prises en compte par l'étude de secteurs miniers tels celui de Sainte-Marie-aux-Mines (Haut-Rhin) avec cinq fouilles programmées ou encore de Sewen (Haut-Rhin) et de Wegscheid (Haut-Rhin), les résultats étant synthétisés dans un projet collectif de grande qualité qui livre un panorama très détaillé des différentes composantes d'une activité emblématique pour ce territoire. Cette question trouve également des développements dans le massif vosgien avec les travaux menés sur le secteur du Thillot (Vosges).

L'archéologie préventive : une archéologie contrainte

L'expression de l'activité en archéologie préventive est dictée par plusieurs paramètres au premier rang desquels se place l'intensité de l'aménagement du territoire, très variable à l'échelle du Grand Est. Elle est tributaire de la définition et des modalités d'application du dispositif principal, destiné à capter les dossiers d'urbanisme, celui des Zones de Présomption de Prescription Archéologique (ZPPA), mais également de l'état des connaissances archéologiques différent selon les territoires, des potentialités de conservation définies à partir de l'analyse des contextes géologiques et pédologiques. Pour finir, il convient de ne pas négliger le facteur humain, en termes d'effectifs mais aussi de compétences nécessaires pour répondre à des sollicitations aussi nombreuses que variées. L'exhaustivité n'est pas de mise et c'est bien une stratégie raisonnée qui est appliquée, toutefois adaptée à l'intensité et à l'impact de l'aménagement, avec pour conséquence inévitable d'engendrer un niveau d'activité archéologique différent selon les territoires. Il en résulte une prise en compte des critères qui conduisent habituellement à prescrire une opération de diagnostic, adaptée à l'état des connaissances archéologiques du secteur géographique concerné et aux problématiques archéologiques qui en découlent. C'est ainsi que trois niveaux de diagnostic peuvent être distingués, sur site avéré, sur site supposé en lien avec un contexte bien documenté et à visée exploratoire lorsque la connaissance archéologique est ténue voire inexistante. Ce dernier cas de figure a pour objectif de documenter des parties de territoire peu ou pas documentées, correspondant souvent à des secteurs ruraux. La difficulté pour ces secteurs en marge de

l'activité économique est de réussir à disposer des dossiers d'aménagement significatifs, dès lors qu'ils sont à l'écart des ZPPA. La possibilité de prescrire hors ZPPA existe mais elle est conditionnée à la capacité d'identifier et de préempter des dossiers.

Une distribution géographique hétérogène

L'analyse à une échelle macroscopique de la distribution des opérations indique pour la Champagne-Ardenne, une inscription préférentielle des interventions dans le tiers septentrional des Ardennes, un resserrement sur et autour de la ville Troyes et une intensification des opérations dans l'agglomération de Reims et sa périphérie. Une mise en œuvre assez forte est à relever dans le secteur de Vitry-le-François, du sud d'Épernay, de Châlons-en-Champagne et ses abords, de Saint-Dizier et dans le tiers méridional de la Haute-Marne.

En Lorraine, la Meurthe-et-Moselle connaît une répartition égale sur son territoire, tandis qu'en Moselle, les interventions se répartissent le long de la vallée de la Moselle et s'intensifient dans le secteur de Metz. La frange orientale des secteurs de Sarrebourg et de Sarreguemines a connu une activité de diagnostic significative. Le département de la Meuse est associé à une activité moins soutenue, accentuée dans le secteur de Commercy et égale sur le reste du territoire. Cette situation est à peu près similaire dans les Vosges avec une activité plus marquée dans la moitié ouest du département, autour des villes de Neufchâteau et d'Épinal.

L'Alsace a connu une activité de forte intensité dans le Bas-Rhin, avec Strasbourg et sa périphérie large, impactée par le contournement ouest de Strasbourg (A 355), ainsi que dans le Haut-Rhin avec les secteurs de Colmar et du sud de Mulhouse.

Résultats marquants par grandes périodes

La synthèse des nombreuses données acquises au cours de l'année 2017 révèle des tendances globalement similaires à celles de 2016 avec toutefois deux faits marquants : l'acquisition de données de premier plan concernant la Préhistoire ancienne et le développement, certes encore timide, de l'archéologie du bâti. Cette évolution répond à deux facteurs assez évidents, à savoir la politique de prescription menée par le service régional de l'archéologie et la réponse en termes de compétence archéologique au sein des opérateurs. Ce n'est donc pas un hasard si l'Alsace connaît une dynamique très positive autour de la Préhistoire ancienne, de solides compétences existant chez les opérateurs, tant dans le domaine de la géomorphologie que de l'archéologie préhistorique. La mise en œuvre des diagnostics archéologiques sur le tracé de 24 km du contournement ouest de Strasbourg a constitué une remarquable occasion de démontrer

que la mise en œuvre de méthodologie adaptée à des contextes de préservation favorables, ici les loëss, sous le contrôle de spécialistes, voire d'agents sensibilisés à ces questions, constituaient les conditions nécessaires à la mise au jour de sites paléolithiques. C'est ainsi que les diagnostics conduits par l'Inrap et Archéologie Alsace ont permis d'identifier trois sites du Paléolithique moyen à Stutzheim (Bas-Rhin) et à Ernolsheim-Bruche (Bas-Rhin).

Le Néolithique reste sans surprise bien représenté dans une région où la néolithisation intervient précocement. C'est ainsi qu'à Buchères (Aube), avenue Paul Morel, ont été fouillés les vestiges d'un habitat rubané et de fosses en Y, V, W et U datées du Néolithique moyen au Néolithique final. À Oberschaefolsheim (Bas-Rhin), lotissement R.D. 45, c'est une occupation du Néolithique moyen (Grossgartach) caractérisée par des fosses polylobées et quatre inhumations qui a été étudiée. Deux individus ont les membres contraints tandis que des restes humains présentent des traces de fracture sur os frais et une exposition au feu. Ces données contribuent à documenter la problématique des pratiques de violence reconnues de plus en plus fréquemment en Alsace en relation avec ce cadre chrono-culturel.

La Protohistoire a été particulièrement bien documentée grâce à l'apport de plusieurs opérations de fouille préventives, contribuant à alimenter nos connaissances dans des domaines très variés et à différentes échelles, celle du site, des terroirs et des territoires. Le corpus des données intéressant la question des architectures a été étoffé à partir de fouilles d'ampleur comme celle de l'occupation de Cernay-lès-Troyes (Aube), *le Poëlon*, datée de la transition âge du Bronze/âge du Fer qui a révélé près de 65 bâtiments définissant un habitat groupé de grande envergure. D'autres opérations y ont contribué, comme à Lesmont (Aube), *la Roche*, avec l'étude de greniers et de silos implantés entre le milieu de l'âge du Bronze et le début du second âge du Fer. À Bezannes (Marne), *la Prieux*, c'est un habitat de La Tène avec bâtiments sur poteaux, silos, fosses et puits qui a été reconnu. Les fouilles menées sur le gazoduc Val-de-Saône ont apporté leur lot de données à l'instar du site du premier âge du Fer fouillé à Le-Val-d'Esnoms (Haute-Marne), *Montcille*. À Augny (Moselle), rue de Metz, ce sont des vestiges d'occupations du Bronze final I/IIa qui ont été exhumés. Mais la diachronie est fréquemment identifiée et plusieurs fouilles ont révélé des vestiges traduisant une longue chronologie d'occupation plus ou moins segmentée dans le temps. À Cheminot (Moselle), *sur Quetit*, à côté d'une occupation du Bronze final IIIb/Hallstatt C, trois bâtiments de La Tène finale et moyenne ont été détectés. À Manom (Moselle), *le domaine du Château*, une occupation du Bronze final IIa/IIIb précède une occupation du Hallstatt C/D. Aux côtés d'occupations parfois modestes, existent des ensembles plus complexes

à l'image du site de Talange (Moselle), ZAC *les Usènes*, et de son occupation principale hallstattienne constituée de fosses polylobées et simples et surtout de neuf bâtiments dont le plus important a une surface de 65 m². Un autre site hallstattien a été fouillé en lien avec l'opération du contournement ouest de Strasbourg à Vendenheim (Bas-Rhin), site 5.5, avec comme particularité une structuration peu marquée mais un mobilier très abondant.

Cette longue chronologie parfois reconnue est particulièrement bien illustrée avec la fouille de Meistratzheim (Bas-Rhin), *lotissement communal Allmendplatz*. L'occupation protohistorique débute au Bronze moyen/Bronze final, reprend au Hallstatt et s'achève à La Tène finale, période qui a révélé un enclos et un puits au cuvelage en bois conservé.

La question des pratiques funéraires a pu être abordée grâce aux fouilles de Marigny-le-Châtel (Aube), *le bas de la Glacière*, avec l'étude de trois enclos funéraires datés du premier et du second âge du Fer. À Chavigny (Meurthe-et-Moselle), *parc d'activités Brabois forestière*, une fouille réalisée par l'État a permis d'étudier au moins quatre sépultures faisant partie d'une nécropole datée entre le Hallstatt D et La Tène B.

L'agrégation de ces données contribue à affiner notre perception de l'occupation protohistorique dans le temps et l'espace et à en appréhender toute la diversité à l'échelle de la grande région.

De nombreuses opérations ont permis de documenter les formes de l'occupation antique en contexte rural et urbain. Une importante fouille dans les Ardennes à Warcq, *la Simonelle*, a permis d'étudier la partie luxueuse d'une *pars urbana* occupée du I^{er} au III^e s. de n. è., dont ses pièces de bain, dans un état de conservation remarquable. Deux fouilles réalisées dans le cadre du gazoduc du Val-de-Saône, ont permis de reconnaître à Aprey (Haute-Marne), le bâtiment principal d'une *villa* de 27 m par 16 m avec façade à double pavillons et galerie. Sur la commune de Le-Val-d'Esnoms (Haute-Marne), *les Allières*, ce sont deux fours de tuiliers et un de potiers, datés des II^e et III^e s. de n. è., qui ont été exhumés. Certaines agglomérations secondaires ont donné lieu à quelques interventions, à l'instar d'une surveillance de travaux réalisé à Tarquimpol (Moselle), rue de l'Étang. La reconnaissance ponctuelle de vestiges antiques des II^e et III^e s. de n. è. contribue à compléter les connaissances de l'agglomération antique de *Decempagi*. Le milieu urbain a donné lieu à un certain nombre d'opérations parmi lesquelles on peut citer celle de Reims (Marne), rue Marie-Clémence Fouriaux, qui a permis d'identifier une rue décumane du Haut-Empire bordée de vestiges incomplets d'habitat. À Strasbourg (Bas-Rhin), 47 rue des Petites Fermes, ce sont plusieurs bâtiments à pans de bois et torchis associés à des puits et latrines datés entre la seconde

moitié du I^{er} s. et le III^e s. de n. è. qui ont été mis au jour. Toujours à Strasbourg, au collège épiscopal, ce sont cette fois des vestiges de l'occupation militaire du IV^e s. de n. è. qui ont été reconnus. Par ailleurs, plusieurs opérations de fouille ont porté sur des vestiges funéraires. À Matougues (Marne), *la Grosse Haie*, fait suite à un enclos de La Tène A, une occupation du début du I^{er} s. de n. è. caractérisée par des inhumations et crémations à proximité d'un enclos. C'est en Moselle que les découvertes les plus significatives ont été faites dans ce domaine. À Augny, rue de Metz, un dépôt de rejets de crémations, comprenant plus de 17 récipients et daté de la seconde moitié du II^e s. de n. è., a été étudié. À Corny-sur-Moselle, *sous la Côte*, la fouille a porté sur une nécropole du I^{er} s. de n. è. comprenant deux sépultures à inhumation, onze crémations, une fosse de rejets de crémation et deux zones d'épandages. À Terville, route de Verdun, l'ensemble le plus significatif a permis de fouiller 124 structures dont 97 dépôts liés à la crémation datés entre les I^{er} et III^e s. de n. è. ainsi que neuf inhumations des III^e-IV^e s.

Différentes thématiques médiévales ont été documentées à partir d'opérations réalisées en milieu urbain et rural, ce dernier restant dominant. Le domaine le mieux renseigné est celui de l'habitat et plusieurs opérations y ont contribué. À Moussey (Aube), R.D. 25, la fouille a porté sur une partie d'un habitat rural à vocation agricole daté de la fin du IX^e à la première moitié du XI^e s. À Rivière-lès-Fosses (Haute-Marne), gazoduc, a été étudié un bâtiment sur poteaux de la fin du IX^e-début XI^e s. à proximité d'une marre aménagée au V^e s. et comblée au VII^e s. Plusieurs constructions sur poteaux et un bâtiment de 124 m² ont été reconnus à Florange (Moselle), lotissement Les Résidences de Florange. L'habitat urbain a pu également être précisé grâce aux fouilles réalisées à Châtenois (Haut-Rhin), jardin du Presbytère, à l'origine de la mise au jour d'une nouvelle fosse d'entrée au nord de la maison du Bailli datée du XIV^e s., et à Sélestat (Bas-Rhin), place Gambetta, cette dernière ayant permis d'étudier une large portion de la place médiévale. Le volet funéraire a bénéficié de nombreux apports parmi lesquels ceux de la fouille de 33 sépultures de la nécropole médiévale de Bezannes (Marne), *la Prieuse*. À Minorville (Meurthe-et-Moselle), *derrière l'Église*, des travaux ont conduit à la mise au jour fortuite de sépultures datées au radiocarbone entre le VIII^e et la fin du XIV^e s. Un même contexte de découverte a conduit à exhumer à Nancy (Meurthe-et-Moselle), 42 rue Charles III, dix sépultures associées au couvent des capucins. Les affinités germaniques de certaines pratiques funéraires médiévales alsaciennes ont été reconnues à Eschau (Bas-Rhin), extension du Parc d'activités de la Neuhard, grâce à la fouille de cinq sépultures et deux cercles funéraires alto-médiévaux.

À Sélestat (Haut-Rhin), place Gambetta, huit sépultures de la seconde moitié du VII^e s. et du dernier quart du X^e s. ont été identifiées. À proximité de l'église des Hospitaliers, datée du XIV^e s., a été mise au jour une dalle funéraire portant le millésime de 1439. L'étude d'ensembles architecturaux complexes a également pu être menée à l'instar de l'édifice religieux du XIII^e s. situé à Mousson (Meurthe-et-Moselle), chapelle des Templiers.

Si les données intéressant la période moderne sont en fait assez nombreuses, leur caractère souvent ponctuel en complique la mise en perspective. Des opérations d'envergure ont malgré tout été menées, à l'image de l'intervention réalisée à Commercy (Meuse), prieuré du Breuil, qui a permis une compréhension plus fine du contexte hydrogéologique local et une meilleure connaissance du fonctionnement des structures hydrauliques du début du XVIII^e s. Une importante étude du bâti a été réalisée sur le château de Breuschwickersheim (Bas-Rhin), attesté dès le XIII^e s., mais ne présentant plus aucune élévation. Reconstitué au XVI^e s., le château conserve des allures médiévales avant d'être restructuré au XVIII^e-XIX^e s.

Les données concernant les Époques contemporaines renseignent principalement la Première et la Seconde Guerre mondiale. C'est ainsi qu'à Champigny-et-Thillois (Marne), R.D. 275, ont été mis au jour des vestiges de la guerre 14-18 et des dépouilles de soldats allemands, dans un secteur où l'impact de ce conflit est très important. L'opération la plus significative est assurément celle réalisée à Spincourt, (Meuse), rue du Mont, qui a permis la fouille d'un cimetière provisoire recelant encore de nombreux corps de soldats français et alliés recueillis sur les champs de bataille entre 1919 et 1921. À Peltre (Moselle), 27 rue de Gargan, a été étudié un corps de ferme transformé en camps annexe du Struthof à Natzweiler (Bas-Rhin) ayant fonctionné jusqu'en mars 1943. Une étude documentaire a pu être menée avant la destruction de la ferme.

Conclusion et perspectives

Ce bilan de l'année 2017, proposé de manière diachronique, vise à montrer les points forts et les faiblesses d'une recherche qui reste, pour l'essentiel, dictée par des stratégies d'aménagement du territoire très inégales à l'échelle de la région Grand Est. C'est pourquoi, l'archéologie programmée constitue un pan déterminant de l'activité archéologique, en contribuant à combler certaines lacunes, ou à répondre spécifiquement à des problématiques peu ou pas documentées. De nombreux résultats de diagnostics, non intégrés à ce niveau de présentation, augurent

l'acquisition de données de grande qualité, dont la véritable portée scientifique ne saura être appréciée qu'à partir du moment où leur fouille s'achèvera. La collecte de données, une fois de plus abondante et souvent déterminante dans l'évolution de nos connaissances, constitue une étape essentielle de la sauvegarde par l'étude, étape qui gagne en légitimité dès lors qu'elle est prolongée par une stratégie de restitution et de diffusion des connaissances. C'est pourquoi, nous nous réjouissons que cette diffusion à destination de la

communauté scientifique et du grand public soit placée au cœur des préoccupations des différents acteurs régionaux, ce qui a conduit à plusieurs publications, des expositions, des colloques et à l'organisation des journées archéologiques régionales.

Frédéric SÉARA,
conservateur régional
de l'archéologie

GRAND EST

Tableau de présentation générale des opérations autorisées

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 1 7

	ARDENNES (08)	AUBE (10)	MARNE (51)	HAUTE-MARNE (52)	MEURTHE-ET- MOSELLE (54)	MEUSE (55)	MOSELLE (57)	BAS-RHIN (67)	HAUT-RHIN (68)	VOSGES (88)	NON RELIÉ À UN DÉPARTEMENT	TOTAL
OPÉRATIONS PRÉVENTIVES DE DIAGNOSTIC (OPD)	13	55	72	13	40	21	106	68	51	13	/	452
FOUILLES D'ARCHÉOLOGIE PRÉVENTIVE (FPREV)	1	8	9	10	2	1	10	13	0	1	/	55
FOUILLES PROGRAMMÉES (FP)	/	/	0	3	/	1	1	6	8	1	/	20
PROJETS COLLECTIFS DE RECHERCHE (PCR)	/	1	/	/	/	1	/	1	1	1	5	10
SONDAGES AUTORISÉS (SD)	/	/	1	1	5	2	5	8	3	5	/	30
PROSPECTIONS THÉMATIQUES, AVEC MATÉRIEL SPÉCIALISÉ ET DÉTECTEUR DE MÉTAUX (PT-PMS-PRM)	/	/	3	1	2	1	3	7	4	3	/	24
PROSPECTIONS INVENTAIRES ET AÉRIENNES (PI-PRD-PA)	1	2	2	1	8	19	36	1	/	39	/	109
TOTAL	15	66	87	29	57	46	161	104	67	63	5	700

ARDENNES

Tableau des opérations autorisées

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 1 7

N° d'OA	Commune, lieu-dit	Responsable (organisme)	Nature de l'op.	Prog.	Époque	Réf. carte
8081	BAZEILLES, 62 rue Gambetta	Margherita ROSEAU (CDA)	OPD			1
8079	BAZEILLES, 7bis avenue de la Dernière Cartouche	Margherita ROSEAU (CDA)	OPD			1
8080	BAZEILLES, 7ter avenue de la Dernière Cartouche	Margherita ROSEAU (CDA)	OPD			1
8094	BOGNY-SUR-MEUSE, place Danton	Dorothee RENESSON (CDA)	OPD	8	MOD-CON	2
8161	CHARLEVILLE-MÉZIÈRES, place de l'Hôtel de Ville	Dorothee RENESSON (CDA)	OPD	14	MOD-CON	3
8188	LE CHÂTELET-SUR-SORMONNE, le Piquet	Dorothee RENESSON (CDA)	OPD			4
8007	PRIX-LES-MÉZIÈRES, les Harquettes	Jérôme MARIAN (CDA)	OPD		CON	5
8195	RENWEZ, chemin des Écoliers	Jérôme MARIAN (CDA)	OPD		IND	6
7820	SEMIDE, côte Loilier, Orle l'Épouse, derrière le Bois, Rogère	Jérôme MARIAN (CDA)	OPD		CON	7
8098	VILLERS-SEMEUSE, entre Deux Chemins	Jérôme MARIAN (CDA)	OPD		CON	8
7775	VOUZIERES, rue Verte	Jérôme MARIAN (CDA)	OPD			9
8059	VRIGNE-MEUSE, 2 rue de l'Église	Dorothee RENESSON (CDA)	OPD	14	MOD	10
8151	WARCQ, R.D. 309	Julien BRUYÈRE (CDA)	OPD	5-10	GAL	11
7814	WARCQ, barreau de raccordement A304 et R.N. 43, Simonelle et sous le Chemin de Tournes	Julien BRUYÈRE (CDA)	FPREV	10	GAL	11

* : cf. notice figurant dans la section « PI-PRD, PCR et PT » en fin de volume.

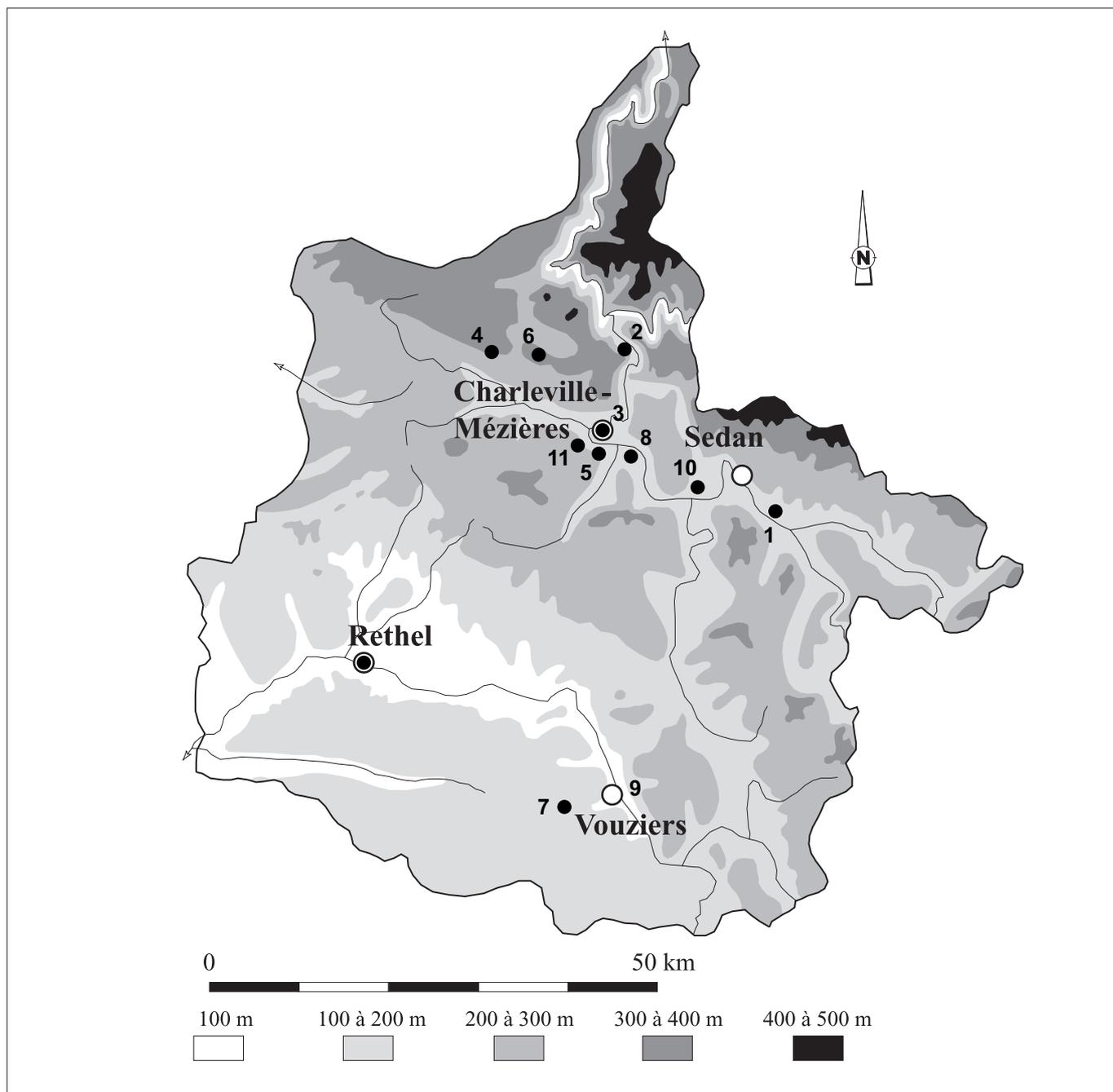
Pour l'organisme de rattachement du responsable, la nature de l'opération et l'époque concernée, les abréviations utilisées sont celles de PATRIARCHE (cf. liste des abréviations en fin d'ouvrage).

ARDENNES

Carte des opérations autorisées

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 1 7



ARDENNES

Travaux et recherches archéologiques de terrain

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 1 7

BAZEILLES

7bis et 7ter avenue de la Dernière
Cartouche, 62 avenue Gambetta

Un projet de construction immobilier a donné lieu à la mise en œuvre de trois opérations de diagnostic, pour une emprise totale de 1 642 m². Aucune occupation

ancienne n'a pu être détectée sur les 167 m² ouverts, soit 10,1 % de l'emprise totale.

Margherita ROSEAU

BOGNY-SUR-MEUSE Place Danton

Moderne - Contemporain

Cette intervention fait suite au projet de rénovation de la Place Danton, située autour de la collégiale Saint-Vivent de Braux, à Bogny-sur-Meuse. La surface concernée par cette opération est de 6 350 m². Le terrain est compris entre 143 et 141 m NGF et observe une déclivité sud-ouest/nord-est.

L'emplacement des sondages a été conditionné par la contrainte de nombreux réseaux souterrains, limitant les possibilités d'ouverture. Quatre sondages ont ainsi été réalisés jusqu'à une profondeur moyenne de 1,20 m. Le sondage 1 se situe au pied du collatéral droit de la collégiale au sud, le sondage 2, derrière la sacristie,

au nord-est, le sondage 3, dans la ruelle située entre l'église et le presbytère, au nord, et enfin, le sondage 4, sur le parking de la Place Danton, au nord-ouest.

La surface ainsi prospectée s'élève à environ 99 m² soit 1,56 % de la surface totale du projet.

Cette opération a permis de mettre au jour deux types de vestiges : des sépultures et des maçonneries.

Une vingtaine de sépultures et réductions ont été enregistrées tous sondages confondus. Elles sont toutes orientées sud-ouest/nord-est. Deux niveaux

d'apparition de sépultures différents ont été enregistrés. Le premier se situe entre 142,33 et 140,56 m NGF, soit 0,40 m et 0,80 m de profondeur, selon les sondages. Il s'inscrit dans un niveau de cimetière remanié dans lequel la limite des fosses sépulcrales est difficilement observable. Le second apparaît entre 142,00 m et 141,60 m, soit 0,80 m et 1,30 m de profondeur, dans le substrat géologique composé de plaquettes schisteuses prises dans une matrice argileuse jaune orangé. Il n'est pas exclu que ce dernier niveau perturbe le premier évoqué. L'ensemble des sépultures se répartit tout autour de l'église actuelle et aucune limite de cimetière n'a été constatée. Une seule sépulture a livré du mobilier qui pourrait être attribué aux périodes moderne ou contemporaine.

Cette intervention a aussi permis d'observer les fondations de l'église dans les sondages 1 et 2. Le premier fait état de trois phases de constructions

différentes, dont les datations peuvent être rapprochées des études historiques de la collégiale. La première daterait du Moyen Âge, représentée par la construction de l'avant-corps de la nef. Le collatéral droit serait repris au XVII^e s. sur des fondations antérieures. Enfin, les tours de façade sont érigées au XVIII^e s., et s'appuient contre l'avant-corps. Les fondations observées dans le sondage 2, outre l'antériorité du chevet par rapport à la chapelle nord de l'église, pourrait signifier la présence d'un réaménagement des fondations du chevet, effectué en sous œuvre, et peut être en lien avec la crypte située sous le chœur. Enfin, deux murs mis au jour dans le sondage attesteraient la présence d'un cloître au nord-ouest de l'édifice. Ils constitueraient les deux murs de la galerie nord. La présence d'un réseau à proximité n'a pas permis de mettre en lien ces deux massifs et le collatéral gauche de l'église.

Dorothee RENESSON



BOGNY-SUR-MEUSE, place Danton
 Plan des résultats reportés sur le cadastre napoléonien
 Report des vestiges sur le cadastre de 1827
 (Source : Archives Départementales des Ardennes)

CHARLEVILLE-MÉZIÈRES

Place de l'Hôtel de Ville

Moderne - Contemporain

Ce diagnostic archéologique fait suite au projet de réhabilitation de la Place de l'Hôtel de Ville de Mézières à Charleville-Mézières. L'emprise de 8 000 m² concernée par cette intervention se divise en deux parties : la place de l'hôtel de Ville, sur laquelle les ouvertures 1, 2, 3, 4 et 5 ont été pratiquées, et le Square du Quai de la Porte Noire, dans lequel les sondages 6 et 7 ont été réalisés.

L'ensemble des sondages, avec un taux d'ouverture de 3,9 % s'est révélé positif. Les niveaux d'apparition des vestiges oscillent entre 147,40 m NGF, pour le sondage 1, au nord, et 145,51 m NGF, dans l'ouverture 5, située au sud de la Place, soit 0,30 à 1,70 m de profondeur.

Le report sur les cadastres de 1809 et 1840 a permis d'identifier les différentes habitations et les niveaux de circulation présents à ces époques sous l'actuelle place. L'essentiel des faits archéologiques étant construit, aucun mobilier ne permet de les dater. L'observation des matériaux employés dans les constructions tend cependant à les rattacher aux périodes moderne et contemporaine. Seule une cave, identifiée dans le sondage 2, pourrait être antérieure à ces périodes.

Les sondages réalisés dans le Square du Quai de la Porte Noire, se sont, quant à eux, révélés négatifs. Seuls des niveaux de remblais ont pu être observés.

Dorothee RENESSON



CHARLEVILLE-MÉZIÈRES, place de l'Hôtel de Ville
Vue de la voirie Ft 20

LE CHÂTELET-SUR-SORMONNE

Le Piquet

Ce diagnostic archéologique a été motivé par le projet d'aménagement d'un établissement technique d'intérêt public sur la commune de Le Châtelet-sur-Sormonne au lieu-dit *le Piquet*. Il porte sur une surface de 4 500 m², située à une centaine de mètres à l'ouest de la future autoroute A304. Cette opération s'inscrit dans une zone au contexte archéologique très dense, largement renseigné au cours de ces dernières

années par les opérations de diagnostics et de fouilles archéologiques menées sur le tracé autoroutier. Malgré les six ouvertures pratiquées au cours de ce diagnostic, portant l'exploration à 10,5 % de la surface totale de l'emprise, aucun vestige anthropique n'a pu venir compléter les connaissances de ce secteur.

Dorothee RENESSON

PRIX-LÈS-MÉZIÈRES

Les Harquettes

Contemporain

Un diagnostic archéologique a été réalisé au sud-est de la commune de Prix-lès-Mézières, au lieu-dit *les Harquettes* dans le cadre d'un projet de lotissement par Espace habitat, sur une superficie de 26 879 m². 2 776 m² ont été ouverts, soit 10,32 % de l'emprise.

Cette opération a permis de mettre au jour trois structures contemporaines (deux drains et une fosse).

La stratigraphie observée est relativement hétérogène sur la totalité des 55 sondages. Le substrat apparaît sous deux formes : un limon brun gris orangé très compact et homogène se délitant par blocs, reposant sur une épaisse couche d'argile grise, et un limon brun orangé veiné de beige.

Jérôme MARIAN

RENWEZ

Chemin des écoliers

Indéterminé

Un projet de construction d'une maison de santé par la Communauté de Communes Vallées et Plateau d'Ardenne a motivé la réalisation d'un diagnostic au sud-est de la commune de Renwez, chemin des Écoliers, sur une emprise de 5 430 m² qui a pu être sondée à 11,28 % (612,47 m²). Cette opération d'archéologie préventive a permis de mettre au jour deux fossés indéterminés et une stratigraphie homogène sur la

totalité des 11 sondages, avec un substrat caractérisé par des bancs de grès calcaire, recouvert par une couche de limon plastique brun gris orangé compact et homogène. Cette strate est couverte par un limon brun compact et homogène, scellé par une couche de terre végétale marquée par une pâtre.

Jérôme MARIAN

SEMIDE

Côte Loilier, Orle l'Épouse,
derrière le Bois, Rogère

Contemporain

Un diagnostic archéologique a été réalisé au nord-ouest de la commune de Semide dans le cadre de l'aménagement de cinq éoliennes par la Ferme éolienne de Lamberville (Énergie Team) sur une superficie de 9 787 m². 37 sondages ont permis d'ouvrir 1 574,28 m² soit 16,06 % de l'emprise.

La fosse d'Époque contemporaine mise au jour sur l'emprise de l'éolienne E3 présente un plan rectangulaire et un comblement limoneux de couleur gris noir compact et hétérogène avec des inclusions de nodules de craie. Ce remplissage a livré du mobilier métallique, en verre et de la faune. Le mobilier a été photographié mais n'a pas été conservé.

La stratigraphie observée au cours de cette opération est homogène. Un vallon sec a été repéré dans les sondages sd.17, 18 et 19 sur l'emprise de l'éolienne E3, caractérisé par trois couvertures limoneuses de couleur marron à brun foncé avec des inclusions de craie recouvrant le substrat crayeux. Enfin le substrat se matérialise soit par de la craie soit par de la graveluche, toutes deux pouvant présenter une matrice limono sableuse beige.

Jérôme MARIAN

VILLERS-SEMEUSE

Entre deux Chemin

Contemporain

La construction de logements a motivé la prescription d'un diagnostic archéologique au sud-ouest de la commune de Villers-Semeuse au lieu-dit *entre deux Chemins* sur une superficie de 23 950 m². Les 2 226 m² ouverts au moyen de 40 sondages (9,29 % de l'emprise) ont permis de mettre au jour un drain contemporain.

La stratigraphie observée est relativement homogène.

Le substrat caractérisé par un limon brun avec du manganèse est recouvert par une alternance d'épaisses couches limoneuses de texture marbrée ou de couleur brun orangé compacte et homogène. Ce substrat repose sur d'épais limons brun orangé et de marnes bleu gris.

Jérôme MARIAN

VOUZIERS

Rue Verte

Le diagnostic réalisé dans le cadre de la construction d'un pôle scolaire par la commune de Vouziers se situe au vers le centre de la commune, sur une emprise de 6 600 m². Aucun vestige archéologique n'a été mis au jour sur les 654,9081 m² sondés (9,92 % de la surface). La stratigraphie est homogène : le substrat caractérisé

par de la gaize est recouvert par une couche de limon gris blanc très compacte et homogène laissant place dans 5 des 26 sondages place à un remblai lié à la démolition de l'école.

Jérôme MARIAN

VRIGNE-MEUSE

2 rue de l'Église

Moderne

Cette intervention a été motivé par le projet d'aménagement d'une maison sur une surface de 1 399 m². Trois ouvertures ont été pratiquées représentant 10,8 % de l'emprise, avec une profondeur moyenne de 1,90 m.

Un premier sondage s'est avéré négatif. Le second a permis de mettre au jour les fondations de deux murs formant un angle droit. Quant au troisième, il a révélé les restes d'une cave à voûte en berceau surbaissée et ses aménagements, ainsi qu'une fosse et un probable puits dans le fond.

La cave mesure 4,70 m de longueur pour 3,15 m de largeur, soit une surface d'environ 15 m². Ses murs sont construits en pierres calcaires gréseuses, généralement oblongues. La voûte est édifiée en grand appareil. Ces matériaux sont liés par un mortier à la chaux blanc à beige. L'analyse du bâti atteste d'une construction datée de l'Époque moderne. Elle s'inscrit partiellement dans un bâtiment observé sur le cadastre napoléonien de 1810 et détruit en 1988.

Dorothee RENESSON

WARCQ

R.D. 309

Gallo-romain

Le diagnostic archéologique sur une emprise de 130 m² testée à 100 % a été réalisé à Warcq, dans le cadre de la création d'une voie provisoire liée à l'aménagement du barreau de raccordement entre l'A304 et la R.N. 43.

La surface étudiée se situe contre l'emprise de la fouille du bâtiment thermal (Bruyère, *cf. infra*).

Cette opération a permis de mettre au jour 4 structures en creux : un fossé, un foyer et deux silos dont l'un est daté de l'époque protohistorique (La Tène ancienne ?).

Il pourrait s'agir d'une occupation domestique dont l'étendue n'a pu être cernée.

Les structures s'inscrivent dans une séquence stratigraphique simple. Leur creusement apparaît à 0,50 m depuis la terre végétale dans une argile orangée (terrain naturel), qui est recouverte par un limon argileux brun beige d'une trentaine de centimètre d'épaisseur.

Julien BRUYÈRE

WARCQ

Barreau de raccordement A304
et R.N. 43, Simonelle
et sous le Chemin de Tournes

Gallo-romain

La fouille de Warcq, Simonelle, *sous le Chemin de Tournes*, s'est déroulée au printemps 2017 sur une surface de 3 400 m². Elle fait suite à un projet

d'aménagement routier, qui relie l'autoroute A304 à la route nationale R.N. 43 dans le département des Ardennes en France. Les vestiges gallo-romains se

concentrent uniquement au nord-est de l'emprise sur près de 250 m². Le site est situé en bas de pente à une altitude moyenne de 150 m NGF et à environ 500 m au nord de la rivière la Sormonne. D'un point de vue géologique, on observe dans la partie basse du site des marnes de Warcq (Sinémurien inférieur) tandis que la partie nord se compose d'une alternance de couches d'argile et de calcaires à gryphées (Sinémurien supérieur). Les vestiges forment plusieurs espaces maçonnés qui évoquent une partie d'une *villa* gallo-romaine (*pars urbana*). Le mobilier tend à montrer que l'occupation s'étend entre le I^{er} et le IV^e s. de n. è. La fouille a permis de mettre en avant l'évolution de la *villa* dans le temps avec quatre phases d'occupation.

La *villa* est érigée vers 60-70/90 de n. è. Ce premier état renvoie uniquement à la partie orientale des vestiges et comprend un espace ouvert et une cave. Ils occupent une superficie de 100 m² environ avant de disparaître sous la berme d'emprise. L'espace ouvert, situé dans la partie sud, prend une forme rectangulaire circonscrite par des maçonneries, bâties en parement blocage, larges d'un mètre. La cave offre une surface de 15,75 m² (4,50 x 3,50 m hors murs). Elle est accessible par une volée de 5 marches, monolithes calcaires d'une épaisseur moyenne de 0,30 m. Les maçonneries sont conservées sur près d'1,80 m de hauteur. Les parements sont en *opus vittatum* avec des joints tirés au fer. Les différents murs de la cave sont agrémentés de niches voûtées. Le mur nord est doté d'un soupirail.

La seconde phase d'occupation (130-150 de n. è.) consacre un édifice thermal constitué de trois pièces de bains et de deux pièces de service. Ce balnéaire, de forme allongée, vient s'appuyer sur le mur occidental de la phase précédente. Les pièces de bains, toutes en enfilade, offrent les mêmes dimensions soit 3,30 m de long pour 2 m de large, excepté le *frigidarium* qui se distingue avec une longueur de 5,50 m (bassin en saillie). Le système de chauffage est assuré par le *praefurnium*. Cette pièce (3,30 m de long pour 1,50 m de large), destinée à faire du feu, est précédée d'un tout petit espace en forme de « L » (2 m x 1,50 m) qui devait servir simplement d'accès au personnel. La salle de chauffe ne présente aucun élément d'ornementation. Elle se compose d'un foyer avec une sole en ardoise prolongé d'un canal de chauffe construit en terre cuite architecturale. De larges massifs maçonnés situés de part et d'autre du canal de chauffe devaient recevoir les réserves d'eau nécessaire au bon fonctionnement des bains. Contrairement au *frigidarium*, qui dans cette phase d'occupation ne présente que peu d'éléments conservés, le *caldarium* et le *tepidarium* offrent un excellent niveau de conservation. Ces deux pièces sont bâties sur des hypocaustes encore en place. L'implantation ainsi que les dimensions des pilettes diffèrent entre les deux salles. Elles sont de forme carrée pour le *tepidarium* et de dimensions variables

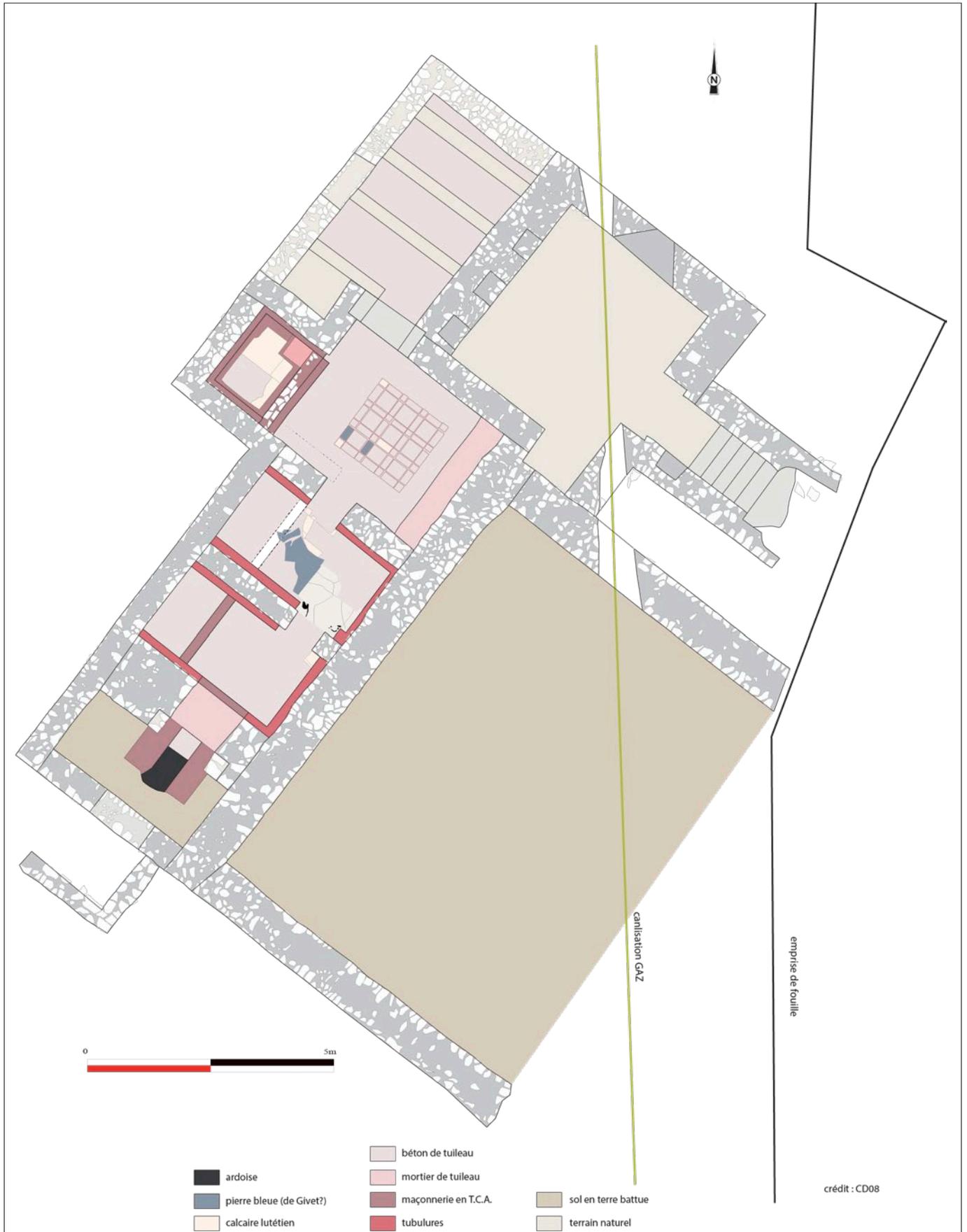
pour le *caldarium* (en lien avec des réaménagements ?). La circulation de l'air entre la pièce et chaude et la pièce froide s'effectue au moyen de deux passages dans le mur. Des tubulures sont disposées contre trois des quatre murs de chaque pièce. Le mur occidental, non pourvu de *tubuli*, servait d'appui à un bassin en mortier de tuileau d'1,90 m de long pour 0,90 m de large. Le *caldarium* est doté d'un second bassin plus petit (1,20 x 0,90 m), qui se trouve sur le canal de chauffe. Les ornements des salles consacrées aux bains étaient composées pour l'essentiel de dalles et de placages en calcaire. On peut mentionner la présence de calcaire lutétien sur les murs et l'utilisation de décors stylisés avec une palette restreinte pour les sols (calcaire lutétien et pierre bleue).

La troisième phase d'occupation du site voit l'agrandissement du *frigidarium* aux dépens de la cave. Cet aménagement semble se dérouler à la fin du II^e—début du III^e s. La pièce froide prend alors une forme rectangulaire de 3,80 m de long pour 2,90 m de large (sans compter la piscine). La partie orientale est composée d'une banquette couvrant l'intégralité du mur. Le sol est particulièrement bien conservé avec la présence partielle d'un *opus sectile*. Cet aménagement de sol, constitué d'un assemblage de dalles de calcaire carrées et rectangulaires de diverses couleurs se définit comme un quadrillage de bandes.

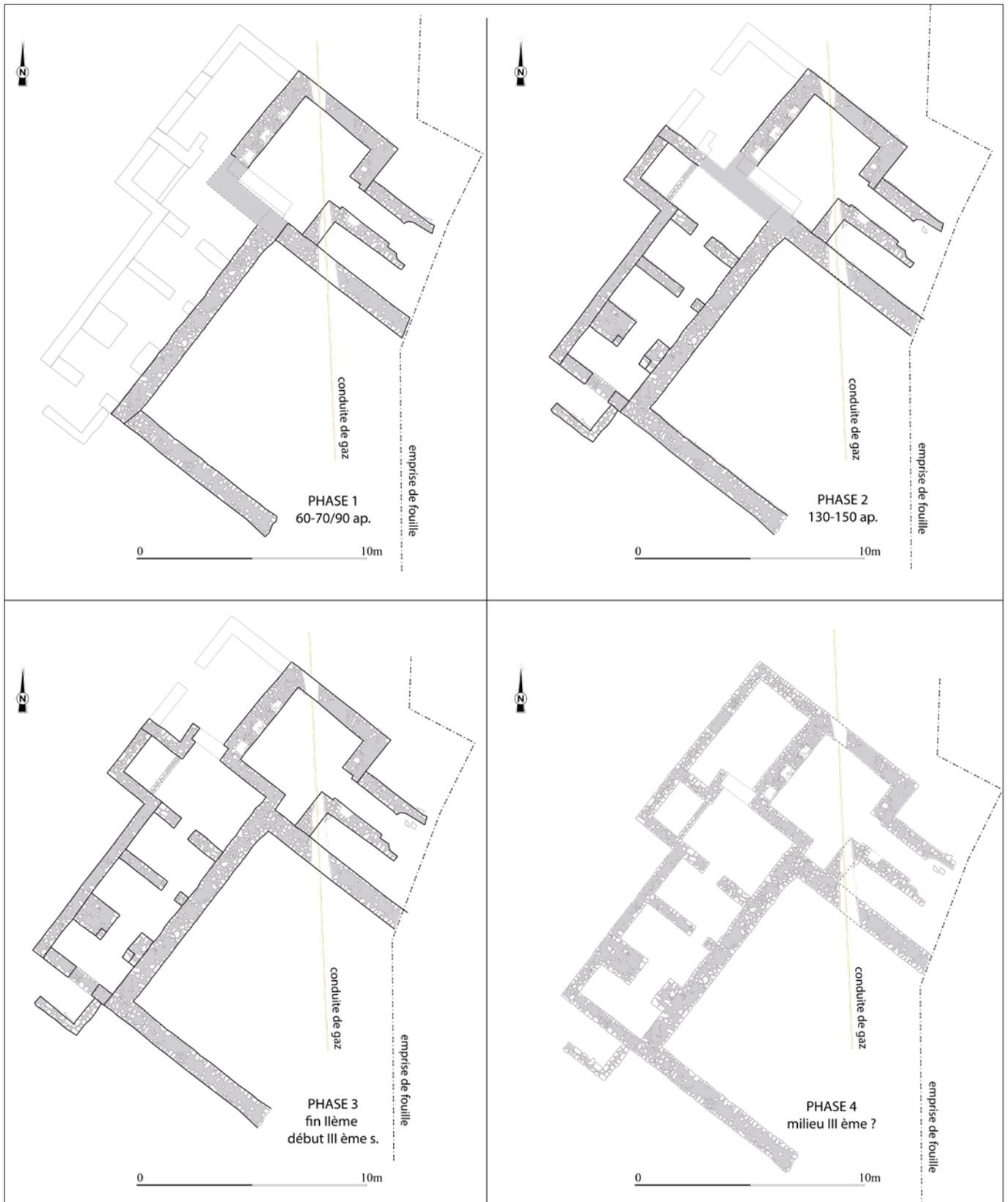
Le dernier agencement est effectué dans la partie septentrionale du balnéaire avec l'apparition d'un vestiaire. Cette quatrième phase n'a pu être datée précisément (milieu III^e s. ?). Le nouvel aménagement prolonge les murs de la cave et vient s'insérer en amont de la pièce froide. Il se présente sous la forme d'une pièce rectangulaire de 4 m de long pour 2,70 m de large. L'entrée, large d'un mètre, s'effectue par l'ouest.



WARCQ, barreau de raccordement A304 et R.N. 43, Simonelle et sous le Chemin de Tournes
Les pièces de bain
(cliché : CD 08)



WARCQ, barreau de raccordement A304 et R.N. 43, Simonelle et sous le Chemin de Tournes
 Plan des vestiges
 (DAO : CD08)



WARCQ, barreau de raccordement A304 et R.N. 43, Simonelle et sous le Chemin de Tournes
 Les quatre phases d'occupation
 (DAO : CD08).

Les niveaux de sol ne sont pas conservés mais on observe un niveau de préparation caractérisé par une couche de béton de tuileau épaisse d'une dizaine de centimètres. Elle affiche la particularité d'être entrecoupée par quatre tranchées transversales de 0,30 m de large et 0,20 m de profondeur. Ce système laisse à penser qu'il pourrait être le négatif d'une structure en matériaux périssables (lambourdes de plancher ?). Cette nouvelle construction est légèrement surélevée par rapport aux bains, on passe de l'*apodytorium* au *frigidarium* en descendant une marche.

Le mobilier céramique et la numismatique permettent de dater l'abandon du site vers 320-350 de n. è. Aucune trace d'occupation est par la suite attestée, il faudra attendre les années 1970 pour que le site soit mentionné par J.-P. Lémant lors de la pose d'une canalisation de gaz.

Julien BRUYÈRE

AUBE

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 1 7

Tableau des opérations autorisées

N° d'OA	Commune, lieu-dit	Responsable (organisme)	Nature de l'op.	Prog.	Époque	Réf. carte
7979	BAR-SUR-AUBE, rue Croix du Temple	Arthur GUIBLAIS-STARCK (INR)	OPD			1
7194	BLIGNICOURT, le Haut de la Cour, les Voies de Brienne, phases 3 et 4	Sébastien CHAUVIN (INR)	OPD	4-5-10	MES-NEO-BRO-FER-GAL-MA-CON	2
7924	BOURANTON, le Bas de la Voie Saint-Parres	Fabien LANGRY-FRANÇOIS (INR)	OPD	5-10	BRO-FER-GAL-HMA-MA	3
8000	BRÉVIANDES, avenue du Général Leclerc	Vincent MARCHAISSEAU (INR)	OPD		MOD-CON	4
8045	BRÉVIANDES, rue Arthur Rimbaud	Sébastien CHAUVIN (INR)	OPD	4	NEO-BRO-MOD	4
7936	BRIENNE-LA-VIEILLE, ferme des Charmes	Sylvain CANET (INR)	OPD	14	MOD-CON	5
5644	BRILLECOURT - JASSAINES - AULNAY, la Corvée, la Côte de Braux, le Croc Mauvais, les Longues Raies, la Tombelle	Sylvain CANET (INR)	OPD		IND	6
7989	BUCHÈRES, 3 rue du Poirier Saint Jean	Sylvain CANET (INR)	OPD			7
7543	BUCHÈRES, avenue André Morel	Rodrigue TSOBGOU AHOUE (INR)	FPREV	1-2-4-5	PAL-NEO-BRO	7
8111	BUCHÈRES, rue du Chatelier	Vincent MARCHAISSEAU (INR)	OPD		NEO-BRO-FER-GAL	7
7978	CHAMPFLEURY, les Ouches de Bonne Voisine	François COUPARD (INR)	OPD			8
8046	CHARMONT-SOUS-BARBUISE, 4 rue du Moulin Rouge	Geert VERBRUGGHE (INR)	OPD	4-10-11	NEO-BRO-MA-MOD	9
8180	CHARMONT-SOUS-BARBUISE, rue du Moulin Chaudron	Geert VERBRUGGHE (INR)	OPD	4-10	NEO-BRO-GAL-HMA-MA	9
7968	CHÂTRES, rue Saint Germain	Benoît FILIPIAK (INR)	OPD	10	GAL-MA-MOD-CON	10

N° d'OA	Commune, lieu-dit	Responsable (organisme)	Nature de l'op.	Prog.	Époque	Réf. carte
7849	CRENEY-PRÈS-TROYES, le Poëlon, ZAC des Sources	Nathalie ACHARD-COROMPT (INR)	FPREV	5	NEO-BRO-FER-MOD-CON	11
7981	DAMPIERRE, chemin rural de Mailly	Mahaut DIGAN (INR)	OPD	10	MA	12
7886	DIENVILLE, le Clos de Rizaucourt, rue Henry	Sylvain CANET (INR)	OPD	10	MOD-CON	13
8074	LA-RIVIÈRE-DE-CORPS, 37bis rue Jean Jaurès	Sylvain CANET (INR)	OPD	10	CON	14
7998	LA-RIVIÈRE-DE-CORPS, rue Maurice Rouard	Vincent MARCHAISSEAU (INR)	OPD	5-10	BRO-FER-HMA-MA-MOD	14
8092	LA-VILLENEUVE-AU-CHÂTELOT, les Communes, phase 3	Sandy POIRIER (AUT)	FPREV			15
8029	LASSICOURT, aérodrome	Olivier BAILLIF (INR)	OPD	5-14	BRO-FER-CON	16
6933	LAVAU, l'Étang, établissement pénitentiaire	Michel KASPRZYCK (INR)	OPD	2-4-5-10-14	PAL-NEO-BRO-FER-GAL-MA-MOD	17
8013	LES-NOËS-PRÈS-TROYES, rue de la République, impasse Pasteur	Fabien LANGRY-FRANÇOIS (INR)	OPD	10	GAL-HMA-MA-MOD	18
7735	LESMONT, la Roche, le Grand Poirier et le Beurre	Céline CHOQUENET (INR)	FPREV	4-5-10	NEO-BRO-FER	19
8011	LUSIGNY-SUR-BARSE, rue Charles Delaunay	Benoît FILIPIAK (INR)	OPD	4-5-14	NEO-FER-MOD-CON	20
8112	MARIGNY-LE-CHÂTEL, le Bas de la Glacière	Nathalie ACHARD-COROMPT (INR)	OPD	5	BRO-FER	21
8204	MARIGNY-LE-CHÂTEL, le Bas de la Glacière	Arnaud LEFEBVRE (INR)	FPREV	4-5-14	NEO-FER-MOD-CON	21
7929	MOUSSEY, R.D. 25 embranchement C	Arthur GUIBLAIS-STARCK (INR)	FPREV	10-7	HMA-MA-MOD-CON	22
8115	PAYNS, chemin Communal Voie des Fontaines	Vincent MARCHAISSEAU (INR)	OPD	4-5-10	NEO-BRO-GAL-MA-CON	23
8022	PLANCY-L'ABBAYE, route de Champfleury	François COUPARD (INR)	OPD	5	PRO	24
7843	PUITS-ET-NUISEMENT, le Mont Chavaut	Sylvain CANET (INR)	OPD	4-5	NEO-BRO	25
7932	ROSIÈRES-PRÈS-TROYES, 13-15 rue de la Liberté	Aurore LOUIS (INR)	OPD	10	MOD	26
7997	ROSIÈRES-PRÈS-TROYES, la Bouverie	Céline GODARD (INR)	OPD	14	MOD-CON	26
7996	ROSIÈRES-PRÈS-TROYES, rue Blaise Pascal	Vincent MARCHAISSEAU (INR)	OPD			26
8142	SAINT-ANDRÉ-LES-VERGERS, Échenilly	Vincent MARCHAISSEAU (INR)	OPD	5	BRO	27

N° d'OA	Commune, lieu-dit	Responsable (organisme)	Nature de l'op.	Prog.	Époque	Réf. carte
8023	SAINT-ANDRÉ-LES-VERGERS, entrée des Antes	Céline GODARD (INR)	OPD	10	MOD	27
8042	SAINT-ANDRÉ-LES-VERGERS, rue Amédée Gambey	Sébastien CHAUVIN (INR)	OPD	14	CON	27
8126	SAINT-GERMAIN, le Pont de l'Arche	Vincent MARCHAISSEAU (INR)	OPD	10	MA-MOD-CON	28
8047	SAINT-JULIEN-LES-VILLAS, 16 impasse des Huerdets	Benoît FILIPIAK (INR)	OPD	10	IND-MA-MOD	29
7952	SAINT-JULIEN-LES-VILLAS, ancien canal sans eau	Rodrigue TSOBGOU AHOUE (INR)	OPD			29
7974	SAINT-JULIEN-LES-VILLAS, le Plan de Godot	Fabien LANGRY-FRANÇOIS (INR)	OPD	10	MA-MOD	29
7925	SAINT-LYÉ, les Plantes Joly	Sébastien CHAUVIN (INR)	OPD	1-5-10	PAL-MES-BRO-FER-GAL-MA	30
8198	SAINT-LYÉ, rue du Calvaire	Vincent MARCHAISSEAU (INR)	OPD	4-5-7-10	NEO-BRO-FER-GAL-HMA-MA-MOD-CON	30
7999	SAINT-PARRES-AUX-TERTRES, la Cerisière	Arthur STARCK (INR)	OPD	5-10	BRO-FER-MA-MOD-CON	31
8077	SAINT-PARRES-AUX-TERTRES, le Poirier Noir	Sylvain CANET (INR)	OPD	4-5	MES-NEO-BRO-FER-CON	31
7969	SAINT-POUANGE, rue des Pâques Fleuries	Vincent MARCHAISSEAU (INR)	OPD	4-5	NEO-BRO-FER-CON	32
8003	TROYES, 105, 107, 109 avenue Pierre Brossolette	Sandrine VISTEL (INR)	OPD	9	MA-MOD-CON	33
7990	TROYES, 17-19 rue Beauregard	Sandrine VISTEL (INR)	OPD	9-10	FER-MA-MOD-CON	33
8124	TROYES, 172 avenue Pierre Brossolette	Sandrine VISTEL (INR)	OPD		MOD	33
7973	TROYES, 194 avenue Chomedey de Maisonneuve	Sandrine VISTEL (INR)	OPD	5-10	NEO-FER-GAL-MA-MOD	33
8236	TROYES, 20bis quai Dampierre	Pascal NEAUD (INR)	OPD	9-10	GAL-MED-MOD-CON	33
7910	TROYES, 29 rue Paul Dubois	Aurore LOUIS (INR)	OPD	9-10	GAL-MA-MOD	33
7975	TROYES, 49 avenue Anatole France	Sandrine VISTEL (INR)	OPD	9	MOD-CON	33
8129	TROYES, 6 rue des Lombards	Vincent MARCHAISSEAU (INR)	OPD			33
7783	TROYES, 94 mail des Charmilles, 5 rue André Mutter	Sandrine VISTEL (INR)	OPD	5-7-9	FER-GAL-HMA	33

N° d'OA	Commune, lieu-dit	Responsable (organisme)	Nature de l'op.	Prog.	Époque	Réf. carte
7980	TROYES, écoquartier des Tauxelles, lots 1 à 7 et voirie	Sandrine VISTEL (INR)	OPD		MOD-CON	33
8017	TROYES, place Saint-Pierre	Pascal NEAUD (INR)	OPD	9	GAL-HMA-MA-MOD-CON	33
8028	TROYES, pôle Gare	Sandrine VISTEL (INR)	FPREV			33
8225	TROYES, rue de la Vicomté, requalification du quartier Saint-Nicolas	Érica GAUGE (EVE)	FPREV	7-8-9	MA-MOD	33
7956	VAUDES, méthanisation, TO1, 81	Fabien LANGRY-FRANÇOIS (INR)	OPD	7-10	HMA-MA-MOD	34
8001	VERRIÈRES, la Cérose	Sylvain CANET (INR)	OPD	2-4	PAL-NEO	35
8041	VILLACERF, les Vignes	Benoît FILIPIAK (INR)	OPD			36
8073	VILLE-SOUS-LA-FERTÉ, centrale de Clairvaux	Vincent MARCHAISSEAU (INR)	OPD	14	CON	37

* : cf. notice figurant dans la section « PI-PRD, PCR et PT » en fin de volume.

Pour l'organisme de rattachement du responsable, la nature de l'opération et l'époque concernée, les abréviations utilisées sont celles de PATRIARCHE (cf. liste des abréviations en fin d'ouvrage).

AUBE

Travaux et recherches archéologiques de terrain

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 1 7

BAR-SUR-AUBE Rue Croix du Temple

L'opération menée à Bar-sur-Aube, rue Croix du Temple (5 399 m²), a été motivée par un projet de lotissement.

Les sept tranchées réalisées, ouvrant 528 m² soit 9,8 % de l'emprise, n'ont pas mis au jour de structures archéologiques, ni de mobilier. Elles ont néanmoins permis de documenter la stratigraphie de l'emprise, qui semble indiquer que si d'éventuels vestiges avaient

été présents dans l'emprise, ils auraient probablement été détruits lors d'aménagements précédents. Les couches de remblais identifiées montrent en effet une forte altération anthropique du sous-sol jusqu'à une profondeur d'environ 1 m, voire 1,6 m par endroits.

Arthur GUIBLAIS STARCK

BLIGNICOURT Le Haut de la Cour, les Voies de Brienne, phases 3 et 4

Mésolithique - Néolithique -
Âge du Bronze - Âge du Fer -
Gallo-romain - Moderne -
Contemporain

Cette opération, comprenant les phases 3 et 4 des diagnostics préalables au projet de carrière, sur *les Voies de Brienne* et *le Haut de la Cour*, sur la commune de Blignicourt, fait suite à deux premières phases (Guiblais-Stark, 2017 ; Chauvin, 2015), de respectivement 22 et 24 ha, à l'est de l'emprise des phases 3 et 4.

Les fouilles portant sur le premier diagnostic sont terminées. Une fosse circulaire datée du Mésolithique ancien contenant une armature du Paléolithique final, des fosses en Y, une sépulture campaniforme, une occupation du Bronze final IIb-IIa, des vestiges du premier âge du Fer et une occupation structurée de

l'Antiquité constituent l'essentiel des vestiges. De nombreux éléments lithiques taillés du Néolithique ont aussi été récoltés dans des structures hors de cette chronologie. Sur la phase 2 du diagnostic, les occupations sont repérées sur une bande de 400 m de large sur toute la façade orientale du terrain. Les périodes rencontrées concernent le Néolithique récent, la Protohistoire ancienne, récente et l'Antiquité. Un enclos d'habitat laténien ainsi qu'un réseau de parcellaire antique sont également présents. Ce dernier est dans la continuité des vestiges de la fouille du diagnostic de la phase 1. Un parcellaire orthonormé a également été documenté mais non daté précisément.

Sur la phase 3, 149 tranchées ont été réalisées sur les 154 462 m² accessibles, représentant un taux d'ouverture à 11,3 %. Sur la phase 4, 146 tranchées ont été implantées sur les 138 045 m² accessibles représentant un taux d'ouverture à 12,2 %. 84 numéros de structures ont été utilisés sur la phase 3, 72 sur la phase 4. Sur la phase 3, ils représentent trois fosses en Y, un silo, onze fosses, un puits, une fosse polylobée, trentehuit fossés de parcellaire mécanique, douze grandes fosses d'extraction de gravier et quinze anomalies. Sur la phase 4, ces numéros sont attribués à une fosse en Y, trois silos, dix fosses, un puits, une fosse polylobée, deux crémations, quinze fossés de parcellaire cadastraux, treize grandes fosses d'extraction et vingt-quatre anomalies. Les structures apparaissent sur l'horizon de limon argileux brun (Bt) et sur le limon calcaire.

Trois fosses en Y se trouvent sur la phase 3 et une sur la phase 4. Sur la phase 4, cette fosse pourrait être datée du Mésolithique ancien au vu de son comblement inférieur non affecté par la pédogenèse. Le Néolithique moyen II (groupe de Balloy) est visible sur la phase 3. Il est représenté par un probable puits et des fosses regroupées dans une tranchée. Un silo et des fosses ont été repérés à 15 m sud-ouest du puits. Le Néolithique récent/final est présent sous la forme d'un puits et d'une fosse. Ces structures sont situées à très faible distance des structures du Néolithique moyen. Sur la phase 4, deux silos et des possibles fosses sont attribués au Néolithique récent/final. Le mobilier se trouve dans des structures douteuses mais proche des deux silos non datés.

Une crémation en pleine terre a été fouillée sur la phase 4. Une structure interprétée comme une fosse de rejet de crémation était proche de cette dernière. Elles sont attribuées au Bronze final IIb-IIIa, contemporaine de l'occupation fouillée 550 m à l'est.

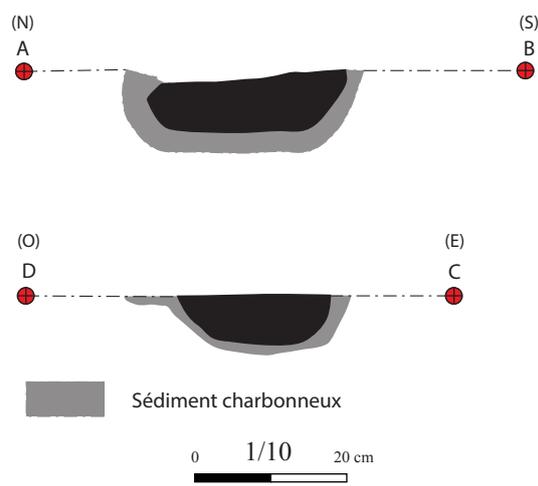
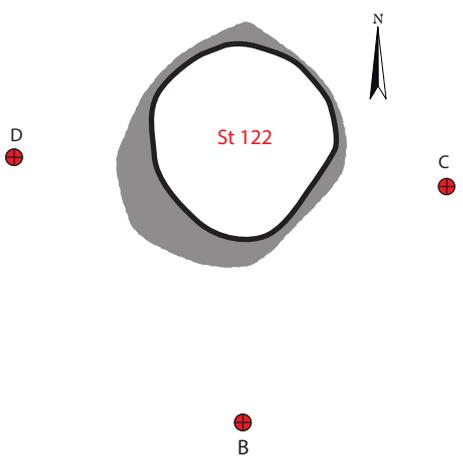
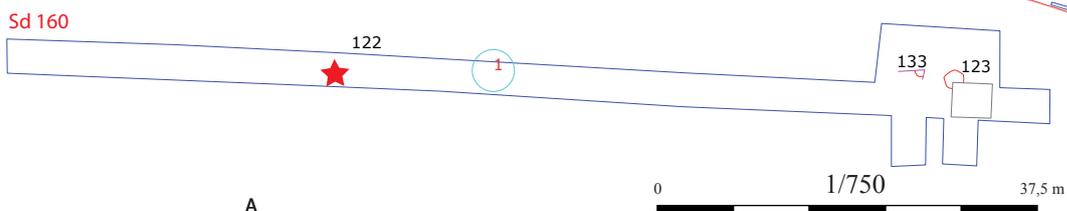
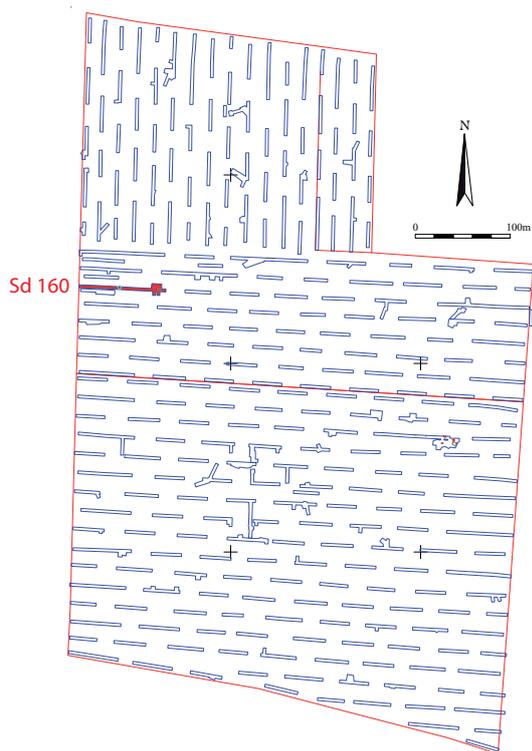
Le parcellaire orthonormé documenté sur la phase 2 était de nouveau présent sur la phase 4. Celui-ci est moderne. Les traces du godet à dents ont été observé dans le creusements des dits fossés.

Ces diagnostics ont donc permis d'appréhender des périodes chronologiques qui étaient jusqu'alors peu représentées.

Sébastien CHAUVIN



BLIGNICOURT, le Haut de la Cour,
les Voies de Brienne, phases 3 et 4
Vue de la structure St. 122 avant fouille
et pendant la fouille *in situ*
(clichés : S. THIOL)



BLIGNICOURT, le Haut de la Cour, les Voies de Brienne, phases 3 et 4
 Photo et relevé de la structure St. 122
 (cliché et DAO : S. THIOL)

BOURANTON

Le Bas de la Voie Saint-Parres

Âge du Bronze - Âge du Fer -
Gallo-romain - Haut Moyen
Âge - Moyen Âge

Le diagnostic archéologique a été mené sur la commune de Bouranton au lieu-dit *le Bas de la Voie Saint-Parres* au cœur de la commune. L'opération a été rendue nécessaire par une demande volontaire de diagnostic de la part de la commune. La prescription concerne 10541 m² et la surface ouverte par les sondages est de 1 310 m², ce qui correspond à 12,4 % de la superficie prescrite.

Cette opération a permis la mise en évidence de plusieurs occupations plus ou moins structurées et présentant des *hiatus* chronologiques. Malgré tout, il convient de rester prudent sur les extrapolations de datation compte-tenu de la faiblesse numérique tant que qualitative des corpus mobiliers recueillis.

La partie est du terrain semble avoir fait l'objet de plusieurs comblements ou nivellements de sol en lien avec les dépressions peu profondes dues à l'irrégularité du substrat. Celles-ci ont livré des mobiliers diachroniques précisant au moins pour l'une un *terminus post quem* aux XIV^e-XV^e s.

Sur la limite nord, deux sondages ont livré un comblement homogène épais au mobilier diachronique. Il est envisageable que ces creusements représentent une première étape de canalisation du ru de la Fontaine Saint-Pierre, ou encore un système fossoyé en lien avec le fonctionnement du château disparu.

En ce qui concerne les occupations datées, tout d'abord, une occupation à forte structuration concerne l'âge du Bronze final ou le début du Hallstatt, avec la présence d'un fossé assez massif et conservé sur une bonne profondeur. Si de nombreuses fosses non datées et trous de poteau sont présents dans les environs de ce fossé, sur un tiers ouest de la zone sondée, il n'est pas certains qu'ils soient rattachés à la Protohistoire. Il faut rappeler que la fouille menée en 2008 de l'autre côté du ru, au nord, présente une occupation de fosses et grenier sur poteaux de la même période. Il pourrait donc s'agir d'un seul et même habitat, assez vaste, et peut-être enclos par le fossé 1068.

Ensuite, le paysage a été à nouveau structuré par la présence d'alignements de ce qui pourraient être des fosses de plantation durant les II^e-III^e s. de n. è. Cette fréquentation antique dénote de celle, plus tardive, mise au jour lors de la fouille de 2008 (III^e-IV^e s.). Il n'est pas en l'état possible de raccorder ces alignements à un quelconque réseau viaire local.

Enfin, la période médiévale n'est représentée que par de succinctes présences de tessons dans des contextes variés. Les datations oscillent entre le début du Moyen Âge (IV^e-V^e s.) et la fin (XIV^e-XV^e s.). Cette période reste à explorer davantage dans la mesure où le château de Bouranton comme les installations annexes n'ont pas laissé de vestiges interprétables.

Fabien LANGRY-FRANÇOIS

BRÉVIANDES

Avenue du Maréchal Leclerc

Moderne - Contemporain

La commune de Bréviandes se situe à 5 km au sud de la ville de Troyes et occupe l'interfluve entre l'Hozain et la Hurande, deux affluents de la rive gauche de la Seine. Bénéficiant de la proximité de la métropole auboise, le territoire de Bréviandes a connu plusieurs opérations de diagnostics et de fouilles au cours des 15 dernières années. Proches de la Hurande, les parcelles concernées par le présent diagnostic représentent une

surface de 12 663 m². Sur les 9 742 m² accessibles, 1 330 m² ont été sondés, soit 13,7 % de l'emprise.

Malgré des mouvements de terrain, terrassements et remblais ayant en grande partie impacté les parcelles, deux segments d'un ancien chemin ont été retrouvés. Se présentant sous la forme d'une série d'ornières, il semble qu'il s'agisse d'une portion du

chemin de Chaource encore présent actuellement sous la forme d'une rue au niveau du lotissement au sud du diagnostic puis sous la forme d'un chemin rural. L'analyse du cadastre napoléonien, de la carte d'état-major et de l'Atlas de Trudaine paraît démontrer une utilisation antérieure au milieu du XVIII^e s. Trois tessons de céramique évoquent la seconde moitié du XVII^e s. jusqu'au XIX^e s. La présence d'au moins huit fers à chevaux illustrent la fonction de circulation de ces

vestiges ; leur typologie s'inscrit dans une chronologie depuis le XIV^e jusqu'au XIX^e s.

Quelques fondations de murs et des niveaux de démolition sont en liaison avec des bâtiments présents sur le cadastre napoléonien (1827) ou même sur le cadastre actuel et détruit il y a de cela quelques années seulement.

Vincent MARCHAISSEAU

BRÉVIANDES

Rue Arthur Rimbaud

Néolithique - Âge du Bronze -
Moderne

Le diagnostic a été réalisé en amont d'un projet d'urbanisation sur une emprise de 10 004 m². Douze tranchées ont été réalisées (soit une ouverture de 1 411,06 m², ou 14,1 % de la surface du projet) et dix numéros de faits ont été utilisés sur le terrain. Ils représentent une fosse en Y, cinq fossés en lien avec des plantations et quatre types de fosse de plantation.

Le comblement terminal de la fosse en Y peut être daté du Bronze final I, avec prudence. Ce type de fosse est généralement daté du Néolithique. Une fosse de ce même type peut exister sur un diagnostic situé en contre-bas de notre opération. Des occupations humaines appartenant à cette chronologie sont connues à quelques centaines de mètres de notre opération. Les

fosses de plantation et fossés sont attribués à la culture de la vigne. Cette culture est signalée sur les cartes de Cassini dans le secteur de Troyes. Un fragment de céramique correspondant à un récipient en « craquelée bleutée » caractéristique de la période antique a été retrouvé à la surface d'un des petits fossés. Il peut correspondre à l'occupation antique reconnue sur la fouille proche de notre emprise. Des fragments en céramique correspondant à une tèle à lait et un fond plat en grès brun rougeâtre datés du XVII^e s.- XVIII^e s. restent en accord avec la culture de la vigne. Ces éléments ont été retrouvés dans les horizons de limon argileux brun.

Sébastien CHAUVIN

BRIENNE-LA-VIEILLE

Ferme des Charmes

Moderne - Contemporain

Un diagnostic archéologique a été motivé par une demande d'autorisation d'exploiter une carrière sur la commune de Brienne-la-Vieille. L'opération, menée sur une surface d'environ 164 613 m², a conduit à l'ouverture de 192 tranchées et 28 extensions (17 235 m² soit 10,47 % de l'emprise accessible).

194 anomalies ont été observées, réparties sur l'ensemble de l'emprises sans qu'aucune occupation ne soit spatialement bien définie. Il s'agit de 96 fossés,

37 fosses, 24 fosses d'extraction, 19 trous de poteau, 17 chablis ou anomalies naturelles et une mare ou bassin de drainage.

Le mobilier archéologique est complètement absent et la datation des structures par conséquent difficile.

Une chronologie relative peut être donnée pour certains fossés qui possèdent une orientation différente et se recoupent parfois entre eux. Quatre orientations

principales ont été observées : nord-sud, nord-nord-ouest/sud-sud-est, ouest-nord-ouest/est-sud-est et ouest-sud-ouest/est-nord-est. Certaines trames, les plus récentes, semblent s'intégrer dans le plan cadastral napoléonien (1811). Leur fonction parcellaire et/ou de drainage ne fait aucun doute.

Deux fragments de tuile de facture de l'Époque moderne à contemporaine sont issus du comblement de fosses d'extraction regroupées dans une zone topographiquement basse à l'ouest de l'emprise.

Au nord-est une dépression comblée avec un niveau organique brun noir et de nombreuses traces d'oxydation, est interprétée comme une mare ou un bassin de drainage qui pourrait s'intégrer à un réseau de fossés.

Quelques trous de poteau, dont la reconnaissance est

parfois ténue, semblent étrangement isolés.

Un certain nombre d'anomalies enregistrées comme « fosses » peuvent relever de phénomènes naturels (placage dans les petites dépressions, chablis).

De nombreuses traces de sous-solage ont été repérées suivant une orientation globale ouest-est, dans le sens de la longueur des parcelles.

Les caractéristiques établies pour ce diagnostic font apparaître un fort risque global d'érosion des vestiges archéologiques et rejoignent les observations effectuées lors des diagnostics sur les parcelles exploitées en carrière situées immédiatement au sud au lieu-dit *les Fricots* (Segain 2005, Le Roux 2006, Fournand 2010) ou plus au nord (Gadaut 2011).

Sylvain CANET

BRILLECOURT - JASSEINES - AULNAY

La Corvée, la Côte de Braux,
le Croc Mauvais, les Longues Raies,
la Tombelle

Indéterminé

Un diagnostic archéologique a été initié par un projet de ferme éolienne impactant les territoires des communes de Brillecourt, Jasseines et Aulnay, sur une surface d'environ 12 000 m², répartis sur six plates-formes. L'opération a conduit à l'ouverture de 32 tranchées et à l'extension de 3 fenêtres (2 258 m² soit 18,8 % de l'emprise).

Les anomalies enregistrées exhaustivement représentent un total de 13, dont 5 ont été testées mécaniquement. Il s'agit de 10 trous de poteau ou de fosses et d'un fossé. Seuls les vestiges mis au jour sur la commune de Brillecourt (éolienne 6) paraissent un peu plus densément concentrés, et répartis au nord d'un fossé parallèle à la desserte rurale au sud, sans laisser présager pour autant d'une occupation plus étendue dans une direction ou une autre.

Les structures mises au jour sont assez arasées. Leur niveau d'apparition se situe entre 0,25 et 0,40 m sous le sol actuel, directement sous la terre végétale. L'implantation du projet sur des sommets de coteau, qui connaissent une érosion forte, explique ces difficultés de repérage et cet état de conservation. Les structures sont par ailleurs assez peu perceptibles en raison de leur comblement, pour partie, avec le matériau crayeux du terrain naturel. Aucun mobilier n'est associé à ces anomalies qui demeurent non datées. De même une prospection rapide de surface n'a révélé aucun élément. En outre, malgré le positionnement proche de tranchées de sondage aux abords immédiats de la longue desserte rurale de sommet de coteau, aucun indice n'a été recueilli pour étayer, en l'absence d'une reconnaissance directe par transect, l'hypothèse de l'existence d'une voie antique ou ancienne à cet endroit.

Sylvain CANET

BUCHÈRES

3 rue du Poirier Saint-Jean

L'emprise d'environ 6 000 m² d'un projet d'aménagement a fait l'objet d'un diagnostic archéologique. Neuf tranchées ont permis d'ouvrir 368 m² soit 6,2 % de l'emprise et près de 10 % des terrains accessibles. Aucune anomalie naturelle ou anthropique ni aucun mobilier n'ont été perçus.

Les observations géomorphologiques réalisées ont toutefois permis d'identifier un petit paléosol, déjà recensé sur les opérations voisines. Bien qu'il ne contienne aucun élément anthropique, ce niveau est susceptible de livrer des indices paléolithiques.

Sylvain CANET

BUCHÈRES

Avenue André Morel

Paléolithique - Néolithique -
Âge du Bronze

La fouille du site de Buchères a été réalisée en 2017. Elle a permis de mettre au jour des vestiges d'un habitat du Néolithique ancien, plus précisément le Rubané récent à final. Ce dernier comprend de nombreux trous de poteaux et fosses latérales qui permettent de dessiner ou d'entrevoir l'existence d'au moins 4 bâtiments rectangulaires à trapézoïdaux. À l'une de ces architectures rectangulaires à trapézoïdales, est associée une sépulture d'immature datée également au Rubané récent à final du Bassin parisien. Cette occupation s'associe aux découvertes réalisées au sein de La Plaine de Troyes depuis quelques années, notamment les découvertes faites au sein de l'emprise du Parc Logistique de l'Aube, quasi mitoyen de l'emprise de cette opération.

D'un point de vue géomorphologique et d'analyse pédosédimentaire des substrats naturels, la découverte de 2 niveaux de sols (pédologiques) pouvant renfermer, sur le plan du territoire de la Plaine de Troyes et de cette partie du Bassin de la Seine des occupations humaines du Paléolithique moyen et supérieur est un élément scientifique important dans une région où les découvertes pour ces périodes restent rares.

Le paléosol holocène identifié est en partie conservé dans la partie occidentale de l'emprise de fouille. Il présente dans sa partie inférieure, le niveau d'ouverture ou de creusement des structures appartenant à l'habitat du Rubané : trous de poteaux des bâtiments, fosses de travail, fosses de rejet et fosses latérales.

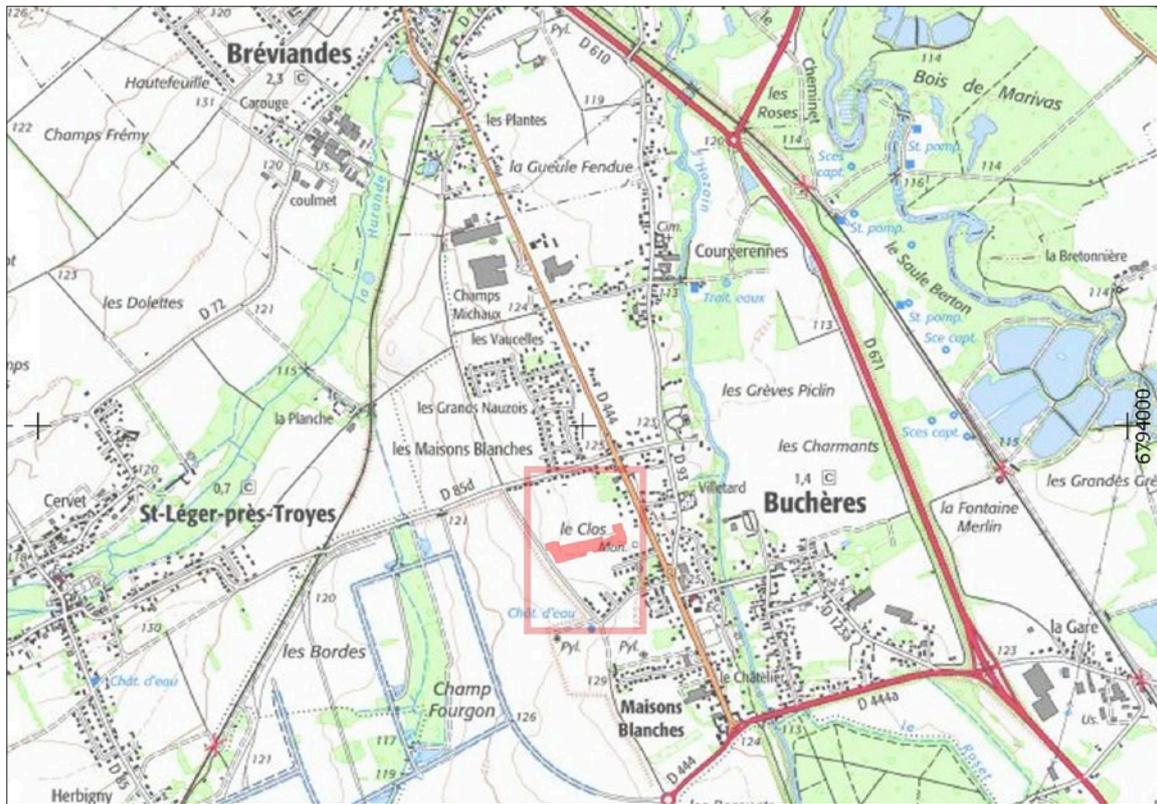
Deux paléosols développés aux dépens du dépôt loessique soulignent le potentiel archéologique concernant le Paléolithique moyen et supérieur au sein des formations pédosédimentaires ; un luvisol holocène dont l'horizon Bt est en partie tronqué postérieurement à l'occupation du Néolithique ancien.

Une série de 22 grandes fosses de type « Y, V, W et U » datant du Néolithique moyen à final ont été découvertes. Elles sont en partie en diachronie avec les structures d'habitat du Rubané.

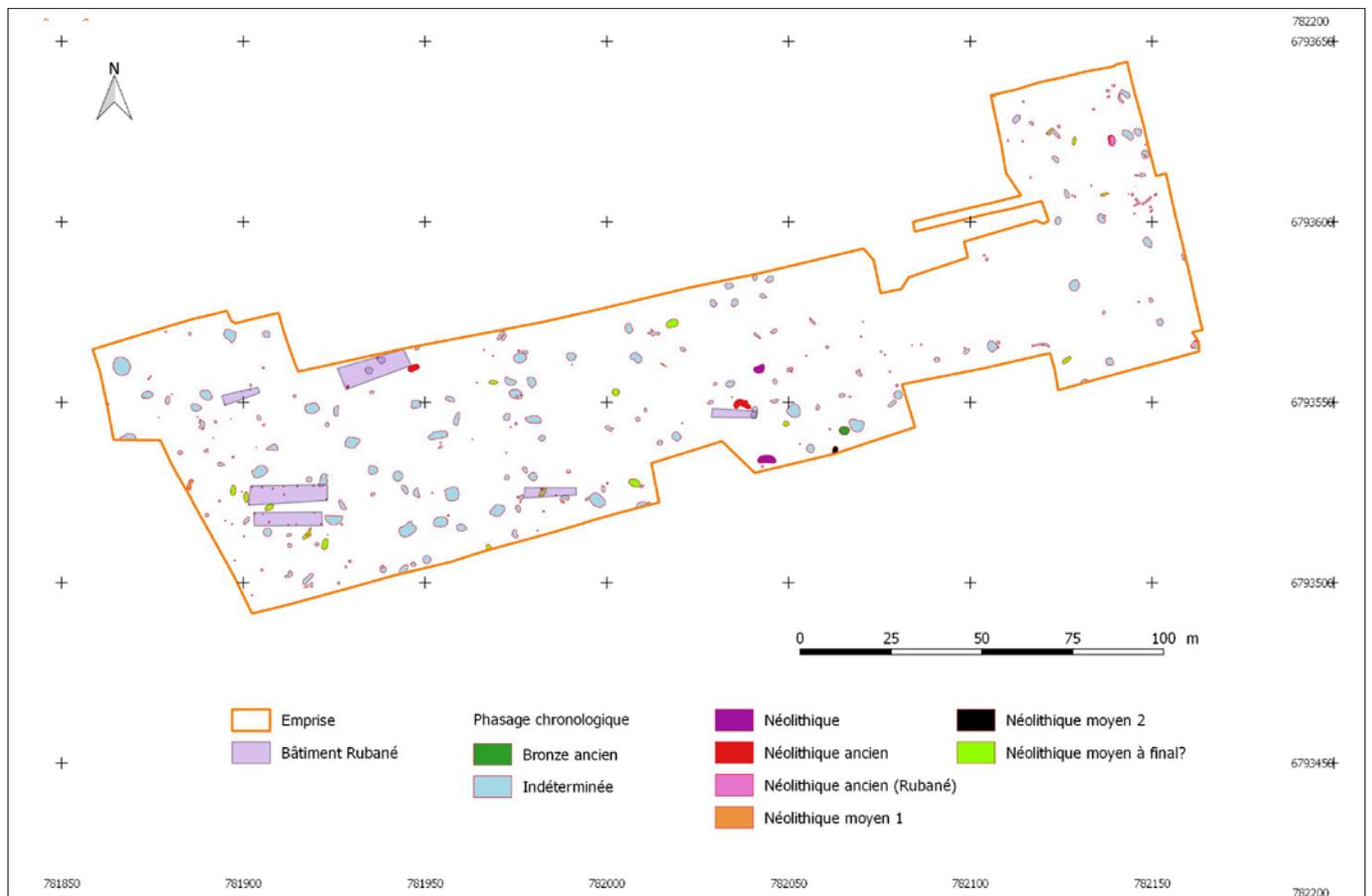
Quelques grandes fosses semblent également avoir été creusées au cours de la Protohistoire.

La très grande majorité du mobilier lithique, céramique, restes carpologiques et éléments de parure provient de la structure St.283, une fosse latérale d'un bâtiment trapézoïdal du Rubané final. Seule la sépulture d'enfant St.453 accolée à la fosse St.283 apporte d'autres éléments conséquents à la présence néolithique ancienne (Rubané final à VSG).

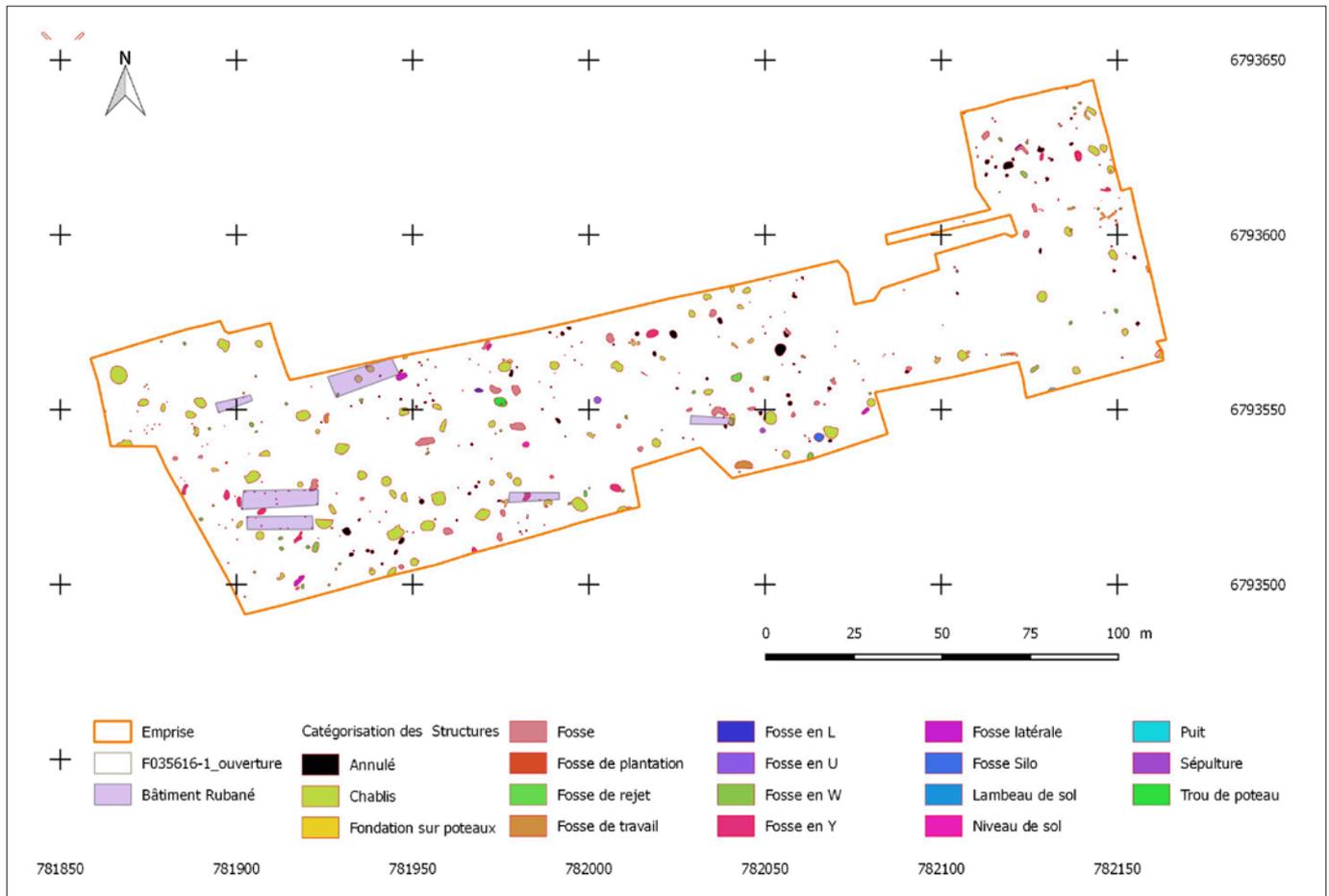
Parmi les quatre objets concernés par cette étude des éléments en os et coquillage, seule la petite perle en coquille de cardiidé est assurément un élément de parure (provenant de la sépulture St.453). Les anneaux en os de la fosse latérale St.283, ici à l'état d'ébauche, pourraient être des outils. Quant au fragment d'os long en cours de découpe (St.283), sa finalité nous échappe (parure, petit manche d'outil ou autre ?).



BUCHÈRES, avenue André Morel
 Localisation de la fouille de Buchères avenue André Morel
 (carte : IGN, modifié)



BUCHÈRES, avenue André Morel
 Plan général du passage chronologique des occupations
 (DAO : Inrap)



La faune consommée au sein de l'habitat, entièrement récoltée dans le comblement de la fosse St.283, appartient à la triade classique domestique bœuf-porc-caprinés. Seuls 700 restes de faune ont été collectés.

Les carporestes rendent compte de la présence de quelques caryopses et éléments de vanne d'orge, d'engrain et d'épeautre. Seuls 76 (NMI) individus ont été décomptés parmi le corpus céréalier.

Au total, ce sont 902 restes d'industrie lithique sur silex d'âge secondaire qui ont été récoltés.

Les éléments attribués au Néolithique ancien appartiennent à toutes les phases de la chaîne opératoire de débitage et de façonnage. On distingue ainsi des nucléus parfois réutilisés comme percuteur, des burins sur lame, des lames de plein débitage (réalisé au percuteur dur pour la plupart).

L'âge au décès de l'enfant inhumé dans la sépulture St.453 a été estimé entre 1-4/5-9 ans. Il fut probablement emmaillotté dans une enveloppe souple, et déposé en position fœtale dans la sépulture. Cette découverte très

rare pour cette phase du Néolithique dans la région et à l'échelle nationale est un plus pour la recherche ; notamment pour des projets actuels sur l'ADN ancien.

Dans la partie supérieure de l'horizon Bt holocène (Lillb), s'observe l'ouverture des grandes fosses de type « U, V, W, Y » datées au Néolithique moyen 1 à final.

Quelques structures renferment de rares vestiges lithiques datant au Néolithique récent. C'est l'exemple de la fosse St.244 qui renferme au sein de son comblement une armature perçante losangique : losange asymétrique de grande

La structure St.119 renferme une armature perçante triangulaire à base concave. Il s'agit d'un triangle légèrement asymétrique avec base oblique et un peu concave, à retouches bifaciales bilatérales. Cet élément, comme les quelques vestiges lithiques ubiquistes du Néolithique récent, montre bel et bien que l'activité humaine durant ces deux phases, dans l'espace fouillé semblait dédiée à la chasse.

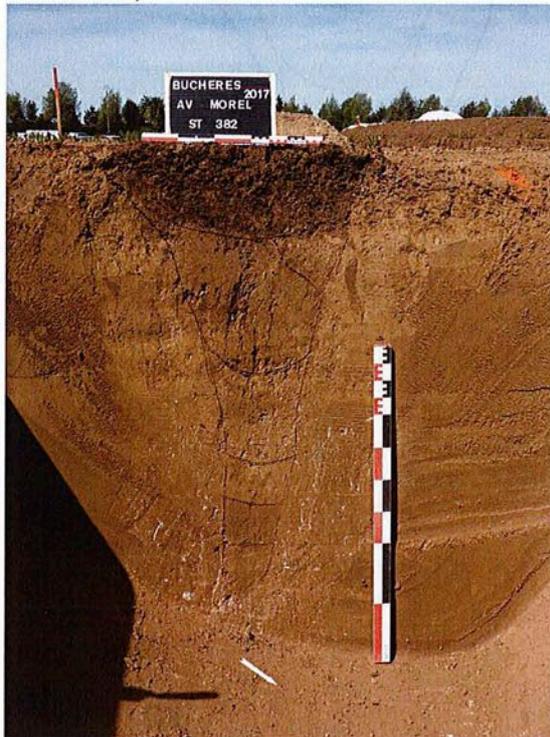
Rodrigue TSOBGOU AHOUE

Fosses en «Y» St.382, St.158 et St.137

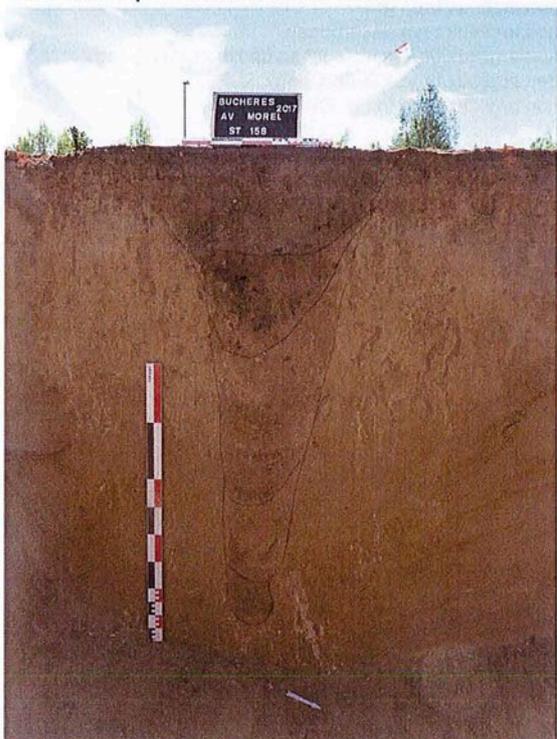
St.137 coupe est-ouest



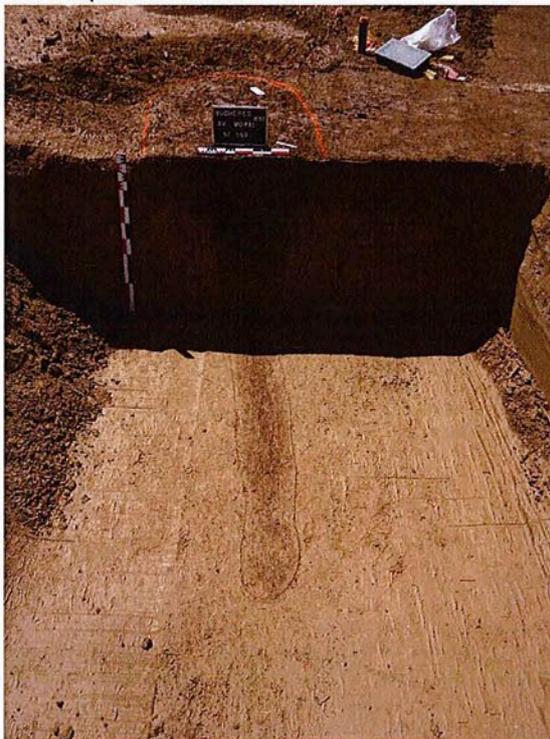
St.382 coupe sud-nord



St.158 coupe sud-est/nord-ouest



St.158 plan intermédiaire



BUCHÈRES, avenue André Morel
Vues en coupes de quelques fosses en Y datant du Néolithique moyen à final
(clichés : Inrap)



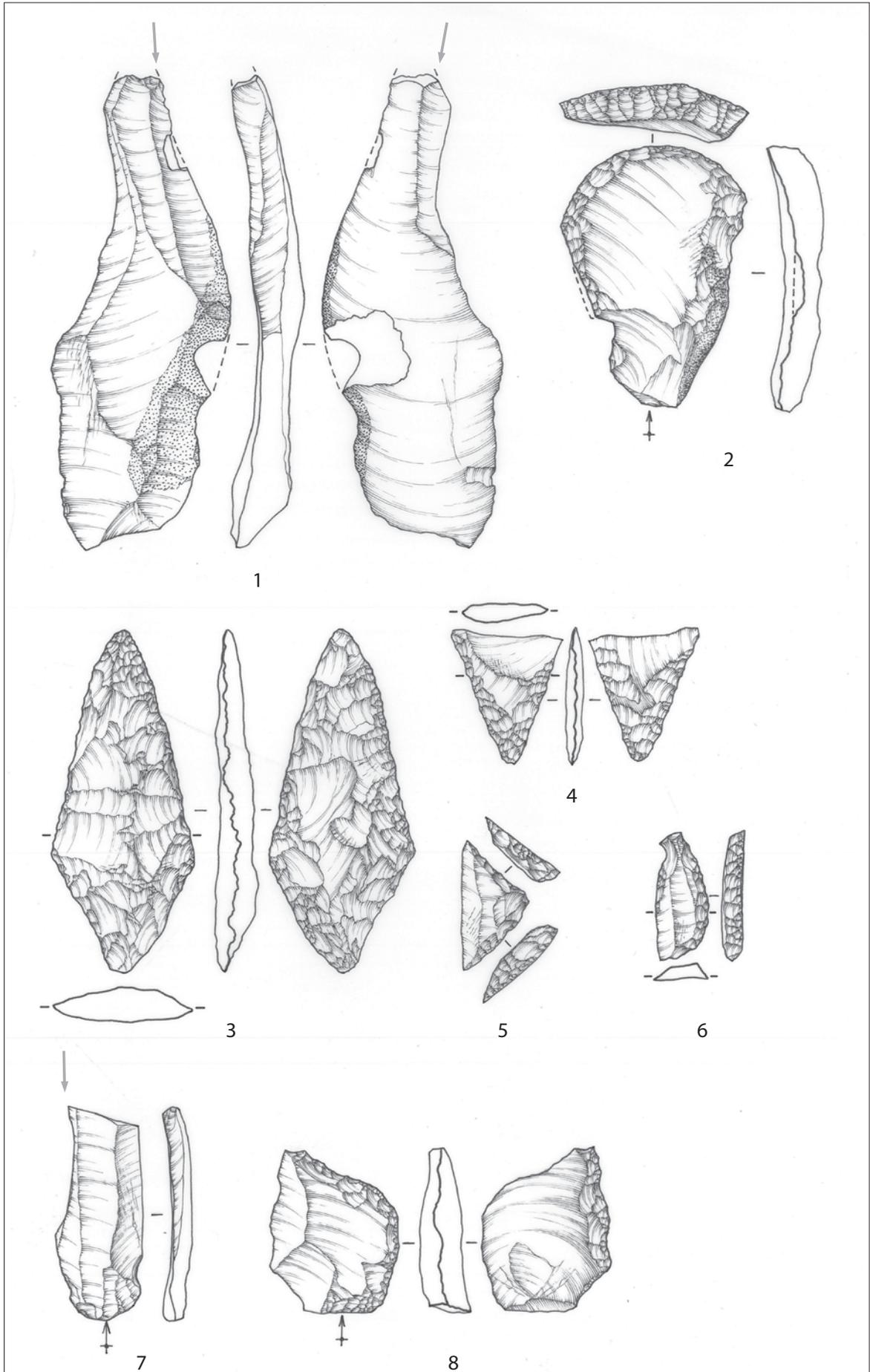
BUCHÈRES, avenue André Morel
 Vue vers le sud de la fosse latérale St.283 et de la
 sépulture St.453 datant du Rubané récent à final
 (cliché : Inrap)



BUCHÈRES, avenue André Morel
 Perle en coquille de cardiidé issue du
 comblement de la sépulture St.453
 (cliché : Inrap)



BUCHÈRES, avenue André Morel
 Vue en plan des restes de l'inhumation St.453 d'immature du Rubané récent à final
 (cliché : Inrap)



BUCHÈRES, avenue André Morel
 Exemples d'outils du Rubané récent à final
 (dessins : Inrap)

BUCHÈRES

Rue du Châtelier

Néolithique Âge du Bronze -
Âge du Fer - Gallo-romain

La commune de Buchères se situe à 7 km au sud de la ville de Troyes, sur la rive gauche de la Seine. Secteur au fort potentiel archéologique, la commune bénéficie depuis 15 ans d'une surveillance étroite de la part des services de l'État. L'implantation du Parc Logistique de l'Aube sur les communes de Buchères, Moussey et Saint-Léger-près-Troyes (PLA), sur une superficie de 250 ha entièrement sondée, participe au dynamisme de la recherche archéologique en Champagne (Riquier, Grisard 2011 ; Riquier *et al.* 2013).

Un projet de lotissement, rue du Châtelier, portant sur une surface de 7 147 m², à proximité immédiate d'autres opérations d'archéologie préventive, a motivé

la réalisation d'un diagnostic. 844 m² ont été ouverts, soit 11, 8 de l'emprise.

Malgré la présence de quelques éléments de culture matérielle (céramique, silex, restes de faune...) dans le niveau de limon sous la terre végétale, aucune structure d'origine anthropique n'a pu être décelée. Ces artefacts renseignent sur de probables occupations à proximité, datées du Néolithique, de la transition Bronze/Fer et de l'Antiquité.

Plusieurs chablis témoignent de la présence d'arbres déracinés.

Vincent MARCHAISSEAU

CHAMPFLEURY

Les Ouches de Bonne Voisine

Ce diagnostic mené sur la commune de Champfleury représente une ouverture de 2 960 m² environ sur une surface de 22 000 m² impactée par l'aménagement d'une unité de méthanisation (soit 13,5 %). Seuls 0,30 m de terre végétale ont dû être ôtés afin de révéler le substratum crayeux. Peu d'anomalies ont été découvertes lors du décapage (26 au total). Ces faits

regroupent essentiellement des chablis et des fosses naturelles. Un potentiel trou d'ancrage de poteau ainsi qu'une fosse de plantation ont aussi été mis au jour. Il s'agit très probablement des seuls faits anthropiques découverts dans l'emprise du projet.

François COUPARD

CHARMONT-SOUS- BARBUISE

4 rue du Moulin Rouge

Néolithique - Âge du Bronze -
Âge du Fer - Moyen Âge -
Moderne

L'intervention archéologique a permis de sonder près de 11 % de la surface concernée par le projet de lotissement (1 230 m² ouverts sur 11 248 m² d'emprise totale). Ce diagnostic révèle une partie préservée d'une occupation médiévale de part et d'autre du fossé nord-

ouest de l'ancienne maison forte de Colaverdey et des jardins et parc modernes du château, récemment rénové, sur la parcelle mitoyenne au cœur du village.

Au sein d'une multitude d'autres, également

contemporaines, plusieurs structures du bas Moyen Âge ont été détectées ; une lèvre de mortier indique une occupation potentielle dès le IX^e s. On dénombre, outre des fosses, au moins deux silos, des trous de poteau mis au jour de part et d'autre d'un grand fossé reconnu sur quarante-cinq mètres. Son implantation parallèle aux fossés du château actuel, sa taille et le mobilier recueilli permettent de l'identifier aux fossés cités en 1531 de l'ancienne maison forte de Colaverdey mentionnée dès 1233 dans les sources écrites.

Des fosses de plantation quadrangulaires et des fossés à fond plat sont attribuables à une utilisation structurée d'un espace de type parc ou jardin, conformément à la représentation qui en est faite sur un plan attribué du XVIII^e s. (collection privée). L'un des tronçons de fossé a livré de la céramique datable du début de la

période moderne, ce qui ne contredit pas forcément une structuration antérieure à celle de ce plan. Le recoupement par un tronçon de fossé et l'implantation parallèle de deux fosses de plantation interrogent par ailleurs quant à l'ancienneté d'un axe de circulation reconnu sous un chemin d'accès actuel à une habitation à l'abandon au moment de notre intervention.

Une fosse oblongue à comblement induré complète les découvertes : elle témoigne vraisemblablement de pratiques de chasse de gros gibier pré- ou protohistorique en bordure de la vallée de la Barbuise, où elle constitue l'une des premières attestations anthropiques.

Geert VERBRUGGHE

CHARMONT-SOUS- BARBUISE

Rue du Moulin Chaudron

Néolithique - Âge du Bronze -
Gallo-romain - Haut Moyen
Âge - Moyen Âge

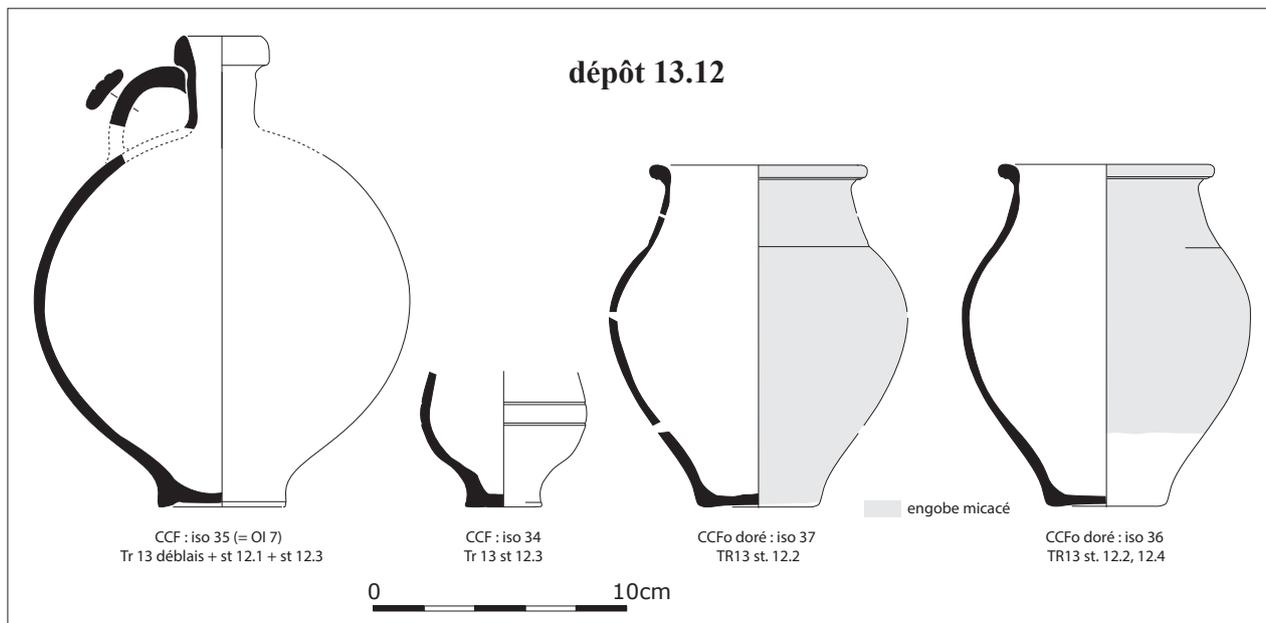
Cette intervention archéologique a permis de sonder une surface de 1 634 m² représentant presque 8,8 % de la surface du projet (19 279 m²). Deux structures à comblement induré, dont une fosse oblongue à profil en « V » témoignent de pratiques de chasse de gros gibier pré-ou protohistoriques sur la rive gauche de la Barbuise, affluent de l'Aube.

La principale occupation concerne un établissement gallo-romain qui occupe la quasi-totalité de la surface sondée. Dans l'état, l'occupation de cette installation ne semble pas remonter avant le milieu du II^e s. Malgré la présence de quelques indices de mobilier céramique dès le début de notre ère, l'occupation de cette installation est, dans l'état, surtout documentée à partir du milieu du II^e s. Au centre de la parcelle, des tranchées de récupération et une couche de démolition sont les témoins d'un bâtiment construit en dur. Une monnaie du I^{er} s. a été mise au jour dans l'une de ces tranchées, une autre accompagne un dépôt composé de quatre céramiques, mais la trentaine d'autres monnaies et la céramique documentent une occupation centrée sur les II^e s., III^e s. et IV^e s. Ce mobilier est particulièrement dense au niveau du comblement supérieur d'une dépression reconnue au nord du bâtiment en dur. Au

sud-est, l'occupation s'organise de part et d'autre d'un espace vide de structures, interprétable comme une cour. Plusieurs fosses y sont associées à des trous de poteau, dont plusieurs forment des alignements et/ou s'insèrent dans des plans de bâtiments. Aucun indice de délimitation n'a pu être reconnu, y compris dans la zone peu dense en structures à l'ouest. L'organisation de cet établissement rural n'est pas sans évoquer celle d'une installation de type *villa*, interprétation aucunement contredite par la diversité du mobilier archéologique recueilli, suggérant même un niveau de vie certain des occupants de cette partie du site. Si les limites septentrionale et occidentale, voire nord-est de cet établissement semblent atteintes à l'intérieur de la parcelle cadastrale, cela n'est pas forcément le cas au sud-est.

Dans la partie septentrionale du projet, des supports construits de poteaux en bois suggèrent une réoccupation médiévale restant à documenter sur, voire au-delà de la dépression comblée à la fin de la période gallo-romaine.

Geert VERBRUGGHE



CHARMONT-SOUS-BARBUISE,
rue du Moulin Chaudron
Céramiques du dépôt 13.12
(dessin : A. AHÜ-DELOR)
et vue verticale du dépôt
en cours de fouille avec les
céramiques et la monnaie
(cliché : P. VERBRUGGHE-PILAREK)



CHÂTRES

Rue Saint-Germain

Gallo-romain, Moyen Âge -
Moderne - Contemporain

Un diagnostic a été réalisé sur une emprise de 961 m² à Châtres, commune qui se trouve à 28 km au nord-ouest de Troyes, en rive droite de la Seine. Le village proprement dit s'implante le long de la rivière du Moulin, un petit affluent du fleuve. 177 m² ont été ouverts au moyen de cinq tranchées soit un taux de 18,62 % de la surface accessible qui ne présente pas de relief marqué : l'altitude constatée est de 82 m NGF.

L'essentiel du territoire communal est situé dans la plaine inondable qui repose sur les alluvions de fond de vallée mélangeant sable et cailloutis calcaires durs pour les plus récentes, craie et sable crayeux pour les plus anciennes. La parcelle concernée par l'opération, située au sud du village, repose sur ce socle d'alluvions anciennes qui, au sud et à l'est de Romilly, prend le nom de Groize, un sédiment constitué d'éléments empruntés à la craie.

Le contexte archéologique sur la commune se rapporte d'abord à la période protohistorique, en particulier la fin de l'âge du Bronze et le milieu de l'âge du Fer et concerne essentiellement le domaine funéraire. La seconde phase d'occupation par ordre d'importance se rapporte ensuite à l'Antiquité, avec la présence d'une probable agglomération secondaire localisée sur le tracé de la voie romaine Sens-Reims qui traversait la Seine à cet endroit.

Les cinq tranchées ont permis de détecter douze anomalies, pour la plupart d'origine anthropique, à savoir trois grandes fosses d'extraction, une

fondation de mur en moellons calcaires et quelques « creusements » d'origine naturelle (chablis). Pour l'extraction, la période antique ou médiévale peut être pressentie pour la phase la plus ancienne, et l'Époque contemporaine pour la période la plus récente. Ces estimations chronologiques reposent sur un faible ensemble matériel recueilli, principalement des éléments de construction en terre cuite. La fondation de mur n'a pu être précisément datée mais elle recoupe le comblement achevé de la fosse d'extraction la plus ancienne.

Benoît FILIPIAK

CRENEY-PRÈS-TROYES

Le Poêlon, ZAC des Sources

Néolithique - Âge du Bronze -
Âge du Fer - Moderne -
Contemporain

L'opération de fouille au lieu-dit *le Poêlon* à Creney-près-Troyes a précédé l'extension vers le nord-ouest de la ZAC des Sources. Au préalable, le diagnostic archéologique conduit en 2015 par Florie Spies avait mis au jour 115 structures dont de nombreux trous de poteau appartenant à au minimum 6 ensembles architecturaux, des fosses, des fossés et deux axes de circulation (Spies, 2015).

La fouille archéologique qui s'ensuivit porte uniquement sur la partie Est des parcelles diagnostiquées. Le décapage archéologique a été réalisé au sein d'une zone réservée de 2 ha. Les 13 300 m² ouverts ont révélé 603 faits, dont 65 constructions sur poteaux porteurs reconnues dans leur intégralité, 4 ensembles palissadés et deux fosses.

Le mobilier archéologique peu abondant est dominé par les restes céramiques, lui-même limité en nombre. L'étude céramique réalisée par Alexandre Monnier permet le rattachement des vestiges du *Poêlon* à la transition Bronze/Fer ou au Hallstatt B3/C1, attribution chronologique soutenue par la présence de formes et de décors caractéristiques, comme le graphite.

Une installation régulière et structurée

L'occupation protohistorique du *Poêlon* est caractérisée par des bâtiments sur 4 et 6 poteaux porteurs qui s'inscrivent dans des lignes de constructions calquées sur l'orientation nord-est/sud-ouest de l'ensemble palissadé le plus développé (st.063). Quatre édifices dotés d'une architecture plus complexe et occupant une surface au sol plus conséquente ainsi qu'un bâtiment

sur trois poteaux porteurs de faitière complètent le corpus.

Les ensembles palissadés

Quatre ensembles palissadés (st.63, 064, 341 et 177) ont été observés au *Poêlon*. Ils se présentent sous la forme de fossés étroits à profil en U, peu profonds, dont le fond est ponctué de creusements proches mais non jointifs. L'ensemble 177, extrêmement lacunaire, est conservé en pointillé sur 14 m de long. Les autres ensembles ont été mieux préservés.

L'ensemble 063 est le plus étendu des systèmes palissadés reconnus, il se développe sur 180 m de long, soit sur toute la longueur du décapage. Malgré de petites inflexions, il suit globalement une orientation nord-est/sud-ouest et est parallèle au sens de la pente. Il comporte des lacunes où seuls subsistent les creusements indiquant l'emplacement des éléments verticaux. Deux accès marqués par un couple de poteau installé perpendiculairement au tracé de la palissade ont été fouillés. La palissade se poursuit assurément au nord-est de la surface décapée. Il est plus malaisé de l'assurer côté sud-ouest du fait de la mauvaise conservation l'ouvrage dans ce secteur.

La configuration des accès et le semis du bâti situent l'espace enclos à l'ouest de la palissade. Les nets effets alignements des bâtiments et l'axe global d'orientation de l'établissement suggère une synchronie de fonctionnement entre les constructions et la palissade 063.

L'homogénéité de l'ouvrage palissadé plaide en faveur d'une seule phase de construction, mais aucun élément issu de la fouille argumente définitivement pour ou contre cette hypothèse, si ce n'est qu'aucune trace de réfection n'a été repérée.

En s'appuyant uniquement sur l'aire ouverte et les informations issues de la fouille, la surface minimum limitée par 063 avoisinerait les 9 500 m². Aucun retour n'a été observé lors du diagnostic et de la fouille, ni lors des opérations archéologiques localisées au sud-est. Inversement, des vestiges identiques (hors ensembles palissadés) pouvant être contemporains de ceux fouillés au *Poêlon* ont été découverts en amont et en aval de la surface fouillée en 2017.

L'ensemble 064 possède une forme d'agrafe, à angles arrondis, dont les extrémités seraient orientées ouest-nord-ouest/est-sud-est. Le tracé se développe principalement selon une orientation nord-est/sud-sud-ouest. Il a été suivi sur environ 81 m de long.

La structure 064 est conservée sur une largeur allant de 0,22 à 0,38 m avec un ancrage dans le substrat variant entre 0,02 m et 0,20 m de profondeur. À l'instar de l'ensemble 063, le fond présente des creusements figurant la localisation des éléments verticaux. L'accès à la surface enclose se faisait par deux entrées monumentalisées dont le fonctionnement n'est pas synchrone.

L'ensemble 341-354 localisé en limite nord-ouest du décapage pourrait avoir fonctionné conjointement à l'ensemble 064. Ce système composerait une compartimentation d'un système plus vaste englobant 063. La surface encinte par 064 et 341 avoisine les 2 700 m².

Les bâtiments

Au total, en incluant les constructions assimilées à des portes monumentalisées, 65 constructions ont été repérées sur le site. À celles-ci s'ajoutent 6 constructions potentielles. Les bâtiments du *Poêlon* sont sur supports plantés. Au sein d'un même bâtiment, l'implantation des poteaux est régulière et symétrique d'une paroi à l'autre. Les poteaux s'inscrivent dans des creusement circulaires ou subcirculaires (rarement rectangulaires) à fond plats et peuvent parfois être stabilisés par des calages en craie. Les négatifs de poteaux possèdent des sections circulaires (diamètres moyens de 0,18 à 0,45 m). Les murs et les cloisons n'ont pas laissé de traces hormis peut-être dans le cas du bâtiment 056 qui posséderait une ouverture dirigée vers le sud-est. Les parois devaient être réalisées en matières périssables (terre et bois). Des restes de torchis ont été découverts dans la fosse 059. En l'absence d'indice permettant de restituer la toiture, nous supposons qu'il s'agissait d'une couverture végétale. Aucun aménagement interne

(division interne, structure de stockage, foyer ou autre) n'a été observé. Le site est arasé.

Les bâtiments sont constitués majoritairement d'une nef unique composée de rangées de poteaux placés face à face, selon un rythme d'implantation très régulier. Il y a cependant des exceptions comme l'ensemble 033 dont ne subsiste (?) que les trois poteaux faitiers, les bâtiments sur 5 poteaux et les constructions de grandes dimensions à 2 nefs. Les plans s'inscrivent soit dans un rectangle parfois assez trapu, soit dans un carré.

Au regard de la distribution générale par type, les bâtiments de type IV1 (52,40 %) et VI (34,92 %) dominent le corpus, quelles que soient leur emprise au sol. L'emprise au sol de l'ossature principale de 45 bâtiments (types IV, V, et VI est comprise entre 3,31 m² et 12,45 m² vient ensuite un groupe de 11 constructions (types IV, V, VI et VIII) dont l'assiette varie entre 13,62 et 17,20 m². Six bâtiments (types VI) occupent une surface au sol allant de 19,61 m² à 26,51 m². Enfin, 4 édifices de types IX, X et supérieur à X possèdent une emprise au sol comprise entre 31,35 m² et 54,76 m². La surface bâtie avoisine les 825 m² (hors constructions hypothétiques), soit 6,28 % de la surface ouverte. Les bâtiments s'inscrivent dans des lignes de constructions parallèles au tracé nord-est/sud-ouest de la palissade 063 orientée grosso-modo 47° Est.

Les fosses

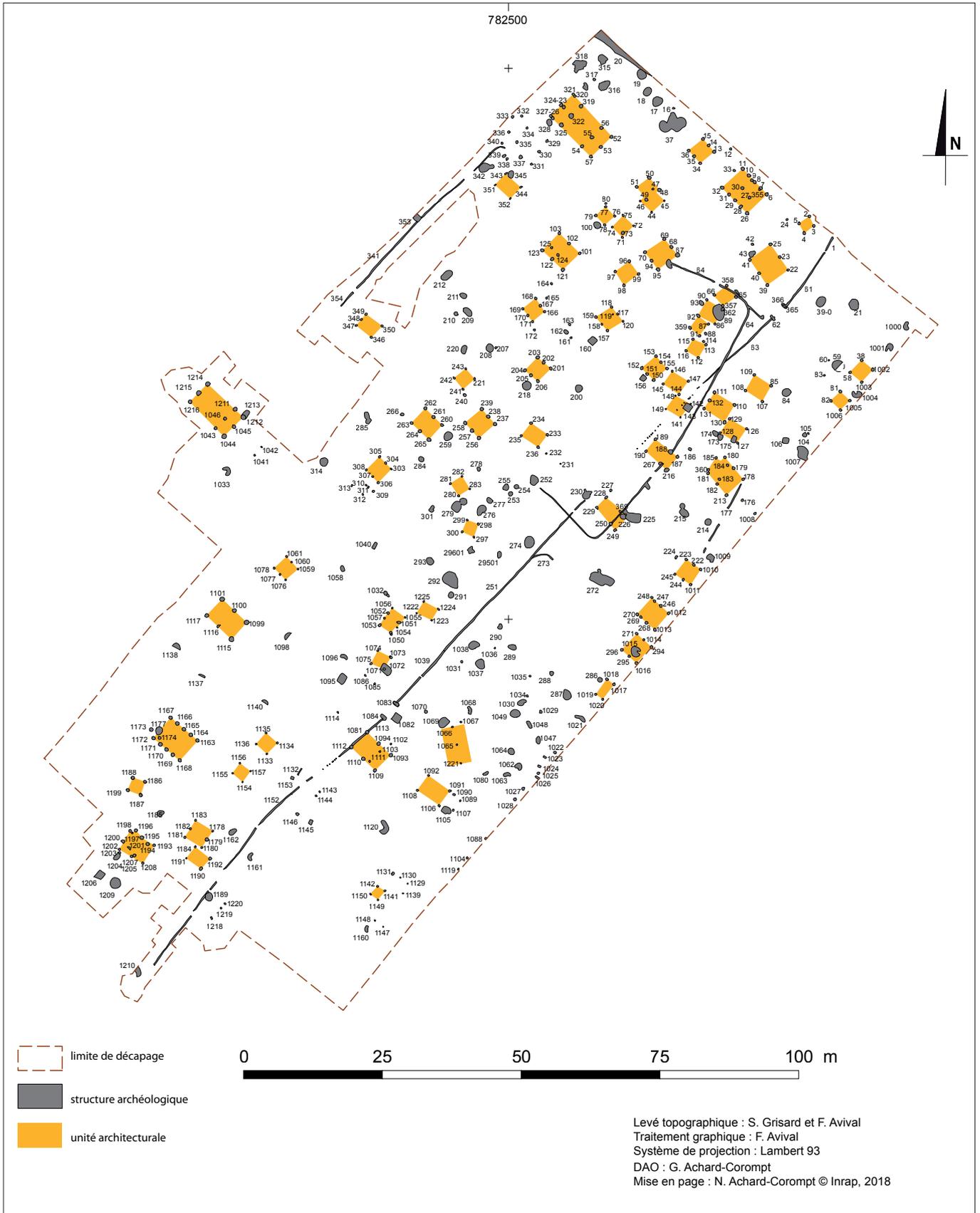
Les structures 059 et 1189 interprétées comme des petites structures d'extraction de craie ont livré du mobilier céramique attribuable au Hallstatt B3-C1. Ces creusements ont été ensuite d'être utilisés comme des lieux de rejets

Un habité groupé de grande envergure

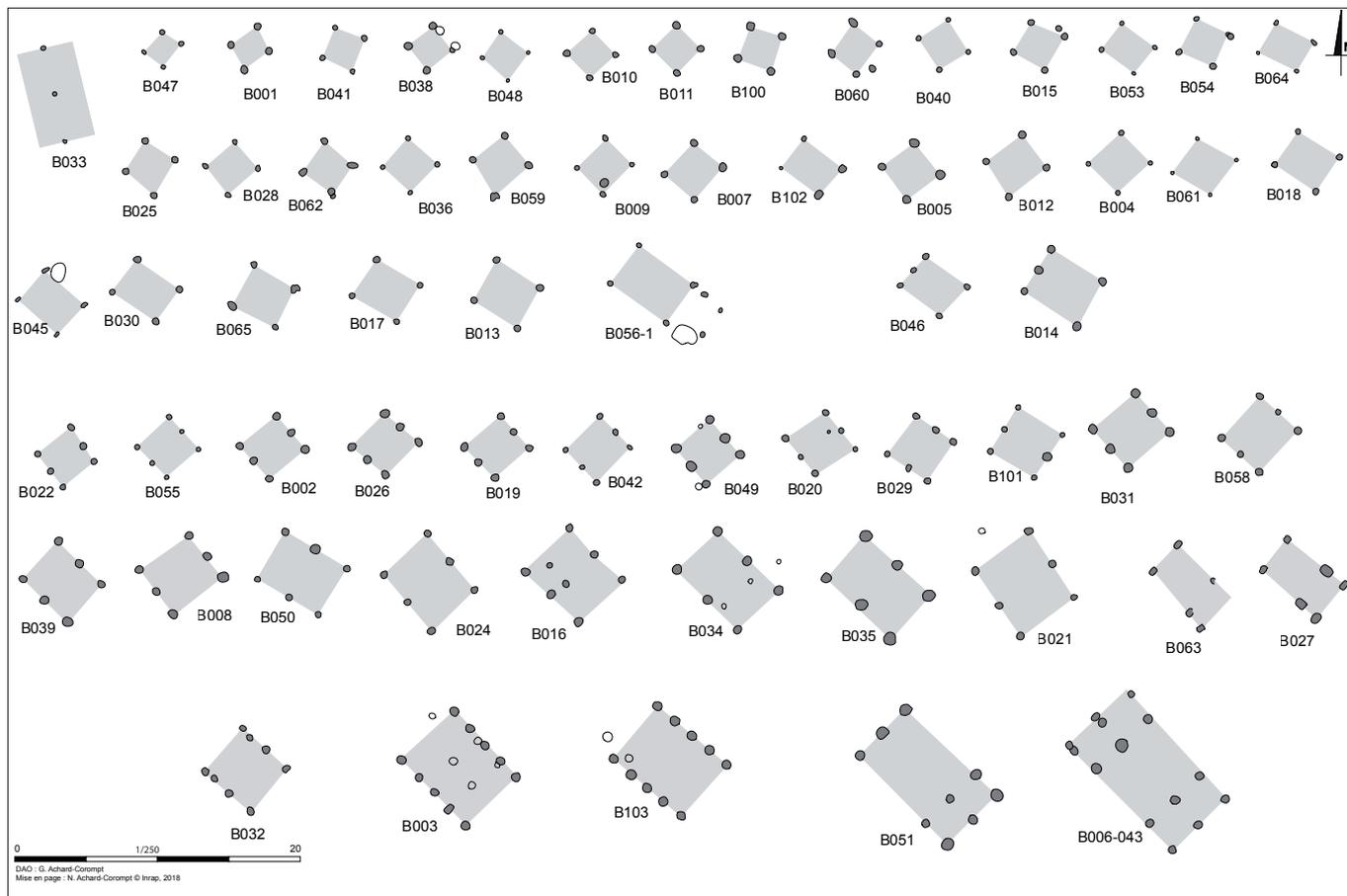
La morphologie et la taille des constructions suggèrent que la plupart d'entre-elles était dédiée au stockage. Cependant, l'emprise au sol et la structuration architecturale des certaines laisse supposer une utilisation en tant qu'habitation tout en ouvrant la possibilité d'entreposer des denrées à l'étage. En dehors de ces caractéristiques nous ne disposons

1. L'analyse des bâtiments est fortement inspirée par les travaux réalisés par Patrick Maguer et Gaëlle Robert (Maguer, Robert, 2013), prolongés par l'enquête sur l'architecture à l'âge du Fer dans le nord et l'ouest de la France (Maguer *et al.*, en cours et Riquier *et al.* en cours) présentée lors du 40^e colloque de l'AFEAF à Rennes en 2016.

2. Elle est évaluée en calculant les distances entre les centres des creusements ou des négatifs de poteaux lorsqu'ils sont conservés.



CRENEY-PRÈS-TROYES, le Poëlon, ZAC des Sources
 Les vestiges archéologiques observés lors du diagnostic et fouillés
 (DAO : G. ACHARD-COROMPT, F. AVIVAL et S. GRISARD)



CRENEY-PRÈS-TROYES, le Poêlon, ZAC des Sources
 Plan masse des constructions sur supports plantés
 (DAO : N. et G. ACHARD-COROMPT)

d'aucun élément assurant un usage domestique de ces édifices.

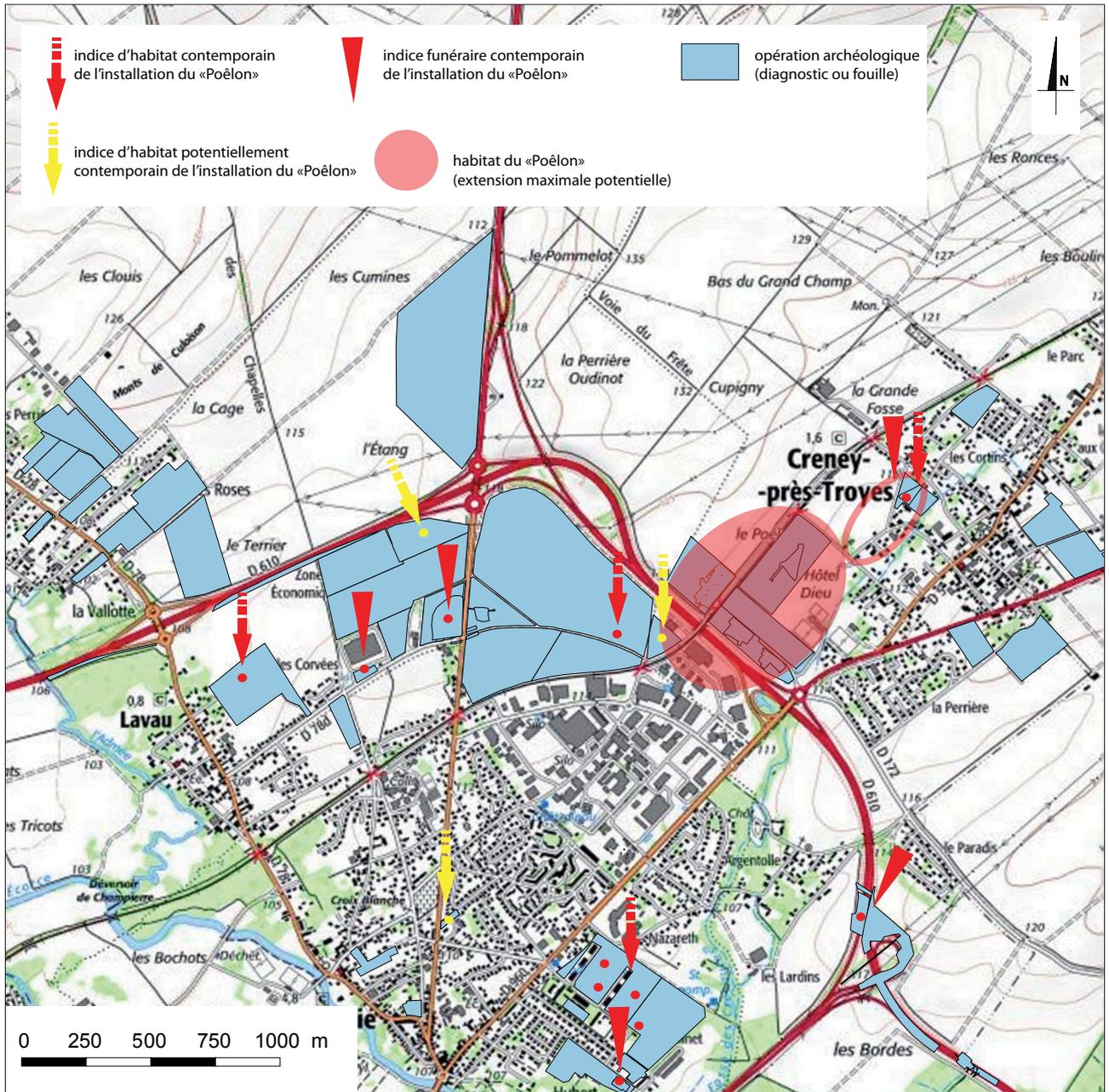
À l'intérieur de la surface limitée par la palissade 063, on observe une gradation dimensionnelle dans l'apparition des bâtiments. Plus l'on s'éloigne de la palissade 063 en direction du nord-ouest, plus les bâtiments sont imposants. La ligne de construction la plus éloignée de l'ensemble palissadé (entre 45 et 65 m de distance) et malheureusement incomplète comprend de grands bâtiments d'habitations ou plurifonctionnels sur 2 nefs, disposant vraisemblablement d'un étage (stockage ?). L'apparition progressive des constructions suggère une mise en scène architecturale et peut-être un programme de construction concerté.

Les aménagements fouillés au *Poêlon* correspondraient à une installation agricole conséquente, bien au-delà de la simple cellule familiale, et témoigneraient de l'existence d'une communauté d'agriculteurs prospère. L'investissement architectural qui a nécessité une quantité de bois considérable, montre une volonté de

visibilité indéniable dont l'explication doit être multiple. La durée de vie de ce type d'établissement est estimée entre 100 et 150 ans en se basant sur le mobilier datant découvert et en considérant les contraintes techniques des matériaux utilisés (Desbrosse, Riquier, 2012, p. 20). Le mobilier céramique découvert au *Poêlon* suggère un fonctionnement aux alentours de 850 à 750 av. n. è.

En se basant sur les vestiges observés lors des différents diagnostic et fouilles menées aux alentours du *Poêlon*, il est possible d'envisager que les aménagements du premier âge du Fer se développeraient sur une surface comprise entre 15 et 30 ha. Bien que nous ne puissions pas affirmer un fonctionnement concomitant de l'ensemble des vestiges, les éléments datant disponibles assurent le fonctionnement de ces installations durant le Hallstatt B2-B3-C1. Ils nous conduisent à proposer l'existence d'une communauté villageoise rassemblant plusieurs unités d'habitations et un nombre impressionnant de structures de stockages.

Nathalie ACHARD-COROMPT



CRENEY-PRÈS-TROYES, le Poëlon, ZAC des Sources
 L'occupation du sol durant le Bronze-final /Hallstatt du site du Poëlon
 (DAO : N. ACHARD-COROMPT)

DAMPIERRE

Chemin rural de Mailly

L'opération de diagnostic de Dampierre, au lieu-dit *chemin rural de Mailly*, réalisée en janvier 2016 portait sur le projet d'aménagement d'un méthaniseur agricole. Sur les 9 687 m² prescrits, nous avons exploré 1 765 m², soit 18,22 % de taux d'ouverture. 22 sondages et 10 extensions ont été réalisés. 12 tranchées ont livré des structures archéologiques qui recèlent des indices d'occupation historique.

Les structures mises au jour sont exclusivement des structures fossoyées dont un grand fossé imposant par sa largeur (de 5 à 7 m) et par sa profondeur qui atteint 2 m. Il traverse l'emprise selon un axe nord-ouest/sud-est. Les informations apportées par la photographie aérienne et le cadastre napoléonien permettent de raccorder ce grand fossé aux indices de la ferme fossoyée, située sur la parcelle mitoyenne au nord-est. Cette occupation est également bien visible sur la photographie aérienne et elle est documentée sur la carte napoléonienne. Par ailleurs, la photographie aérienne laisse deviner un fossé qui clôt la ferme. Des écrits historiques évoquent une ferme fortifiée encore visible au XIX^e s. La carte napoléonienne ou encore la carte d'État-Major mentionnent la ferme et son chemin d'accès, mais le grand fossé comblé n'apparaît plus sur les cartes. Mis à part des matériaux de construction

illustrés essentiellement par des fragments de TCA, ce fossé ne contient pas de mobilier (céramique ou autres). Cependant, l'étude des fragments de tuile indiquent que ces éléments proviennent probablement d'un édifice recouvert de tuiles plates chevillées qui pourrait se rapporter au Moyen Âge classique, soit entre le XI^e s. et le XIII^e s. Les matériaux de construction retrouvés dans les fossés pourraient alors provenir de la démolition de la ferme fortifiée située sur la parcelle voisine.

Le fossé d'angle intérieur n'apparaît pas sur la photo aérienne. Il est possible que ce fossé soit en relation avec le gros fossé, mais les indices archéologiques ne permettent pas de l'affirmer. En dehors de l'enclos formé par ce grand fossé, la découverte d'un ensemble de quatre fossés parallèles laisse supposer une relation entre ces différentes structures fossoyées. Ces dernières semblent s'arrêter contre le grand fossé, impliquant probablement un lien et peut-être une contemporanéité avec celui-ci. Il pourrait alors s'agir de fossés de drainage permettant de maintenir le gros fossé en eau, ou à l'inverse, de fossés de trop-plein toujours en relation avec le gros fossé.

Mahaut DIGAN

DIENVILLE

Le Clos de Rizaucourt, rue Henry

Un diagnostic archéologique a été prescrit par le service de l'État suite à une demande de permis d'aménager sur la commune de Dienville. L'opération, menée sur une surface d'environ 6 614 m² a conduit à l'ouverture de 10 tranchées et à l'extension d'une fenêtre (642 m² soit 9,7 % de l'emprise). Les anomalies enregistrées exhaustivement représentent un total de 19 dont 8 ont été testées mécaniquement ou manuellement. Il s'agit de quatre fossés, trois fosses, un trou de poteau, quatre fosses de plantation alignées et un réseau plus dense d'anomalies liées à des plantations, potentiellement à la culture de la vigne, à moins qu'il ne s'agisse d'autres plantations (vergers, jardins à la française ?). Les

quelques éléments mobiliers collectés sur l'ensemble du diagnostic s'échelonnent entre le début du XVI^e s et le début du XIX^e s., période où les parcelles font partie du Clos de Rizaucourt, associé au manoir dont l'origine remonterait au XVI^e s. Sans apporter de datation précise ou d'organisation détaillée, le diagnostic évoque l'histoire et l'occupation des parcelles de ce domaine et alimente un corpus d'anomalies dont l'interprétation est encore incertaine, liées à la culture de la vigne ou à des pratiques culturelles à l'Époque moderne.

Sylvain CANET

LA-RIVIÈRE-DE-CORPS

37bis rue Jean Jaurès

Contemporain

Un diagnostic archéologique a été prescrit suite à une demande de permis de construire sur la commune de La Rivière-de-Corps. L'opération, menée en 2017 sur une surface d'environ 2866 m², a conduit à l'ouverture de 5 tranchées et 3 extensions (420 m² soit 14,8 % de l'emprise accessible).

Le substrat naturel, constitué d'un limon crayeux a été atteint entre 0,30 et 0,45 m sous le sol actuel. La mise au jour d'un chablis et d'une tranchée de canalisation est anecdotique.

Une seule véritable structure anthropique a été observée. Il s'agit d'un vaste fossé ou chenal, d'une largeur de 6,50 m à 11 m, traversant les parcelles du sud au nord sur la frange ouest de l'emprise puis formant un coude en direction de l'est sur une longueur totale de 85 m environ. Plusieurs tests mécaniques ont montré un profil conservé sur au moins 2 m de profondeur, sans avoir atteint le fond (apparition de l'eau), et des indices d'aménagement et de reprise. Des pieux de bois, de section ronde et de différents diamètres, ont en effet été observés. Leur disposition linéaire irrégulière sur le bord nord du segment ouest/est (TR 2) peut être interprétée comme un agencement destiné au maintien de la berge (tunage ou fascinage ?) ou encore comme l'aménagement d'un accès ou d'une installation dédiée à une activité particulière. Un autre pieu (TR4) de section carrée montre des dimensions plus importantes, une taille plus régulière, précise et calibrée. Il est taillé en pointe aux deux extrémités. Sa fonction est sans conteste différente (présence d'un ponton ou d'une autre installation ?). Les observations dendrochronologiques identifient plusieurs essences (hêtres, aulnes et chêne) mais aucune datation n'a été possible. Le remplissage présente une importante séquence de limon gris-noir organique (vase, paratourbeuse ?) à passées sableuses et rares

éléments de malacofaune, qui témoigne d'une mise en eau à faible circulation et d'un comblement progressif.

Le remplissage sus-jacent, constitué de limon très chargé en craie, occupe une position centrale et longitudinale par rapport à l'axe du fossé. Il présente à sa base une nette troncature qui indique un recreusement ou une reprise (curage ?) du fossé. La nature de son remplissage semble indiquer l'abandon net de cette installation et la volonté d'assainir et de drainer le terrain.

Une brève recherche en archives nous renseigne sur l'activité de rouissage, exercée durant le XIX^e s., au sein de cette vaste structure qui réemploie potentiellement un ancien méandre de la Vienne. Un *terminus ante quem* nous est donné pour l'existence d'un fossé en eau mais sans la mention de « routoir », par le plan cadastral napoléonien daté de 1808. L'abandon de cette structure intervient sans doute à la fin du XIX^e s. ou début du XX^e s., comme semble l'indiquer le mobilier céramique d'origine détritique issu de son comblement.

Cette structure s'intègre dans un réseau d'installations diverses liées au contexte de la vallée de la Vienne (noues, fossés de drainage, canal dérivé, vannes, barrages, étang, réservoirs, déversoir et moulin) sur la commune de La-Rivière-de-Corps.

La mise au jour de ce type de vestige peut donc permettre d'apporter un lot d'informations sur l'histoire du paysage local au cours des derniers siècles et sur l'interaction homme-milieu dans cette zone humide (pratiques culturelles, économiques, phénomènes d'attraction/répulsion, aménagements et régression).

Sylvain CANET

LA-RIVIÈRE-DE-CORPS

Rue Maurice Rouard

Âge du Bronze - Âge du Fer -
Haut Moyen Âge - Moyen
Âge - Moderne

La commune de La Rivière-de-Corps se situe à l'ouest de l'agglomération troyenne, centrée sur la vallée de la

Vienne, affluent de la rive gauche de la Seine.

Un projet de lotissement a entraîné la réalisation d'un diagnostic archéologique à proximité d'occupations protohistoriques, gallo-romaines et médiévales. L'assiette de l'opération porte sur une superficie de 4 008 m². 535 m² ont été sondés sur les 3 500 m² accessibles, soit 13.35 % de l'emprise.

L'opération de la rue Maurice Rouard a permis d'identifier une occupation de la fin de l'âge du Bronze/début de l'âge du Fer par le biais de mobilier hors structure, conservé dans un horizon enterré au sein d'un petit vallon sec, et de deux petites fosses. Le cœur du site paraît toutefois se situer en dehors de la zone sondée.

Un trou de poteau et une fosse ont livré un tesson chacun ; la production évoque le haut Moyen Âge.

Enfin, la plus grande densité de structures semble se rapporter à la fin du Moyen Âge (XIV^e - XVI^e s.) : plusieurs fosses circulaires ou légèrement ovales, dont l'une a été testée, peuvent être identifiées à des silos. Un fossé linéaire partitionne l'espace entre, d'un côté, cet espace de stockage enterré, et de l'autre, un grand nombre de trous de poteau. Un possible puits et des traces de plantation complète l'inventaire des structures et évoque une occupation domestique. L'un des aspects les plus incertains concerne finalement la datation de cet ensemble et une possible occupation sur le temps long, depuis le haut Moyen Âge jusqu'à l'Époque moderne, n'est pas à exclure.

Vincent MARCHASSEAU

LA-VILLENEUVE-AU-CHÂTELOT

Les Communes, phase 3

La phase terrain de cette opération s'écoulant sur les années 2017 et 2018, les résultats seront publiés dans

le *Bilan scientifique régional Grand Est 2018*.

Sandy POIRIER

LASSICOURT

Aérodrome

Âge du Bronze - Âge du Fer - Contemporain

L'installation d'un futur parc photovoltaïque au sol sur la commune de Lassicourt a motivé la mise en œuvre d'un diagnostic sur une emprise totale de 200 000 m²). Les terrains ont été testés par la réalisation de 330 tranchées, ouvrant 25 344 m² soit 10,6 % de sa superficie accessible.

Ces tranchées ont révélé la présence de quelques vestiges disposés de manière très dispersée, de fosses de plantation ainsi que de nombreux réseaux et fosses-dépotoirs contemporains.

Deux trous de poteau, chronologiquement indéterminés,

furent observés au sein d'une même tranchée. Des fenêtres complémentaires furent réalisées pour mettre en exergue un éventuel plan de bâtiment. Aucun autre vestige ne fut reconnu dans les environs immédiats de ces deux structures, les faisant apparaître comme des vestiges isolés.

Dans le même secteur, une fosse polylobée de grande dimension fut découverte. Le comblement de cette fosse contenait des fragments de TCA et de céramique de tradition rhénane, typique des productions de la seconde moitié du XIX^e s.-début XX^e s. Les caractéristiques de ce vestige amènent à le considérer

comme une ancienne fosse d'extraction de granulats, comme il en existe tant dans la région.

Une seule structure a livré du matériel ancien. Il s'agit d'une fosse ovale, découverte dans le secteur nord-ouest du terrain. Cette fosse, au profil en U à fond plat, contenait quelques tessons de céramique, dont la technologie de production se rapproche des céramiques produites pendant la période couvrant le Bronze final et le début du Hallstatt.

Cette structure apparaît comme le seul élément montrant une fréquentation ancienne de ces parcelles.

Cette chronologie protohistorique fait, bien évidemment, écho aux découvertes de cette période sur les parcelles voisines de ce projet, comme au lieu-dit *le Moulin à Vent* où du mobilier de La Tène avait été observé lors du creusement d'une carrière dans les années 1950 ou bien sur la commune voisine de Rosnay-L'Hôpital où de denses occupations, s'échelonnant de la période du

néolithique à la période de La Tène, ont été fouillées dans les années 2000.

Les résultats de ce diagnostic, bien qu'étiés, montrent un nouveau locus de fréquentation protohistorique de la campagne de Lassicourt, campagne fréquentée dès les périodes paléolithiques avec une forte concentration de sites archéologiques de l'époque protohistorique.

Néanmoins, les résultats de cette opération sont à nuancer puisque le creusement des tranchées a été limité en profondeur. Ces limites, imposées par le futur aménagement, n'ont pas permis une exploration complète du niveau des alluvions. Ces dernières pourraient receler des artefacts lithiques de la période du Paléolithique inférieur, pièces fréquemment retrouvées sur le territoire de Lassicourt dans des rejets d'extraction de carrières.

Olivier BAILLIF

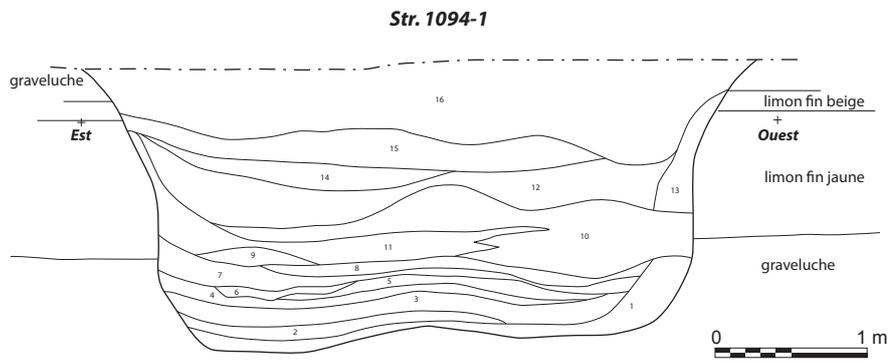
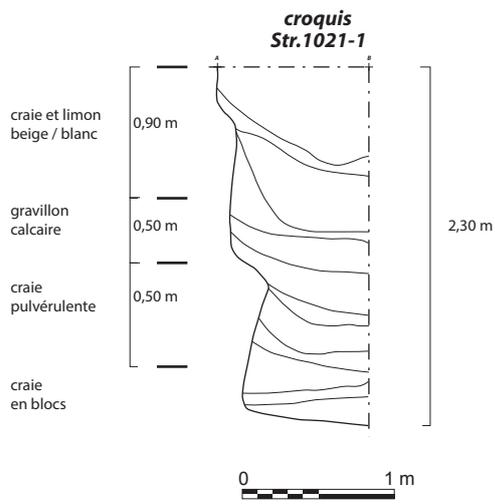
LAVAU

L'Étang, établissement pénitentiaire

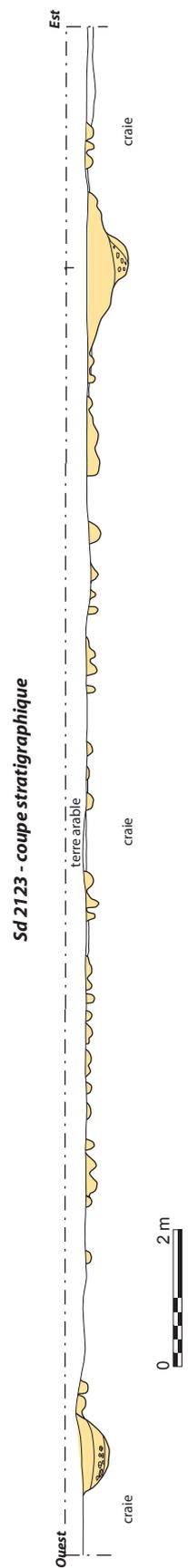
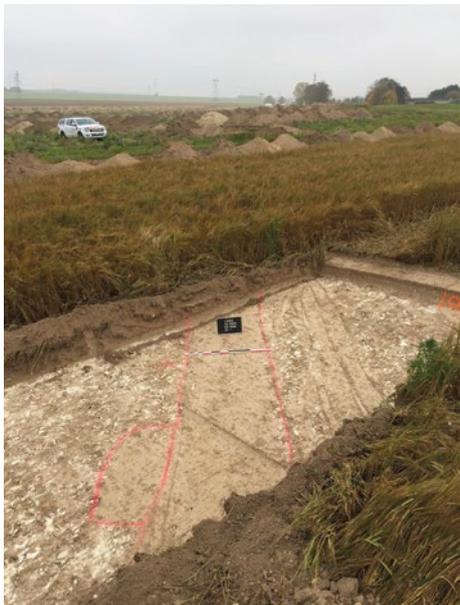
Paléolithique - Néolithique -
Âge du Bronze - Âge du Fer -
Gallo-romain - Moyen Âge -
Moderne

Les parcelles section ZL 4 à 10, 56, 57, 60, 61, 63 de la commune de Lavau, lieu-dit *l'Étang* sont concernées par un projet de centre pénitentiaire de l'Agence publique pour l'immobilier de la Justice (APIJ) sur une surface prescrite de 203 500 m². En raison de la richesse du contexte archéologique environnant, notamment la nécropole protohistorique et de la tombe princière celtique de Lavau, *le Moutot*, le service régional de l'archéologie a décidé de prescrire un diagnostic sur cette emprise afin d'en évaluer le potentiel archéologique. L'évaluation, réalisée sur un terrain entièrement accessible et piqué, a consisté en la réalisation de 234 tranchées qui ont permis d'observer des occupations datant de la fin de la Préhistoire aux Temps modernes. Les sondages profonds réalisés lors du diagnostic ont permis d'étudier un paléohorizon humifère sous des formations de grèzes crayeuses probablement remaniée par solifluxion. L'étude géomorphologique suggère de l'attribuer à l'intertade glaciaire de l'Allerød (13800-12900 cal. BP). Aucun élément d'industrie n'a été recueilli dans les différents sondages où cet horizon a été observé. Le diagnostic a permis d'observer 6 structures qui semblent correspondre à des fosses de piégeage de la fin de la Préhistoire (fosses « en Y »). Les deux creusements testés montrent un bon état de conservation, puisqu'ils atteignent 2,30 m de

profondeur. Les traces d'occupation attribuables à la protohistoire sont peu nombreuses. On signalera deux fosses polylobées et un silo, qui, sur la base de leur morphologie, doivent être attribué à l'âge du Bronze ou au début de l'âge du Fer. Quatre sondages de la partie centrale de l'aire diagnostiquée ont livré des vestiges d'époque romaine appartenant à une occupation dont toutes les limites ont été appréhendées. Les 32 structures archéologiques observés appartiennent à un établissement de la période du Haut-Empire, dans un arc chronologique allant de l'extrême fin du I^{er} au III^e s. de n. è. On notera la relative abondance du mobilier au vu des surfaces investiguées. Parmi les aménagements observés, on retiendra la présence de plusieurs unités architecturales matérialisées par des trous de poteaux à calage de petits blocs de craie qui semblent appartenir à des palissades et de probables bâtiments en terre et bois, ainsi que de probables celliers et des fosses. L'organisation des vestiges, qui semblent relever de la sphère domestique, trouve des parallèles dans plusieurs établissements ruraux antiques à vocation agricole de la plaine de Troyes et plus généralement de la cité antique des Tricasses. L'aire couverte par les vestiges (environ 7 000 m²) est dans la moyenne des petites fermes du Bassin parisien. Sept sondages de la partie nord-occidentale de l'aire diagnostiquée ont



LAVAU, l'Étang, établissement pénitentiaire
 Coupes dans les fosses de piégeage préhistoriques
 (cliché et DAO : J. GRISARD et S. LECOMTE-GOUJON)



LAVAU, l'Étang, établissement pénitentiaire
 Fossés et ornières du chemin royal de Châlons (XVII^e-XVIII^e s.)
 (cliché : J. GRISARD, S. LECOMTE-GOUJON et M. KASPRZYK)

livré des vestiges susceptibles d'appartenir à l'époque médiévale. Il s'agit de 15 fosses – la majorité de celles qui ont été testées semblent être liées à l'extraction du substrat de craie altérée – et 8 trous de poteaux. On observe une grande dispersion des vestiges sur près de 1 300 m², et il est manifeste que seules les limites orientales et méridionales de cette occupation ont été atteintes, l'occupation se poursuivant sans doute hors emprise en direction de l'ouest. Malgré l'indigence du mobilier (10 tessons sur l'ensemble de l'occupation), leur chronologie centrée sur les XII^e-XIII^e s. est notable, ce qui suggère une occupation de faible durée, soit en périphérie d'un site plus important situé hors emprise, soit dans le cadre d'une annexe rurale. La dernière phase d'occupation attestée sur l'emprise du diagnostic semble attribuable à la fin de l'Ancien régime. Il s'agit d'une part d'un important axe de circulation matérialisé par de nombreux tronçons d'une bande roulement et de ses fossés bordiers, observé en limite d'emprise au sud-est du diagnostic, d'autre part de fosses de plantation (probablement viticoles) et de quelques fossés perpendiculaires à l'axe de circulation. On soulignera en premier lieu que parmi les vestiges recueillis, rien ne vient corroborer l'hypothèse que cet axe de circulation puisse avoir une origine antique et correspondrait au tracé de l'itinéraire *Augustobona* (Troyes) / *Arciaca* (Arcis) / *Durocatalaunum* (Châlons) mentionné dans l'itinéraire d'Antonin (fin du III^e s.

de n. è.). La céramique date de l'Époque moderne et les fers à chevaux, nombreux dans les ornières de la voie, ne sont pas connus à l'époque romaine. La largeur de la bande de roulement, la présence et l'écartement des fossés bordiers (16 à 20 m), les fosses de plantation de végétaux le long de l'axe de circulation s'inscrivent dans la norme des préconisations techniques pour les routes royales au XVIII^e s. La route mise en évidence lors du diagnostic pourrait correspondre à un état ancien du chemin royal de Châlons à Troyes, remplacé dans un second temps par la route rectiligne pérennisée par l'actuelle R.D. 677, ce que confirme l'examen de l'Atlas de Trudaine. Le diagnostic a permis d'observer 34 structures de plan rectangulaire à irrégulier combinant de multiples segments, larges de 0,35 m en moyenne et pouvant mesurer jusqu'à 3,20 m de long. Leur morphologie permet d'identifier des fosses de plantation viticole, au départ de plan rectangulaire puis développées sous l'effet de pratiques de courbage, qui consistent à provigner un sarment dans une fosse contiguë au cep principal. Bien que ces fosses de plantation n'aient pas livré de mobilier, il faut vraisemblablement les attribuer à la fin de l'Ancien régime, dans la mesure où les fossés et la bande de roulement de la route moderne constituent une limite nette à leur répartition.

Michel KASPRZYCK

LES-NOËS-PRÈS-TROYES

Rue de la République,
impasse Pasteur

Gallo-romain - Haut Moyen
Âge - Moyen Âge - Moderne

Le diagnostic archéologique prescrit suite dans le cadre d'un permis de construire sur la commune de Les-Noës-près-Troyes a été réalisé sur une surface d'environ 1 290 m². Il a conduit à l'ouverture de 5 tranchées (110,72 m² soit 8,58 % de la surface prescrite).

Creusées dans le substrat naturel de limon crayeux pulvérulent, qui apparaît entre 0,65 et 0,70 m sous le sol actuel et sous un niveau de remblais comportant quelques éléments mobilier datés de l'Époque moderne, ce sont 6 structures qui ont été mises au jour. Il s'agit de trois sections de fossés, une fosse polylobée, un trou de poteau et une fosse de plantation. Le mobilier du fossé

1001 évoque l'époque carolingienne (ou l'Antiquité ?) tandis que le reste du mobilier collecté dans la fosse polylobée 1002 et le fossé 1005 évoquent le bas Moyen Âge/début de l'époque Moderne. Ces structures peuvent être mises en rapport avec les occupations domestiques et/ou agricoles antique et médiévale mise en évidence sur les parcelles contiguës à l'ouest lors d'un précédent diagnostic (Rivoire, 2006) et qui se situent à guère plus de 200 m du *Mont Saint Loup*, site de l'église actuelle, où l'existence d'une chapelle est attestée par les textes dès le XII^e s.

Fabien LANGRY-FRANÇOIS

LESMONT

La Roche, le Grand Poirier et le Beurre

Néolithique - Âge du Bronze -
Âge du Fer

Une prescription de fouille de 2,5 ha a été émise sur la commune de Lesmont aux lieux-dits *le Beurre* et *le Grand Poirier*, portant sur une zone ayant livré des vestiges allant du Néolithique à la période gallo-romaine.

Le plus ancien et unique vestige néolithique du site correspond à une sépulture individuelle St.1105, datée par radiocarbone du campaniforme (2491 et 2333 av. n. è.). Bien qu'encore assez rare, ce phénomène de tombe individuelle isolée se rencontre sur plusieurs sites notamment dans la nord-est de la France. Il s'agit d'une inhumation d'un enfant dans une position de décubitus latéral droit sans aucun mobilier funéraire, cas unique dans le nord de la France. Les témoins d'une occupation antérieure au Bronze final se composent de quelques tessons épars répartis sur l'ensemble du site le plus souvent en position résiduelle. Ces témoins confirment la présence humaine aux périodes anciennes mais très certainement limitée à des fréquentations ponctuelles.

Cette brève fréquentation de la zone connaît un *hiatus* durant l'âge du Bronze jusqu'au milieu du Bronze final. Implantée presque exclusivement au nord de l'emprise, cette occupation se compose de plusieurs plans de bâtiments sur poteaux et de rares fosses. Ces vestiges sont les témoins d'une zone de stockage située selon toute vraisemblance à proximité d'une zone d'habitat contemporaine pouvant se situer immédiatement au nord. Cette implantation semble se poursuivre depuis le milieu de l'âge du Bronze jusqu'au début du second âge du Fer avec une continuité dans l'implantation géographique des vestiges mais également dans une persistance des modèles d'implantation de cette zone de stockage, à savoir le stockage aérien exclusif.

Parallèlement à l'abandon de la zone de stockage nord, on note la création d'une nouvelle zone d'occupation au sud de l'emprise. Entre la fin du premier âge du Fer et La Tène ancienne, quelques rares structures sont construites indiquant un changement d'implantation mais aussi un changement de modalité de stockage avec l'apparition d'un nouveau type sur ce secteur : le stockage souterrain.

Ces changements sont confirmés dès la période suivante puisqu'au cours de La Tène moyenne, on note l'implantation d'une vaste zone dévolue au stockage avec la coexistence de stockage aérien (grenier) mais également souterrain (fosse-silo). Contrairement à la zone de stockage de la période précédente, un

aménagement de l'espace est réalisé avec la création d'un ensemble fossoyé autour des structures sous la forme d'un grand fossé barrant l'ensemble au nord et de plusieurs fossés palissadés plus légers entre les structures de stockage. Un ensemble de plusieurs dizaines de trous de poteaux et petites fosses ne formant pas de plan reconnu fait probablement parti de cette occupation.

Le mobilier mis au jour principalement au sein des fosses-silos mais aussi du grand fossé est très riche en terme de quantité mais aussi de qualité et de diversité. On compte notamment deux monnaies en or, un fragment de sole de four, une meule rotative, de nombreux vestiges métalliques (currency bar, fibule, etc) mais aussi de la vaisselle exogène de type massaliète.

L'organisation spatiale et le type de structures couplés au mobilier recueilli nous indique la présence à proximité immédiate d'une occupation domestique très riche ayant volontairement recréer une zone dédiée au stockage au cours de La Tène ancienne et pérennisée au cours de La Tène moyenne. Bien qu'aucun vestige ne puisse le confirmer, on peut envisager au vu des éléments mobiliers découverts qu'une zone artisanale (travail du métal, atelier céramique, atelier textile) était située soit dans cette zone (sans que les témoins structurels n'aient pu être conservés ou être compris), soit dans un périmètre très proche.

Hormis la présence d'une tombe d'enfant campaniforme et de quelques tessons épars, la première occupation sur cette zone correspond à un espace de stockage en grenier daté du Bronze final. L'occupation pourrait se poursuivre plus au nord sans que l'on puisse en comprendre le fonctionnement.

Cette zone de stockage est abandonnée au profit d'une autre zone de stockage plus au sud de l'emprise et datée cette fois de La Tène moyenne. Ce site correspond aux marges d'une occupation domestique marquée sur l'emprise de fouille par un espace dévolu au stockage. L'implantation de l'habitat à proprement parlé n'est pas connue. Certains éléments mobiliers marquants indiqueraient que cette communauté est probablement située sur un axe de circulation la reliant aux communautés régionales (plaine de Troyes, vallée de la Seine) mais aussi à des communautés plus lointaines (vallée du Rhône, vallée de la Somme).

Céline CHOQUENET



LESMONT, la Roche, le Grand Poirier et le Beurre
Plan général des vestiges
(DAO : C. CHOQUENET)

LUSIGNY-SUR-BARSE

Rue Charles Delaunay

Néolithique - Âge du Fer -
Moderne - Contemporain

Cette opération fait suite à une demande volontaire de diagnostic par la société Les Demeures du Tertre pour la réalisation d'un projet de lotissement d'une surface de 17 500 m².

La commune de Lusigny-sur-Barse se situe dans la vallée de la Barse aujourd'hui canalisée (canal Saint-Julien), une quinzaine de kilomètres au sud-est de Troyes. Ce terroir appartient à la « Champagne Humide », une vaste dépression formée des argiles sableuses du Crétacé inférieur qui abrite aujourd'hui les grands lacs régulant le cours de la Seine. Le terrain sondé repose sur des formations argileuses de l'Albien qui recouvrent directement les alluvions anciennes.

Les opérations archéologiques antérieures sont peu nombreuses dans ce secteur : trois diagnostics ont été effectués à Lusigny-sur-Barse et deux sur le territoire de la commune voisine de Courterange. Les maigres résultats recueillis (occupation protohistorique ténue à Lusigny *le Closet* ; habitat enclos et voirie pour les périodes gallo-romaine et médiévale à Courterange, *les Terres Blanches*, complètent les données peu fournies de la carte archéologique (habitat enclos de l'âge du Fer *la Fortelle*, voie romaine Langres-Troyes).

Les 29 tranchées réalisées représentent 15,28 % (2 658 m²) de la surface prescrite disponible. Le terrain naturel encaissant se présente sous la forme d'un sédiment argileux compact hydromorphe de couleur brun-orangé qui se caractérise par de nombreuses traces d'oxyde de fer (manganèse). Les sondages ont révélés 54 anomalies pour la plupart anthropiques ainsi que du mobilier archéologique en contexte ouvert et fermé. Quatre principales phases d'occupation ont été appréhendées.

La fin du Néolithique (récent/final) est déterminée par la présence de mobilier céramique enfoui au sein des tranchées 13 et 29 à une profondeur comprise entre 0,50 et 0,70 m. Celles-ci se situent en bordure d'emprise, au nord de la parcelle. Une homogénéité chronologique de ce contexte ouvert n'est pas assurée puisque les potentielles formes reconnues se rapportent au début du Néolithique récent mais aussi au Néolithique final

(Gord). Le nettoyage de surface réalisé sur une fosse du sondage 15 a permis la récupération d'un tesson dont l'aspect technique fait écho à ces mêmes périodes, en association avec un éclat de silex brûlé.

La seconde période d'occupation de la parcelle est plus structurée, impactant deux grands sondages. Il s'agit visiblement d'un petit habitat de la transition entre le premier et le second âge du Fer (Ha D/La Tène A1). Ce dernier comprend quelques unités architecturales, simples dans le cas de celles mises au jour lors du diagnostic, ainsi que plusieurs fosses de petites dimensions peu profondes. Ces structures renferment des éléments matériels, céramique, terre cuite, torchis, charbons pour les fosses, céramique également pour les trous de poteau.

Pour les périodes anciennes, quelques potentielles fosses globalement dépourvues de mobilier ont été détectées et testées. À ce stade leur origine anthropique formelle n'est pas franchement assurée. Elles se caractérisent par des formes oblongues et subcirculaires, une profondeur restreinte homogène (0,30 à 0,40 m) et une nature de comblement identique, semblable à celle des chablis anciens visibles dans certaines tranchées, un sédiment argileux gris-orangé compact qui provient de l'horizon sous-jacent à la terre végétale actuelle, soit le premier niveau constituant le terrain naturel encaissant. Leur nature ainsi que les rares éléments céramiques recueillis n'excluent pas le rattachement de ces fosses à l'occupation du Néolithique, au moins qu'il ne s'agisse d'une autre troisième phase d'anthropisation.

Pour les périodes historiques, seules la présence d'un fossé moderne longeant le tracé de la route actuelle peut être mentionné au nord de l'emprise. Le seul indice datant ramassé sur son niveau d'apparition (comblement supérieur) nous situe au plus tôt à la fin du XVIII^e s. L'ultime témoignage de l'anthropisation des lieux consiste en la réalisation d'un drainage contemporain de la parcelle avec des canalisations en terre cuite implantées au fond de tranchées profondes d'une cinquantaine de centimètres.

Benoît FILIPIAK

En raison d'un projet d'aménagement d'une plate-forme de stockage, la société Bois Déroulés de Champagne a déposé une demande volontaire de réalisation anticipée de diagnostic archéologique. Les parcelles cadastrales 25p, 28p, 33p, 40p et 45p (section ZN) concernées sont localisées sur la commune de Marigny-le-Châtel dans le département de l'Aube, au lieu-dit *le Bas de la Glacière*. La surface sondée avoisine les 7 600 m². Au total 18 sondages ont été établis. Les tranchées longues d'environ 25 m sont réparties en quinconce avec un écart moyen de 12 m entre 2 sondages et de 13 entre deux lignes de sondages. Tranchées de diagnostic, structures anthropiques et faits naturels ont été relevés au GPS. Le taux de sondage est d'environ 15,9 % (1 208 m² sondés). Le village de Marigny-le-Châtel se situe en Champagne sèche sur des terrains du Crétacé supérieur, découpé ici par le cours de l'Ardusson. Le village s'est développé à la source de ce ruisseau, affluent de la rive gauche de la Seine. Le diagnostic se situe en rive droite de l'Ardusson, à 120 m d'altitude environ, au pied du petit relief isolé de *la Garenne* qui culmine à 181 m. D'après la carte géologique d'Estissac (Pommerol *et al.* 1981), l'emprise repose sur la grève crayeuse (GP).

La commune de Marigny-le-Châtel a fait l'objet de nombreuses opérations archéologiques. Les plus récentes ont été réalisées dans le cadre de l'implantation d'un gazoduc. Toutes sont localisées sur la rive gauche de l'Ardusson.

Les tranchées réalisées ont permis d'observer l'apparition de la craie géoliffée sous environ 0,30 à 0,40 m de recouvrement dans la partie nord des parcelles diagnostiquées. Pour la partie sud, un niveau de colluvionnement atteignant 0,50 m d'épaisseur vient s'intercaler entre la terre végétale et le substrat crayeux.

Le présent diagnostic est la première opération archéologique implantée sur la rive droite de ce cours d'eau. Un des enclos funéraires découvert lors de ce diagnostic avait été observé par photographie aérienne et enregistré (site 6) dans la carte archéologique de la DRAC Grand Est, site de Châlons-en-Champagne. Les fouilles et les indices témoignent de la forte anthropisation de ce territoire fréquenté au moins dès le Néolithique ancien (fosse à profil « en Y »).

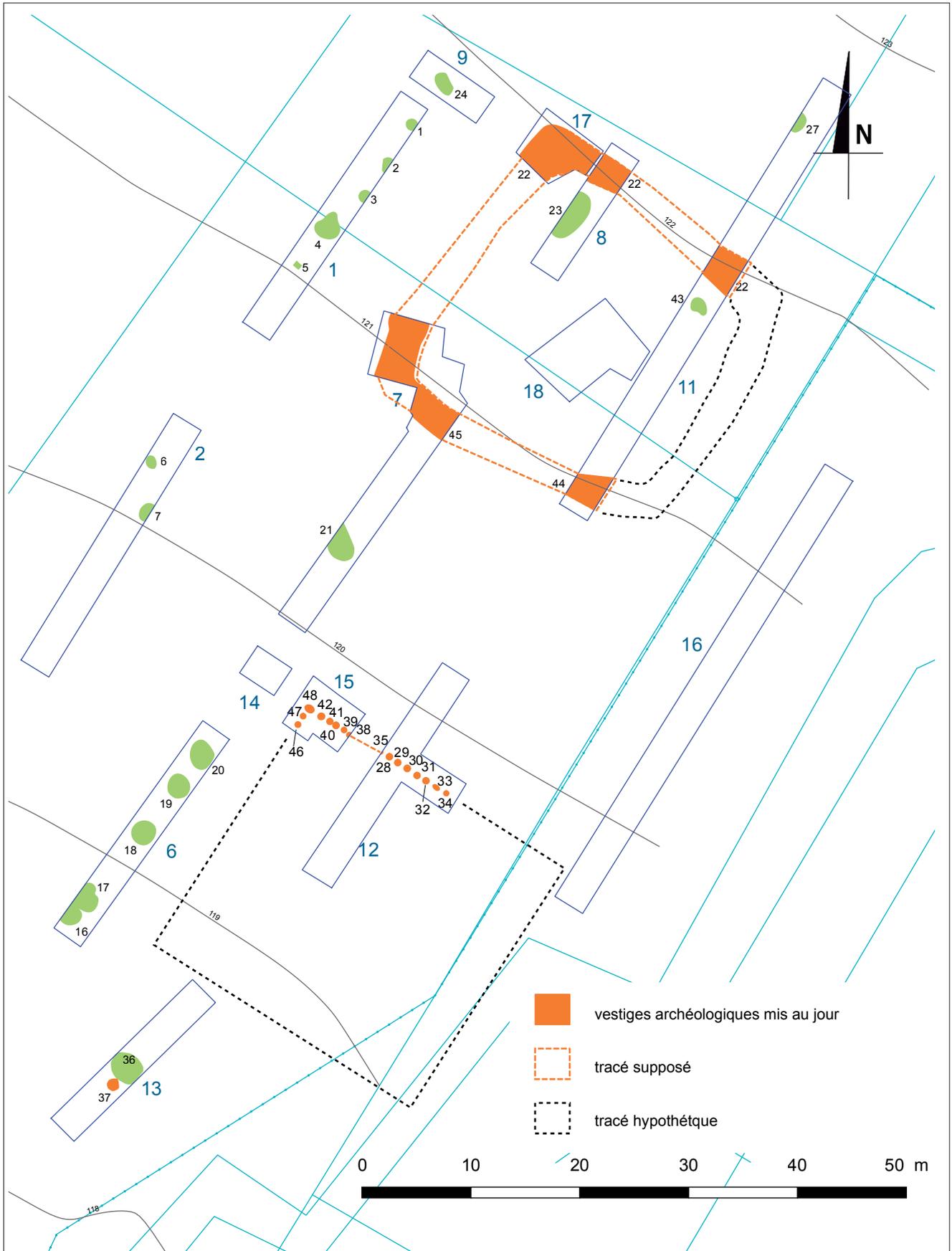
L'enclos repéré par photographie aérienne (site 6) a été mis au jour dans la tranchée 11 (st.22 et 44), dans la tranchée 8 et dans les sondages de vérification (tr.17, st.22) et dans l'extension nord de la tranchée 7 (st.45). Il

est matérialisé par un fossé formant un quadrangulaire aux angles arrondis observé sur 22 m de long (section nord-ouest/sud-est) et environ 30 m le long (section nord-est/sud-ouest). Le fossé apparaît entre 0,30 m et 0,40 m de profondeur. À l'ouverture, il mesure entre 3,40 et 4,70 m de large (angle nord-ouest). Au niveau du test (tr.11), il possède un profil en V très marqué. Sa profondeur conservée est de 1,50 m sous le niveau de terre végétale (tr.11). Son comblement est constitué de 4 unités stratigraphiques principales. Nous n'avons pas remarqué les vestiges de curage ou de réutilisation de la structure.

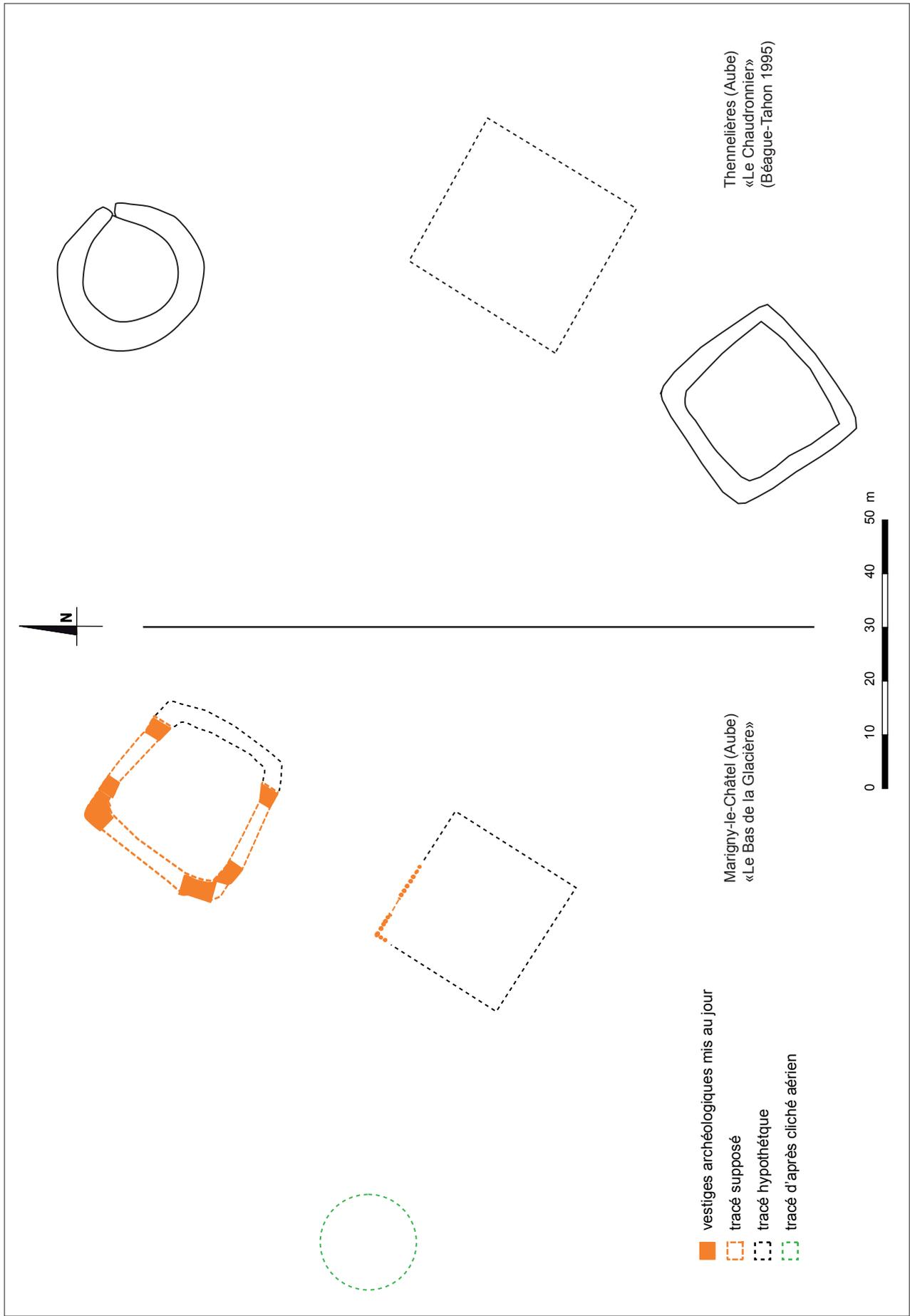
De la céramique non tournée a été découverte au niveau de l'US04 et dans les niveaux supérieurs du fossé à la hauteur des sondages 7 et 17. L'enclos occuperait une surface d'environ 30 x 30 m, soit une emprise globale avoisinant les 900 m². L'aire enclose est estimée entre 500 et 600 m².

Aucune ouverture, ni sépulture centrale n'a été mise au jour. À 28 m au sud de l'enclos quadrangulaire la tranchée 12 a livré 8 trous de poteau formant un alignement orienté ouest-nord-ouest/est-sud-est.

La tranchée de vérification n° 15 implantée à 3,30 m à l'ouest de la tranchée 12 a permis de vérifier la poursuite de l'ensemble vers le nord-ouest ainsi que l'inflexion à angle droit de son tracé vers sud-ouest. Les poteaux apparaissent à environ 0,45 m de profondeur. En définitive se sont 16 trous de poteau qui ont été observés. La distance (bord à bord) des poteaux varient entre 0,10 m et 0,60 m. Le diamètre des poteaux oscille entre 0,54 m et 0,60 m. Le poteau angulaire est plus imposant et dispose, en surface, d'un plan ovalaire de 0,84 sur 0,65 m. Les poteaux 12035 et 15042 localisés en bordure de sondage ont été testés et la structure 12031 a été fouillée à 50 %. Cette dernière est conservée sur 0,40 m de profondeur. Son comblement est constitué d'un limon brun/gris mêlé à des graviers de craie (US01) au niveau supérieur et de limon brun, meuble, au niveau inférieur (US02). La section palissadée ouest-nord-ouest/est-sud-est a été suivie sur 15 m de long, son prolongement vers le sud-ouest sur un peu moins de 2 m. L'ensemble suit la même orientation que l'enclos quadrangulaire décrit précédemment. De la céramique non tournée a été découverte dans le poteau 15045 et la partie inférieure de la mâchoire d'un porcidé a été recueillie lors de la fouille de 12031. Une datation radiocarbone réalisée sur un fragment de la mâchoire (Beta 468842 - 2490±30BP) situe la mort de l'animal dans l'intervalle 781-511 cal BC.



MARIGNY-LE-CHÂTEL, le Bas de la Glacière
 L'enclos quadrangulaire et l'ensemble palissadé
 (DAO : cellule topographique Inrap et N. ACHARD-COROMPT)



MARIGNY-LE-CHÂTEL, le Bas de la Glacière
Essai de restitution de l'ensemble funéraire et comparaison
(DAO : N. ACHARD-COROMPT ; DAO : Inrap)

Dans le sondage 13 une fosse de plan circulaire (st.13037) d'un diamètre de 1 m environ a été testée. Elle apparaît à environ 0,85 m de profondeur et est conservée sur 0,10 m. Son comblement est constitué d'un limon brun homogène. La fouille à 50 % de la structure n'a révélé au mobilier archéologique.

Conclusion

Bien qu'aucune tombe centrale, ni aucun reste humain n'aient été mis au jour, l'enclos quadrangulaire fossoyé reconnu au *Bas de la Glacière* s'apparente à un ensemble funéraire. Il est similaire à celui fouillé à *la Saussoir à Jollier* sur le tracé du gazoduc (Vistel *et al.* 2015) localisé au sud-ouest du village de Marigny-le-Châtel. La datation ¹⁴C réalisée alors sur un fragment d'occipital humain issu du remplissage du fossé situe le fonctionnement de cet ensemble entre le Hallstatt C et La Tène A. La tombe centrale, si tombe centrale il y avait, n'a pas été conservée. Sandrine Vistel rattache l'ensemble de *la Saussoir à Jollier* à une série d'ensembles funéraires attribuée au Hallstatt final/début de La Tène (Vistel *et al.* 2015, p. 113). L'enclos du *Bas de la Glacière* pourrait venir grossir les rangs de ce corpus. La technologie et le type de pâte des

tessons céramiques découverts dans le fossé 22 ne sont pas en contradiction avec cette hypothèse. L'aménagement palissadé du *Bas de la Glacière* repéré sur au minimum 15 m de long daté du Hallstatt C au début de La Tène ancienne évoque l'ensemble sur poteaux fouillé à Thennelières *le Chaudronnier* dans l'Aube. « L'enclos 200 est un carré de 23 m de côté orienté en diagonale par rapport à la direction sud-nord. C'est un ensemble composé de 91 trous de poteaux (...). Les quatre coins se situent aux points cardinaux et l'espacement des trous de poteaux est de l'ordre du pas humain (1 m) » (Béague N. 1995, p. 29-30). Ce site a livré également un enclos circulaire et un enclos quadrangulaire. L'ensemble palissadé est alors interprété comme un lieu de culte associé à l'enclos circulaire (*idem supra*, p. 33) et attribué (sans réel élément de datation) au Bronze final IIIb. L'examen des clichés aériens (Bing Aerial) du secteur du *Bas de la Glacière* révéla la présence à proximité immédiate de l'emprise sondé d'un enclos circulaire. L'association d'un enclos circulaire, d'un enclos quadrangulaire et d'un enclos (?) quadrangulaire palissadé évoque à nouveau le site fouillé à Thennelières (Aube).

Nathalie ACHARD-COROMPT

MARIGNY-LE-CHÂTEL

Le Bas de la Glacière

Néolithique - Âge du Fer -
Moderne - Contemporain

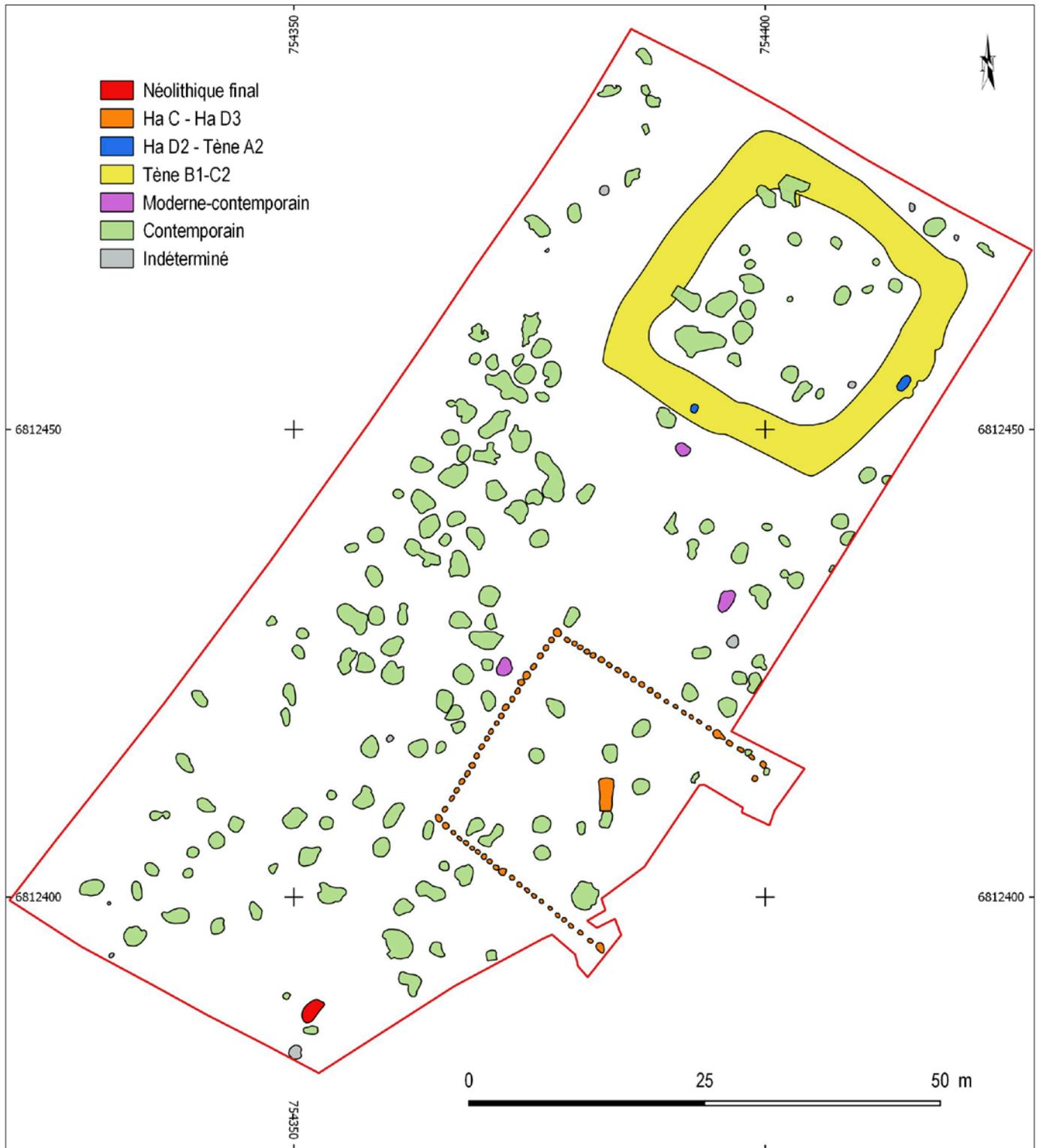
La fouille du site de Marigny-le-Châtel, *le bas de la Glacière*, a permis de mettre au jour un pan de l'occupation de ce secteur situé en rive droite de l'Ardusson. Une fosse « en Y » du Néolithique récent vient compléter un maillage régional déjà bien dense. Malheureusement aucun élément ne nous a permis de préciser son utilité. Le premier et le second âge du Fer sont bien représentés grâce à la présence de trois enclos funéraires renfermant chacun une sépulture (privilegiée F565 ou adventice F123 et F124), tandis que l'existence d'un autre enclos, situé au-delà des limites de l'opération, vient conforter un type d'implantation dont un seul exemple était connu à ce jour sur le site régional de Thennelières. De plus, et en dépit du plateau hallstattien pesant sur les datations, les trois enclos mis au jour illustrent, au moins partiellement, l'évolution des

modes architecturaux durant cette période.

Les traces liées à la fréquentation du site disparaissent par la suite, créant un *hiatus* de plusieurs siècles durant lesquels nous n'avons aucune information sur le devenir du secteur.

Il faut ainsi attendre les périodes moderne et contemporaine pour avoir de nouvelles traces liées à l'élevage (dépôt de carcasses de bovins) et à l'agriculture (abattage d'arbres).

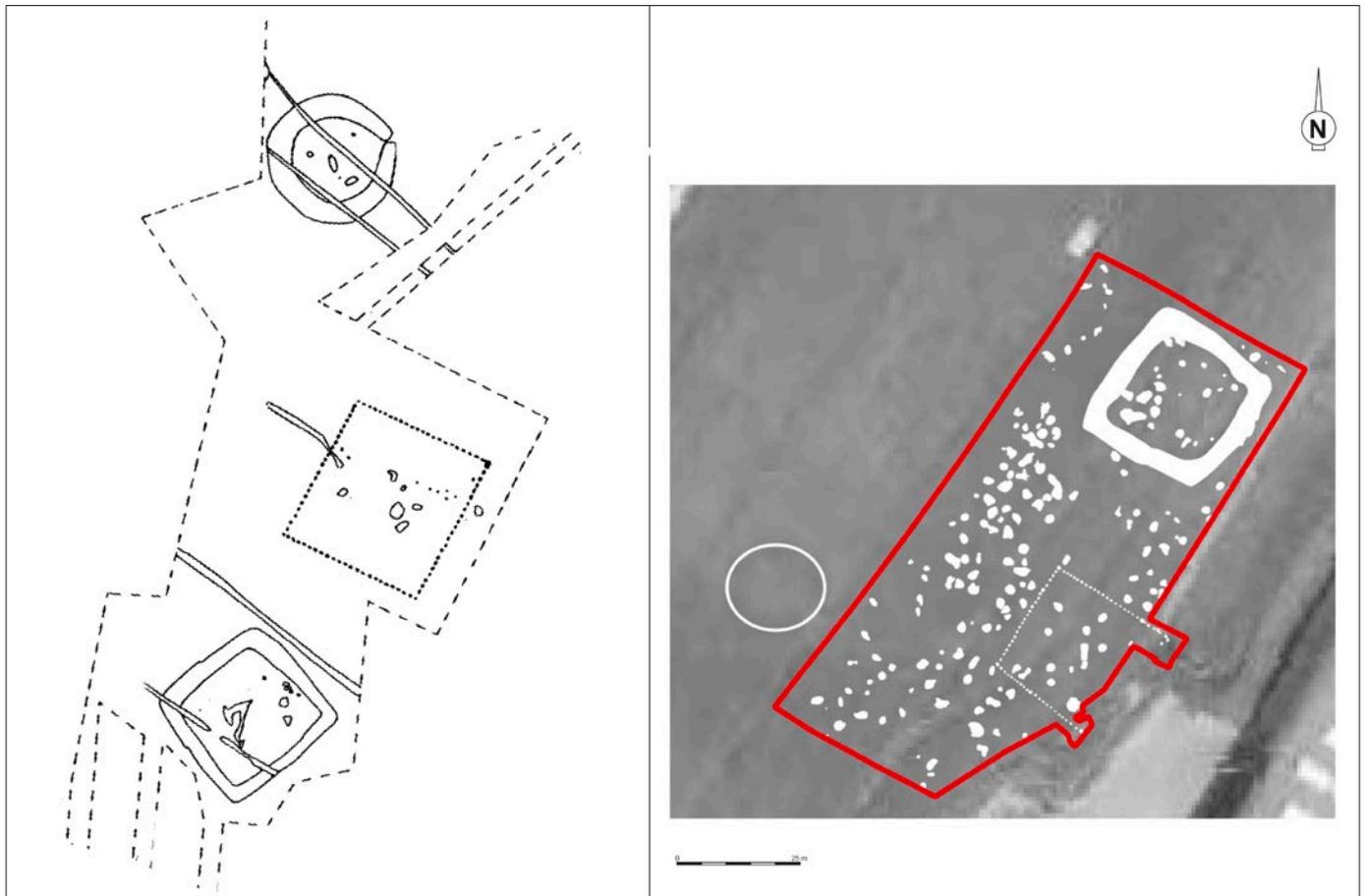
Arnaud LEFEBVRE



MARIGNY-LE-CHÂTEL, le Bas de la Glacière
 Plan général phasé du site
 (DAO : A. LEFEBVRE, M. MONDY)



MARIGNY-LE-CHÂTEL, le Bas de la Glacière
Sépulture 123
(cliché : I. RICHARD)



MARIGNY-LE-CHÂTEL, le Bas de la Glacière
Comparaison entre le plan général du site de Thennelières, *le Chaudronnier*
(d'après Béague, 1995) et celui de Marigny-le-Châtel, *le Bas de la Glacière*

MOUSSEY

R.D. 25 embranchement C

Moyen Âge - Moderne -
Contemporain

La fouille réalisée à Moussesey, R.D. 25, impasse Saint-Marc, rue de la Marche, a livré des vestiges denses associés à différentes phases d'occupation entre l'époque carolingienne et le début de la période contemporaine.

La première occupation attestée est associée à la fin du IX^e s /première moitié du XI^e s. Composée de trous de poteau et de fosses, elle correspond probablement à une partie d'un habitat rural à vocation agricole dont les caractéristiques exactes sont néanmoins mal perçues en raison du faible nombre de faits associés et du manque de mobilier. Une sépulture d'immaturation, datée par radiocarbone de 684-876 de n. è., est située parmi cette occupation mais rien n'assure de leur stricte contemporanéité.

Aucun vestige n'est attesté dans l'emprise fouillée entre cette occupation carolingienne et la fin du XIV^e s., même si de rares tessons du XIII^e s. suggèrent une présence anthropique à proximité à cette période. Au bas Moyen Âge/Renaissance, l'occupation des lieux reprend avec certitude mais reste très mal perçue. Un puits et une cave sont les seuls faits associés à cette période. La vocation agricole de l'occupation est néanmoins illustrée par la quantité exceptionnellement élevée de carporestes (principalement du chanvre) mis au jour dans la cave. Ce caractère agricole est privilégié jusqu'à la première moitié du XVI^e s.

Après cette date, les faits ne se rapportent plus à de l'habitat et de l'agriculture, mais semblent témoigner du développement d'une activité d'extraction de limon à travers le creusement de fosses de grandes dimensions, peut-être dans le but d'être utilisé dans le cadre de constructions à proximité de l'emprise.

Au milieu du XVII^e s., on observe un nouveau changement dans la nature de l'occupation. Un bâtiment (ENS.1) doté d'une cave maçonnée est construit dans l'est de l'emprise. L'accès à la cave se fait par un escalier constitué de tuiles plates, et une niche est aménagée dans un des murs. Avant la fin du siècle, le bâtiment est remplacé au même emplacement par un second bâtiment (ENS.2), également doté d'une cave en pierre. Ces deux états successifs pourraient avoir fonctionné avec deux bâtiments annexes (ENS.3 et ENS.4), non phasés, dont l'un repose sur une cave en matériaux dégradables. Le mobilier recueilli, notamment métallique et céramique, indique clairement qu'il s'agit d'une occupation agricole, dans laquelle le travail du lait semble tenir une part importante. Cette phase prend fin entre le milieu du XVIII^e s. et la première moitié du XIX^e s. Le dernier bâtiment est alors détruit. Après cette date, aucune occupation structurée n'est attestée dans l'emprise fouillée.

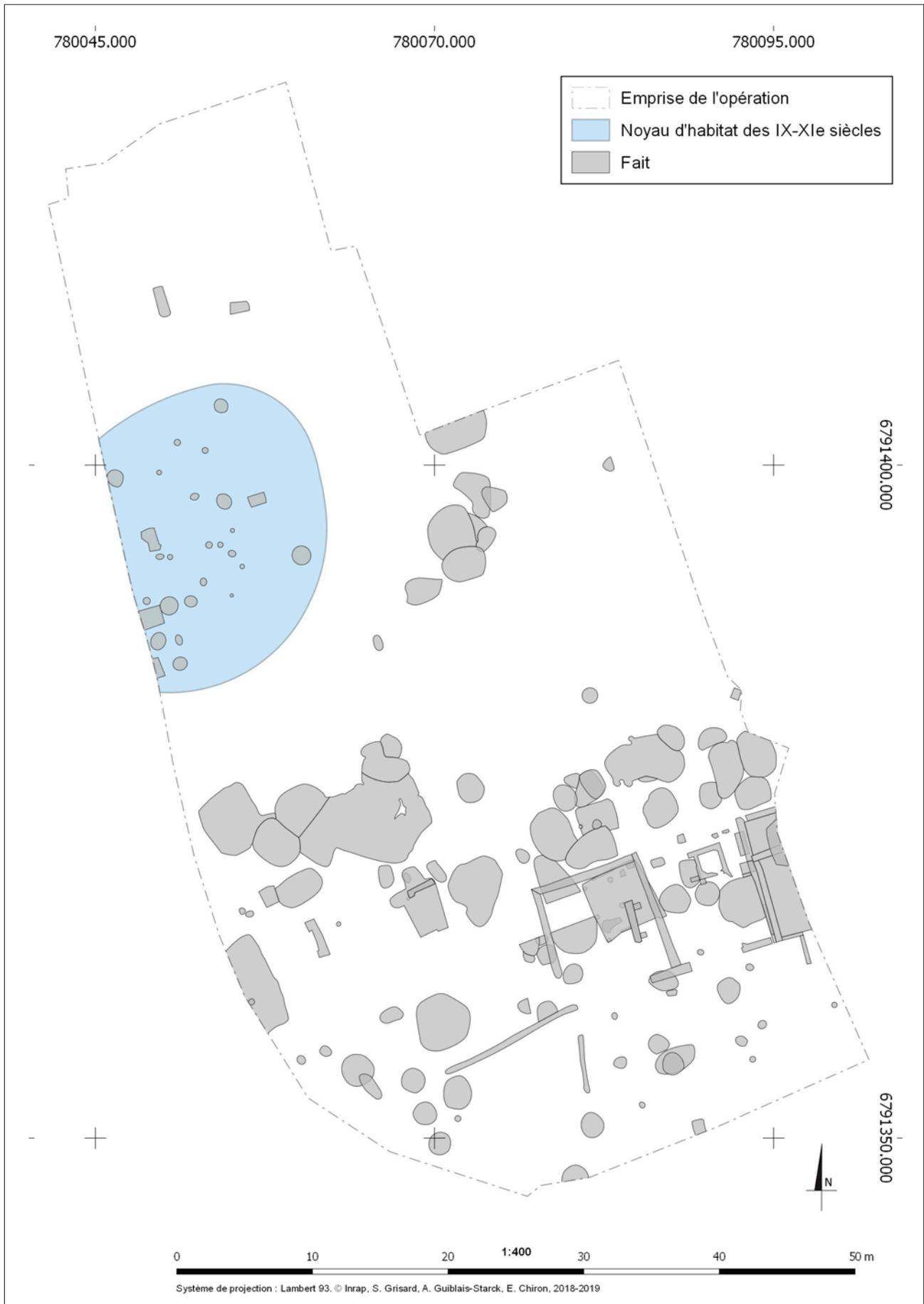
La fouille de Moussesey permet d'augmenter le corpus régional des sites du bas Moyen Âge jusqu'au début



MOUSSEY, R.D. 25 embranchement C
Sépulture située au sein de l'occupation
du haut Moyen Âge
(cliché : C. BAILLIF-DUCROS)



MOUSSEY, R.D. 25 embranchement C
Cave de la seconde moitié du XIV^e s.-début du XV^e s.
dans laquelle ont été mises au jour
de nombreux carporestes
(cliché : A. GUIBLAIS-STARCK)



MOUSSEY, R.D. 25 embranchement C
 Noyau d'habitat des IX^e-XI^e s.
 (DAO : E. CHIRON)



MOUSSEY, R.D. 25 embranchement C
 Étendue hypothétique de la zone des fosses d'extraction du XVI^e s.-première moitié du XVII^e s.
 (DAO : E. CHIRON et F. DEMOL)



MOUSSEY, R.D. 25 embranchement C
Escalier d'accès à la cave du premier bâtiment maçonné
(cliché : G. GOUJON)



MOUSSEY, R.D. 25 embranchement C
Cave du second bâtiment maçonné
(cliché : A. GUIBLAIS-STARCK)



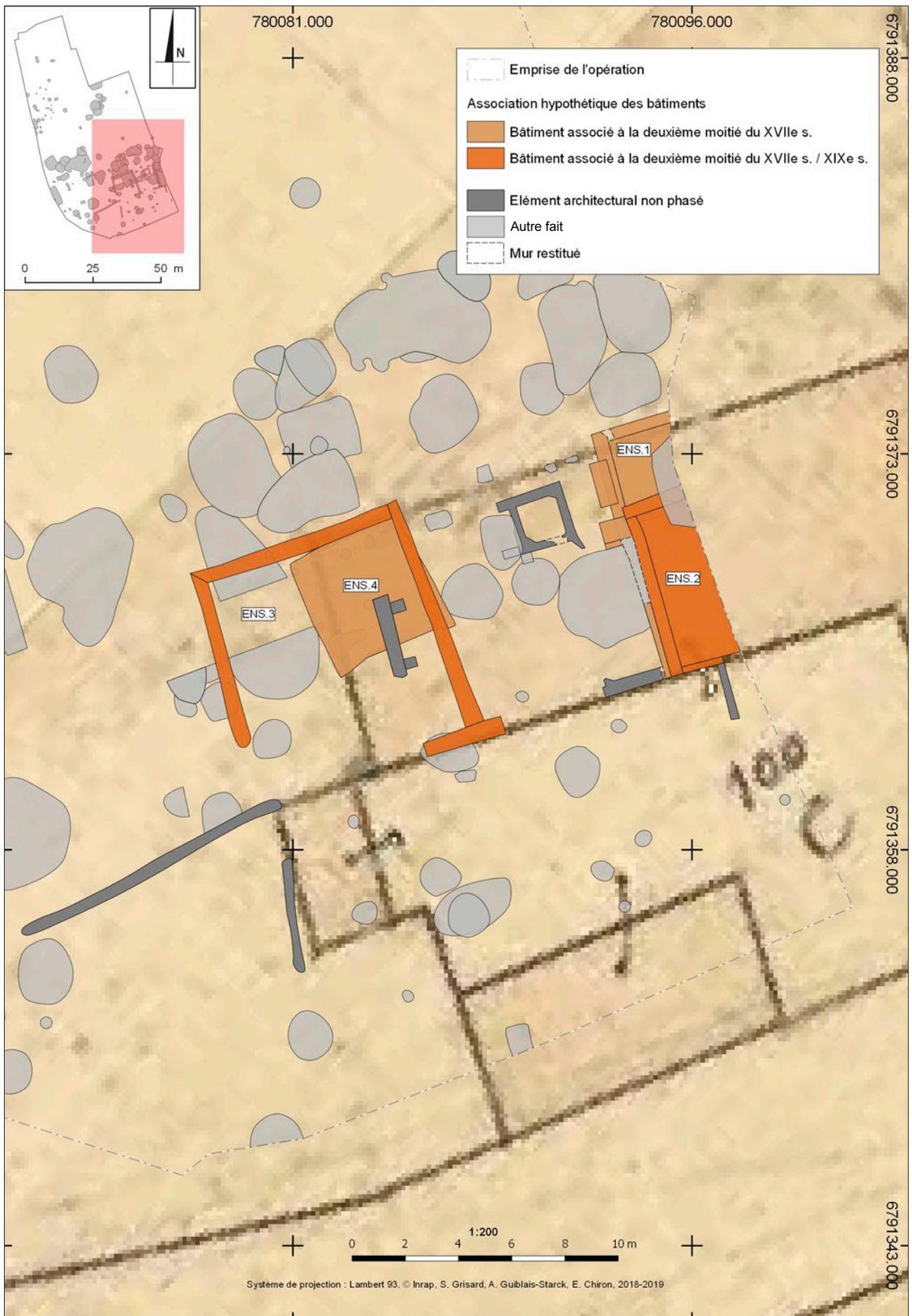
MOUSSEY, R.D. 25 embranchement C
Niche dans le mur ouest de la cave
du premier bâtiment maçonné
(cliché : A. GUIBLAIS-STARCK)

de l'Époque contemporaine, que les fouilles de Saint-Léger, *la Couture* (hameau d'Herbigny), et de Feuges, *le Village*, entre autres, avaient déjà permis d'étoffer. Les vestiges mis au jour s'inscrivent dans un spectre chronologique large qui donne l'occasion d'observer les variations de la nature du site au cours des siècles, de l'occupation composée de trous de poteau et de fosses de l'époque carolingienne aux bâtiments maçonnés modernes.

L'opération est également d'un intérêt particulier en raison du mobilier recueilli. En effet, la céramique, en plus de préciser la chronologie des contextes fouillés ainsi que la nature des occupations, vient étoffer les référentiels typologiques régionaux du réseau *Icéramm*, avec l'ajout de sept nouvelles formes et de vingt groupes techniques. La présence d'un fragment de récipient en métal est également à signaler, ce type d'artefact étant rare en fouille. Les fragments de verre, certes en faible quantité, sont quant à eux des témoignages intéressants de la diffusion de cette vaisselle dans les campagnes. Enfin, le corpus carpologique présente des résultats exceptionnels, notamment grâce à la découverte d'une quantité remarquable de graines au sein d'une cave incendiée. Ils documentent une période (bas Moyen Âge-Époque moderne) encore peu étudiée pour l'est de la France. L'importance du corpus fournit également des référentiels qui pourront être utilisés dans ce type d'étude dans les années à venir.

L'opération de fouille de Moussey, R.D. 25, impasse Saint-Marc, rue de la Marche, vient ainsi confirmer l'importance de l'investigation archéologique de surfaces même modestes en marge des cœurs de communes, susceptibles de livrer des vestiges denses et des données complémentaires aux corpus existants, voire inédites.

Arthur GUIBLAIS-STARCK



MOUSSEY, R.D. 25 embranchement C
 Hypothèse d'association des bâtiments du sud-est de la fouille
 (DAO : E. CHIRON)

PAYNS

Voie des Fontaines

Néolithique - Âge du Bronze -
Gallo-romain - Moyen Âge -
Contemporain

La commune de Payns se trouve en rive gauche de la Seine, 10 km en aval de la ville de Troyes. La création de lotissements ainsi que l'ouverture de carrières de granulats ont mené à la surveillance archéologique de plusieurs hectares sur ce terroir. En raison d'un projet d'usine de méthanisation portant sur 3,23 ha, à l'écart du village et en bordure d'un petit ruisseau perpendiculaire à la vallée de la Seine, un diagnostic archéologique a été réalisé sur une emprise totale de 32 300 m². 4 649 m² ont été sondés (soit 14,4 % des terrains).

Ce diagnostic a permis de révéler des occupations diachroniques :

- potentiellement depuis le Néolithique, avec la présence d'au moins cinq fosses dites en « Y » (pas de datation assurée) ;
- une occupation de l'étape initiale du Bronze final par l'intermédiaire d'une structure funéraire de type incinération présentant au moins six vases d'accompagnements ; quelques tessons hors structure ou en position résiduelle suggèrent un site plus étendu que l'unique occurrence mise au jour ;
- une hypothétique occupation de l'Antiquité décelable par du mobilier (aucune structure reconnue) ;
- un habitat dense de la fin du haut Moyen Âge (XI^e-début XII^e s.) se présentant sous la forme de deux pôles bien distincts, tant en termes d'occupation spatiale qu'en termes de types de structures ; Au sud-est, au plus près de la zone humide et des sources de la Malmaison, un alignement de cabanes excavées

et fosses, où les trous de poteaux sont minoritaires. Nous pourrions être en présence d'une zone d'activités spécifiques (transformation ou stockage des denrées agricoles, artisanat proche de l'eau, etc.), annexe à la zone d'habitation. Celle-ci se situe vraisemblablement au nord-ouest, au-delà d'une zone presque vide de vestiges et qui peut être définie comme un espace de circulation ou une cour. Le cœur de l'habitat comprend quelques fosses et cabanes mais ce sont surtout la reconnaissance (partielle) de deux grands bâtiments sur poteaux qui marquent l'espace (env. 125/130 m² supposés). Les comparaisons manquent encore pour ces occupations de la toute fin du haut Moyen âge rural où les composantes et l'organisation spatiale paraissent similaires à ce que l'on connaît depuis le IX^e s. (Peytreman 2003, vol. 1, p. 331) : un habitat sur cour, la fameuse *curtis* des textes carolingiens ;

- des indices d'un chemin, peut-être contemporain de cet habitat des XI^e-XII^e s., ont été repérés sur la largeur de la parcelle ; le cœur de l'habitat semble s'appuyer sur cet axe et si on le retrouve encore sur le cadastre de 1808, il est déjà en grande partie abandonné. Toutefois, aucun élément de datation n'ayant été retrouvé, son association avec l'occupation domestique médiévale reste une hypothèse de travail ;

- décalé vers le nord-ouest mais reprenant une orientation identique, un autre chemin a été mis au jour. Il correspond à une voie de circulation en usage jusque dans les années 1970. Deux tranchées de canalisation contemporaines ont également été répertoriées.

Vincent MARCHAISSEAU

PLANCY-L'ABBAYE

Route de Champfleury

Protohistoire

La réalisation d'un ouvrage à Plancy-l'Abbaye, route de Champfleury, a conduit à la prescription d'un diagnostic archéologique sur une emprise de 19 468 m².

Les quelques 2 528 m² sondés (13 % des terrains) ont

mené à la découverte d'un enclos fossoyé circulaire d'un diamètre de 16 m. Seul un tesson a pu être découvert dans le comblement du fossé : il s'agit d'un fragment de panse non érodé, attribué à la Protohistoire sans plus de précisions. D'autres enclos repérés par prospection

aérienne sur la commune permettent d'envisager que les monuments découverts route de Champfleury et à Saint-Martin (Fiabane 2005, Moreau 2011) s'inscrivent dans un ensemble plus vaste ayant très probablement perduré sur un temps long.

Quelques trous d'ancrage de poteau ont été découverts lors du diagnostic, bien qu'aucun ensemble architectural permettant d'envisager un pôle d'habitat associé à ce

monument funéraire n'ait été distingué dans l'emprise du projet.

En dehors du monument funéraire, les structures anthropiques sont représentées par un fossé, probablement de parcellaire, ainsi que quelques fosses de plantation.

François COUPARD

PUITS-ET-NUISEMENT Le Mont Chavaut

Néolithique - Âge du Bronze

Un diagnostic archéologique a entraîné l'ouverture de 97 sondages (7 065 m² soit 10,3 % de la surface disponible de 68 865 m²).

Quelques indices de mobilier lithique épars ont été collectés dans plusieurs tranchées, pouvant appartenir au Néolithique ancien rubané. Quelques tessons de céramique mal datés (Néolithique/Bronze) ont été collectés en position remaniée sous la terre végétale.

Des dépressions naturelles apparaissent dans deux tranchées.

Le substrat naturel se présente sous la forme de blocs calcaires plus ou moins denses dans une matrice argileuse brune, directement sous la terre végétale ou sous des niveaux intermédiaires argileux brun ou jaune orangé. Le recouvrement le plus important affecte une zone positionnée aux abords du sommet des parcelles plutôt qu'en bas de pente. Au contact du substrat, on a observé des fragments d'huîtres fossilisées et des blocs de grès ferrugineux dans un horizon sus-jacent argileux brun roux à lie-de-vin.

Sylvain CANET

ROSIÈRES-PRÈS-TROYES 13-15 rue de la Liberté

Moderne

L'emprise de diagnostic (4 174 m²) est située sur la pente formée par le plateau crayeux délimité par les rivières de Vienne au nord, du Triffoire au sud et du Linçon au sud-ouest. Elle culmine à l'altitude de 115 m NGF. 412 m² ont été sondés soit 10,75 % de la surface accessible (3 824 m²).

Les recherches ont permis la mise en évidence la partie domestique d'un petit établissement agricole, comprenant un corps de ferme, un verger et une arrière-

cour. Cet ensemble est implanté au cours du XVII^e s. et semble avoir perduré jusqu'à nos jours.

Les bâtiments principaux en pan de bois sont fondés sur solins de craie et sont implantés en front de la rue de la Liberté tandis que les plantations arbustives et les fosses détritiques sont rejetées en cœur de parcelle.

Aurore LOUIS

ROSIÈRES-PRÈS-TROYES

La Bouverie

Moderne - Contemporain

L'opération de diagnostic archéologique, réalisée sur la commune de Rosières-près-Troyes, au lieu-dit *la Bouverie*, fait suite à une demande volontaire de diagnostic émise par la société Aube Immobilier. L'intervention portait sur une emprise totale de 11 987 m², la surface ouverte par les sondages est de 1 553,15 m², soit 12,97 % de la superficie prescrite.

Les seize tranchées réalisées ont permis de mettre au jour 39 anomalies, correspondant majoritairement à des éléments de fossés dont l'attribution chronologique s'effectue principalement sur la base de *terminus ante* et *post quem*. Une partie des éléments découverts correspondent cependant à des fossés de drainage actuels, renfermant une canalisation en matière plastique. Le Cadastre dit « napoléonien », établi pour ces parcelles en 1828, fournit de son côté un *terminus ante quem* à la mise en place d'un fossé (très probablement parcellaire) situé en bordure ouest de l'emprise diagnostiquée, et un *terminus post quem* à son comblement définitif. Enfin, la majorité des éléments

de fossés découverts se rapportent à des structures ne trouvant pas de correspondance sur le cadastre napoléonien, sur les clichés de l'Institut Géographique National ou encore sur le parcellaire actuel. Cette absence suggère donc que ces fossés sont antérieurs au cadastre du début du XIX^e s., fournissant de fait un *terminus ante quem* à leur mise en place et leur disparition. Un rattachement aux périodes historiques pourrait toutefois être proposé (avec, pour certains, un comblement à la période moderne) en raison de la présence de mobilier en terre cuite architecturale dans leur comblement.

Au-delà de ce réseau fossoyé à la probable fonction parcellaire, on notera l'absence de vestiges domestiques, suggérant que les éléments de l'occupation médiévale mis au jour à *la Bouverie* par B. Filipiak sur les parcelles plus au sud se trouvent circonscris au sein de ces dernières.

Céline GODARD

ROSIÈRES-PRÈS-TROYES

Rue Blaise Pascal

La commune se situe à 5 km au sud-ouest de l'agglomération troyenne, à la limite entre la Champagne crayeuse et la Champagne humide, et localement marquée par d'anciennes zones marécageuses.

L'aménagement d'une plate-forme dans la zone industrielle des Pivoisins a motivé la réalisation d'un diagnostic sur une emprise de 7 571 m². L'ampleur des destructions avant notre intervention (environ

4 660 m²) limite en grande partie les conclusions de cette opération.

Sur les trois tranchées réalisées dans la zone encore non impactée par les décaissements, aucune structure anthropique ancienne n'a été retrouvée. Les découvertes se limitent à deux anciens chablis et une tranchée contemporaine.

Vincent MARCHAISSEAU

SAINT-ANDRÉ-LES- VERGERS Échenilly

Âge du Bronze

La commune de Saint-André-les-Vergers se situe à environ 3 km au sud-ouest de la ville de Troyes. Cette commune, en grande partie urbanisée, fait l'objet d'une surveillance archéologique attentive depuis une quinzaine d'années. Le secteur d'Échenilly en particulier, qui connaît un développement pavillonnaire régulier depuis 2004. La parcelle de 2,9 ha constitue l'une des dernières zones à lotir.

3 864 m² ont été sondés, soit 13,3 % de l'emprise.

La découverte d'un enclos fossoyé circulaire complète les connaissances sur le domaine funéraire du Bronze final dans ce secteur. Bien qu'apparemment isolée, il se

situe à proximité (moins de 150 m) de sépultures de la même période. Très arasé, il n'a pas livré de mobilier en nombre suffisant pour proposer une chronologie plus détaillée.

Des fragments de céramique et un silex retrouvés dans une cuvette, dans le bas de la parcelle, militent également en faveur d'une occupation du Bronze final.

Une fosse de plantation non datée est la seule autre structure anthropique mise au jour.

Vincent MARCHAISSEAU

SAINT-ANDRÉ-LES- VERGERS Entrée des Antes

Moderne

L'opération de diagnostic archéologique, réalisée sur la commune de Saint-André-les-Vergers, au lieu-dit *entrée des Antes*, précède un projet d'aménagement de zone commerciale. L'intervention porte sur une emprise totale de 33 367 m² (dont seulement 30 275,29 m² furent toutefois accessibles), répartie sur quatre parcelles cadastrales. La surface ouverte par les sondages est de 2 422,47 m², soit 8 % de la superficie accessible.

Les trente-trois tranchées réalisées ont permis de mettre au jour 64 anomalies, correspondant essentiellement à des fosses, des fossés et des trous d'ancrage de poteaux. La majeure partie de ces éléments anthropiques est localisée dans le sud de l'emprise (et en particulier au sud-ouest pour les unités architecturales), sur une montille. Les structures se rapportent ainsi à des fosses polylobées, probablement mises en place dans un but d'extraction de matériau naturel, accompagnées de fosses éparses à la fonction indéterminée, et d'au moins deux unités architecturales sur poteaux. Un alignement de poteau supplémentaire pourrait constituer une clôture ou une troisième

unité architecturale, et une structure comportant un cuvelage en bois (pouvant s'apparenter à un puits) a été découverte à leur immédiate proximité. Le nord de l'emprise a quant à lui livré de rares segments de fossés probablement destinés au drainage des parcelles ou aux délimitations de celles-ci.

Le mobilier récolté dans le comblement des structures archéologiques se rattache dans sa grande majorité au XVII^e s. et se compose principalement de fragments de céramique et de terre cuite architecturale (tuile). Ces éléments, associés à la présence de nombreuses fosses polylobées, suggèrent que nous pourrions nous trouver en périphérie d'une occupation domestique, ou bien qu'il s'agit d'un espace dédié à une autre fonction (artisanale ou agricole par exemple). Ces données viennent également compléter nos connaissances sur les occupations modernes situées aux abords de l'agglomération de Troyes.

Céline GODARD

44



45



46



SAINT-ANDRÉ-LES-VERGERS,
entrée des Antes
Élément de bois équarris mis au jour
au sein de la st.6 TR 33
(cliché : J. GRISARD)

SAINT-ANDRÉ-LES- VERGERS

Rue Amédée Gambey

Contemporain

L'opération s'est déroulée sur une surface accessible de 35 191 m². 13,4 % de l'emprise ont été sondés, soit 4 701 m². Dix-huit numéros de faits ont été attribués sur le terrain. Ces numéros représentent un chemin, deux fossés, six fosses et un trou de poteau. Le tracé des fossés et des chemins sont visibles en partie sur le cadastre Napoléonien dès 1828. Les fosses et trous de poteau sont eux aussi attribués à la période contemporaine. Le mobilier recueilli dans une petite fosse est constitué de scories. Ce diagnostic est

situé dans un secteur dense en occupation multi-période. Mais, en cumulant les différentes opérations, il en ressort que notre secteur et plus précisément anthropisé à la période contemporaine (chemin rural, fossé de parcellaire). Cette opération permet donc de documenter, d'ébaucher des organisations spatiales des occupations passées.

Sébastien CHAUVIN

SAINT-GERMAIN

Le Pont de l'Arche

Moyen Âge - Moderne -
Contemporain

La commune de Saint-Germain se situe dans la périphérie de l'agglomération troyenne, à environ 4,5 km au sud-ouest du centre-ville historique.

Le projet de construction d'un lotissement a entraîné la prescription d'un diagnostic archéologique dans ce secteur régulièrement investi par l'archéologie préventive depuis une quinzaine d'années. 670 m² ont été ouverts, soit 15 % de l'emprise totale (4 476 m²).

Un axe viaire, ancêtre du chemin des Perrières, a été retrouvé au nord de la parcelle sous forme d'ornières et d'un ou deux fossés bordiers. Aucun mobilier n'était présent mais une datation médiévale/moderne semble assurée par les opérations contiguës.

Perpendiculaire à cet axe et orienté comme les parcelles actuelles, un fossé a été retrouvé. Il est plus récent que le chemin et pourrait dater de la période contemporaine.

Vincent MARCHAISSEAU

SAINT-JULIEN-LES-VILLAS

16 impasse des Huerdets

Indéterminé - Moyen Âge -
Moderne

Une demande volontaire de réalisation anticipée de diagnostic archéologique par la société Aube Immobilier pour un terrain de 2 371 m² a motivé la réalisation de cette opération. 321 m² ont été sondés sur les 2 603 m² de terrain accessible, soit 13,55 % (12,3 % de l'emprise

du projet).

La commune de Saint-Julien-les-Villas se situe au sud-est de l'agglomération troyenne, dans l'Aube, région Grand Est. Son territoire est traversé par la Seine et

par l'un de ses affluents, le Triffoire. L'emprise à sonder se trouve dans la plaine alluviale, sur un îlot affleurant d'alluvions Pléistocène de la basse terrasse. Cet îlot est justement localisé entre le cours du Triffoire et celui de la Seine.

Les découvertes archéologiques recensées à l'échelle de la plaine de Troyes sont nombreuses. Au plus près de l'emprise concernée elles sont cependant moins denses et dispersées en raison d'un tissu urbain anciennement développé. C'est la réhabilitation de certains quartiers et l'aménagement des quelques rares zones encore disponibles qui permettent d'affiner un maillage encore ténu dans cette partie de l'agglomération troyenne.

Le diagnostic a permis de confirmer la présence de l'îlot affleurant d'alluvions anciennes du Pléistocène dans ce secteur de la plaine de Troyes, entre le cours du Triffoire et celui de la Seine.

Sur la partie haute de la butte de graves, au sud de l'emprise, une occupation caractérisée par la présence de constructions en matériaux périssables a été mise en évidence (unité architecturale sur poteaux porteurs). Malheureusement, aucun élément permettant de la replacer dans un contexte chronologique fiable n'a été découvert. La forte érosion du secteur est sans doute en cause, ainsi que l'anthropisation contemporaine des lieux.

En marge de cette occupation, une seconde zone de vestiges, au nord-ouest de l'emprise, a été relevée, peut-être de l'extraction ou bien l'amorce d'un chemin creux. L'impossibilité d'étendre la tranchée dans cette zone n'a pas permis de trancher entre ces hypothèses. Ce pôle semble avoir été abandonné et remblayé à la fin du Moyen Âge d'après le mobilier issu du comblement.

Benoît FILIPIAK

SAINT-JULIEN-LES-VILLAS

Ancien canal sans eau

L'opération de diagnostic archéologique a eu lieu dans le cadre d'un projet de construction d'un lotissement d'habitations individuelles associé à une maison de santé, une maison de retraite et un collège par la Mairie de Saint-Julien-les-Villas, sur une emprise totale de 34 226 m². 1 772 m² ont été sondés, soit 5,9 % de la surface.

Hormis les vestiges de fondations de bâtiments modernes datant des années 1960-1970 (communication orale

des riverains), aucun autre vestige archéologique n'a été découvert. L'ensemble de l'emprise de l'opération renferme des remblais modernes composés de très nombreux déchets de construction ou de démolition, ainsi que des restes de bien de consommation modernes et contemporains (bouteilles, grillages en métal, etc.).

Rodrigue TSOBGOU AHOUE

SAINT-JULIEN-LES-VILLAS

Le Plan de Godot

Moyen Âge - Moderne

L'opération, faisant suite à une demande volontaire de diagnostic de la société Cephass Immobilier, a été conduite sur une emprise de 5 000 m², dans le sud-ouest de la commune, à 1,2 km du vieux bourg. Les 11 sondages effectués (786,5 m², soit 15,5 % de la superficie prescrite) ont mené à la découverte d'une

portion de voirie quasi parallèle à la rue des Deux Haies. Pour seul élément de datation, un fer à cheval d'allure médiévale à moderne a été découvert.

Fabien LANGRY-FRANÇOIS

SAINT-LYÉ

Les Plantes Joly

Paléolithique - Mésolithique -
Âge du Bronze - Âge du Fer -
Gallo-romain - Moyen Âge

Le diagnostic, situé sur les parcelles dénommées *les Plantes Joly*, a été réalisé en amont d'un projet industriel de traitement du chanvre, sur une emprise de 112 966 m² (112 848 m² accessibles). Cent trente-quatre tranchées ont été réalisées, soit 13 693 m² ou 12 % de la surface diagnostiquée, et cent quarante-huit numéros de faits ont été utilisés sur le terrain.

Ces numéros représentent :

- quarante-quatre trous de poteau ;
- quinze fosses ;
- une fosse ou un puits ;
- une probable fosse de combustion ;
- trois fossés d'un probable enclos quadrangulaire ;
- et près de quatre-vingt-une anomalies ou chablis naturels.

Les périodes rencontrées sur le terrain concernent le Bronze final I et un probable enclos médiéval. Le terrain est entaillé par des paléo-vallons orientés nord-est/sud-ouest. Le substrat est une craie altérée contenant de nombreux silex. Un éclat de silex a été trouvé dans la tranchée 548 à une profondeur située entre -0,30 et -0,50 m sous le niveau actuel. En position secondaire, il s'inscrit dans un horizon de colluvion de limon brun clair. Il est de forme triangulaire de 0,06 m de longueur sur 0,045 m dans sa plus grande largeur. Il présente une succession de trois enlèvements antérieurs de directions opposées qui indiquent un débitage organisé (peut-être discoïde). Avec les réserves d'usage, quelques indices pourraient le rattacher à une industrie du Paléolithique moyen plutôt qu'à une industrie du Paléolithique supérieur.

L'occupation du Bronze final I est répartie en trois zones distantes de 180 m entre elles. Ces concentrations ont la particularité d'être situées en bord de paléo-vallon. Quelques structures sont présentes dans son premier comblement. Le secteur central est composé de vingt-deux faits. Une concentration de 19 trous de poteau a été observée sans qu'il soit possible de dessiner un plan de bâtiment. Dans la même tranchée, à l'ouest de cette concentration, une fosse et deux trous de

poteau ont été repérés. Une fosse ou un puits a été décapé et coupé dans la tranchée située à quinze mètres à l'ouest. Deux trous de poteau et une fosse sont proches de cette structure. Un bâtiment sur quatre poteaux, de type grenier, a été découvert au nord-ouest de cette concentration. Les deux autres concentrations sont essentiellement constituées de fosses circulaires ou ovalaires. Le mobilier est rare et seuls quelques éléments céramiques permettent de les rattacher à la même occupation. Une organisation est semblable-t-elle visible : un puits ou une fosse associé à des trous de poteau se situent au centre, les fosses de « stockage » et « d'extractions ? » se situant à 180 m à l'est et à l'ouest du lieu de vie. Le mobilier en céramique est homogène et confirme la contemporanéité des structures. Il n'est donc pas exclu que l'occupation soit continue entre chaque fenêtre. Celle-ci, malgré les tranchées complémentaires n'a pas été détectée. Un clou de chaussure de type « Alésia » a été trouvé sur le premier centimètre du comblement d'une fosse. Proche de la départementale 15 reliant Grange l'Évêque à Saint-Lyé, cette structure peut être datée de La Tène D2b. Trois côtés d'un enclos quadrangulaire à angle droit ont été observés en limite d'emprise nord, sur l'emplacement d'un paléo-vallon. Aucune structure n'a été découverte au centre de cet espace. Aucun mobilier n'a été détecté dans les fossés qui ont peut-être entaillés le substrat. Malgré sa proximité avec la concentration de trous de poteau du Bronze final I, l'enclos lui est postérieur. Une partie du fossé est a été creusé dans le comblement d'un paléo-vallon. Le comblement a scellé les occupations du Bronze final I. Cet espace clos peut correspondre à un enclos médiéval comme ceux observés sur les sites de Crancey Chanteloup (Godard 2015) et à Saint-André-les-Vergers (Riquier *et al.*, 2010). Il correspond à des habitats enclos du X^e-XII^e s. La fonction et la datation restent hypothétiques. Il ne peut pas être exclu qu'il s'agisse d'un parcellaire ancien qui ne figure pas sur le cadastre napoléonien ou bien d'un enclos à bestiaux, inséré dans un vallon humide en fonction des conditions climatiques.

Sébastien CHAUVIN

SAINT-LYÉ

Rue du Calvaire

Néolithique - Âge du Bronze -
Âge du Fer - Gallo-romain
- Haut Moyen Âge - Moyen
Âge - Moderne - Contemporain

Un projet d'un lotissement de 24 447 m² sur la commune de Saint-Lyé, en rive gauche de la vallée de Seine, se situe sur un terroir faisant régulièrement l'objet de surveillance archéologique. Il a donné lieu à la réalisation d'un diagnostic. La surface sondée est de 3 003 m², soit 12,3 % de l'emprise du projet.

L'opération a permis de mettre en évidence trois occupations clairement définies : une batterie de silos laténiens, une nécropole enclose de l'Antiquité

et une zone d'extraction d'époque Moderne ; on peut raisonnablement ajouter une quatrième occupation, peut-être plus ponctuelle, du Néolithique sous la forme d'une fosse dite à profil en « Y, V, W ». Quelques tessons du Bronze final, piégés dans une dépression naturelle, suggèrent une occupation à proximité mais non localisée sur les parcelles diagnostiquées.

Vincent MARCHAISSEAU

SAINT-PARRES- AUX-TERTRES

La Cerisière

Âge du Bronze - Âge du
Fer - Moyen Âge - Moderne -
Contemporain

L'opération, menée à Saint-Parres-aux-Tertres, *la Cerisière* (157 909 m²), a été motivée par le projet de construction d'ensemble commercial.

Les 177 tranchées réalisées (16 791 m² ouverts soit 10,6 % de l'emprise) ont notamment livré, dans le sud-ouest de l'emprise, un enclos circulaire constitué d'un fossé d'un diamètre extérieur de 11,2 m. Aucune sépulture ou incinération n'a été mise au jour à l'intérieur ou près de cette structure, dont la datation ne peut être associée qu'hypothétiquement à l'âge du Bronze final/premier l'âge du Fer par analogie avec des sites régionaux ayant livré ce type de vestige, notamment la fouille réalisée en 2015 directement à l'ouest de l'emprise sondée.

De nombreux fossés ont également été observés (58 tronçons au total). La plupart correspondent à des limites de parcelles figurées sur le cadastre napoléonien de 1838. C'est notamment le cas de plusieurs alignements parallèles, qui permettent de reconstituer certains fossés sur plusieurs centaines de mètres selon un axe sud-ouest/nord-est. Il semble que ces fossés parallèles soient différents états de l'ancienne limite parcellaire entre les lieux-dits *les Cerisiers* (actuellement *la Cerisière*) et *Voie Pasquier*. Les rares éléments de datation (quelques fragments de céramique et de terre cuite architecturale) associent les fossés de l'emprise à

une période très large comprise entre la fin du Moyen Âge et l'Époque contemporaine.

De très nombreuses traces de culture ont aussi été mises au jour, et se répartissent dans les deux tiers septentrionaux de l'emprise. On peut distinguer les fosses « individuelles », ayant probablement reçu un plant ou ayant servi au marcottage d'un rameau, et les fosses réalisées dans le cadre de la technique du provignage. Celles-ci sont particulièrement nombreuses. De forme oblongue, elles dessinent des réseaux anguleux, denses et sans organisation apparente, à l'exception d'une zone du nord-est de l'emprise où elles sont disposées en rangées parallèles à la pente du terrain. Il n'est pas possible de dater les différentes fosses de plantation avec précision, et il est probable qu'elles aient été aménagées à des époques diverses. En se basant sur d'autres exemples régionaux, nous les associons prudemment à l'Époque moderne ou contemporaine. La mise en œuvre du provignage indique la culture de la vigne, mais les fosses individuelles sont aussi envisageables dans le cadre d'autres formes d'arboriculture fruitière. Le toponyme *les Cerisiers* du cadastre de 1838 constitue un indice allant dans ce sens. Quelle que soit la culture pratiquée, le présent diagnostic vient étoffer un corpus régional de fosses de plantation en constante augmentation ces dernières années, notamment pour la vigne.

Sept fosses sans rapport identifié avec la culture ont également été mises au jour. Leur fonction comme leur datation restent indéterminées. Enfin, deux structures interprétées comme des creusements destinés à

recevoir des pylônes électriques puis ayant servi de dépotoir ont été observées dans l'ouest de l'emprise.

Arthur GUIBLAIS STARCK

SAINT-PARRES-AUX-TERTRES Le Poirier Noir

Mésolithique – Néolithique -
Âge du Bronze - Âge du Fer -
Contemporain

Le diagnostic a entraîné l'ouverture de 15 sondages (1 154 m² soit 10,36 % de la surface disponible de 11 140 m²) qui ont permis de repérer 14 anomalies. Il s'agit de deux fossés assez bien marqués dont l'une a livré quelques rares indices céramiques attribuables à la fin de l'âge du Bronze ou début du Hallstatt, sans que l'on puisse conclure à une datation absolue du fait archéologique à cette période. Il est difficile de dire en l'état si le second fossé lui est contemporain ou même s'il s'inscrit dans un enclos.

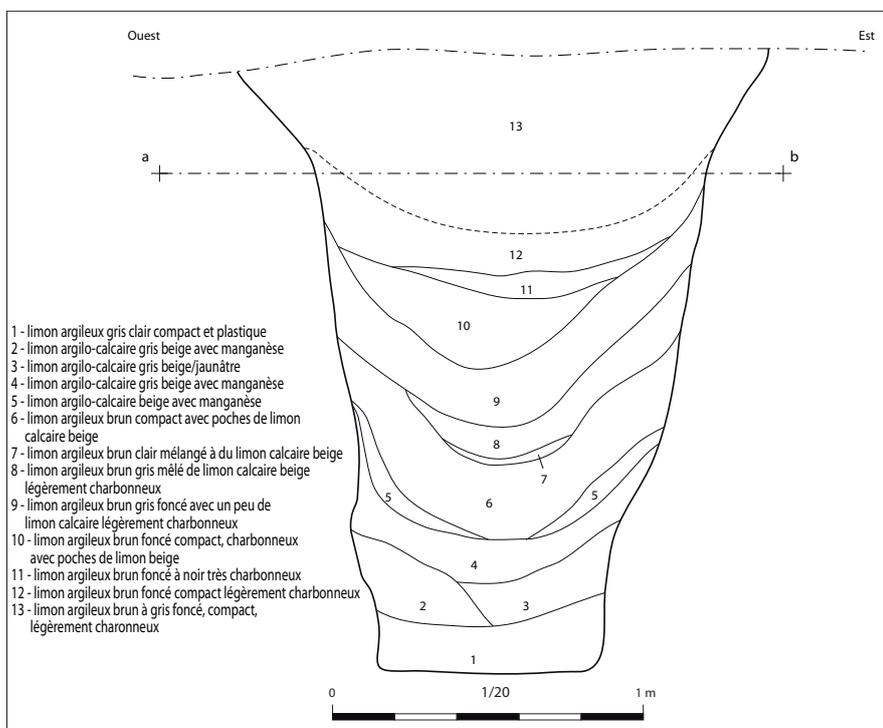
Les 4 autres fossés, moins marqués, ont la même orientation et des caractéristiques similaires entre eux. Ils évoquent plutôt des fossés parcellaires et/ou de

drainage. Ils sont recoupés par des drains céramiques d'Époque contemporaine.

Les autres anomalies consistent en 3 fosses de plantation et un trou de poteau peu probant, tous non datés.

Enfin, une fosse, conservée sur plus de 2 m de profondeur, présente un profil et un séquençage de comblement caractéristiques des fosses anciennes mises en évidence régionalement depuis maintenant de nombreuses années (Achard-Corompt *et al.* 2017).

Sylvain CANET



SAINT-PARRES-AUX-TERTRES, le Poirier Noir
Probable fosse ancienne mésolithique/néolithique ?

SAINT-POUANGE

Rue des Pâques Fleuries

Néolithique - Âge du Bronze -
Âge du Fer - Contemporain

La commune de Saint-Pouange se situe à 10 km au sud de la ville de Troyes, non loin du pied de la cuesta formée par les collines du Pays d'Othe, plus à l'ouest. C'est un territoire qui voit naître plusieurs sources dont la Hurande, affluent de la rive gauche de la Seine.

En préalable à un projet de lotissement d'un particulier, une opération de diagnostic archéologique a été conduite sur une emprise de 2 738 m².

Malgré une superficie restreinte et des contraintes en raison de la présence de nombreux arbres (1 750 m² accessibles, 260 m² ouverts, soit 14 % du terrain), ce diagnostic a permis de mettre en évidence les prémices d'une occupation du Néolithique final ou de l'âge du Bronze représentée par deux fosses et un poteau en association avec du mobilier céramique et lithique (silex). Des analogies avec un site du Néolithique final

fouillé en 1991 sur le tracé de l'autoroute A5 nous font pencher vers cette datation (Kote 1992).

Cette occupation se poursuivrait vers l'ouest, hors emprise.

Un fossé linéaire étroit, laissait également envisager la présence d'un site du premier âge du Fer. Toutefois, aucun élément matériel n'ayant été retrouvé, cette structure demeure non datée et difficilement interprétable en l'état.

Enfin, deux chablis anciens et une fosse de plantation en liaison avec le verger encore en usage complètent l'inventaire des structures.

Vincent MARCHAISSEAU

TROYES

105, 107, 109 avenue Pierre
Brossolette

Moyen Âge - Moderne -
Contemporain

L'opération de diagnostic réalisée à Troyes, 105, 107 et 109 avenue Brossolette et 10 rue de la Visitation a permis d'identifier 21 faits et 68 unités stratigraphiques répartis sur environ 1 400 m² accessibles (200 m² prescrits, 145 m² ouverts, soit 7,6 %). Cette intervention a permis de mettre en évidence une occupation du secteur à partir de la fin du Moyen Âge ou du début de l'Époque moderne et jusqu'à l'ère industrielle.

Les niveaux naturels, constitués de limon crayeux jaune ont été atteints dans tous les sondages, à 111 m lgn69 d'altitude dans la moitié sud de l'emprise et à 110,1 m lgn69 au nord.

Sept fosses ont été rattachées à une phase dont le *terminus post quem* se situe dans la première moitié du XVI^e s. Leur contemporanéité de fonctionnement n'est pas assurée. Elles semblent relever d'au moins deux activités anthropiques : l'extraction de matériaux (fosse d'extraction laissée à l'air libre et puits de décantation) et la plantation. L'une des fosses d'extraction a révélé la présence d'un dépôt d'équidé laissé au charognage.

Plusieurs opérations d'archéologie préventive localisées à proximité du présent projet ont permis de mettre en évidence une activité d'extraction de matériaux pour la confection de carreaux de terre crue ou autre terre à bâtir, depuis l'Antiquité jusqu'à la fin de l'Époque moderne, à travers l'exploitation de terriers.

Les premières constructions semblent être mises en place au début de la période moderne, au cours du XVI^e s. ou début du XVII^e s. Elles sont probablement associées à des apports de terre de jardin. Des bâtiments étaient signalés en front de rue sur le plan Parisot de Nîmes, puis agrandi vers le fond de cour sur le cadastre napoléonien.

La destruction des derniers bâtiments en fond de parcelle a lieu au cours de la deuxième moitié du XIX^e s.-début XX^e s. et quelques constructions (bâtiment et puisard) occupent alors les terrains d'emprise.

Sandrine VISTEL

TROYES

17-19 rue de Beauregard

Âge du Fer - Moyen Âge –
Moderne - Contemporain

Le diagnostic archéologique mené aux 17-19 rue de Beauregard à Troyes (parcelle CL 673) a permis d'investiguer 7 634 m² (702 m² ouverts, soit 9,2 % de l'emprise), localisés à 1 km au sud-ouest de la ville historique. 28 vestiges archéologiques ont été repérés sur cette opération (1 cave, 2 fosses, 4 sections de fossés, 2 fosses d'extraction, 10 fosses de vigne, 3 silos, 2 tranchées de fondation, 1 trou de poteau, 3 dépressions naturelles) et témoignent d'une occupation du secteur depuis le Hallstatt jusqu'à la période industrielle.

Les niveaux naturels sont constitués d'un limon argileux jaune à beige avec sable de craie. Ils ont été atteints entre 114 m et 110,7 m Ngf, soit entre 0,2 et 1 m de profondeur. Des remblais récents ont été rencontrés dans l'ensemble des sondages. On observe, sur le transect ouest-est, une nette déclivité du niveau naturel vers l'est, accentuée par la présence d'une dépression située en limite d'emprise.

Dans l'angle nord-est de l'emprise, une aire d'ensilage d'environ 250 m² a été mise en évidence. Elle est matérialisée, dans l'état actuel du diagnostic, par 3 silos, bien conservés (1,50 m à 1,70 m de hauteur) se développant en bordure d'une dépression naturelle. Ils apparaissent à une faible profondeur, 0,20 à 0,30 m sous les remblais récents. L'attribution chronologique

de ce site au Hallstatt repose sur une datation par ¹⁴C réalisée sur un charbon de bois recueilli dans le fond de l'une de ces structures, aucun autre artefact n'ayant été piégé dans les remplissages testés. Si plusieurs occupations similaires ont été fouillées dans les communes limitrophes, la présence de vestiges protohistoriques, et notamment hallstattiens, est plus rare dans la ville de Troyes, et se concentre plutôt dans les zones humides au nord de la ville et non dans les secteurs méridionaux, fortement remaniés par une activité d'extraction des matériaux depuis l'Antiquité et une urbanisation des espaces à l'ère industrielle.

Après un important *hiatus* chronologique, le site est réoccupé par des cultures au cours de la deuxième moitié du Moyen Âge ou au début de la période moderne. Un niveau de terre de jardin, des fosses et des fossés liés à la culture de la vigne ont été repérés de façon éparsée sur l'emprise. Une extraction ponctuelle de limon argileux complète ces informations sur la période moderne. Enfin, des bâtiments industriels sont installés à la fin du XIX^e s. ou début du XX^e s. lors du développement économique de la ville. Hormis la présence protohistorique, cette évolution de la parcelle est identique aux observations réalisées lors des différents diagnostics situés autour de l'emprise.

Sandrine VISTEL

TROYES

172 avenue Pierre Brossolette

Moderne

L'opération de diagnostic réalisée à Troyes, 172 avenue Brossolette, a permis d'identifier 2 fosses avec des niveaux d'apparition différents répartis sur environ 425 m² accessibles (sur une emprise totale de projet d'aménagement de 1906 m². 61 m² ont été ouverts, soit 6,3 % des terrains). Cette intervention a permis de mettre en évidence occupation du secteur à partir de l'Époque moderne.

Les niveaux naturels, constitués de limon crayeux jaune ont été atteints dans tous les sondages, entre 112,9 m lgn69, soit entre 2,20 m et 2,50 m sous la surface actuelle. Dans un premier temps, une grande fosse

(ou un lobe de fosse d'extraction) entaille le substrat limono-argileux jaune-orangé. Elle est attribuée par la présence de fragments de tuile à crochet, à la période moderne. Le terrain a ensuite été fortement remanié sur l'ensemble de l'emprise par une activité d'extraction de limon jaune « les terriers » sur 0,90 m à 2 m de profondeur. Une fosse de plantation recoupe, dans un troisième temps, les niveaux de remblais issus de cette activité d'extraction. Enfin, l'ensemble est scellé par un apport anthropique de remblais récents sur 0,70 m environ de hauteur.

Sandrine VISTEL

TROYES

194 avenue Chomedey
de Maisonneuve

Néolithique - Âge du Fer -
Gallo-romain - Moyen Âge -
Moderne

L'opération de diagnostic réalisée à Troyes, 194 avenue Chomedey de Maisonneuve, sur une emprise de 7 124 m² accessibles (sur 9 200 m² de projet d'aménagement) a permis d'identifier 5 vestiges archéologiques (3 fossés, 2 trous de poteau) et un paléochenal avec des dépôts de berge ayant piégé du mobilier néolithique et protohistorique, grâce à l'ouverture de 567 m² (8 % des terrains).

Le positionnement des tranchées et le relevé systématique des logs montrent la présence d'un paléochenal d'environ 15 m de largeur, dont le fond se situe à 100 m (IGN 69) comblé, d'orientation sud-est/nord-ouest, qui traverse le centre de l'emprise et matérialisé par des argiles de décantation. De chaque côté, se développent des dépôts de berge de 10 m de largeur à matrice argilo-sableuse ayant piégé du mobilier. L'étude céramique et la détermination du mobilier lithique montrent une occupation

protohistorique du secteur sur une large période allant du Néolithique final à La Tène. Plusieurs opérations d'archéologie préventives, réalisées aux alentours avaient également livré des indices de cette période. Le diagnostic actuel atteste de la bonne conservation des installations protohistoriques au nord de Troyes, dans la zone humide. Le paléochenal, quant à lui, a probablement été colmaté lors d'une période comprise entre l'Antiquité et la fin du XVII^e s.

Deux fossés, l'un d'orientation nord-sud et l'autre localisé dans nord-ouest de l'emprise, reprennent le tracé général du paléochenal et de la noue Robert qui borde l'emprise. Leur position dans la stratigraphie générale, ils recoupent les derniers niveaux de colmatage du paléochenal, sont attribuables à la période moderne, voire contemporaine.

Sandrine VISTEL

TROYES

20bis Quai Dampierre

Gallo-romain - Moyen Âge -
Moderne - Contemporain

Le projet de réhabilitation de l'ancienne gendarmerie de Troyes, localisée au 20bis Quai Dampierre en hôtel 5 étoiles a entraîné la réalisation d'un diagnostic sur une emprise de 3 125 m², toutefois les conditions d'accessibilité à certains secteurs n'étant pas réunies, la surface accessible a été réduite à 1 227 m². Deux tranchées, représentant une surface ouverte de 60 m², (soit 4,9 % de la surface accessible), et cinq carottages ont été réalisés. Ils présentent une succession de couches archéologiques dès la base du remblai d'installation du niveau de sol actuel, soit à une altitude moyenne de 107,48 m NGF-IGN69. Le substrat géologique a été atteint dans toutes les ouvertures, sauf dans la tranchée 2. Ainsi, la puissance stratigraphique oscille entre 2,31 et 5,25 m, soit une épaisseur moyenne de 3,70 m.

Deux structures, 38 faits et 104 US ont été définis au cours de l'intervention. Au total, 239 artefacts, répartis en sept catégories, ont été recueillis. Les os animaux

et le matériel céramique représentent l'essentiel du mobilier (91 % [respectivement 33 % et 58 %]). Signalons la découverte de trois monnaies romaines du Bas-Empire retrouvées en position secondaire dans des remblais médiévaux. Sur les 139 tessons récoltés, 4 tessons ont une datation imprécise, 51 sont datés de l'époque gallo-romaine, 3 du haut Moyen Âge, 77 du Moyen Âge classique et 4 de l'Époque moderne.

Ce diagnostic a donc permis l'observation d'une occupation gallo-romaine probablement domestique dont la chronologie s'étale vraisemblablement de l'époque augustéenne précoce au III^e s. Celle-ci est notamment marquée par la mise en place d'une plateforme en craie damée préalablement l'aménagement pérenne du secteur. Le Moyen Âge classique est caractérisé par la mise en place de remblais. Toutefois, le sol identifié (un deuxième est probable et deux autres pourraient dater de cette époque ou de l'Époque moderne) laisse présager d'une occupation du secteur

plus complexe. À l'Époque moderne, plusieurs bâtiments sont construits sur la parcelle et correspondent sans doute au collège (1560- 1628) installé dans l'ancienne Grande École de la rue du Donjon. Les bâtiments actuels sont relatifs à la gendarmerie édifée entre 1836 et 1841.

Un complément de diagnostic, a ensuite été réalisé (décembre 2017) dans l'objectif d'acquérir des données sur des secteurs non explorés, et de qualifier les différentes unités stratigraphiques rencontrées dans la cour d'honneur, entendons les niveaux antiques.

Les sondages réalisés dans la cave ont permis d'observer des remblais de la seconde moitié du XI^e s.- XII^e s. – ainsi que des limons de débordement liés à deux phases de crues – jusqu'à une cote d'au moins 104 m. Il est de plus très vraisemblable qu'un puits ait été détecté sous la fondation de la façade extérieure de l'aile nord de l'ancienne gendarmerie. Outre des remblais – notamment de destruction – et une probable canalisation de l'Époque contemporaine (fin du XIX^e s.), les sondages exécutés dans l'espace extérieur nord ont fait apparaître un mur définissant un bâtiment de l'Époque moderne (UA 4).

Dans la cour d'honneur, la tranchée a permis la mise au jour d'une fosse moderne et d'un mur, daté de la même période, reposant ou soutenant une potentielle plateforme en silex. Mais la principale découverte est celle d'une latrine moderne – de toute évidence relative au collège (1560- 1628) – abandonnée entre la seconde moitié du XVII^e s. et la première moitié du XVIII^e s. qui, dans le cadre d'une étude approfondie du site, pourrait faire l'objet d'une analyse parasitologique.

En revanche, force est de constater que l'exploration des niveaux anciens est un échec. Si la fouille de niveaux profondément enfouis est louable, son exécution, dans le cadre d'un diagnostic en contexte urbain archéologiquement dense est périlleuse et très, voire trop aléatoire et invasive (la recherche des niveaux romains a en effet endommagé la latrine et le mur auquel elle est chaînée) car on ignore le nombre, le type et la composition des vestiges rencontrés.

Pascal NEAUD



TROYES, 20bis Quai Dampierre
La tranchée 2 et la cave UA 2 : vue générale de l'ouest ; cliché de la paroi nord de la Tr. 2 sur lequel ont été reportées les US observées ; cave UA 2 : vue du sud-ouest (mires : 0,50 et 1 m)
(clichés : P. NEAUD)

TROYES

29 rue Paul Dubois

Gallo-romain - Moyen Âge -
Moderne

L'opération de diagnostic réalisée sur une l'emprise d'un projet d'aménagement de 514 m² (72 m² ouverts soit 14 % de la surface) a permis de mettre en évidence une partie du quartier périurbain situé à l'ouest de la ville antique, médiévale et moderne.

À la période gallo-romaine, le secteur est assez peu urbanisé et la parcelle sondée n'a livré que quelques structures fossoyées comblées de restes d'équidés (mulets ou chevaux) pouvant être interprétées comme des espaces de rejets d'équarrissage. Le mobilier associé à ces structures permet de dater leur remplissage entre la fin du II^e s. et du III^e s. de n. è. Le comblement des fosses intervient au même moment que l'installation de l'important niveau de remblai (0,70 m d'épaisseur) qui recouvre l'ensemble de la parcelle et vient sceller la période gallo-romaine. La vaisselle en céramique est similaire à celle découverte sur l'ensemble de la ville, composée de productions régionales champenoises et de productions du sénonais. Le mobilier métallique est caractéristique des niveaux de remblais avec la présence de clous de charpente.

Les vestiges d'époque médiévale sont peu nombreux. Ils correspondent à deux puits cuvelés en craie. Les

moellons sont été récupérés à une date indéterminée, certainement au moment du comblement des structures au cours du XIV^e s. Au cours du XV^e s., ces vestiges sont à leur tour recouverts d'une couche de remblai dans laquelle les structures modernes sont implantées.

Entre le XV^e et le XVII^e s., un bâtiment et deux puits sont construits. Le bâtiment situé en front de rue est constitué de quatre pièces, aux murs fondés sur solins de blocs de craie grossiers, et aménagées d'un niveau de sol en terre battue. À l'arrière de ce bâtiment, certainement dans l'arrière-cour, deux puits à cuvelage mixte sont installés. La partie inférieure des parois est boisée et supporte la partie supérieure maçonnée de craie. Ces puits sont de taille importante avec un diamètre à l'ouverture mesurant entre 1,40 m et 1,80 m pour une profondeur conservée d'1 m à 1,50 m.

Les vestiges découverts au 29 rue Paul Dubois indiquent une occupation diachronique du secteur de la période gallo-romaine à la période moderne. Les structures sont relativement peu nombreuses mais caractéristiques d'un quartier périurbain bien organisé.

Aurore LOUIS

TROYES

49 avenue Anatole France

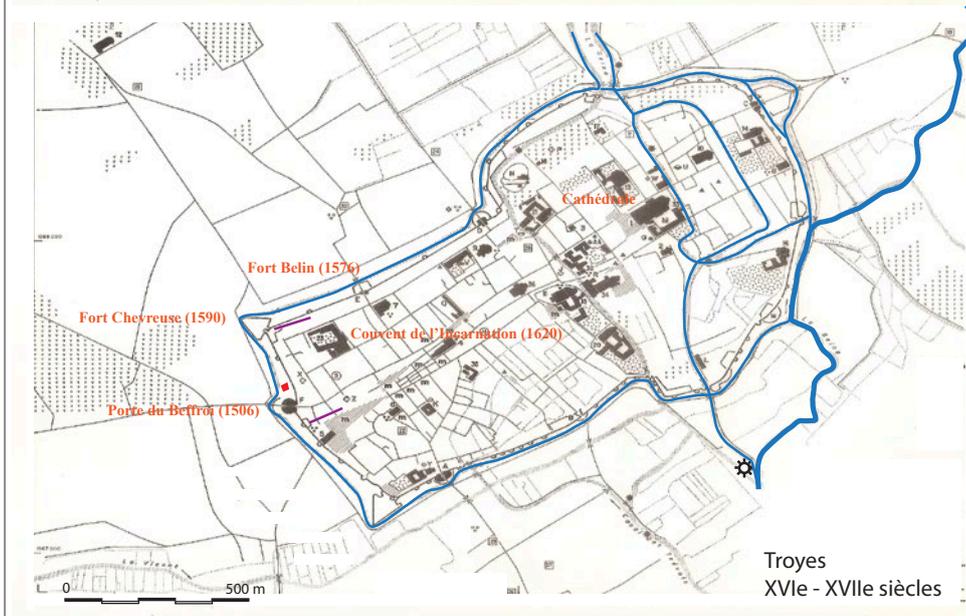
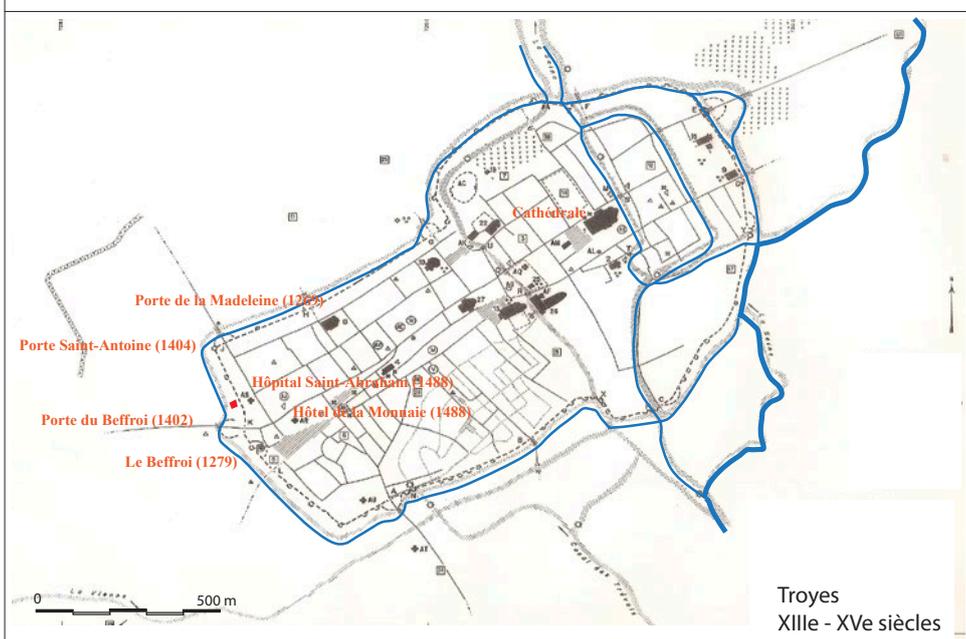
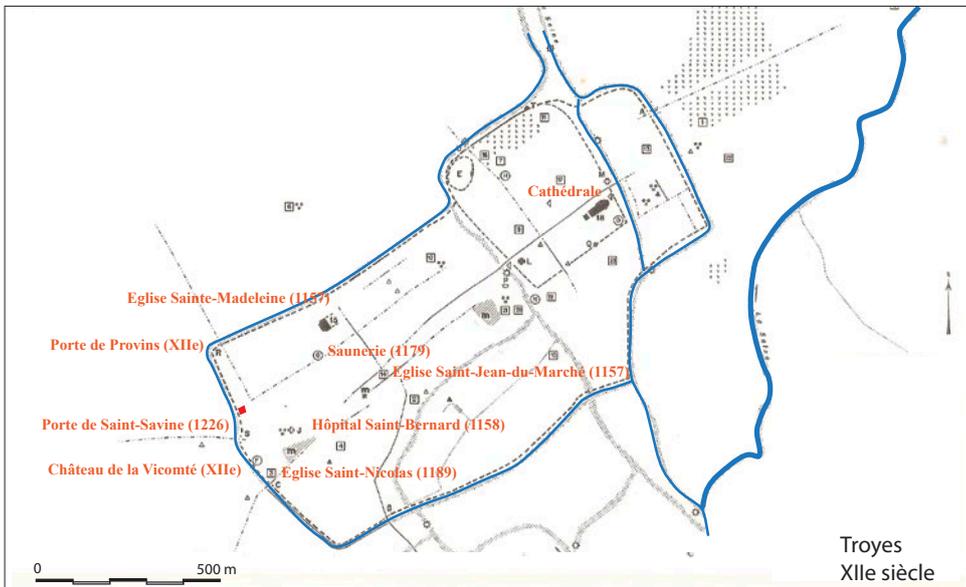
Moderne - Contemporain

L'opération de diagnostic a permis d'identifier sept faits et 31 unités stratigraphiques répartis sur environ 1 203 m² (931 m² accessibles, 60 m² sondés, soit 6,4 % de l'emprise). Cette intervention a permis de mettre en évidence une activité d'extraction de matériaux de l'Époque moderne, dont les fosses ont été remblayées entre le XVII^e et le XVIII^e s.

Les niveaux naturels, constitués de limon crayeux jaune ont été atteints dans tous les sondages, entre 1,10 m et 1,30 m sous la surface actuelle. Des structures en creux (fosses) percent et entaillent ces niveaux. Elles sont recouvertes par des séquences de remblais limoneux bruns très fins. Ces remplissages sont homogènes et l'absence de limon crayeux dans

ces niveaux tend à suggérer un déplacement de la totalité des matériaux extraits, sans tri ou stockage à proximité du lieu d'extraction. Des fragments de terre cuite architecturale, de céramique et de verre ont été récoltés. Ils ont été attribués à une période comprise entre le XVII^e s. et le début de l'Époque contemporaine.

L'un des axes bordant à l'est la parcelle diagnostiquée porte le nom de *chemin des terriers* lors de l'établissement du cadastre napoléonien. L'activité d'extraction du limon crayeux a été reconnue à plusieurs reprises dans une zone située au sud et à l'ouest de la ville enclose de Troyes. Le substrat est exploité majoritairement pour la construction (fabrication de carreaux de terre crue, pisé, sol en terre battue, voir



TROYES,
 29 rue Paul Dubois
 Évolution de la ville et du
 réseau hydrographique au
 Moyen Âge et à la période
 moderne
 (DAO : A. LOUIS ; d'après
 Lenoble, Deborde 1995)

Deborde, 2013) depuis l'époque romaine et tout au long du Moyen Âge et de l'Époque moderne. L'important dénivelé, encore visible actuellement, sur la parcelle

depuis la rue Anatole France, est probablement la conséquence de cette action anthropique.

Sandrine VISTEL

TROYES

6 rue des Lombards

La commune de Troyes connaît un développement important depuis une vingtaine d'années, tout particulièrement en dehors de la vieille ville (secteur sauvegardé), dans les anciennes friches industrielles.

Un projet d'aménagement de parking sur une emprise de 9 830 m² à proximité du centre hospitalier, sur un terrain ayant accueilli un gymnase et un terrain de sport (handball et piste d'athlétisme), au sud de la commune,

a motivé la réalisation d'un diagnostic. Sur les 7 776 m² de terrains accessibles, 838 m² ont été sondés, soit 10,8 % de la surface du projet.

Aucun élément antérieur au XX^e s. n'a été retrouvé lors de cette opération.

Vincent MARCHASSEAU

TROYES

94 mail des Charmilles, 5 rue André Mutter

Âge du Fer - Gallo-romain -
Haut Moyen Âge

L'opération de diagnostic réalisée à Troyes, à l'adresse 94 mail des Charmilles et 5 rue André Mutter a permis d'identifier 37 faits archéologiques et 195 Us répartis sur 4 245 m². Surface du projet 4 245 m². Surface ouverte 510 m² 12,02 % de la surface sondée

Le diagnostic a mis en évidence l'extension de la ville antique vers le nord-est, la présence de niveaux précoces de La Tène 2-Augustéen et d'une nécropole plus tardive.

La phase précoce prend, dans l'état actuel des connaissances, la forme d'une occupation domestique et/ou funéraire datée de la transition fin I^{er} av. n. è./début I^{er} de n. è. Ils ont été peu testés dans le cadre du diagnostic, en raison de leur profondeur d'apparition, vers 103,2 m Ign 69 (environ 2 à 3 m sous le sol actuel). Ces données permettent d'enrichir les connaissances sur Troyes avant la création d'*Augustobona* que l'on situe pendant le règne d'Auguste. Elles viennent s'ajouter aux rares sites fouillés (Chaillouet, îlot Lafra-Michelet, place de la Libération), et font probablement

écho à la nécropole césarienne mise en évidence sur la fouille de l'impasse des Carmélites, à 250 m au nord-est du présent projet, qui ont permis de mettre en évidence des vestiges d'habitat et une nécropole de la fin du I^{er} s. av. n. è.

L'occupation la mieux représentée sur le diagnostic est celle de la phase du Haut-Empire. Elle est matérialisée par une voie et ses fossés bordiers, deux éléments fossoyés, des fosses, deux puits, une tranchée de récupération de mur et des niveaux de circulation qui apparaissent autour de 105,5 m Ign69 (soit entre 0,20 m et 1,50 m sous le niveau actuel). La voie suit une orientation nord-est/sud-ouest. Elle mesure 10 m de large, 15 m avec les fossés bordiers et présente une épaisseur de 1,30 m à 1,50 m. Elle pourrait être identifiée comme le *decumanus* de la ville d'*Augustobona*. Des installations de type domestique et/ou artisanales ont été reconnues le long de cette voie. La mise au jour de deux fosses de rejet de faune et d'une grande fosse rectangulaire à parois rubéfiées suggèrent des activités de boucherie ou liées aux carcasses animales. Les

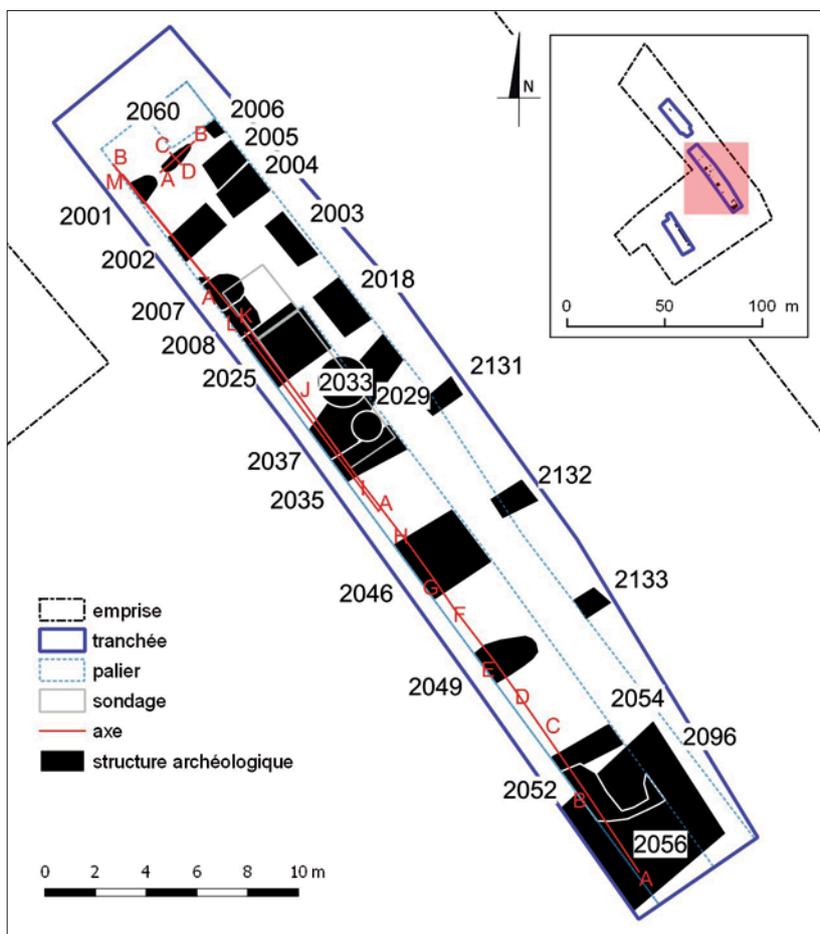
premiers éléments de datation indiquent une occupation pérenne du secteur entre le I^{er} s. et le III^e s.

Le site antique est abandonné à une période indéterminée. Un changement d'occupation, soit au Bas-Empire, soit plus tardif, est attesté avec la découverte d'une nécropole à inhumations. Les sépultures sont creusées dans les niveaux antiques et comblées avec l'encaissant, ce qui ne permet pas d'identifier avec certitude les contours de fosses. 8 fosses sépulcrales ont été mises au jour dans un espace de 36 m². L'une des tombes a été fouillée et a permis de mettre en évidence une bonne conservation des ossements et des manipulations *post-mortem* du

squelette. La datation ¹⁴C réalisée sur l'épiphyse du fémur l'attribue à la période carolingienne mais une utilisation de l'espace funéraire au Bas-Empire ou au haut Moyen Âge n'est pas exclu. Cette nécropole se situe dans le prolongement de l'espace funéraire mis au jour au 76 mail des Charmilles en 2011.

Le site est abandonné au cours du Moyen Âge et un épais remblai assimilé à des terres de jardin recouvre l'ensemble des structures jusqu'à la réoccupation de l'espace au cours de l'ère industrielle.

Sandrine VISTEL



TROYES, 94 mail des Charmilles, 5 rue André Mutter
Présentation des données de la tranchée 2
(DAO : A. LOUIS et S. VISTEL)



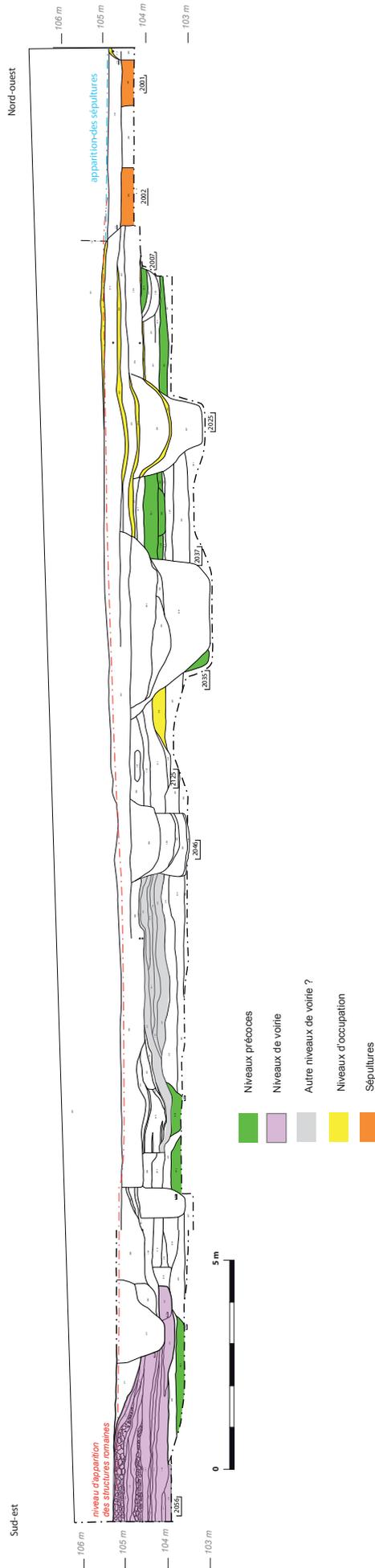
Vue en coupe de la voie 2056 © S. Vistel Inrap



Vue générale de la coupe vers le sud-ouest © A. Louis, Inrap



Vue générale de la coupe vers le nord-est
© A. Louis, Inrap



TROYES, 94 mail des Charmilles, 5 rue André Mutter
Présentation des données de la tranchée 2 : relevé synthétisé et photographies de la coupe longitudinale
(clichés et DAO : cellule topographique, A. LOUIS, S. VISTEL)

TROYES

Écoquartier des Tauxelles, lots 1 à 7 et voirie

Moderne - Contemporain

L'opération de diagnostic réalisée à Troyes, à l'angle des rues Chomedey de Maisonneuve et Gaston Billote, pour l'aménagement d'un écoquartier a permis d'identifier 21 vestiges archéologiques répartis sur 2 ha (environ 19 620 m² accessibles sur les 26 300 m² prescrits). 1 012,83 m² ont été sondés, soit 5,2 % des terrains.

Ils participent à la connaissance de l'environnement immédiat de l'espace urbain antique et médiéval troyen, avec une absence totale d'aménagements sur ce secteur pendant ces périodes, au drainage de cette zone humide au cours de la période moderne (sept fossés mis au jour) et à des constructions contemporaines démolies lors de l'acquisition des terrains par la ville de Troyes pour le présent projet d'aménagement.

Des observations géomorphologiques complètent les données récoltées pendant cette opération. La séquence pédosédimentaire observée au sein de l'emprise peut être comparée à la séquence tardiglaciaire et holocène type des plaines alluviales du Bassin parisien. Les ouvertures en tranchée se sont arrêtées sur les formations alluviales matérialisées soit par des graviers pris dans une matrice sableuse grossière grisâtre, soit sur un limon sableux plastique grisâtre ou blanchâtre. Ces niveaux apparaissent à des altitudes comprises entre 101,05 m et 102,2 m Ngf, formant ainsi des buttes propices à l'installation d'activités anthropiques, bien qu'aucune n'ait été observée sur ce diagnostic.

Sandrine VISTEL

TROYES

Place Saint-Pierre

Gallo-romain - Haut Moyen
Âge - Moyen Âge - Moderne -
Contemporain

La requalification du parvis de la cathédrale Saint-Pierre-et-Saint-Paul de Troyes et des rues connexes (rues de l'Évêché et Montée Saint-Pierre) a entraîné la prescription d'un diagnostic archéologique. Le réaménagement concerne une surface de 3 200 m², toutefois, l'emprise du projet sur laquelle les travaux impactaient le sous-sol sur une faible profondeur (0,25 m à 0,60 m) a été libérée afin de permettre le démarrage des travaux en amont de notre intervention.

Seules sept fosses de plantation d'arbres et de végétaux pouvaient atteindre une profondeur de 1,50 m. Ce sont donc ces installations qui ont motivé la prescription, et qui ont fait l'objet d'investigations archéologiques préalables. Ainsi, la surface concernée par cette intervention est réduite à 141 m².

Quatre tranchées longues de 11 à 15 m ont été réalisées sur la place Saint-Pierre. La cote altimétrique moyenne du fond des tranchées est de 107,27 m NGF, pour une altitude moyenne au niveau d'ouverture de 108,77 m (niveau de la place actuelle). La faible profondeur des tranchées pour une intervention en contexte urbain

s'explique par celle des aménagements qui impactent le sous-sol sur 1,50 m au maximum. Cette cote de fond de forme n'a pas permis d'atteindre le substrat géologique.

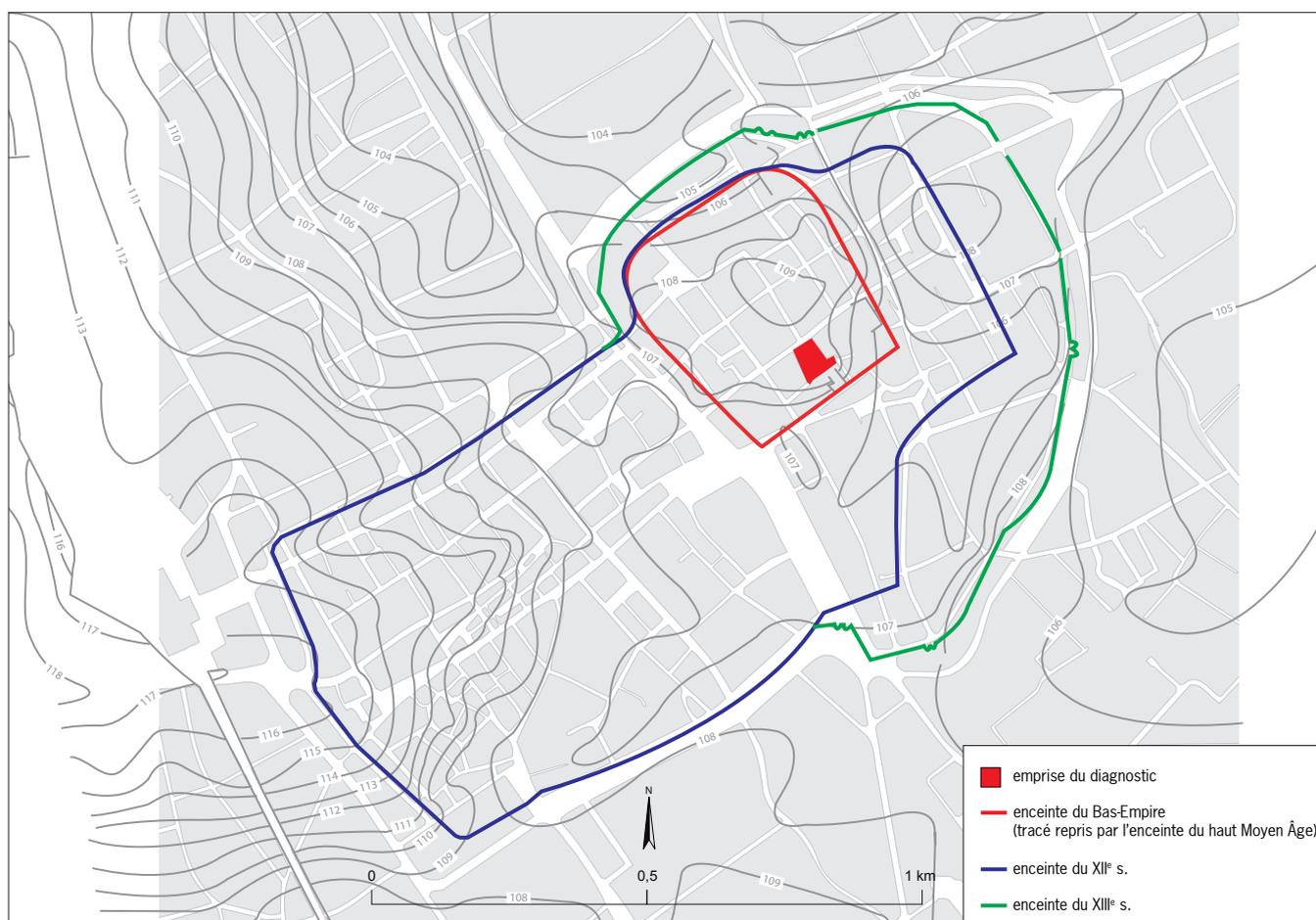
Quatre structures, 41 faits et 107 US ont été définis au cours de l'intervention. Au total, 552 artefacts, répartis en 14 catégories, ont été recueillis. Les os animaux et le matériel céramique représentent l'essentiel du mobilier (87 % [respectivement 53 et 34 %]).

Sur les 187 tessons récoltés, un appartient à l'Époque contemporaine, trois sont datés de l'Époque moderne, 8 ou 16 du haut Moyen Âge, 31 de l'époque gallo-romaine et 136 ou 144 du Moyen Âge classique. Ce diagnostic a donc essentiellement permis l'observation de vestiges du Moyen Âge classique (les tessons romains sont intrusifs) et, plus précisément, de la première moitié du XII^e s. L'épaisseur de la stratigraphie observée relative à cette période est d'environ 1,50 m. La typologie des faits diffère selon les tranchées. Dans les tranchées 1 et 2, nous sommes en présence de niveaux de sol (non construits en dur), de fosses, de tranchées de récupération de mur, de puits et d'une probable latrine.

La faible profondeur de la tranchée 3 n'a permis l'observation que d'une couche de remblai et d'un niveau d'incendie qu'il serait tentant de rattacher à celui de la ville en 1188. Dans la tranchée 4 enfin, plusieurs couches de circulation construites essentiellement avec des pierres, appartenant à une même structure, ont été mises en évidence sur l'ensemble de la surface ouverte. En se fondant sur ces éléments, les vestiges découverts dans les tranchées 1 et 2 s'apparentent à un habitat (nous serions plus précisément à l'arrière des habitations, dans des espaces de type jardin

ou cour intérieure) dont la façade donnerait sur le parvis de la cathédrale identifié dans la tranchée 4. L'Époque moderne ou contemporaine se signale essentiellement par la mise en place de remblais. L'Époque contemporaine est quant à elle caractérisée par une cave découverte dans la tranchée 2, et par deux abris anti-aérien (Tr. 1 et 2) construits au cours de la Deuxième Guerre mondiale et scellés par le niveau de circulation actuel du parvis.

Pascal NEAUD



TROYES, place Saint-Pierre
 Localisation de l'emprise du diagnostic (en rouge) par rapport
 aux différentes enceintes de Troyes
 (fond de carte : J. DEBORDE, M. LENOBLE 1993 ; infographie C. ROMS)

TROYES

Pôle Gare

La phase terrain de la présente opération ayant été réalisée en 2017 et 2018, les résultats seront présentés

dans le *Bilan scientifique régional Grand Est 2018*.

Sandrine VISTEL

TROYES

Rue de la Vicomté, requalification du quartier Saint-Nicolas

Moyen Âge - Moderne

La surveillance de travaux de requalification du quartier Saint-Nicolas, rue de la Vicomté à Troyes a pris place au pied de l'église Saint-Nicolas. Réalisée en octobre 2017, sa durée n'a pas excédé 3,5 jours. Le creusement de onze fosses d'arbre d'une profondeur de 1,50 m, et de deux tranchées profondes de 0,60 m pour une superficie de 160 m² intervenant dans le cadre de la requalification du quartier Saint-Nicolas, ont été réalisées sous surveillance archéologique.

L'appariement des différentes structures n'a pas été évident dans ce contexte morcelé. L'absence de mobilier datant dans les divers remblais et structures a été partiellement palliée par la réalisation de trois datations ¹⁴C. Complétées par la stratigraphie relative, cinq phases d'occupation ont pu être identifiées.

Ces différentes phases prennent place au plus tôt à l'Époque moderne puis à l'Époque contemporaine. Les occupations antérieures n'ont pas été appréhendées lors de cette surveillance, sûrement détruites par les aménagements plus tardifs, notamment la plate-forme du Beffroi.

Ce secteur sis actuellement entre la Bourse du Travail, le boulevard Victor Hugo, la rue de la Vicomté et l'église Saint-Nicolas n'est que peu connu avant son intégration dans la ville lors de la construction de l'enceinte du XII^e s. Y prenait place, avant cette fortification, le château de la Vicomté, résidence des agents des comtes de Champagne. Construit dès le X^e s. dans une position stratégique, il perd son influence à partir de 1174 et est remplacé par une tour de Beffroi au XIII^e s. Celle-ci est détruite dans l'incendie de 1524 et sa plate-forme disparaît selon les sources en 1604 (Collet, 1989, p. 21) ou en 1774 (Grosley, 1811, p. 450).

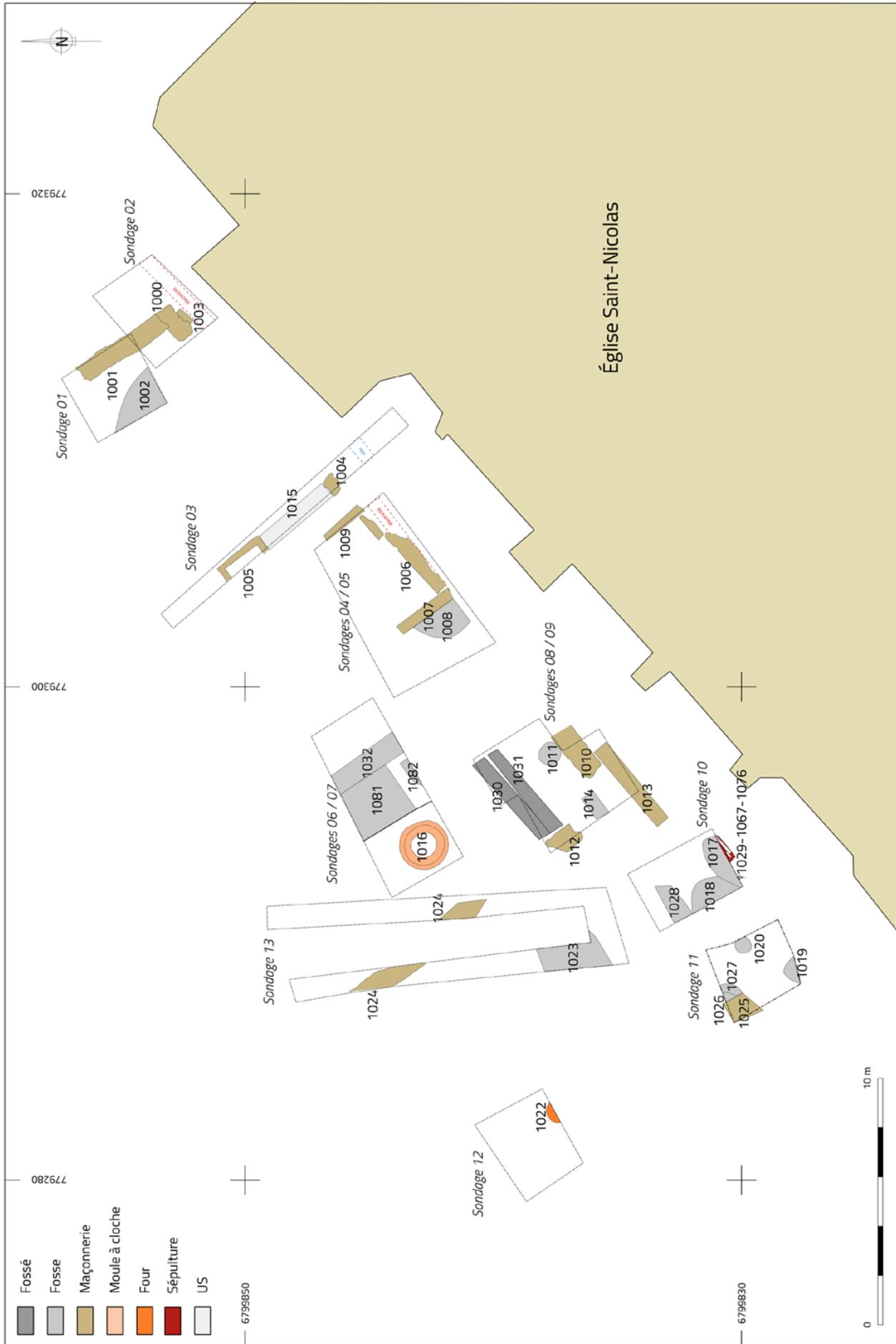
Dans cet environnement s'insérait l'église Saint-Nicolas, mentionnée dans les textes dès 1189 (Darroussat, 2006, p. 6). Incendiée en 1524, elle est reconstruite de 1526 à 1608. En 1840, le rempart sur lequel s'appuyait le côté occidental de l'église est détruit, entraînant de fortes modifications et l'ajout d'une façade. Le statut paroissial de l'église n'est pas attesté avant qu'elle ne soit érigée en paroisse curiale en 1723 (Roserot 1948, III, p. 1609). En lien avec cette église, un premier cimetière qui daterait selon C. Roms du XII^e s. (Roms, 2007, p. 8) prenait place sur le côté nord de l'église et au pied du chevet.

Les sondages ont surtout livré des structures, silo, fosses, drains, dont ni la datation, ni l'appariement n'ont été possibles. Quelques structures témoignent tout de même de l'environnement bâti de l'église Saint-Nicolas.

Un premier bâtiment ou une cave (phase 2) a pu être identifié grâce à une tranchée de récupération et un niveau de sol. Il pourrait supposément s'agir du presbytère Saint-Nicolas, ou d'une de ses caves, figuré sur le plan Coluel de 1769 (Archives Municipales de Troyes 4Fi1 : plan de Coluel, 1769).

Trois sépultures (phase 3) témoignent du premier cimetière de l'église Saint-Nicolas. Il s'agit d'adultes inhumés sur le dos dans des contenants rigides de bois. L'espace funéraire devait prendre place depuis les sépultures jusqu'au mur gouttereau de l'église tout le long du flanc nord, comme le soulignait A. Prevost (Prevost 1911, p. 104).

Un moule à cloche a été découvert à une quinzaine de mètres de l'église. Des briques disposés en cercle forment des parois en encorbellement. Il s'agit de l'âme du noyau entourée d'une gangue d'argile jaune. Datée du



TROYES, rue de la Vicomté, requalification
 du quartier Saint-Nicolas
 Plan général de la surveillance de travaux
 (DAO : É. GAUGÉ, T. MABIRE)

XVII^e s., cette cloche devait orner l'église Saint-Nicolas, la fonte des cloches se faisant traditionnellement au pied de l'église.

Un four sis à quelques mètres était peut-être utilisé pour chauffer le métal nécessaire aux cloches. Seule la chambre, comprenant sole et laboratoire du four a pu être identifiée. Les parois sont composées de tuiles réutilisées posées les unes sur les autres sans grand soin. Ce four était probablement en lien avec le moule à cloche comme le confirme la fourchette chronologique contemporaine donnée par les ¹⁴C.

Le dernier ensemble remarquable est un bâtiment dont les murs sont composés de moellons, de blocs de taille et pour certains quasiment exclusivement de sculptures en remploi. Ce bâtiment de grand envergure est figuré

sur un nombre important de plans anciens. Leur étude permet de proposer une datation comprise dans deux fourchettes chronologiques, la première entre 1769 et 1838 et la seconde entre 1785 et 1838. Il pourrait s'agir dans un premier temps de l'hôtel du Petit Louvre, peut-être transformé en pensionnat Saint-Nicolas au XIX^e s. et en clinique en 1905.

Les vestiges découverts lors de cette surveillance de travaux témoignent d'un espace densément occupé aux Époques moderne et contemporaine. De plus, la collection de sculptures découvertes en position secondaire, objets de la prescription, a un intérêt notable pour le beau XVI^e s. à Troyes.

Érica GAUGÉ

VAUDES

Méthanisation, TO1, 81

Haut Moyen Âge - Moyen
Âge - Moderne

Le diagnostic réalisé en 2017 à Vaudes pour la construction d'une unité de méthanisation à proximité de la fromagerie Lincet, sur une parcelle de 30 000 m², a mené à la découverte de plusieurs occupations centrées sur la période médiévale. 3 594 m² ont été ouverts, soit 11 % de l'emprise

Tout d'abord, deux tombes (dont une assurée) viennent confirmer l'extension sud de la nécropole mérovingienne de *la Croix de Pierre / les Carojettes* fouillée partiellement lors d'une fouille de sauvetage sous la responsabilité de R. Tomasson entre 1976 et 1977. Les sépultures semblent être assez profondément enfouies pour ne pas avoir été toutes détruites par l'aménagement plus tardif d'une voie reconnue comme celle menant de Vaudes à Chappes sur le cadastre de 1834. La présence de mobilier rare en dépôt funéraire rehausse l'importance de ce qui semble être la limite sud de la nécropole. Ensuite, la voie susnommée peut avoir été mise en place dès la fin du haut Moyen Âge,

ou durant le bas Moyen Âge, comme en témoignent les clous médiévaux et la monnaie XIII^e s.

La construction de cette voie a été en partie explorée : elle montre une charge de graviers posée sur l'ancien niveau de terre végétale, surplombée par un niveau limoneux qui a dû servir pour la circulation. Une tombe moderne (datation radiocarbone) d'allure plutôt hâtive et sans doute hors des pratiques et rituels a été découverte sur le sommet de la voie. Celle-ci a subi une destruction partielle par la pelle mécanique avant d'être repérée.

Un réseau parcellaire pouvant être rapproché de celui figurant sur le cadastre de 1835 et perpendiculaire à la voie peut, quant à lui, signer une organisation agraire établie dès le Moyen Âge. Enfin, diverses fosses, portions de fossés et trous de poteau complètent le panel des découvertes.

Fabien LANGRY-FRANÇOIS

VERRIÈRES

La Cérose

Paléolithique - Néolithique

Un diagnostic archéologique a été prescrit suite à une demande volontaire déposée par Aube Immobilier. L'opération, menée sur une surface d'environ 12357 m², a conduit à l'ouverture de 15 tranchées (1 321 m² soit 10,69 % de l'emprise accessible).

Aucune structure archéologique n'a été observée. Cependant, un paléosol assez profondément enfoui a pu être mis en évidence, entre 0,85 et 1,15 m sous le sol actuel. Il a livré, dans le quart sud-est de l'emprise (TR 6 et 11), trois petites zones présentant des indices résiduels d'anthropisation associant notamment de la céramique datée de la fin du Néolithique ancien (transition BVSG/Cerny ou Cerny ancien) avec des silex taillés néolithiques (TR 11). Les observations géomorphologiques confirment une formation de cet horizon durant la première moitié de l'Holocène (Atlantique) dans un contexte alluvial de bords de chenal.

Par ailleurs l'identification, sous ce paléosol, d'un horizon de formation tardiglaciaire au Dryas voire d'un fin niveau de sol Alleröd, susceptibles de fournir des éléments anthropiques du Paléolithique supérieur, doit être notée.

Un tesson attribuable au Néolithique moyen 2 (TR 7) se trouve probablement en position remanié dans un horizon de limon de débordement.

Deux autres anomalies ont été mises au jour dans les bermes des TR 1 et 7. Il s'agit vraisemblablement de chablis anciens.

La grave du substrat naturel apparaît à une profondeur comprise entre 0,46 et 2,22 m sous le sol actuel, mais le plus fréquemment au-delà d'1,60 m.

La parcelle sondée se situe à la base d'une assez forte pente approximativement orientée nord-sud, au sein d'un vallon sec perpendiculaire à la plaine alluviale, à une altitude de 105 m NGF. Elle repose sur des formations superficielles de type colluvions de pente alimentées par des formations crayeuses du Crétacé supérieur. Dans ce secteur, ces colluvions sont très présentes, particulièrement sur les versants des vallons exposés à l'ouest. Elles masquent le substrat crayeux.

Les sept tranchées réalisées, ouvrant 487 m² soit 16,2 % de la surface du projet, n'ont permis de révéler aucune structure archéologique.

Sylvain CANET

VILLACERF

Les Vignes

Le dépôt d'un permis de construire pour l'aménagement d'un poulailler industriel sur la commune de Villacerf, en rive droite de la Seine, à 14 km au nord-ouest de la ville de Troyes, a conduit à la réalisation d'un diagnostic archéologique sur une emprise d'environ 3 000 m².

La parcelle sondée se situe à la base d'une assez forte pente approximativement orientée nord-sud, au sein d'un vallon sec perpendiculaire à la plaine alluviale, à une altitude de 105 m NGF. Elle repose sur des formations superficielles de type colluvions de pente

alimentées par des formations crayeuses du Crétacé supérieur. Dans ce secteur, ces colluvions sont très présentes, particulièrement sur les versants des vallons exposés à l'ouest. Elles masquent le substrat crayeux.

Les sept tranchées réalisées, ouvrant 487 m² soit 16,2 % de la surface du projet, n'ont permis de révéler aucune structure archéologique.

Benoît FILIPIAK

VILLE-SOUS-LA-FERTÉ

Centrale de Clairvaux

Contemporain

L'abbaye cistercienne de Clairvaux se situe au débouché d'une petite vallée perpendiculaire à l'Aube, sur le territoire communal de Ville-sous-la-Ferté. En préalable à la reconstruction d'un mur d'enceinte, faisant suite à la démolition d'une aile de la prison du début des années 1970, le service régional de l'archéologie a prescrit une intervention archéologique sur l'emplacement des futures fondations, sur une surface de 365 m². 131 m² ont été ouverts sur les quelques 290 m² accessibles lors de l'opération, soit 35,8 % de l'emprise.

Ce diagnostic, singulier dans la mesure où il s'agissait de traiter intégralement l'emprise de la fondation prévue, n'a pas permis de mettre au jour d'élément en

lien avec l'occupation religieuse de Clairvaux.

En revanche, des maçonneries et des niveaux en lien avec l'histoire carcérale du lieu ont été retrouvés ; il s'agit selon toute vraisemblance de bâtiments utilitaires, des ateliers, où se pratiquait notamment une activité de fabrication de boutons en nacre durant la seconde moitié du XIX^e s.-début du XX^e s.

Plusieurs niveaux contemporains, en liaison avec les constructions du début des années 1970, ont également été répertoriés.

Vincent MARCHAISSEAU

MARNE**Tableau des opérations autorisées****BILAN
SCIENTIFIQUE****2 0 1 7**

N° d'OA	Commune, lieu-dit	Responsable (organisme)	Nature de l'op.	Prog.	Époque	Réf. carte
7937	AUMÉNANCOURT, rue Armand Guéry	Bruno DUCHÊNE (INR)	OPD	14	MA-MOD-CON	1
8052	AÏ-CHAMPAGNE, Trouilly	Geert VERBRUGGHE (INR)	OPD	4-5-10	MES-PRO-GAL-MA-MOD	2
8036	BAZANCOURT, rue Jean Jaurès	Yoann RABASTÉ (INR)	OPD			3
8037	BEINE NAUROY, la Noue Cochard	Bruno DUCHÊNE (INR)	OPD	14	FER-GAL-HMA-CON	4
8095	BERGÈRES-LÈS-VERTUS, route de Pierre Morains	Arthur STARCK (INR)	OPD	5	BRO-IND	5
8068	BÉTHENY, route de la Neuville	Sidonie BÜNDGEN (GR)	OPD	14	NEO-FER-GAL-MOD-CON	6
8250 (7257)	BEZANNES, la Prieuse, secteur 2	Sidonie BÜNDGEN (GR)	FPREV	5-10	FER-GAL-MA-MOD-CON	7
7874	BILLY-LE-GRAND, route des Moissons	Geert VERBRUGGHE (INR)	OPD	10	GAL-MOD-CON	8
7858	BOULT-SUR-SUIPPE, ruelle le Derrière des Granges	Pascal STOCKER (INR)	OPD	10	MA-MOD	9
8107	BRUGNY-VAUDANCOURT, les Pièces de la Pille	Geert VERBRUGGHE (INR)	OPD	4-5	MES-NEO-PRO	10
8146	BUSSY-LETTREE, AB 267	Gautier BASSET (SDA)	SD	7	HMA	11
8054	BUSSY-LETTREE, les Terrages	Arthur GUIBLAIS-STARCK (INR)	OPD			11
8051	CAUROY-LÈS-HERMONVILLE, les Clos Fonds	Émilie JOUHET (INR)	OPD	14	IND-CON	12
8033	CERNAY-LÈS-REIMS, rue de Sillery	Yoann RABASTÉ (INR)	OPD	4-14	NEO-CON	13
8272	CERNAY-LÈS-REIMS - SAINT-LÉONARD, parc de Référence, zone 6	Matthieu MICHLER (INR)	FPREV			14

N° d'OA	Commune, lieu-dit	Responsable (organisme)	Nature de l'op.	Prog.	Époque	Réf. carte
8105	CERNAY-LÈS-REIMS - SAINT LÉONARD, parc de Référence, le Bas de la Noue Saint Remy, zone 6	Céline CHOQUENET (INR)	FPREV			14
8075	CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE, avenue du 29 août 1944	Arthur STARCK (INR)	OPD	10	GAL	15
7615	CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE, avenue Pierre Sémard, CM7	Sylvain CANET (INR)	OPD			15
7962	CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE, rue des Viviers	Yoann RABASTÉ (INR)	OPD	9	MA	15
8132	CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE, rue Georges Barbier	Arthur STARCK (INR)	OPD		IND	15
8048	CHAMPFLEURY, les Vaurelles	Sidonie RICHEZ (GR)	OPD	14	FER-IND-CON	16
7431	CHAMPIGNY, au-dessus des Caves, le Mont Saint-Pierre et le Pré de l'Isle	Nicolas GARMOND (GR)	FPREV	1-4-5-10-14	MULTI	17
8227	CHAMPIGNY - THILLOIS, R.D. 275 et 277	Bruno DUCHÊNE (INR)	OPD	5-10-14	NEO-FER-GAL-CON	18
7538	CHEMINON, la Fontaine Pierre Jean, tranche 5	Céline CHOQUENET (INR)	OPD			19
8252	COIZARD-JOCHES, le Razet	Primitiva BUENO RAMIREZ	PI*	3-4	NEO	20
8025	CONNANTRE, les Vieux Vins	Geert VERBRUGGHE (INR)	OPD	4-5-14	NEO-BRO-FER-CON	21
8243	CORMONTREUIL, rue Méhaut Dupont	Nicolas GARMOND (GR)	OPD		MOD-CON	22
7294	FÈRE-CHAMPENOISE, champs au Blanc	Céline GODARD (INR)	OPD	5	FER	23
7993	FRESNE-LÈS-REIMS, rue Quantinet	Bruno DUCHÊNE (INR)	OPD	14	CON	24
7961	HERMONVILLE, derrière la Place	Olivier BAILLIF (INR)	OPD	14	CON	25
8061	JÂLONS, phase 1 l'Ajau, le Champ Doyen	Michel GAZENBEEK (INR)	OPD	2-4-5-10	MULTI	26
7676	LE GAULT-SOIGNY - BOISSY-LE-REPOS - CHARLEVILLE, parc éolien	Vincent MARCHASSEAU (INR)	OPD	1-2-4 ?	PAL-NEO-MOD	27
8168	LA CHEPPE, camp d'Attila	Hervé BOCQUILLON (INR)	PI*	5	FER	28
8169	LA CHEPPE, camp d'Attila	Hervé BOCQUILLON (INR)	PT*	5	FER	28
8058	LES MESNEUX, le Noyer des enfants	Bruno DUCHÊNE (INR)	OPD	14	CON	29
8057	LES MESNEUX, rues d'Entre Deux Villes et des Bavolets	Bruno DUCHÊNE (INR)	OPD	14	CON	29
7965	LIVRY-LOUVERCY, le Chemin de la Messe	Geert VERBRUGGHE (INR)	OPD	10	GAL-MOD	30

N° d'OA	Commune, lieu-dit	Responsable (organisme)	Nature de l'op.	Prog.	Époque	Réf. carte
8004	MAREUIL-LE-PORT, terre des Morts	François COUPARD (INR)	FPREV	4-5	NEO-BRO	31
7951 (4398)	MARGERIE-HANCOURT, Genevret, le Bois de Margerie	Nathalie ACHARD-COROMPT (INR)	OPD	4-5-10	NEO-BRO-FER-GAL	32
8091 (7008)	MATIGNICOURT-GONCOURT, haut Chemin de Matignicourt, phase 3	Florie SPIES (INR)	OPD	5	BRO-FER	33
8184 (7008)	MATIGNICOURT-GONCOURT, le Chemin d'Orconte, le Bas des hauts Poiriers	Luc SANSON (INR)	OPD	4-5-10	MULTI	33
8053 (7008)	MATIGNICOURT-GONCOURT, le Chemin d'Orconte, tranche 4, zone 9	Florie SPIES (INR)	OPD	4-5-10	NEO-PRO-HMA-MA	33
8035	MATOUQUES, les Champs Chevaliers	Magalie CAVÉ (INR)	OPD	10	GAL	34
7767	MATOUQUES, route nationale, la Grosse Haie	Isabelle LE GOFF (INR)	FPREV	5-6	FER-GAL	34
7882	MONCETZ-LABBAYE, les Grandes Raies	Olivier BAILLIF (INR)	OPD	5	PRO	35
8008	MONTMIRAIL, la Molotte	Geert VERBRUGGHE (INR)	OPD	10	GAL-MOD	36
7918	NORROIS, le Bas du Mont	Arthur GUIBLAIS-STARCK (INR)	OPD	4-10	NEO-MA-CON	37
8093	OIRY, sur la Motte	Pascal STOCKER (INR)	OPD	5	PRO	38
8136	ORCONTE, les Noues, les Chenots et la Pièce des Moines	Céline GODARD (INR)	OPD	4-5-10	NEO-BRO-FER-GAL	39
8055	PIERRY, chemin Saint-Julien. phase 1	Mahaut DIGAN (INR)	OPD	4-10	NEO-HMA	40
8019	PLICHANCOURT, pied d'Indier et le Cerf Durand	Jérémy DOLBOIS (INR)	OPD	4-5-14	MES-NEO-FER-MOD-CON	41
7913	POMACLE - BOULT-SUR-SUIPPE, voie liaison R.D. 31 à R.D. 74	Bruno DUCHÊNE (INR)	OPD	10-14	GAL-CON	42
8089	PRUNAY, les Bournots	Olivier BAILLIF (INR)	OPD	4-14	NEO-IND-CON	43
8202	REIMS, 1 place des Droits de l'Homme	Émilie JOUHET (INR)	FPREV		MOD-CON	44
7586	REIMS, 18bis, 20 et 22 rue de la Magdeleine	Aurélie TROUBLARD (GR)	OPD	9	GAL-HMA-MA-MOD-CON	44
7842	REIMS, 32-34 rue de Sébastopol	Denis BOUQUIN (GR)	OPD		IND-CON	44
7881	REIMS, 4 place Nicolas Bergier	Magalie CAVÉ (INR)	OPD	9	GAL	44
8086	REIMS, 8 rue Chanzy, musée des Beaux Arts	Aurélie TROUBLARD (GR)	OPD	7-9	GAL-MA-MOD-CON	44
7985	REIMS, boulevard Desaubeau, porte de Mars	Régis BONTROND (GR)	OPD	9	GAL-MA	44

N° d'OA	Commune, lieu-dit	Responsable (organisme)	Nature de l'op.	Prog.	Époque	Réf. carte
8155	REIMS, cité du Chemin Vert	Mathilde ARNAUD (GR)	OPD		CON	44
8064	REIMS, parc Saint-Remi	Claire PICHARD (GR)	OPD	7-9	GAL-MA-MOD-CON	44
8147	REIMS, place de la République	Régis BONTROND (GR)	FPREV	9	GAL	44
8261	REIMS, place Museux	Denis BOUQUIN (GR)	OPD	7-9	GAL-MA-MOD	44
7865	REIMS, rue de Mars	Mathilde ARNAUD (GR)	OPD	9	GAL-MA	44
8231	REIMS, rue Fulton	Nicolas GARMOND (GR)	OPD	9	CON	44
8088	REIMS, rue Marie-Clémence Fouriaux	Pascal STOCKER (INR)	FPREV	5-9-10	FER-GAL-MOD	44
8249 (7491)	REIMS-LA-BRÛLÉE, la Labourotte, tranche 2	Céline GODARD (INR)	OPD	5	BRO-MOD-CON	45
7901	REIMS-LA-BRÛLÉE - LUXÉMONT - VILLOTTE, le Chemin de Vitry, le Moulinet	François COUPARD (INR)	OPD	5	BRO-FER-GAL-MA	46
8076	SAINT-BRICE-COURCELLES, 1 rue Paul Millot	Émilie JOUHET (INR)	OPD	14	CON	47
7987	SAINT-BRICE-COURCELLES, rue Sorbon	Émilie JOUHET (INR)	OPD	10	MA-MOD-CON	47
7983	SAINT-GIBRIEN, impasse des Tilleuls	Sylvain CANET (INR)	OPD	5-14	BRO-FER-CON	48
8102	SAINT-GIBRIEN, rue des Grands Clos	Sébastien CHAUVIN (INR)	OPD		MOD-CON	48
7142	SAINT-MARTIN-AUX-CHAMPS, les Pâtures Pillées, le Pré Saint-Pierre, tranche 2	Rodrigue TSOBGOU AHOUBE (INR)	OPD	4-5-10	NEO-BRO-FER-GAL-GAL-HMA-MA	49
8104	SAINT-MARTIN-SUR-LE-PRÉ, rue Gabriel Debin	Mahaut DIGAN (INR)	OPD			50
8015	SAINT-MARTIN-SUR-LE-PRÉ, rue Gabriel Debin	Mahaut DIGAN (INR)	OPD			50
8128	SAINT-MARTIN-SUR-LE-PRÉ, rue Henri Debin	Geert VERBRUGGHE (INR)	OPD	5-10	FER-GAL	50
8021	SAINT-MASMES, le Terme Gerbé	Pascal STOCKER (INR)	OPD	5-14	FER-CON	51
7009	SOGNY-EN-L'ANGLE, les Hauts Prés sur flançon	Olivier BAILLIF (INR)	OPD	5-10	PRO-MOD	52
8101	TINQUEUX, le Champ Paveau	Pascal NEAUD (INR)	OPD	14	CON-IND	53
8009	TRIGNY, rue de Chantereine	Émilie JOUHET (INR)	OPD			54
7970	VAL-DE-VESLE, Thuisy	Bruno DUCHÊNE (INR)	OPD	14	FER-GAL-MOD-CON	55

N° d'OA	Commune, lieu-dit	Responsable (organisme)	Nature de l'op.	Prog.	Époque	Réf. carte
8149	VERT-LA-GRAVELLE (VERT-TOULON), la Crayère, minière de silex et nécropoles d'hypogées	Rémi MARTINEAU (SUP)	SD	4	NEO	56
7868	VERTUS, 3 place Saint-Jean des Écoles	Rodrigue TSOBGOU AHOUE (INR)	OPD			57
8084	VERTUS, rue du Mesnil	Pascal STOCKER (INR)	OPD		IND	57
8194	VILLEVENARD, les Hauts de Congy	Rémi MARTINEAU (SUP)	SD	4	PAL-NEO-BRO-HMA	58
8258	VILLEVENARD, les Ronces	Primitiva BUENO RAMIREZ	PI*	3-4	NEO	58
7789	VITRY-EN-PERTHOIS, les Hauts Monts et les Bas Champs	Nathalie ACHARD-COROMPT (INR)	OPD	4-5-10	NEO-BRO-FER-GAL-MOD-CON	59
7934	WARMERIVILLE, le Chemin d'Aussonce	Bruno DUCHÊNE (INR)	OPD	4-10-14	NEO-GAL-CON	60
8150	Habitats néolithiques dans les marais de Saint-Gond	Rémi MARTINEAU (SUP)	PT*	4-12	NEO	/
8174	Caractérisation géochimique des espaces de production sidérurgiques dans l'ouest de la Marne	Sylvain BAUVAIS (CNR)	PT*	12		/

* : cf. notice figurant dans la section « PI-PRD, PCR et PT » en fin de volume.

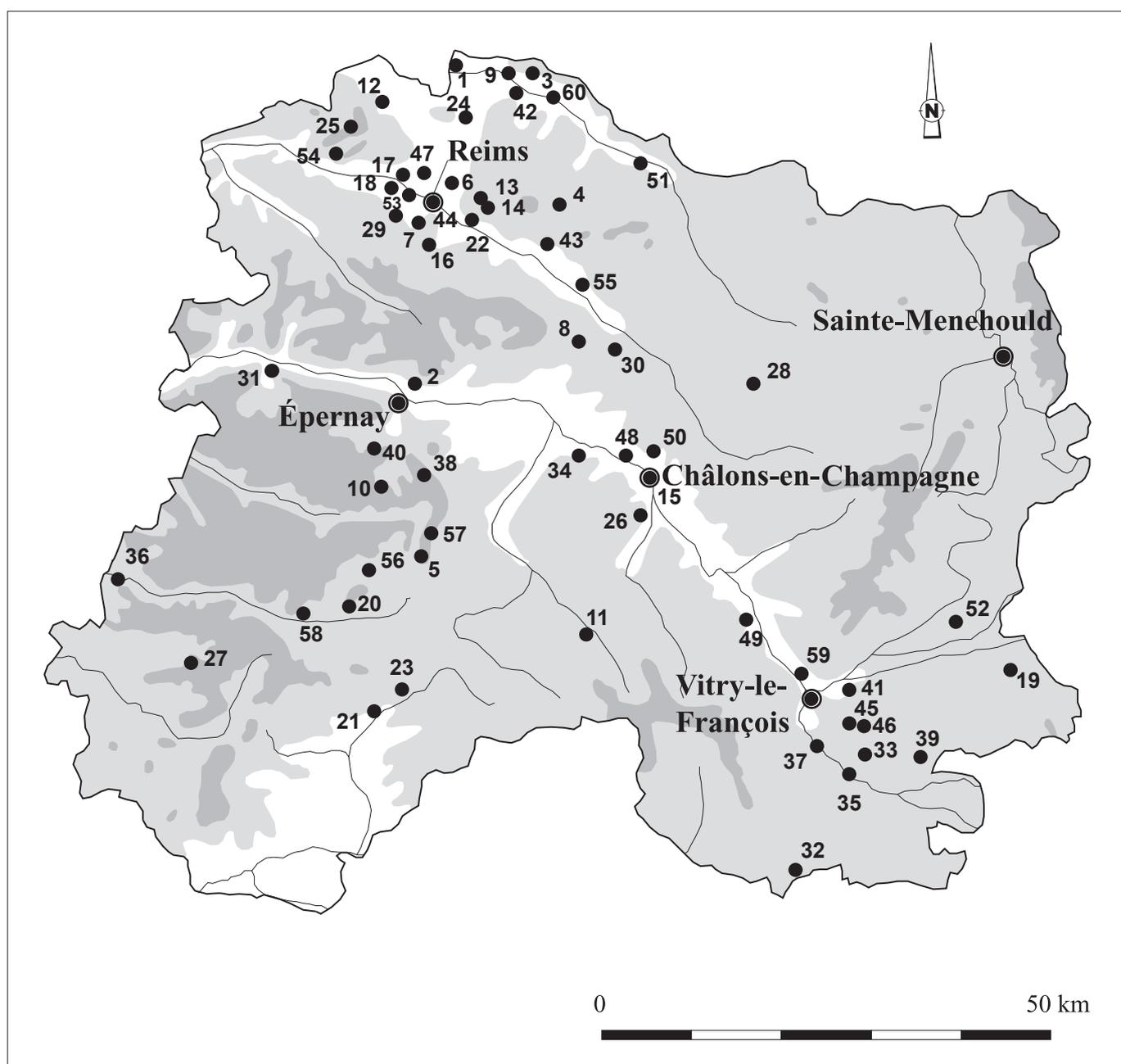
Pour l'organisme de rattachement du responsable, la nature de l'opération et l'époque concernée, les abréviations utilisées sont celles de PATRIARCHE (cf. liste des abréviations en fin d'ouvrage).

MARNE

**BILAN
SCIENTIFIQUE**

Tableau des opérations autorisées

2 0 1 7



MARNE

Travaux et recherches archéologiques de terrain

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 1 7

AUMÉNA NCOURT Rue Armand Guéry

La création d'un lotissement a motivé la réalisation d'un diagnostic archéologique sur une emprise de 9 432 m², le long du C.D. 20 au lieu-dit *Pontgivart* sur une ancienne parcelle agricole. Neuf sondages ont été effectués. Ceux-ci couvrent une surface de 1 472,72 m², soit 15,57 % de la surface accessible du projet. Leur profondeur moyenne se situe entre 0,45 m et 1,50 m ; le recouvrement est constitué de limon sableux brun reposant sur le substrat de sable de craie altérée.

Le site a révélé quelques vestiges anciens, dont une fosse isolée de datation imprécise (peut-être protohistorique), un trou de poteau et un paléochenal

de la Suipe (celui-ci semble probablement comblé au Moyen Âge ou après). Quelques structures de la Grande Guerre ont été observées comme des réseaux de tranchées, deux fonds de cabane et de nombreux impacts d'obus, ces vestiges fonctionnent avec un réduit fortifié contigu à l'ouest de l'emprise.

On notera la présence sur l'emprise dans sa partie nord-ouest, d'une possible carrière de matériaux remblayée de gravats.

Bruno DUCHÊNE

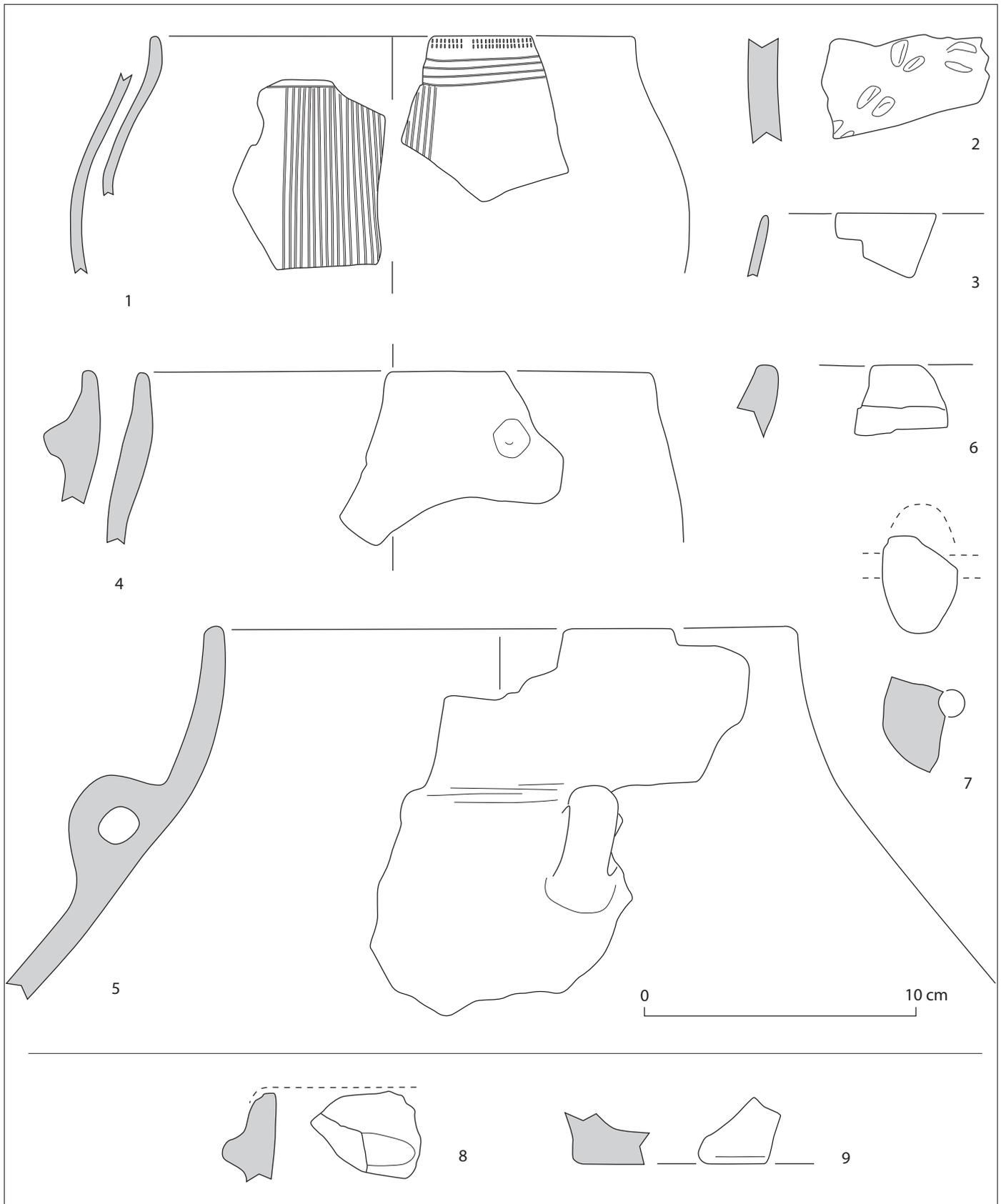
AÏ-CHAMPAGNE Trouilly

Mésolithique - Protohistoire -
Antiquité - Moyen Âge -
Moderne

Un projet de zone viti-vinicole est à l'origine d'un diagnostic archéologique. Implanté le long de la déviation des villages de Mareuil-sur-AÏ et Avenay-Val-d'Or, il a permis de sonder 6,8 ha de la rive droite de la Livre, peu en amont de sa confluence avec la rivière Marne. 7 981 m² ont été ouverts, soit 11,7 % de l'emprise du projet.

Au pied du versant oriental d'un coteau culminant à

135 m NGF, la mise au jour de dépôts de type colluvions en relation avec des structures archéologiques a conduit à une approche pédosédimentaire (A. Gonnet). Ont ainsi pu être observés des dépôts de ce type ayant subi des processus de formation de sol sous la forme de précipitations de carbonates et de traits d'argilluviation. Ils recouvrent le comblement d'une structure d'ensilage qui a livré un (très) modeste fragment de céramique non tournée.



Aÿ-CHAMPAGNE, Trouilly
 Mobilier céramique du Néolithique ancien : n° 1 et 2 : st. 4701 ; n° 3 à 5 : -0,40 m (US 4795) ;
 n° 6 et 7 : st. 4702 ; et du Néolithique final : n° 8 : Tr. 52, -1,10 m ; n° 9 : st. 9001
 (dessin : C. LAURELUT)

Les premiers indices anthropiques reconnus concernent la période mésolithique à laquelle sept structures subcirculaires à comblement induré peuvent être attribuées. Reconnues sur la quasi-totalité de la surface sondée, elles continuent à documenter un corpus qui s'est largement étoffé, y compris dans cette partie de la vallée de la Marne et de la Livre à la faveur des opérations préventives qui y ont été réalisées récemment (Chouilly, 2011 ; Avenay-Val-d'Or, 2012 ; et Épernay/Aÿ, 2016).

Outre des vestiges céramiques et lithiques dispersés, des indices d'occupations néolithiques ont été reconnus à mi longueur du côté oriental du projet. Une tranchée y a livré une quantité importante de céramique datable de la fin du Néolithique ancien (Rubané récent/final ; étude : C. Laurelut). Malgré la présence également de mobilier gallo-romain, le recouvrement des structures par un niveau révélant un dépotoir de céramique néolithique démontre le bon état de conservation de cette phase d'occupation dans cette partie du projet. Une occupation funéraire *in situ* a été confirmée par une découverte dans une tranchée située à 28 mètres au nord-ouest. Malgré le limon crayeux induré qui caractérise son fond, la structure rectangulaire 4303 a révélé les restes osseux inhumés d'un individu de taille adulte (étude : C. Baillif-Ducros). Le recours à la méthode ¹⁴C fournit une fourchette chronologique calibrée (3939-3702 av. n. è.) vers la fin du Néolithique moyen II. Au sud, deux trous de poteau, des structures circulaires et un élément céramique fragmenté de suspension perforée suggèrent une installation néolithique de type habitat, à laquelle s'ajoute une construction sur poteaux reconnus au sud d'un espace vide de structures encore non datée. Une structure profonde dont le comblement a livré des outils en silex, deux silos et quelques structures dispersées complètent les découvertes attribuables sans plus de précision à la période néolithique ou protohistorique. Cette intervention préventive apporte ainsi, une

nouvelle fois, des indices de ces périodes dans cette partie de la vallée de la Marne (Chouilly, Épernay/Aÿ) et celle de son affluent, la Livre (Mareuil-sur-Aÿ et Avenay-Val-d'Or).

Dans l'angle nord-est, des ornières d'un axe de circulation orienté est-ouest ont été détectées contre la limite d'emprise avant de disparaître rapidement en remontant le versant. Elles correspondent à l'extension d'un tronçon de voie fouillée à six mètres à l'est (P. Quenton, 1996). Directement au sud, un large fossé traverse le projet du sud-sud-ouest au nord-nord-est, suivant approximativement une courbe de niveau. Un fragment d'assiette en *terra nigra* apporte un indice chronologique à son comblement. Les deux sondages mécaniques indiquent un fond en cuvette large à environ 0,70 m sous le niveau de décapage. Son tracé rectiligne suppose un croisement, et donc une relation stratigraphique avec la voie romaine qui vient d'être citée.

À l'extrémité méridionale du projet, une structure de combustion avec une chambre de chauffe de taille non négligeable (st. 8702) a été découverte. Son comblement charbonneux final recoupe des aménagements dont le comblement a livré une céramique rugueuse sombre à surface craquelée assurant une attribution chronologique au-delà de la fin du 1^{er} s. de n. è. (étude : K. Michel). Le même type de mobilier a été découvert dans le comblement d'un système fossoyé curviligne au centre de la partie méridionale du projet. Quelques éléments céramiques gallo-romains dans la partie méridionale du projet, potentiellement en position secondaire, complètent les indices gallo-romains.

Quelques indices médiévaux et/ou modernes ont été reconnus dans l'une des structures à comblement principalement composé de pierre. Ces dernières ont été mises au jour dans la partie supérieure des dépôts limoneux de type colluvions sans indices de processus pédogénétiques. À mi-longueur du côté occidental du projet, une ravine et deux vastes dépotoirs subactuels illustrent l'impact de la mécanisation dans l'exploitation des vignes toutes proches.

Geert VERBRUGGHE



Aÿ-CHAMPAGNE, Trouilly
 Vue sur la structure de combustion 8702
 avec sa couche charbonneuse (au centre)
 et les structures attenantes
 (cliché : P. VERBRUGGHE-PILAREK)

BAZANCOURT

Rue Jean Jaurès

Un projet de construction de maison individuelle au coeur de l'agglomération de Bazancourt, a occasionné la mise en œuvre d'un diagnostic archéologique sur une surface de 2 058 m².

Six tranchées ont été réalisées pour une surface d'ouverture de 138 m². Elles ont permis de rencontrer une épaisseur stratigraphique variant de 0,40 à 1,20 m, mais aucun vestige ancien n'a été mis au jour.

Yoann RABASTÉ

BEINE NAUROY

La Noue Cochard

Âge du Fer - Gallo-romain - Haut Moyen Âge - Contemporain

Une demande volontaire de diagnostic concernant un projet de lotissement par Plurial Novilia sur une emprise de 15 798 m² a donné lieu à la réalisation d'un diagnostic archéologique sur une ancienne parcelle agricole. 23 sondages couvrant 2 268 m², soit 14,40 % de la surface du projet, ont été ouverts.

Le site a révélé une grande densité de vestiges. En effet, on dénombre 138 faits concernant des vestiges anciens et 31 impacts d'obus de la Grande Guerre. L'ensemble des vestiges archéologiques mis au jour dans les sondages sont : des fosses, des fonds de cabane, des trous de poteau, des vallons secs, un silo et des sablières de bâtiment.

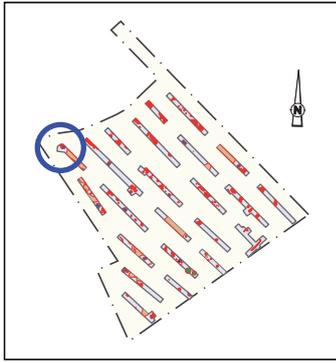
Le mobilier céramique nous donne des datations de La Tène ancienne à la fin du haut Moyen Âge (XI^e s.). On précisera que le pendage du terrain entre le sud et le nord de l'emprise varie de 121,60 m à 115,60 m. Sur le sommet au sud de l'emprise est signalé en carte archéologique du service régional de l'archéologie un enclos circulaire protohistorique (Site 51 046-29). Donc un colluvionnement de certain mobilier est toujours possible.

La coupe de la structure St.11-02 n'a livré aucun mobilier dans son comblement sauf un morceau de tôle et un tesson moderne (du XVI^e s.) en surface. La coupe a révélé néanmoins que cette structure était un silo.

De nombreux fragments de céramiques ont été mis au jour en surface des structures, néanmoins ceux provenant de structures testées sont majoritairement du haut Moyen Âge comme les structures St.6-07 (HMA), St.7-02 (HMA-IX^e s. de n. è.), St.15- 06 (HMA-VIII^e s. de n. è.), St.16-03 (HMA) et St.18-05 (HMA- VI^e-VII^e s. de n. è.). Seule la fosse St.4-01 a livré de la céramique antique du II^e-III^e s. de n. è.

Il est probable qu'il y ait une ou plusieurs occupations sur cette parcelle, néanmoins la densité de vestiges aperçus dans ce diagnostic ne permet pas de définir de manière précise le nombre d'occupations. On constate quand même la prédominance de céramique du haut Moyen Âge. L'inventaire de la faune en annexe cite la présence d'un reste d'âne, ce type d'animal n'est attesté qu'à partir du haut Moyen Âge. Ce second argument confirmerait que nous sommes bien sur une occupation dense du haut Moyen Âge.

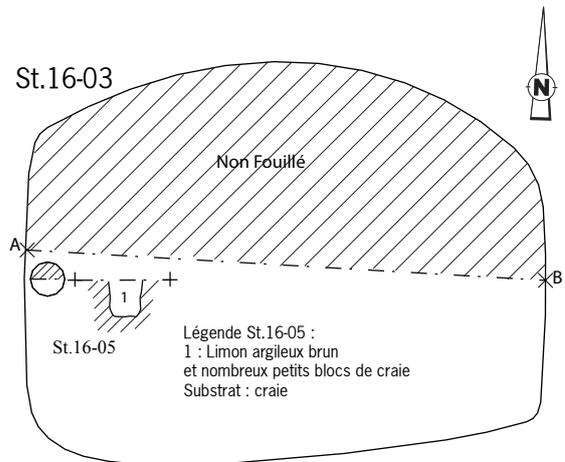
Bruno DUCHÊNE



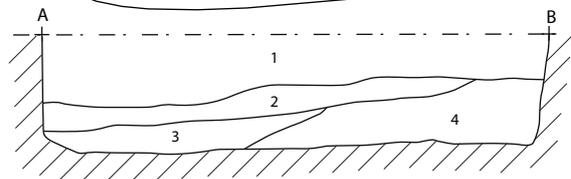
Vue en plan de la St.16-03



Vue en plan et en coupe de la St.16-05



Ngf : 115,96 m



0 1/40 80 cm

Légende St.16-03 :
 1 : Limon brun clair et petit nodules de craie
 2 : Grosse blocaille de craie, quelques charbons et limon brun compact
 3 : Limon argileux brun reposant sur cailloutis de craie
 4 : Limon argileux brun très compact et nombreux nodules de craie
 Substrat : craie



Vue en coupe de la St.16-03

BEINE NAUROY, la Noue Cochard
 Localisation, relevé et vue du fond de cabane St.16-03
 (clichés et DAO : Inrap)

BERGÈRES-LÈS-VERTUS

Route de Pierre Morains

Âge du Bronze - Indéterminé

L'opération a été motivée par un projet de construction individuelle sur une emprise de 1 005 m². Deux tranchées de sondage (236 m² soit 23,4 % de la surface) ont permis de mettre au jour six structures, apparues à une profondeur située en 0,40 m et 0,50 m sous le sol actuel.

Il s'agit de quatre segments de fossés non datés, dont deux pourraient appartenir au même ensemble, et de deux fosses. La première, de très grandes dimensions (4,6 m de diamètre ; 2,3 m de profondeur conservée) a livré de la céramique associée à l'âge du Bronze ancien-moyen, période encore assez peu documentée pour la région, ainsi qu'un élément de l'âge du Bronze

final. Elle est interprétée comme une potentielle fosse d'extraction.

La seconde est plus petite (1 x 0,7 m) et de fonction indéterminée, mais elle a livré un corpus céramique très abondant, daté de la seconde moitié de l'âge du Bronze final.

Les vestiges identifiés dans l'emprise investiguée ne présentent donc pas de lien chronologique apparent, et ne semblent pas caractériser une occupation structurée.

Arthur STARCK

BÉTHENY

Route de la Neuville

Néolithique - Gallo-romain -
Moderne - Contemporain

Le projet de construction d'un lotissement pavillonnaire immédiatement à l'ouest de la zone urbanisée de Bétheny a entraîné la prescription d'un diagnostic archéologique sur une superficie de 138 000 m².

La surface sondée à l'aide de 249 tranchées est de 15 770 m² soit une ouverture qui atteint 1,42 % de l'emprise. Il a permis la découverte d'occupations archéologiques allant de la Protohistoire ancienne au XX^e s.

Un large quart nord-est des terrains sondés révèle la présence d'un vaste dispositif d'une quinzaine de fosses de chasse à profil en V-Y disséminées sur une surface d'environ 6 ha.

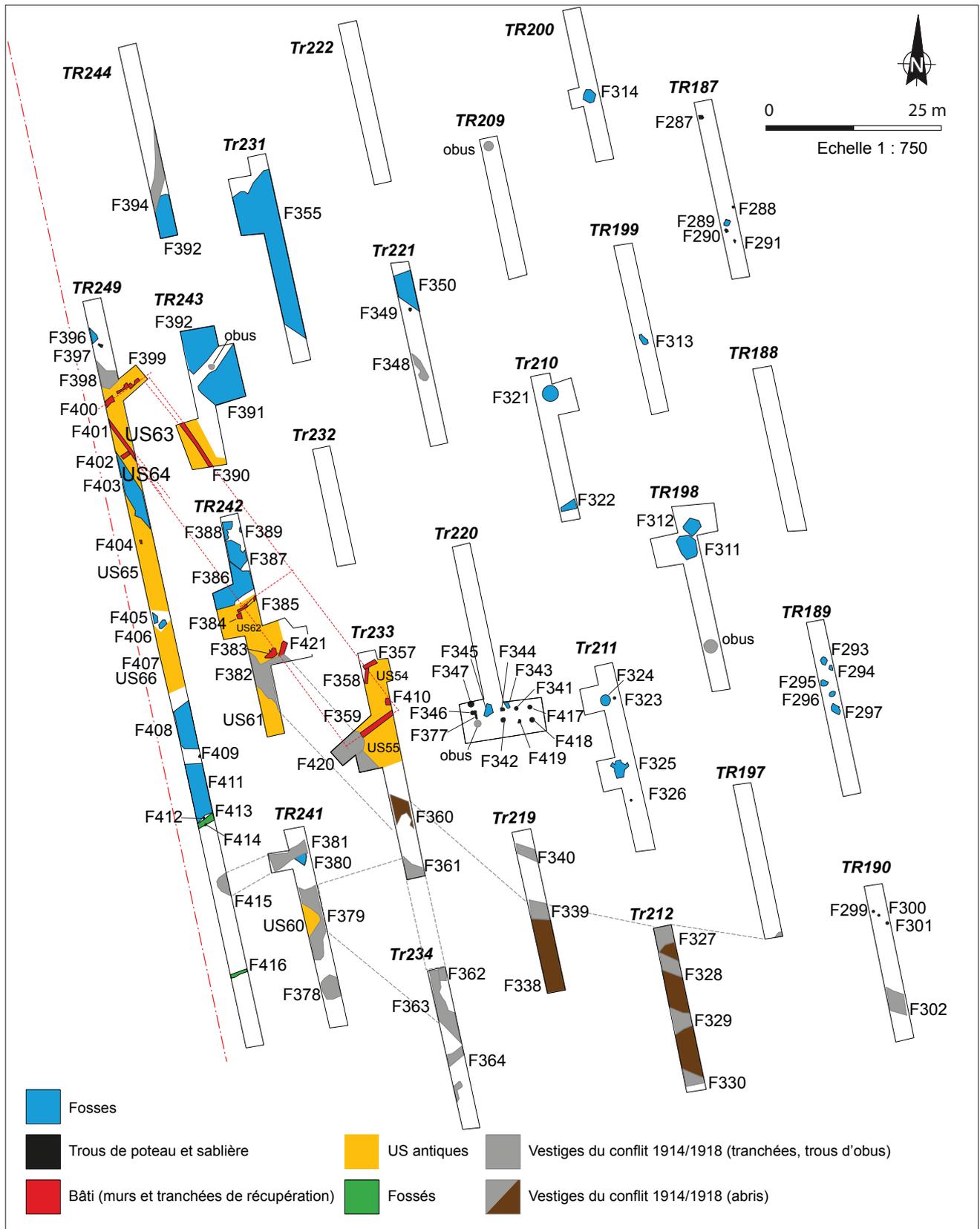
Une seconde occupation est matérialisée par les vestiges d'un établissement rural antique qui occupe 1,3 ha de surface dans le quart sud-ouest de l'emprise. Ces vestiges se poursuivent manifestement au-delà de la limite occidentale de la parcelle. Lors du diagnostic, de nombreuses fondations de murs ont été repérées, récupérées ou non. Le plan général de ces vestiges s'apparente à un vaste bâtiment orienté nord-ouest/sud-est. Des trous de poteau et des petites fosses

attestent la présence de constructions plus légères à proximité de l'édifice. De grandes fosses, dont certaines correspondent probablement à des bâtiments excavés, se développent à proximité et participent à cet établissement. Plusieurs occupations semblent s'être succédées si l'on en croit l'hétérogénéité du mobilier céramique. Ainsi, le site semble être occupé dès le début du Haut-Empire et durant le Bas-Empire, voire jusqu'au haut Moyen-Âge.

Les périodes moderne et contemporaine sont représentées par une voirie qui longe la bordure est de l'emprise et qui constitue un état antérieur au chemin rural actuel. Deux autres chemins, modernes ou contemporains, ont été observés immédiatement sous ou dans le niveau de labour. Ils traversent l'emprise de l'opération du sud-est ou nord-ouest.

Enfin, de nombreux vestiges de la Grande Guerre parsèment la parcelle qui se trouvait en deuxième ligne au début du conflit mais en première ligne lors de l'offensive allemande de 1917.

Sidonie BÜNDGEN



BÉTHENY, route de la Neuville
 Plan général du secteur des vestiges antiques
 (DAO : V. BERGIER, S. RICHEZ)

BEZANNES

La Prieuse, secteur 2

Âge du Fer - Gallo-romain -
Moyen Âge - Moderne -
Contemporain

Une fouille préventive a été réalisée du 2 octobre au 6 décembre 2017 à Bezannes, au lieu-dit *la Prieuse*, préalablement à la construction d'un bâtiment sous la maîtrise d'ouvrage de la Mairie de Bezannes. L'opération, conduite par le service archéologique du Grand Reims, a porté sur un important habitat de La Tène caractérisé par des bâtiments sur poteaux, des silos, des puits et diverses fosses. Le diagnostic avait mis en évidence que le site occupe une surface nettement plus étendue que celle de la fouille. Au nord, il a fait l'objet d'une prescription technique. À l'est, il se poursuit au-delà du projet d'aménagement. Au sud, il a bénéficié d'une prescription et il sera fouillé lors de futurs travaux. À l'ouest, où la densité des vestiges est moindre, il est possible que le site ne se poursuive pas très au-delà de la zone décapée, ce qu'il n'est plus possible de vérifier puisqu'une route actuelle longe ce secteur.

Pour la période laténienne, plusieurs centaines de trous de poteau permettent d'individualiser la présence d'une quarantaine de structures aux plans géométriques rectangulaires à une ou plusieurs travées, rectangulaires à une abside triangulaire, carrés sur quatre poteaux porteurs, rectangulaires sur poteau porteurs et sablières basses, voire circulaires. Un certain nombre de ces unités architecturales se chevauchent de sorte que plusieurs états sont attestés. Des alignements de trous de poteau figurent des palissades au plan irrégulier qui sont des séparations internes de l'habitat mais qui ne correspondent pas à la clôture de ce dernier, aucune de ses limites n'ayant été atteinte lors de cette intervention. Les sept silos sont de forme tronconique. Ils se répartissent sur l'ensemble de l'emprise et sont souvent positionnés à proximité d'un ou de plusieurs bâtiments. On peut leur associer deux fosses cylindriques dont une ayant livré les fragments d'un gros vase dont le rôle était certainement dévolu au stockage de denrées. Plusieurs fosses ayant dans un dernier temps servi de dépotoir ont livré des ensembles céramique conséquents. Un puits, atteignant la nappe phréatique à 8,20 m de profondeur, et un puisard qui s'arrête à 2,60 m de profondeur, avant d'atteindre la nappe, assuraient l'alimentation en eau de cette occupation. Dans la partie la plus basse du site, à l'est de l'emprise, une dépression naturelle, qui

se développe au-delà des limites du décapage, était comblée par un sédiment limoneux de plus d'un mètre de puissance dans lequel une grande quantité de mobilier s'était fait piéger. De plus, plusieurs lambeaux de niveaux d'occupation ont été observés, dans lesquels s'ouvraient une partie des trous de poteau, qui témoignent d'une assez bonne conservation d'une partie de l'occupation laténienne.

Certaines de ces structures sur poteaux sont scellées par les fossés bordiers et les ornières d'une voirie qui traverse le site dans son angle ouest suivant un axe sud-ouest/nord-est. Le comblement des fossés bordiers a livré de la céramique et des TCA qui permettent de dater l'utilisation de cet axe de circulation dès la période antique.

À l'extrémité nord du site la fouille a mis en évidence la présence d'une nécropole médiévale qui n'a pas été appréhendée dans son intégralité puisqu'elle se poursuit au-delà de l'emprise de la fouille, sous la route actuelle. Ce cimetière se développe dans un espace restreint d'environ 450 m² que délimite un fossé circulaire scellant les fossés bordiers de la voirie antique. Trente-trois tombes se répartissent sans organisation particulière dans la partie fouillée de l'enclos, dont beaucoup se chevauchent ou se recoupent, et trois autres dans le comblement du fossé. Plusieurs de ces tombes s'inscrivent à l'intérieur des fossés antiques, confirmant la postériorité de ce cimetière sur l'axe de circulation qui n'était alors plus en activité. Notons que cette nécropole se situe à plus de 200 m de l'église, donc *a priori* en dehors d'un espace consacré. Un tel éloignement pourrait avoir eu pour but de réduire les risques de propagation d'une épidémie. Parmi le mobilier recueilli dans ces tombes, la sépulture F1267 a livré une bourse enfouie peu avant 1560. Ses 44 monnaies en argent et en billon illustrent la circulation monétaire en Champagne au milieu du XVI^e s. : environ deux tiers de monnaies noires, des monnaies blanches dominées par les douzains, un complément en petites dénominations d'origines étrangères et féodales (liards de Béarn en particulier), et un taux de renouvellement limité.

Sidonie BÜNDGEN



BEZANNES, la Prieuse, secteur 2
Plan général du décapage
(DAO : S. RICHEZ)



BEZANNES, la Prieuse, secteur 2
Vue en coupe d'un des silos tronconiques
(cliché : S. BÜNDGEN)



BEZANNES, la Prieuse, secteur 2
Fosse dépotoir en cours de fouille
(cliché : M. ETCHART-SALAS)



BEZANNES, la Prieuse, secteur 2
Plusieurs sépultures se recoupant
(cliché : D. BOUQUIN)



BEZANNES, la Prieuse, secteur 2
Le contenu de la bourse après nettoyage et avant
démontage
(cliché : F. PILON)

Ce diagnostic archéologique a permis de décaper et d'étudier environ 9 % de la surface accessible (environ 1 ha) d'un projet de lotissement au nord du village de Billy-le-Grand (Marne). Il a mis au jour une installation gallo-romaine à proximité d'indices d'un aménagement fossoyé détecté par prospection aérienne sur une partie plus haute d'un versant exposé au sud. Les tranchées réalisées révèlent de nombreux trous de poteau, voire des sablières attribuables à des constructions variées sur toute la surface du projet à l'exception d'une zone centrale où un aménagement contemporain a détruit en profondeur tout vestige plus ancien. La mise au jour d'une anse d'amphore vinicole italique de type Dressel 1b et le recoupement du trou de poteau par une structure datable du deuxième quart du I^{er} s. permettent d'envisager un début d'occupation dans cette partie du site pouvant remonter avant le début de notre ère.

Dans les quatre tranchées les plus denses de ce diagnostic, le mobilier reconnu dans le comblement d'au moins cinq structures atteste une occupation au cours du I^{er} s. de n. è., qui pour trois d'entre elles s'avère centrée sur le deuxième quart de ce siècle.

Trois autres structures témoignent d'une occupation couvrant les II^e et III^e s. dans les mêmes tranchées, voire le début du IV^e s. d'après une lèvre en terre

sigillée régionale pour la structure 8.08, potentiellement une cave, directement au sud. Le comblement de cette dernière structure a livré, outre des éléments en fer (clous, anneau et plaque), un fragment de miroir en alliage cuivreux, autant d'indices du niveau de vie de cette installation.

Une structure profonde illustre une autre facette de cette installation implantée sur un versant à l'écart de tout cours d'eau naturel, celui de l'approvisionnement en eau, et ceci dès le début de notre ère. Ces deux structures livrent également une quantité appréciable d'ossements de faune, particulièrement significative dans le cadre du puits sondé sur au moins un mètre d'épaisseur. Ces derniers apportent un premier témoignage de la consommation sur et de l'économie de cette installation rurale gallo-romaine au pied de la Montagne de Reims.

Un fossé potentiellement parcellaire, deux trous d'obus et un dépôt de gros mammifère animal, reconnu sous les remblais d'une construction récemment démolie le long de la rue des Moissons, complètent les découvertes de ce diagnostic.

Geert VERBRUGGHE

Suite à la demande volontaire de réalisation anticipée de diagnostic archéologique pour la création d'un lotissement sur une emprise de 2 111 m², 298 m² ont été sondés, soit 14 % de la surface du projet.

Les quatre tranchées effectuées ont permis de mettre en évidence des vestiges de la fin de la période médiévale par la présence d'une fosse et de l'Époque moderne illustrée par une zone d'extraction reconnue

sur les deux tiers de la surface prescrite.

Il est possible que d'éventuelles occupations plus anciennes dans ce secteur aient disparu suite à l'exploitation qui entame le substrat sur plusieurs dizaines de centimètres.

Pascal STOCKER

BRUGNY-VAUDANCOURT

Les Pièces de la Pille

Mésolithique - Néolithique ou
Protohistoire - Indéterminé

Cette intervention archéologique a permis de sonder environ 8,24 % (3 233 m²) de l'emprise d'un projet (39 720 m²), implanté sur la rive gauche d'un affluent du Cubry au sud-ouest de la ville d'Épernay. Les dépôts colluviaux de la partie sondée de ce versant ont fait l'objet d'une approche géomorphologique (A. Gonnet) dans ce secteur de contact entre la Brie champenoise et la Champagne crayeuse.

Sur un plan archéologique, ce diagnostic a permis d'y détecter des structures à comblement crayeux induré sur la partie haute du terrain parmi lesquelles on dénombre vraisemblablement au moins une fosse cylindrique de type mésolithique. Le profil caractéristique de l'une des quatre fosses oblongues reconnues confirme une

technique de chasse de gros gibier documentée au cours des périodes pré- et protohistorique en bordure de l'un des affluents du Cubry. À la différence des structures de ce type détectées sur la première partie du lotissement de la Pille (Mentelé, 2003), ce diagnostic a révélé en bas du versant deux trous de poteau attribuables à une construction légère sans autres éléments datant que du charbon de bois.

Deux structures livrant des indices de rubéfaction non datées et cinq tronçons de fossés antérieurs au parcellaire en place au début du XIX^e s. complètent les découvertes.

Geert VERBRUGGHE

BUSSY-LETRÉE

AB 267

La création d'une descente de garage en 2013 par des particuliers avait mis en évidence plusieurs sépultures à inhumation tronquées visibles essentiellement dans les coupes de l'aménagement. Cette découverte fortuite avait occasionné une première intervention réalisée par le Service régional de l'archéologie en 2013, qui a permis d'identifier une portion de nécropole datée du haut Moyen Âge.

En 2017, un sondage de 38 m² a été mis en place par le Service régional de l'archéologie afin d'intervenir

sur quelques structures funéraires toujours visibles et menacées par l'érosion. À cette occasion, 12 structures tronquées ont pu être identifiées dont 4 seulement ont livré des extrémités distales de membres inférieurs (tibias et pieds en connexion).

Cette intervention a permis de cerner l'extension de la nécropole qui s'étend au nord-est des terrains sondés.

Gautier BASSET

BUSSY-LETRÉE

Les Terrages

L'opération a été motivée par un projet de construction individuelle sur un terrain de 1 256 m². Les ouvertures de 244 m² (19,4 % de l'emprise) n'ont pas permis de mettre au jour des structures anthropiques ni de mobilier. Cette absence de vestiges permet toutefois

d'établir que la nécropole mérovingienne attestée sous la parcelle voisine au nord-est ne s'étend pas sous l'emprise sondée.

Arthur GUIBLAIS-STARCK

Indéterminé - Contemporain

CAUROY-LÈS- HERMONVILLE

Les Clos Fonds

Suite à une demande volontaire de réalisation de diagnostic dans le cadre de la création d'un lotissement d'une emprise de 17 355 m², des ouvertures de 1 365 m², soit 9,9 % des terrains ont été réalisées au moyen de 19 tranchées de sondage.

Elles ont permis de mettre au jour une structure en creux et un chablis, mais surtout de nombreux impacts d'obus en relation avec le premier conflit mondial.

Émilie JOUHET

Néolithique - Contemporain

CERNAY-LÈS-REIMS

Rue de Sillery

Un projet de construction de lotissement a motivé la réalisation d'un diagnostic sur des terrains de 42 602 m² en périphérie immédiate de l'agglomération de Cernay-lès-Reims. 4 989 m² ont été ouverts, soit 11,7 % de la surface du projet.

Deux fosses isolées, au profils dits « en V » et « en Y » ont été identifiées. L'analyse par radiocarbone réalisée sur un échantillon de charbon issu de l'une des fosses, permet d'apporter une datation du Néolithique moyen II.

Une fois de plus, plusieurs vestiges témoignant de l'impact de la Grande Guerre ont pu être mis en

évidence (tranchées, trous d'obus), principalement une sépulture isolée. Celle-ci a toutefois été l'objet d'une récupération du corps, compte tenu du peu de mobilier et des quelques fragments d'os humain encore présents. Les quelques éléments retrouvés permettent cependant de préciser qu'il s'agit d'une tombe d'un soldat allemand (au vu des boutons de la veste).

Hormis ces éléments, aucun vestige d'une occupation éventuellement plus ancienne n'a été mis en évidence.

Yoann RABASTÉ

CERNAY-LÈS-REIMS - SAINT-LÉONARD

Parc de Référence, zone 6

La phase terrain de cette opération s'étant déroulée sur les années 2017-2018, la notice sera présentée dans le

Bilan scientifique régional Grand Est 2018.

Matthieu MICHLER

CERNAY-LÈS-REIMS - SAINT-LÉONARD

Parc de Référence, le Bas de la Noue
Saint Remy, zone 6

La phase terrain de cette opération s'étant déroulée sur les années 2017-2018, la notice sera présentée dans le

Bilan scientifique régional Grand Est 2018.

Céline CHOQUENET

CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE

Avenue du 29 août 1944

Gallo-romain

L'opération menée en amont d'un projet de construction de locaux commerciaux dans le cadre de la restructuration globale du quartier du Verbeau à Châlons-en-Champagne sur une emprise de 11 726 m² a permis de sonder 290 m² sur les terrains accessibles (4 970 m²), soit 5,8 % ou 2,4 % de l'emprise totale du projet.

D'importants vestiges antiques ont été mis au jour. La tranchée 1 a livré des murs (tranchées de fondation et de récupération) et un potentiel niveau de circulation, mais les limites exactes du bâtiment auquel ils sont associés ne sont pas perçues. Dans les tranchées 2 et 4 a été observé un vaste niveau de mortier hydraulique au tuileau, à environ -1,10 m. cet élément est interprété comme un niveau destiné à accueillir un dallage. Des fragments de pierre taillée ont également été mis au

jour, ainsi qu'un morceau d'enduit peint, des *tegulae* et de la céramique associée à la seconde moitié du III^e s.-début du IV^e s. de n. è.

Ces vestiges suggèrent la présence d'un ensemble architectural de grande taille (*villa, domus*, édifice public, etc.) éventuellement lié à l'eau, comme le suggère l'utilisation du mortier hydraulique sans qu'il soit cependant possible de préciser le rôle exact de celui-ci en l'état actuel des données.

L'opération a montré par ailleurs que le sous-sol de cette partie de l'agglomération châlonnaise n'était pas aussi perturbé que l'on pouvait le penser par les aménagements des années 1960-1970.

Arthur GUIBLAIS-STARCK

CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE

Avenue Pierre Sépard, CM7

Un diagnostic archéologique réalisé suite à une demande volontaire de diagnostic dans le cadre de l'aménagement d'un lotissement sur une surface d'environ 1 255 m², a conduit à l'ouverture de deux tranchées (129,74 m² soit 10,3 % de l'emprise).

Aucune anomalie naturelle ou anthropique n'a été mise en évidence.

Le substrat naturel crayeux apparaît très vite sous l'épaisseur de terre végétale et/ou les remblais caillouteux qui ont servi à asseoir le bitume du parking,

encore en place au moment du diagnostic. Celui-ci bordait certainement des installations d'époques contemporaines déjà détruites au moment du diagnostic, comme tend à le prouver la présence de regards de canalisation en surface ou celle de bordures

de trottoir, d'anciennes canalisation ou de pavés dans les remblais.

Sylvain CANET

CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE

Rue des Viviers

Moyen Âge

Une demande volontaire de diagnostic a été initiée par la ville de Châlons-en-Champagne dans le cadre d'un projet de réaménagement d'un secteur de la ville. Situé au cœur de l'agglomération, sur l'actuel parking de la rue des Viviers, le projet s'étend sur une surface urbaine de 6 200 m² environ, dont seulement 4 500 m² ont été appréhendés, en raison de la présence de la rue encore en fonction.

L'opération de diagnostic archéologique a permis de mettre en évidence l'évolution d'un secteur urbain qui s'est développé à la jonction de deux bras de rivières, le Nau et le Mau.

L'occupation la plus ancienne mise au jour est caractérisée par des niveaux sablo-argileux, témoignant de niveaux d'envasement liés aux anciens lits des rivières. Celles-ci ont charrié une quantité de mobilier attribuée à la période de la seconde moitié du XV^e s. (fragments de céramique, éléments de chaussures en cuir, poids en craie, os de faune, etc.). Si ces niveaux témoignent clairement d'une activité dans les environs à cette période, ils permettent surtout d'apporter une première précision chronologique sur la construction, dès le tout début du XVI^e s., d'au moins une partie des berges de la cité médiévale.



CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE, rue des Viviers
Les éléments en cuir prélevés sur l'opération (cliché : J.-J. BIGOT)

Ces constructions sont caractérisées par un épais remblai de sable ennoyant des blocs de craie, reposant probablement sur un lit de gros blocs calcaires. L'ensemble est maintenu le long du cours d'eau par un système en bois, dont quelques pieux sont encore conservés. Les datations par dendrochronologie réalisée sur les cinq pieux prélevés ont permis d'obtenir trois résultats avec une date d'abattage aux alentours de 1500. Ainsi, la construction des berges intervient durant le premier tiers du XVI^e s., compte tenu des niveaux supérieurs piégeant du mobilier du XVI^e s. uniquement.

Les niveaux supérieurs correspondent aux vestiges de bâtiments édifiés sur un remblai formant ainsi une plateforme aménagée. Plusieurs fondations de murs en craie témoignent d'édifices construits dès le XVI^e s., qui perdureront jusqu'à la rénovation du quartier dès 1970. Quelques réfections notoires témoignent également de

plusieurs états d'occupations entre ces deux périodes (aménagements de sols, latrines, remblais, etc.).

Au sein des nombreux artefacts récoltés, il faut noter la forte présence d'éléments de chaussures en cuir, principalement les niveaux d'envasement inférieurs. Compte tenu du mélange observé, pièces entières ou chutes de cuir, ceux-ci semblent témoigner d'une activité artisanale de tannerie dans les environs. Les éléments les plus marquants restent toutefois les poids en craie que l'on retrouve dans tous les niveaux, bien que la proportion soit plus importante dans les niveaux d'envasement également. Si la précision chronologique de ces poids en craie reste basée sur les niveaux d'où ils proviennent, des XV^e et XVI^e s. essentiellement, ils témoignent d'une forte activité liée à la pêche dans le secteur qui porte encore le nom de rue des Viviers.

Yoann RABASTÉ

CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE

Rue Georges Barbier

Indéterminé

Le diagnostic mené à Châlons-en-Champagne rue Georges Barbier, dans le quartier du Verbeau, (15 228 m²), a été motivé par un vaste projet de restructuration du quartier impliquant la démolition et la construction de nombreux éléments de bâti et de voirie.

L'opération a permis la mise au jour de 16 structures anthropiques, qui se décomposent en 9 trous de poteau, 5 tronçons de fossé et 2 fosses. Aucune n'a livré d'éléments de datation. Les tronçons de fossé sont isolés et les trous de poteau ne dessinent pas de plan de bâtiment. Si aucune interprétation ne peut être proposée, le diagnostic a toutefois permis de

documenter la stratigraphie de cette partie du Verbeau, en observant notamment une importante épaisseur de remblais contemporains susceptibles d'avoir altéré des vestiges.

L'opération a également révélé l'absence de continuité des constructions antiques découvertes lors de l'opération de diagnostic dénommée Avenue du 29 août 1944 (*cf. supra*) menée à 100 m à l'ouest de l'emprise la semaine précédente.

Arthur GUIBLAIS-STARCK

CHAMPFLEURY

Les Vaurelles

Âge du Fer -Indéterminé -
Contemporain

Ce diagnostic réalisé, sur une emprise de 5,7 ha localisée sur un versant du vallon du Rouillat, petit

ruisseau qui se jette au nord dans la Vesle. Le contexte archéologique local est marqué par l'importance des

occupations protohistoriques et antiques (ZAC de Bezannes, contournement A4, LGV). À l'inverse des opérations menées dans le secteur, ce diagnostic n'a livré que peu de vestiges archéologiques.

Les ouvertures (6 252 m² soit 10,9 % des terrains) ont révélé la présence de nombreuses formations géologiques en lien avec le ruisseau Le Rouillat, caractérisées par de multiples dépressions immergées de manière permanente ou temporaire et réparties sur la totalité de l'emprise. Les dépressions, comblées de niveaux limono-argileux brun-orangé, s'ouvrent dans les litages alluviaux qui constituent le terrain naturel de ce secteur.

La première occupation anthropique repérée est la limite d'un habitat laténien situé en bordure nord-ouest

de l'emprise et représentée par trois trous de poteau et un fossé.

La seconde occupation est constituée de nombreux vastes caissons d'extraction, répartis sur toute l'emprise et accompagnés de quelques fosses plus ou moins profondes interprétées comme des sondages géologiques anciens. Le comblement de ces faits est composé de sable avec des inclusions d'éléments hétérogènes et hétérométriques. Ces structures n'ayant pas livré de mobilier, leur attribution chronologique reste indéterminée.

La dernière occupation repérée est datée de la Grande Guerre, avec une tranchée qui traverse l'emprise d'ouest en est.

Sidonie RICHEZ

CHAMPIGNY

Au-dessus des Caves, le Mont Saint-Pierre et le Pré de l'Isle

Paléolithique - Mésolithique -
Néolithique - Âge du Bronze -
Âge du Fer - Gallo-romain -
Moyen Âge - Contemporain

Cette fouille archéologique a été réalisée par le service archéologie du Grand Reims, du 3 avril au 14 septembre 2017. Les terrains fouillés, d'une surface de 3,7 ha, sont localisés sur le versant gauche de la Vesle, sur le flanc nord du Mont Saint-Pierre, relief local qui surmonte la vallée de la Vesle. La partie centrale de la fouille est occupée par une carrière récemment comblée qui a détruit le site en profondeur ; elle est connue pour avoir livré, au début du XX^e s., une sépulture mégalithique néolithique. La fouille a permis la mise au jour de nombreux vestiges archéologiques, dont les datations vont du Paléolithique à la période contemporaine.

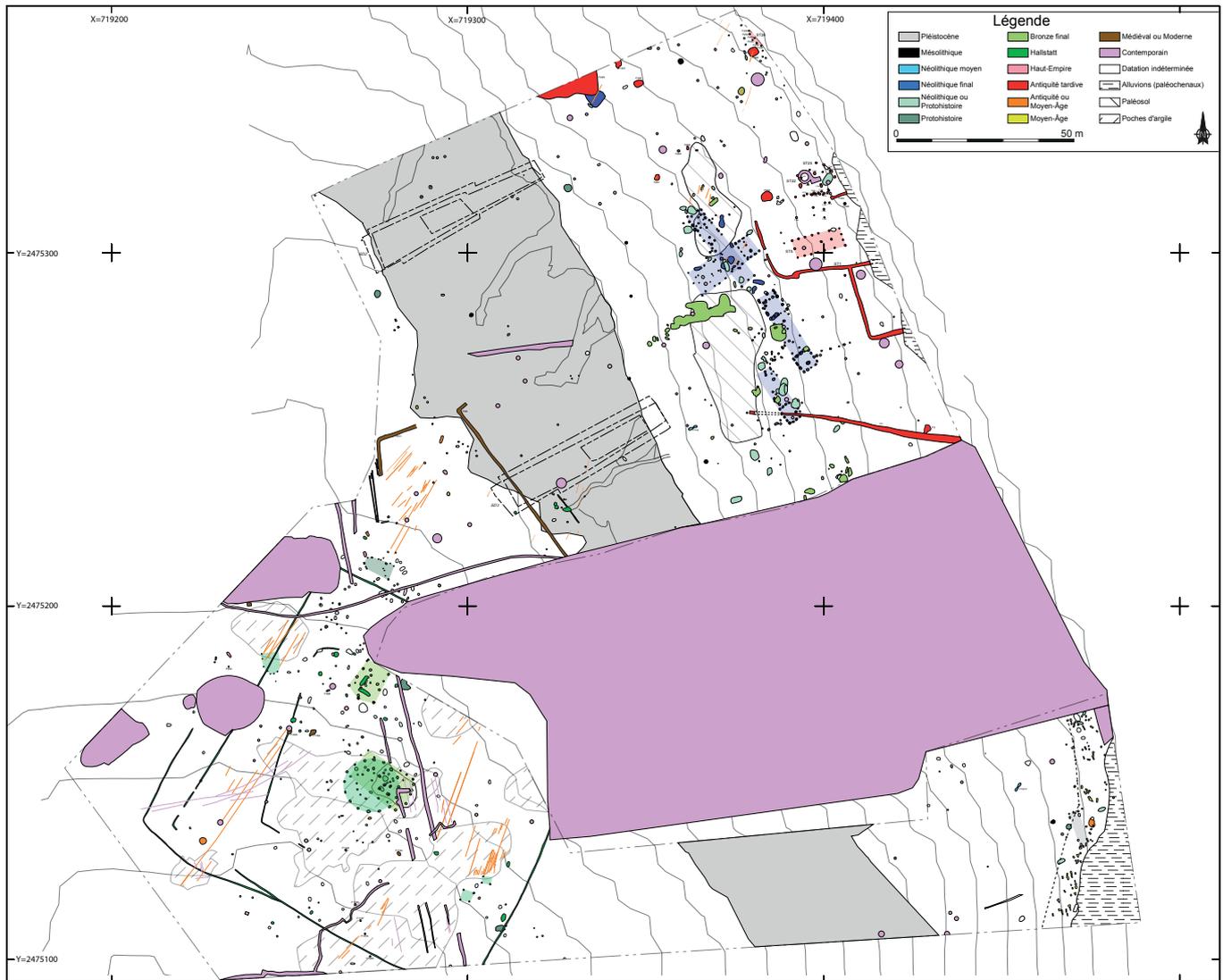
La mise en évidence d'une séquence stratigraphique du Pléistocène, avec en particulier des niveaux du Weichsélien, constitue une découverte originale et inédite dans le secteur de Reims. Si aucune occupation archéologique à proprement parler n'y a été découverte, signalons la présence de niveaux de sol datés vers 100 000 av. n. è., qui ont livré pour tout mobilier un unique ossement d'équidé.

Les plus anciennes traces d'occupation repérées remontent au Mésolithique. Plusieurs fosses cylindriques viennent occuper la partie basse du versant. L'une d'elle est datée du IX^e millénaire av. n. è. Elle a livré un corpus mobilier singulier comprenant une centaine de silex taillés, des os de faune et des coquilles

de noisettes. La présence d'une exceptionnelle sépulture, datée du VII^e millénaire av. n. è., est notable. Du mobilier mésolithique est également présent, de manière résiduelle, dans les structures postérieures. Tous ces indices plaident pour la présence d'habitats du Mésolithique, érodés, en bordure de la Vesle, dont ne sont conservés que les vestiges en creux.

Plusieurs pièges de chasse, à profil en Y ou en W, ont été creusés durant le Néolithique moyen dans la partie basse du versant. Deux fosses ont livré des ossements d'aurochs, témoignant de pratiques cynégétiques qui sont de mieux en mieux documentées dans la vallée de la Vesle.

Au Néolithique final, un habitat vient s'implanter le long d'un ancien bras de Vesle qui passe partiellement sur le site. Cet habitat comprend plusieurs plans de maisons, possédant une architecture constituée de modules aux fonctions distinctes. Ces plans sont relativement inédits et viennent combler une lacune de nos connaissances sur l'architecture régionale du Néolithique final. Associées à ces maisons, plusieurs fosses, dont une imposante, sont présentes. Elles ont livré un mobilier archéologique fourni et de qualité : céramique, silex, os de faune, macro-outillage, torchis et terre crue. Les analyses ont révélé la présence de deux phases d'occupation. La première, la mieux documentée, est



CHAMPIGNY, au-dessus des Caves, le Mont Saint-Pierre et le Pré de l'Isle
Plan phasé de la fouille
(DAO : N. GARMOND, topographie : V. BERGIER et F. LAUDRIN)

datée du Néolithique final pré-Campaniforme, plus particulièrement du Gord. La seconde phase est datée du début du Campaniforme, bien que le mobilier ne permette pas de caractériser le groupe culturel en présence.

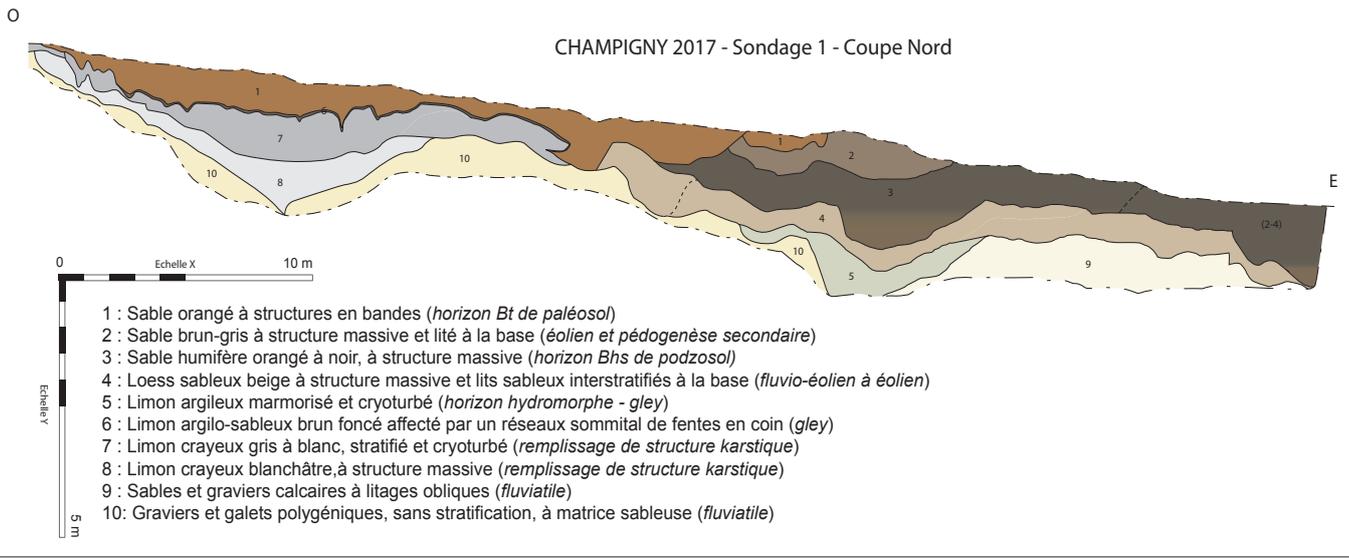
Après abandon du site, l'ancien chenal s'assèche et se comble vraisemblablement durant l'âge du Bronze. Le site est réoccupé au Bronze final IIb/IIIa. Les vestiges témoignent d'un habitat vaste (2 ha) qui occupe le versant de haut en bas, divisé en une aire d'habitation, avec bâtiments sur poteaux, et une seconde aire comprenant fosses d'extraction et des structures de combustion. Le mobilier permet d'attribuer cette occupation au RSFO, phase qui n'était jusque-là documentée localement que par des habitats peu étendus.

La partie haute du versant est ensuite occupée au premier âge du Fer. Un grand enclos palissadé, dont la surface a été agrandie par deux fois, est occupé durant

le Hallstatt D. Au centre de l'enclos est localisée une structure circulaire sur poteaux de 15 m de diamètre, qui n'est pas sans rappeler les habitats hallstattiens récemment mis en évidence à Bezannes, au sud de Reims. L'indigence du mobilier retrouvé pose question, comme souvent, sur le statut de cette occupation. Cet enclos s'insère visiblement dans un grand courant propre au Hallstatt champenois, celui des enclos palissadés ; il témoigne d'importantes évolutions sociétales au premier âge du Fer.

Le versant est ensuite peu fréquenté. Au Haut-Empire, un chemin secondaire, reliant la voie romaine Reims/Soissons au nord, traverse le site ; deux sépultures à inhumation constituent les seules traces d'occupations relatives à cette période.

L'implantation suivante est datée de l'Antiquité tardive. Entre la fin du IV^e s. et le début du V^e s., la partie basse du versant voit la construction d'enclos fossoyés et de



CHAMPIGNY, au-dessus des Caves, le Mont Saint-Pierre et le Pré de l'Isle
 Profil stratigraphique simplifié de la séquence du Pléistocène (DAO : G. JAMET, GéoArchEon)

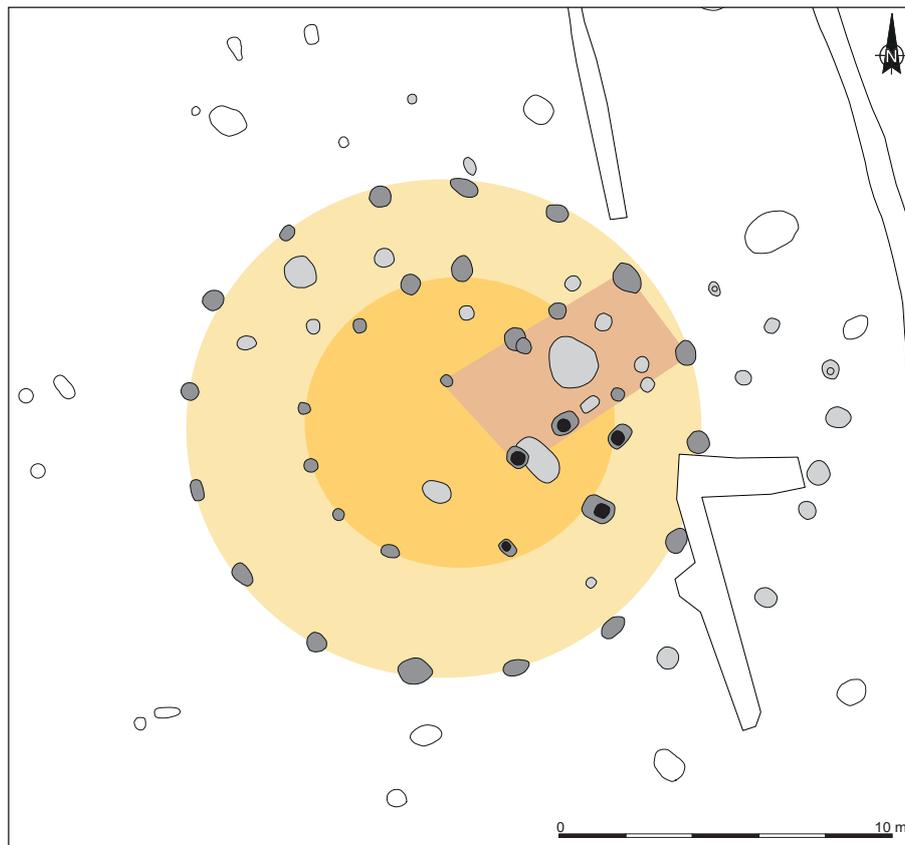
CHAMPIGNY, au-dessus des Caves, le Mont Saint-Pierre et le Pré de l'Isle
 Sépulture du Mésolithique
 (cliché : D. BOUQUIN)

bâtiments sur poteaux, associés à au moins un fond de cabane. L'occupation s'étend visiblement vers l'est hors emprise, sur les terrains humides, où se situe potentiellement le cœur du site. L'interprétation de cet établissement rural pose question : s'agit-il d'une fondation tardive d'établissement, atypique, ou de la réoccupation d'un établissement plus ancien localisé à l'est ?

Le chemin qui traverse le site reste en activité au Moyen Âge, puisqu'il desservait vraisemblablement l'ancien village du *Mont Saint-Pierre* au sud. Les vestiges d'une plantation, probablement une vigne, ont été mis au jour au bas du versant, le long d'un autre chemin.



CHAMPIGNY, au-dessus des Caves, le Mont Saint-Pierre et le Pré de l'Isle
Maison du Néolithique final en cours de fouille
(cliché : S. BINDER)



CHAMPIGNY, au-dessus des Caves, le Mont Saint-Pierre
et le Pré de l'Isle
Plan du bâtiment circulaire du Hallstatt D
(DAO : N. GARMOND)

Les périodes moderne et contemporaine voient la construction de nouvelles voiries puis la mise en place d'activités d'extraction industrielles. Mentionnons la présence de nombreux vestiges de la Grande Guerre, ainsi que de rares indices (une pierre à fusil et un petit bloc gravé) potentiellement attribuables à la bataille de Reims du 13 mars 1914.

Ces nombreuses découvertes apportent des informations nouvelles et parfois inédites sur les installations humaines en bord de Vesle. Elles témoignent d'une fréquentation ancienne et importante de cette vallée secondaire, de la fin de la Préhistoire à nos jours.

Nicolas GARMOND

CHAMPIGNY - THILLOIS

R.D. 275 et 277

Âge du Fer - Indéterminé -
Contemporain

Suite à la demande volontaire de diagnostic initiée par la société Nord Est Aménagement Promotion concernant l'aménagement d'une zone logistique et d'activités sur une emprise de 495 365 m² de parcelles agricoles, une intervention a été réalisée, à l'intersection des R.D. 275 et 277 entre les communes de Champigny et Thillois. 592 sondages ont été effectués, couvrant une surface de 52 072 m², soit 10,91 % de la surface accessible du projet (477 246 m²). 326 faits ont été enregistrés montrant l'activité humaine passée sur l'emprise.

On dénombre 144 faits qui correspondent à des vestiges de la Protohistoire (4 faits), antiques (36 faits), douteux (13 faits) et indéterminés (98 faits). On retiendra

surtout : un enclos du second âge du Fer, six fosses détritiques de l'Antiquité en limite d'emprise nord, une voirie antique orientée sud-ouest nord-est, une sépulture de l'Antiquité datée par ¹⁴C du début du II^e s. à la première moitié du IV^e s., fonctionnant avec la voie romaine citée ci-dessus, un fossé latéral orienté est-ouest d'une chaussée antique (?), deux poteaux avec calages, une fosse silo (?) avec faune.

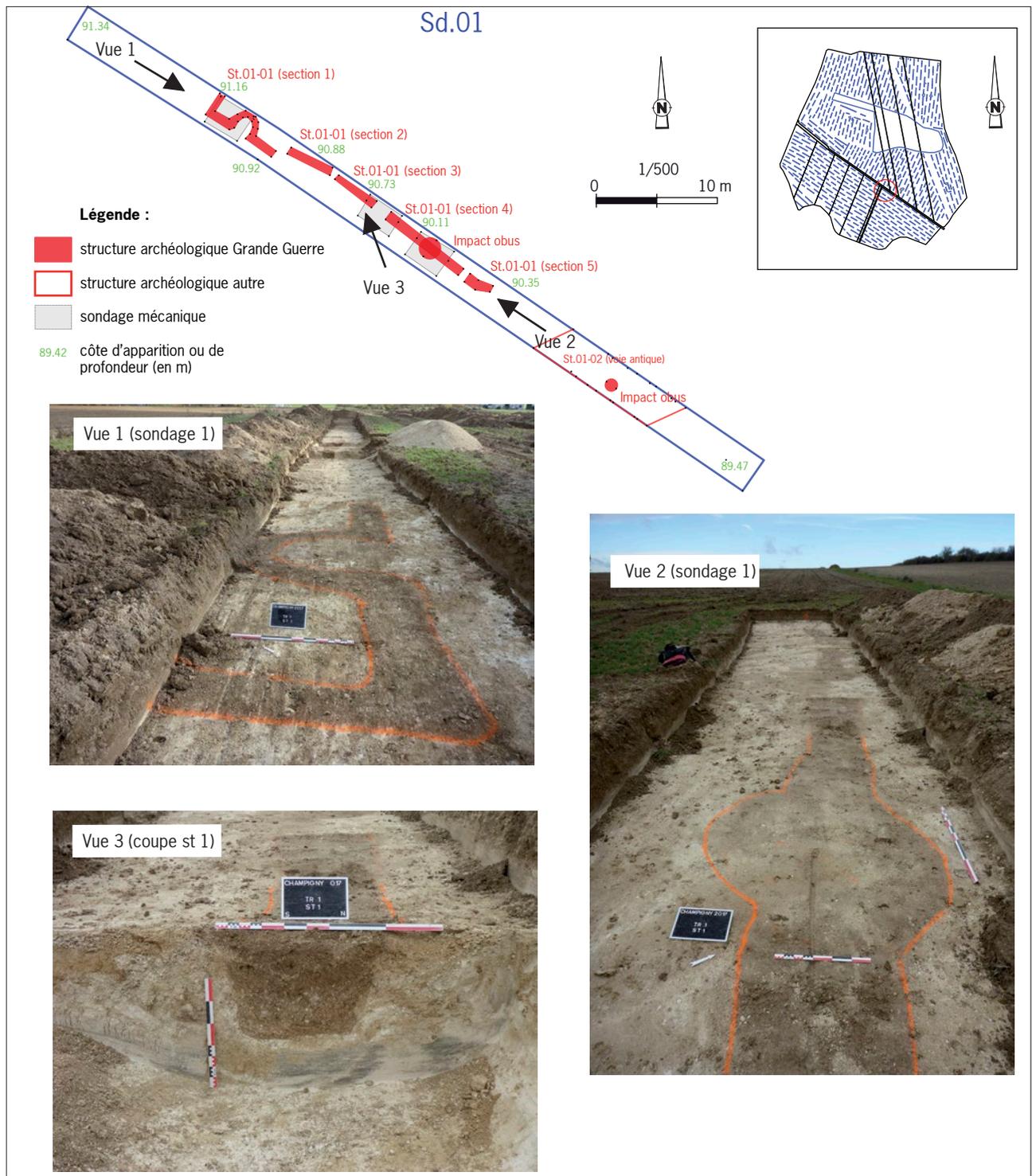
Les autres faits ont été décrits dans l'inventaire des structures mais leur nature évoque des vestiges liés à l'extraction de matériaux, des traces de voirie visible sur le cadastre napoléonien ou des traces agricoles contemporaine.



CHAMPIGNY - THILLOIS, R.D. 275 et 277
Vue d'ensemble de la sépulture antique St. 2
(cliché : Inrap)

Quant aux vestiges du premier conflit mondial, on dénombre environ 182 faits et environ 300 impacts d'obus topographiés sur l'emprise, dont certains de très gros calibre égal ou supérieur à 150 mm dans le quart sud-ouest de l'emprise. Les traces de la Grande Guerre sont les faits majoritaires sur ce diagnostic, on retiendra :

- des sections de tranchées (84 faits).
- des petites tranchées ou trous d'homme du début du conflit (août-septembre 1914) ;
- des sections de réseaux électriques et téléphoniques (39 faits) ;
- une sépulture de cheval ;
- une sépulture individuelle ;
- une sépulture multiple ;



CHAMPIGNY - THILLOIS, R.D. 275 et 277
 Structure archéologique de la Grande Guerre : une des petites tranchées
 ou trou d'homme du début du conflit : août-septembre 1914
 (clichés et DAO : Inrap)

- sept fosses ;
- six poteaux ;
- trois abris souterrains dont deux entrées de sape et une aération de sape ;
- quatre abris ou trou individuels.

L'emprise du diagnostic de Champigny est fortement marquée par les deux « batailles de la Marne », celle de 1914 et celle de 1918. La topographie du site, le réseau de tranchée, les imposants réseaux électriques et téléphoniques (0,60 m de large de câblages) démontrent une position stratégique et fortifiée. Les différentes

positions d'artilleries, les trois dépôts de grenades (environ 120 pièces) et les abris souterrains montrent une activité de combats denses sur cette position. La présence de quatre dépouilles de soldats allemands oubliés (trois du début de guerre et une probablement de fin de guerre) montre que cette position n'a pas été « nettoyée » après la Grande Guerre. Le quart nord-ouest, quant à lui, a été complètement réaménagé pour l'agriculture (on note des remblais de 0,80 à 1 m sur les vestiges de la Première Guerre mondiale).

Bruno DUCHÊNE



CHAMPIGNY - THILLOIS, R.D. 275 et 277
 St. 1, agencement des trois soldats allemands dans une sépulture d'urgence.
 Vue de l'ouest et vue du nord-ouest
 (clichés : Inrap)

CHEMINON

La Fontaine Pierre Jean, tranche 5

Dans le cadre d'un projet d'extension de carrière d'argile sur une emprise de 28 000 m², un diagnostic a été réalisé. Les quelques 1 712 m² sondés (10,5 % de

la surface accessible du projet, 16 287 m²), n'ont pas permis de détecter des structures anthropiques.

Céline CHOQUENET

CONNANTRE

Les Vieux Vins

Néolithique - Âge du Bronze -
Contemporain

Cette intervention archéologique a permis de sonder 9,6 % (7 845 m²) de la surface concernée par un projet de construction (81 661 m²) au nord du village.

Conformément à ce qui a pu être observé précédemment (Charbonnier *et al.*, 2016), ce premier diagnostic extensif sur ce territoire communal apporte un nouveau témoignage d'une activité de chasse pouvant remonter à la période néolithique aux abords de la vallée de la Vaure et l'un de ses affluents.

Deux structures proches témoignent d'une occupation à la fin de l'âge du Bronze, voire le premier âge du Fer dans le quart nord-est du projet. Avec deux fosses (Chossenot, 2004, p. 369) mises au jour au nord, sur

l'autre rive du même affluent, elles s'insèrent dans une partie de la Champagne crayeuse située au sud des marais de Saint-Gond.

À ces indices pré- et protohistoriques s'ajoute la découverte de tranchées de la Grande Guerre dans la partie centrale du projet. Plusieurs fosses, voire des structures construites en béton armé, des trous de poteau et d'autres structures complètent les découvertes. Les données chronologiques recueillies et le contexte historique permettent de les relier aux installations au nord de la gare régulatrice mise en service en avril 1917, mais qui continue à être utilisée jusqu'en 1971.

Geert VERBRUGGHE

CORMONTREUIL

Rue Méhaut Dupont

Moderne - Contemporain

Dans le cadre d'un projet de réaménagement d'un terrain de sport un diagnostic archéologique a été réalisé sur une emprise de 1,6 ha. Les parcelles sondées sont localisées sur la rive gauche de la Vesle, en périphérie du village moderne de Cormontreuil. Les sondages, représentant 7,8 % (1 295 m²) de l'emprise, ont révélé la présence de sous-sol alluviaux (limons

argileux et graveluche) profonds. Plusieurs grandes décharges récentes ont été mises au jour.

Là où le substrat est préservé, seuls ont été mis au jour quelques fosses et un fossé de la période moderne, ainsi qu'une tombe d'équidé récente.

Nicolas GARMOND

FÈRE-CHAMPENOISE

Champs au Blanc

Âge du Fer

L'opération de diagnostic archéologique a été réalisée en amont de la construction d'une unité de méthanisation. L'intervention portait sur une emprise prescrite de 16 996 m² (pour une surface disponible et piquetée de 20 610 m²). La surface ouverte par les sondages est de 2 365 m², soit 13,9 % de la superficie prescrite.

L'intervention a permis de révéler 111 anomalies, correspondant essentiellement à des vestiges très probablement d'origine naturelle (91 chablis ont ainsi été identifiés). Toutefois, un bâtiment sur quatre poteaux (d'une superficie de 7,5 m²) et deux fosses d'origine anthropique ont été mis au jour durant l'intervention. Ces fosses pourraient correspondre

à des structures de stockage ou d'ensilage, dont les rares éléments céramiques découverts dans leur comblement pourraient les rattacher à la Protohistoire, et plus précisément au premier âge du Fer (ici Hallstatt C/D). Le bâtiment sur quatre poteaux, s'il n'a livré aucun mobilier archéologique ni aménagement, pourrait se rattacher à la même période, bien que les indices restent trop ténus pour l'en assurer. Malgré la faible quantité de vestiges anthropiques découverts et le rare mobilier archéologique récolté, ces éléments témoignent assurément d'un « bruit de fond » d'une occupation domestique hallstattienne sur ce secteur.

Céline GODARD

FRESNE-LÈS-REIMS

Rue Quantinet

Contemporain

Suite la demande volontaire de diagnostic initiée dans le cadre de la création d'un lotissement, une intervention a été réalisée sur la commune de Fresne-lès-Reims, rue Quantinet, section et parcelle AA n° 28, 29 et 30. Le projet est situé au nord-ouest de la commune, entre la rue Quantinet et le chemin de la Croix Grojean. L'emprise de ce projet s'étend sur 5 121 m² d'une ancienne parcelle boisée. Les six sondages couvrent une surface de 803,46 m², soit 15,67 % de la surface accessible du projet. Leur profondeur moyenne se situe entre 0,35 m et 1,30 m, le recouvrement est constitué de limon argileux brun reposant sur le substrat de craie altérée.

C'est un total de 13 faits qui ont été mis au jour lors de ce diagnostic, ceux-ci se décomposent en 11 structures contemporaines ou de la Grande Guerre. Aucun mobilier ancien n'a été mis au jour lors de ce diagnostic. La parcelle est restée longtemps à l'abandon, l'aménageur a dû déboiser celle-ci avant le diagnostic.

Les structures contemporaines sont matérialisées par une maçonnerie en pierres sèches et un puits

dans le sondage 6, le comblement détritique sur ces constructions laisse envisager une destruction récente. Ainsi qu'un mur de clôture et son fossé dans les sondages 1 et 5, cet édifice faisait partie de la clôture de l'ancienne ferme voisine. On signalera la présence également de quelques poteaux dans les sondages 1 et 5, d'une fosse de plantation et d'une sépulture de grande faune pour cette occupation.

Les structures de la Grande Guerre sont matérialisées par des trous d'obus dans les sondages 1 et 5 dont certains ont servis de dépotoir. La fosse d'extraction dans les sondages 2 et 4 et le segment de tranchée pourrait être un aménagement excavé des troupes allemandes (dépôt de munition ?). D'ailleurs la présence d'un obus de gros calibre non tiré de 0,15 m, de l'armée impériale, pourrait étayer cette hypothèse, ainsi qu'une carte du journal de marche du FAR 26 de 1917, montrant les positions d'artillerie autour du village de Fresne-lès-Reims.

Bruno DUCHÊNE

HERMONVILLE

Derrière la Place

Contemporain

Ce diagnostic archéologique a été initié par un projet de lotissement mené par la société Nord Est Aménagement Promotion, au lieu-dit *derrière la Place*, sur la commune d'Hermonville. Le potentiel archéologique des parcelles prescrites (AC 97p, 91, 98, 99, 101 et 102) d'une superficie de 17 088 m² a été testé par la réalisation de 30 tranchées disposées en quinconce. Ces ouvertures ont permis de couvrir l'ensemble du terrain accessible en testant 10,4 % de sa superficie.

Aucune structure ancienne n'a été observée. L'essentiel des découvertes est lié à la première Guerre mondiale. Des impacts d'obus accompagnés de restes de ces projectiles ont été

observés dans la partie nord du terrain. Les tranchées bordant le chemin rural *derrière jardins* ont mis au jour un vaste épandage d'éléments de construction (béton, mortier, bois, blocs de calcaire, tuiles, etc.) enterrés. Cet épandage pourrait être vu comme un remblaiement de la zone, suite aux destructions qu'a subi le village pendant la Grande Guerre. Un tel phénomène avait déjà été observé dans le village voisin de Cormicy.

Cette opération n'apporte donc que peu d'informations sur l'occupation ancienne des parcelles, mise à part les importantes traces des périodes récentes.

Olivier BAILLIF

JÂLONS

L'Ajau, le Champ Doyen, phase 1

Paléolithique - Néolithique -
Âge du Fer - Gallo-romain -
Moyen Âge - Moderne

Le diagnostic archéologique réalisé aux lieux-dits *l'Ajau* et *le Champ Doyen* a eu lieu dans le cadre d'une demande de création d'une carrière d'extraction de gravier et de sable par la Société des carrières de l'Est. L'intervention correspond à une première phase d'exploration portant sur 32,2 ha sur une superficie totale prévue de 65 ha. Les terrains à sonder de cette phase 1 se répartissent sur deux zones distantes l'une de l'autre de 600 m environ : *l'Ajau* (12,4 ha) et *le Champ Doyen* (19,8 ha). Il s'agit de terrains labourés situés sur des terrasses alluviales.

Un total de 458 tranchées a été creusé. Le taux d'ouverture a été de 8,7 % (26 217 m²), 183 tranchées ont livré des structures archéologiques. Ces vestiges concernent plusieurs phases d'occupation allant du Paléolithique à l'Époque moderne. Nous relevons, pour les périodes les plus anciennes, une concentration de lithique attribuable au Paléolithique, probablement supérieur, dans un sondage au *Champ Doyen*, et d'un niveau d'occupation du Néolithique ancien dans l'angle nord-est du *Champ Doyen* également.

Le secteur de *l'Ajau* a livré sur environ 4 ha un important horizon à mobilier vers 0,50 à 0,70 m de profondeur,

attribuable à une occupation probablement multiphasée allant du Néolithique à la période Hallstatt. Dans plusieurs sondages des structures ont été observées : fosses, trous de poteau et des possibles fonds de cabane, montrant qu'il se n'agit non pas d'un simple épandage de mobilier, mais bien d'un habitat. Notons également la présence d'au moins une incinération au sein de cette couche (TR 796). De façon plus disparate, des trous de poteau (greniers ?) et des silos, non datés généralement, ont été observés au *Champ Doyen*.

Pour l'Antiquité, ce sont surtout des fossés au *Champ Doyen* qui retiennent l'attention, en particulier par leur mobilier (céramique, monnaies) qui forment comme des dépôts votifs, impliquant des rites liés à des limites de domaine. Quelques grandes fosses riches en faune, dont de l'aurochs, et dans le même secteur, peuvent dater de l'Antiquité ou du haut Moyen Âge.

Toute la frange nord du *Champ Doyen*, sur une superficie d'environ 3,5 ha, est occupée par un habitat groupé du haut Moyen Âge, dont la céramique renvoie essentiellement à la période carolingienne. Les fosses, trous de poteau et fonds de cabane sont nombreux et forment deux pôles distincts d'occupation au sein de

l'habitat. Il est par ailleurs probable que ce site s'étend vers le nord au-delà des limites du secteur sondé. La grande quantité de scories de fer, très concentrée dans quelques structures témoignent de l'artisanat du fer (forges ?) sur le site.

La frange sud du *Champ Doyen*, sur environ 2,7 ha de superficie, se caractérise par de multiples fosses d'extraction manuelle de gravier. Cette activité peut être datée de l'Époque moderne sans plus de précision.

Michiel GAZENBEEK

LE GAULT-SOIGNY - BOISSY-LE-REPOS - CHARLEVILLE

La Butte de Soigny, parc éolien

Paléolithique (?) -
Néolithique (?)

Le projet éolien de la société Ostwind, au lieu-dit *la Butte de Soigny*, se trouve à l'intersection de trois communes de l'ouest de la Marne (environ 50 km au sud-ouest de Reims) : le Gault-Soigny, Boissy-le-Repos et Charleville, sur une emprise de 7 560 m². 1 819 m² ouverts, 24 % de la surface du projet.

En dehors d'un indice dont la datation reste hypothétique (Paléolithique ou Néolithique ?) sous la forme d'un grattoir en silex, seule une fosse récente et de fonction indéterminée a été retrouvée sur l'ensemble des sept plates-formes du projet éolien de la Butte de Soigny.

Vincent MARCHASSEAU

LES MESNEUX

Le Noyer des Enfants

Contemporain

Suite la demande volontaire de diagnostic initiée par la société Nord Est Aménagement Promotion pour la création d'un lotissement, une intervention de diagnostic archéologique a été réalisée sur la commune des Mesneux, au lieu-dit *le Noyer des Enfants*, section et parcelle AA n° 125p et 128. Le projet est situé à l'ouest de la commune, il est délimité au nord par le chemin d'exploitation n° 109 et au sud par le chemin rural n° 4 de Jouy-lès-Reims, *aux Mesneux*. L'emprise de ce projet s'étend sur 9 146 m² d'une ancienne parcelle agricole et d'un terrain de tennis communal.

À l'intérieur de l'emprise de 9 146 m², dix sondages ont été effectués. On signalera sur une bande de 2 500 m² environ, à l'est du projet, la présence de nombreux réseaux d'adduction et d'assainissement d'eaux (réseaux actifs signalés sur la DICT), qui n'a pas permis de réaliser des sondages sur cette portion d'emprise. La présence d'une tranchée de réseaux sur la berme

est du sondage 8, nous a incité également à garder des distances de sécurité.

Les sondages couvrent une surface de 841,82 m², soit 9,3 % de la surface totale du projet ou 12,7 % de la partie accessible.

Deux anomalies géologiques sont à indiquer dans le sondage 3, une petite bioturbation et une dépression comblée de colluvions. Deux faits de la Grande Guerre ont été mis au jour lors de ce diagnostic, une tranchée électrique ou téléphonique visible dans les sondages 3, 6 et 10 et un impact d'obus dans le sondage 1. On signalera la présence de d'un sondage géotechnique récent dans le sondage 5, ainsi que des ornières dans le sondage 1.

Bruno DUCHÊNE

LES MESNEUX

Rues d'Entre Deux Villes et des Bavolets

Contemporain

Suite la demande volontaire de diagnostic initiée par la société Nord Est Aménagement Promotion pour la création d'un lotissement, une intervention de diagnostic archéologique a été réalisée sur la commune des Mesneux, rue d'entre deux Villes et rue des Bavolets, section et parcelle AB n° 7. Le projet est situé à l'est de la commune, il est délimité au nord par la rue d'entre deux Villes et à l'est par la rue des Bavolets. L'emprise de ce projet s'étend sur 5 840 m² d'une ancienne parcelle agricole. À l'intérieur de l'emprise de 5 840 m², 9 sondages ont été effectués. Ceux-ci couvrent une surface de 577,4 m², soit 9,9 % de la surface accessible du projet.

On signalera la présence de remblai contemporain sur l'étendue de la parcelle, l'épaisseur de celui-ci varie de 0,40 m à 1 m d'épaisseur. Leur profondeur moyenne se situe entre 1,40 m et 1,80 m, le recouvrement est constitué de remblais contemporains, de limon brun reposant sur le substrat de craie altérée.

Deux faits de la Grande Guerre ont été mis au jour lors de ce diagnostic, une tranchée visible dans les sondages 100 et 105 dont le comblement évoque plutôt la fin du conflit et une sépulture de cheval dans le sondage 108, qui elle pourrait être datée du début de la guerre.

Bruno DUCHÈNE

LIVRY-LOUVERCY

Le Chemin de la Messe

Gallo-romain - Moderne

Ce diagnostic, occasionné par la création d'un lotissement sur une emprise de 7 580 m² a permis de sonder 881 m², soit 11,6 % de la surface du projet implanté en rive droite de la vallée de la Vesle.

Il a révélé l'existence de deux structures linéaires de type fossé dans l'angle méridional des terrains. Leurs

caractéristiques, leur recouvrement et le mobilier archéologique associé permettent de distinguer l'extrémité septentrionale d'un fossé orienté nord-sud dont le comblement a livré du mobilier gallo-romain, et une partie arasée d'un fossé parcellaire moderne.

Geert VERBRUGGHE

MAREUIL-LE-PORT

Terre des Morts

Néolithique - Âge du Bronze

L'intervention de fouilles archéologiques menée à Mareuil-le-Port, lieu-dit *terre des Morts*, a permis d'éclairer d'un jour nouveau les données issues de l'opération de diagnostic grâce au concours de diverses spécialités telles que la géomorphologie et la micromorphologie. Ainsi, comme nous avons pu le

voir précédemment, la stratigraphie identifiée lors du diagnostic a pu être enrichie et détaillée. Les archives pédosédimentaires rencontrées au sein de l'emprise témoignent de la rythmicité dans les phases d'érosion/sédimentation, ponctuées par des périodes de relative stabilité pédologique. L'étude géoarchéologique menée



MAREUIL-LE-PORT,
terre des Morts
Paléosol 1 après décapage
(cliché : équipe de fouille)

ici a pour but d'étudier l'impact de l'Homme sur ces phénomènes et de recueillir les potentiels indices de fréquentation du site. Or, à la vue de l'absence de mobilier en position primaire au sein de la séquence stratigraphique dans l'emprise étudiée ici, des datations OSL ont été réalisées afin de procéder au calage chronostratigraphique plus précis de la séquence.

Ainsi, l'étude géoarchéologique des pédosédiments du site de Mareuil-le-Port conforte les données existantes sur l'impact du forçage anthropique, prenant ici essentiellement la forme de défrichage et de mise en culture des sols, dans les déstabilisations des sols au cours de la seconde moitié de l'Holocène. On constate en effet des périodes d'instabilités des versants liés à l'occupation humaine sur le plateau, comme l'atteste le mobilier découvert en position secondaire dans ces accumulations sédimentaires.

On observe également une intensification de cette instabilité à partir de la fin du Néolithique. Les éléments néolithiques recueillis semblent indiquer en particulier du mobilier appartenant aux phases anciennes du Néolithique moyen II, à la fin du V^e millénaire (environ 4300-4000 av. n. è.).

L'impact des défrichements de la fin du Néolithique s'intensifie avec le début de l'âge du Bronze probablement à la suite de l'intensification des pratiques agro-pastorales et de la mise en culture des sols au sein du site.



MAREUIL-LE-PORT, terre des Morts
Méthodes de prélèvements en vue
d'une étude géoarchéologique
(cliché : équipe de fouille)

François COUPARD

MARGERIE-HANCOURT

Genevret, le Bois de Margerie

Néolithique - Âge du Bronze -
Âge du Fer - Gallo-romain -
Moderne Contemporain

Le déclenchement de la troisième phase d'exploitation d'une carrière d'argile par la S. A. Argidec (Suez RV Nord-Est) a initié la prescription d'un diagnostic, au lieu-dit *le Bois de Margerie*. La zone diagnostiquée est localisée au sud-est du territoire communal, en limite nord de la commune d'Arrembécourt (Aube). Le diagnostic archéologique porte sur une surface avoisinant 66 050 m². Au total 92 sondages ont été ouverts. Ils se distribuent en 22 lignes orientées principalement nord-nord-ouest/sud-sud-est. Le taux d'ouverture est de 12,45 % (8 222 m²).

En définitive, ce sont 142 numéros de faits qui ont été attribués. Le nombre réel de structures est ramené à 133 après recollement de la numérotation des faits linéaires présents dans plusieurs sondages. Les structures mises au jour documentent les périodes du Néolithique, de l'âge du Bronze final, du Hallstatt, de l'époque romaine et des périodes moderne et contemporaine. Des structures demeurent sans attribution chronologique faute d'élément datant.

L'angle nord-ouest des parcelles sondées a livré des vestiges mobiliers et immobiliers datés du Néolithique ancien et du Néolithique final. Les aménagements se développent sur l'emprise d'une seule tranchée localisée en limite ouest du secteur sondé. La petite installation du Néolithique ancien est illustrée par trois fosses, des restes céramiques et fauniques, un petit corpus d'outillage lithique de bonne facture ainsi que des éléments de moutures. La fonction de ces fosses reste à déterminer mais le mobilier contenu atteste d'une relation avec une installation domestique. Dans le même secteur deux pièges à grands herbivores ou fosses à profil en Y ou encore *Schlitzgruben* ont été découverts. Ils pourraient avoir été colmatés à la fin du Néolithique. Les indices datant sont cependant trop ténus pour pouvoir certifier cette attribution chronologique. Sept autres structures comparables ont

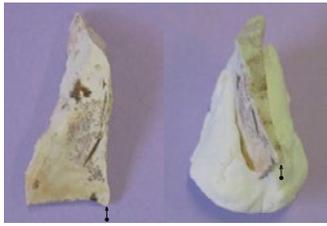
été observées. Ces pièges se répartissent sur une aire supérieure à 1 ha.

La seconde installation date de la période protohistorique. Les éléments céramiques pertinents découverts proviennent de trois contextes différents et s'accordent pour un abandon de ces structures à la fin de l'âge du Bronze. La technique du mobilier céramique non tourné issu des autres structures n'est pas en contradiction avec cette attribution chronologique mais pourrait élargir la fourchette à la période Hallstattienne. Les aménagements protohistoriques (fosses, fossés (?), trous de poteau) se répartissent en partie médiane et septentrionale des parcelles sondées sur une superficie d'environ 3 ha. Aucun bâtiment assurément d'âge protohistorique n'a été mis au jour cependant des constructions sur poteaux porteurs non datées sont à signaler.

La dernière occupation documente la période romaine. Les éléments céramiques situent le fonctionnement de cet établissement entre la fin du I^{er} s. et le début du IV^e s. de n. è. Constituée de fosses, de fossés et peut-être de creusement destinées à recevoir des supports verticaux, cette installation est difficile à caractériser car elle a été observée sur une emprise réduite localisée en limite sud des parcelles investiguées. À l'inverse des autres occupations, les occupants ont choisi de s'installer sur le substrat argileux. La raison de ce choix reste à définir : exploitation de la matière première ou simple opportunisme. Les vestiges mis au jour se répartissent sur une surface d'environ 1 100 m².

Des structures demeurent sans attribution chronologique mais la majorité s'inscrit au sein des implantations protohistoriques et romaines.

Nathalie ACHARD-COROMPT



1



3



5



6



4



7

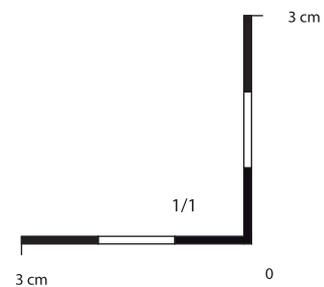


2



8

- 1 : burin simple sur éclat retouché (tranchée 28)
- 2 : lame semi-corticale (tranchée 28)
- 3 : burin simple sur troncature (st.78.131)
- 4 : lame (st.78.131)
- 5 : troncature distale sur lame (st.78.132)
- 6 : grattoir distal sur lame (st.78.143)
- 7 : pointe triangulaire à base concave (st.78.143)
- 8 : lame semi-corticale (st.78.143)



© clichés Inrap

MARGERIE-HANCOURT, Genevret, le Bois de Margerie
 Mobilier lithique du Néolithique ancien
 (clichés : N. ACHARD-COROMPT)

MATIGNICOURT- GONCOURT

Âge du Bronze - Âge du Fer

Haut Chemin de Matignicourt, phase 3

Suite à la demande volontaire de diagnostic pour le renouvellement et l'exploitation d'une carrière de granulats, déposé par la Société GSM Italcementi, des diagnostics archéologiques, scindés en plusieurs tranches d'intervention, se sont déroulés sur les territoires des communes de Matignicourt-Goncourt et Isle-sur-Marne. L'opération, tranche 3, zone 2b concerne les lieux-dits situés sur la commune de Matignicourt-Goncourt, *le Haut du Chemin de Matignicourt* et *les Vignottes*, l'ensemble représentant une superficie globale de 338 900 m². 37 048 m² ont été sondés, soit 10,9 % de l'emprise.

Au-delà de quelques éléments isolés et indéterminés, l'opération a mis au jour plusieurs occupations. Une importante occupation se caractérise par un ensemble de vestiges funéraires. Sur toute la moitié ouest, une

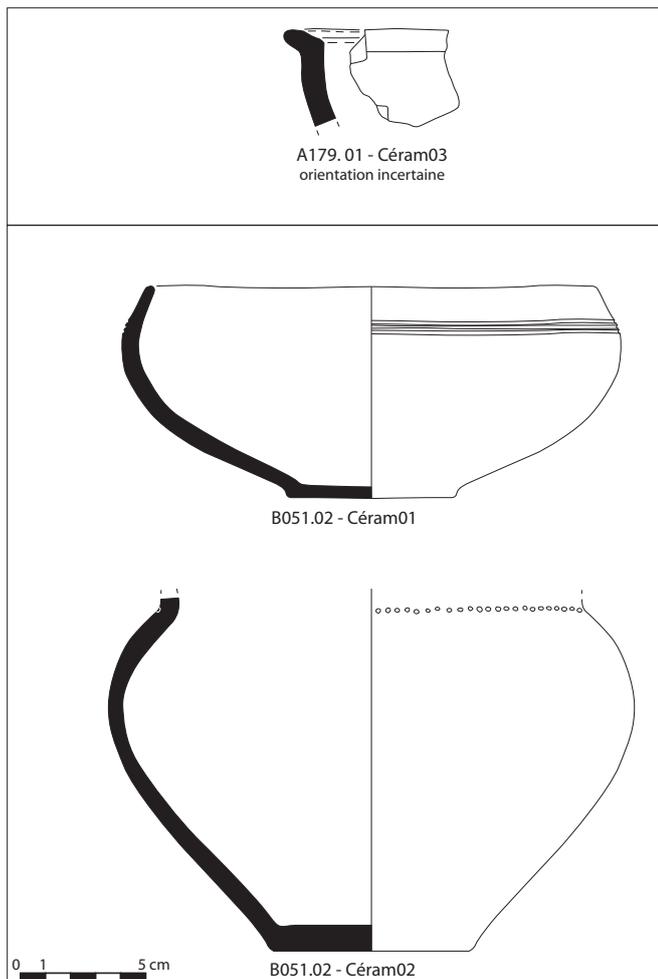
nécropole composée d'enclos et de fosses sépulcrales (crémations et une inhumation) a été découverte.

Un second pôle funéraire, composé de fosses à crémation, a été détecté au nord-est. Les éléments mobiliers récoltés ou observés situent ces vestiges au Bronze final, début du Hallstatt, avec peut-être quelques éléments plus tardifs associé à la nécropole à enclos, rattachés à La Tène ancienne.

Une autre occupation, caractérisée par des vestiges de type domestique, a été mise au jour sur le quart nord-est. Elle se compose de nombreux trous de poteau, de fossés, de fosses diverses, dont des fosses profondes, pouvant potentiellement être de datation plus ancienne. Aucun plan structuré n'a pas été restitué en l'état de nos observations, accentué par la rareté du mobilier, ne permettant pas de savoir s'il s'agit d'une ou de plusieurs occupations distinctes. Les éléments récoltés se rattachent aux périodes du Bronze final – Hallstatt, sans que nous puissions non plus préciser une contemporanéité ou une chronologie relative entre les différentes occupations, funéraires et domestiques.

La détection de ces occupations s'intègre aux données issues d'une fouille au nord-est, de vestiges funéraires datés du Bronze final IIIb, et du site d'habitat du Bronze final, fouillé au nord.

Florie SPIES



MATIGNICOURT-GONCOURT,
haut Chemin de Matignicourt, phase 3
Planche céramiques du Bronze final
et du début du Hallstatt
(dessins : A. MONNIER)

MATIGNICOURT- GONCOURT

Le Chemin d'Orconte,
le Bas des Hauts-Poiriers

Néolithique - Âge du Bronze -
Gallo-romain - Haut Moyen
Âge

Le projet de carrière de la société GSM sur la commune de Matignicourt-Goncourt, aux lieux-dits *le Bas des Hauts Poiriers* et *le Chemin d'Orconte* a donné lieu à la réalisation d'un diagnostic sur deux emprises de respectivement 9,8 ha et 4,4 ha, soit un total d'environ 15 ha.

Des ouvertures couvrant 15 668 m² ont été pratiquées, soit 11,9 % des terrains accessibles.

L'extension maximale des vestiges repérés est loin d'avoir été atteinte. En effet, les structures archéologiques s'étendent au-delà des limites de l'emprise diagnostiquée.

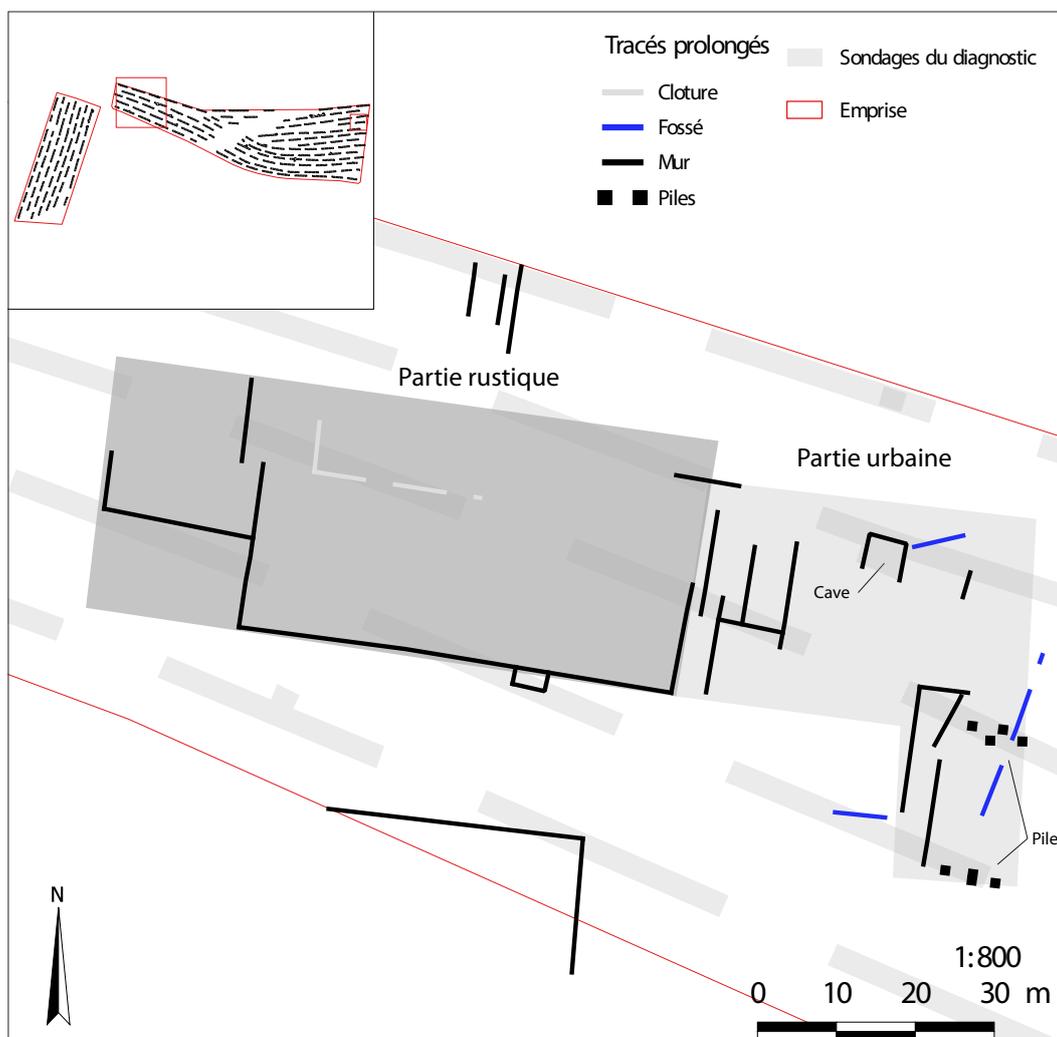
Pour les occupations mises en évidence, quatre phases principales peuvent être définies.



MATIGNICOURT-GONCOURT,
le Chemin d'Orconte,
le Bas des Hauts-Poiriers
Vue du mobilier lithique
(cliché : F. VERDELET)



MATIGNICOURT-GONCOURT,
le Chemin d'Orconte
Vue d'une incinération de
l'âge du Bronze final,
testée par quarts
(cliché : N. RAMEL)



MATIGNICOURT-GONCOURT
le Chemin d'Orconte
Restitution des sections de murs antiques et proposition d'interprétation
(DAO : L. SANSON)

La première phase date certainement du Néolithique récent ou final. C'est l'occupation la plus fragmentaire car les vestiges plus récents et sus-jacent ont perturbé cette occupation qui demeure délicate à caractériser. Quelques structures en creux et quelques niveaux sédimentaires, en plus des découvertes mobilières effectuées en dehors des structures permettent toutefois de caractériser cette phase, même *a minima*.

L'âge du Bronze final est la seconde grande phase d'occupation mise en évidence. Les vestiges mobiliers, rattachés à la culture Rhin-Suisse-France Orientale proviennent principalement d'un site d'habitat majoritairement mis en évidence par de vastes fosses polylobées, mais également d'une nécropole à incinération probablement contemporaine. Cette dernière est constituée d'urnes funéraires contenant les ossements fragmentés et brûlés des défunts. Les céramiques apparaissent très haut en stratigraphie, quasiment directement sous la couche de terre végétale.

L'Antiquité gallo-romaine est la troisième grande phase identifiée. Même si quelques tessons datent probablement de La Tène finale, il faut supposer que l'occupation s'implante de manière franche au début du changement d'ère. L'occupation est caractérisée par un complexe de bâtiments mi-résidentiels, mi-destinés à l'exploitation agricole. Il s'agit du modèle de la *villa*, composée des deux parties canoniques : une partie « urbaine », et une autre « rustique ». L'architecture

générale des bâtiments nous échappe à cause de l'érosion importante des vestiges, mais il n'est pas exclu qu'au-dessus des solins identifiés, les élévations et la couverture soient constitués de matériaux légers, voire périssables. Beaucoup de structures détectées relèvent du strict secteur agricole et permettent de caractériser un certain nombre d'activités de production gravitant autour des bâtiments principaux.

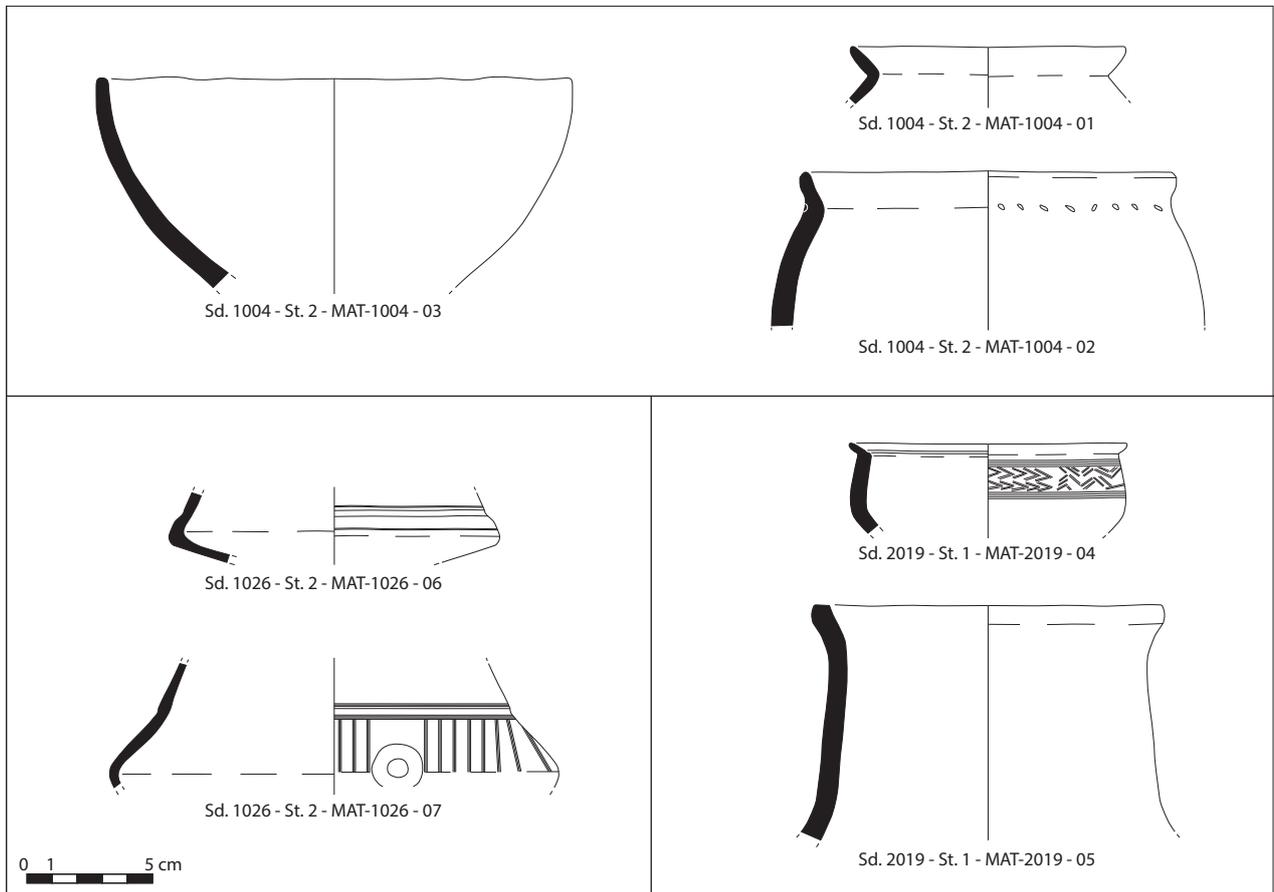
La transition avec le haut Moyen Âge n'est pas vraiment marquée, l'occupation semble continue dans le temps. Toutefois les modalités de l'habitat évoluent. Durant l'époque mérovingienne, l'habitat se détecte par des bâtiments sur poteaux plantés, et de nombreux fonds de cabanes sont identifiés. La majeure partie de cet habitat semble également s'implanter spatialement en léger décalage par rapport aux bâtiments datés de l'Antiquité. On remarque également qu'une tombe isolée vraisemblablement contemporaine s'implante à proximité. Elle est située assez loin de la nécropole identifiée lors d'un diagnostic précédent. On peut supposer que d'autres tombes isolées ont échappé aux tranchées du diagnostic.

De nombreuses autres structures n'ont pas pu être datées dans le cadre de ce diagnostic ; on peut toutefois supposer qu'elles appartiennent à une des phases identifiées et leur apportent un certain nombre d'informations supplémentaires.

Luc SANSON



MATIGNICOURT-GONCOURT, le Chemin d'Orconte
Vue du test d'une sépulture médiévale
(cliché : N. RAMEL)



MATIGNICOURT-GONCOURT, le Chemin d'Orconte
Céramiques du Bronze final, voire du Hallstatt et début XI^e s.-milieu X^e s. av. n. è.
(dessins : A. MONNIER).

MATIGNICOURT- GONCOURT

Le Chemin d'Orconte, tranche 4, zone 9

Néolithique - Protohistoire -
Haut Moyen Âge - Moyen Âge

Suite à la demande volontaire de diagnostic pour le renouvellement et l'exploitation d'une carrière de granulats, déposé par la Société GSM Italcementi, des diagnostics archéologiques, scindés en plusieurs tranches d'intervention ont été réalisés sur les territoires des communes de Matignicourt-Goncourt et Isle-sur-Marne. L'emprise concernée par la tranche 4, zone 9 se situe sur le territoire de Matignicourt-Goncourt, au lieu-dit *le Chemin d'Orconte*, sur une surface de 81 115 m². 8 654 m² ont été sondés, soit, 10,6 % des terrains.

Au-delà des quelques éléments isolés et indéterminés, l'opération a permis de caractériser plusieurs

occupations et indices d'occupation.

Deux fosses à profil en « V » et en « Y » sont attestées, avec la possibilité de deux autres fosses identiques, et indiquent une fréquentation du secteur aux périodes anciennes.

Du mobilier céramique protohistorique collecté de manière éparsée sur l'emprise, ainsi que dans des fosses permettent de supposer une occupation à cette période.

Une nécropole importante a été mise au jour. Dans le cadre de l'opération, elle livre une cinquantaine de fosses de

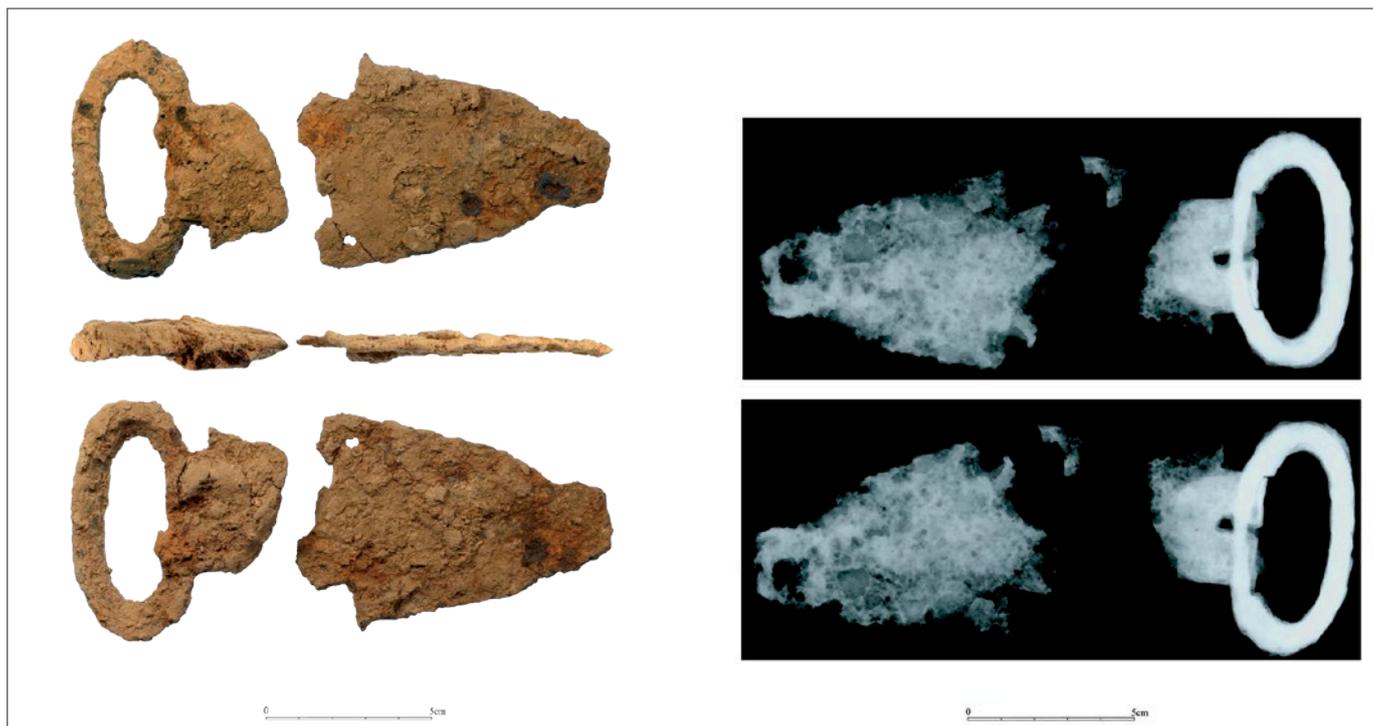
sépultures, implantées en rangées serrées sur une aire limitée. Le mobilier céramique et métallique observé, couvre plusieurs siècles de la période médiévale, de la fin du V^e s., jusqu'au VII^e s., et ponctuellement des éléments plus tardif (fin de l'époque médiévale).

En marge nord-est de l'emprise, une concentration de vestiges, de type « fosses », « trous de poteau » et certains indéterminés, indiquent une occupation domestique. Cette caractérisation est complétée par l'observation ponctuelle d'un niveau limoneux

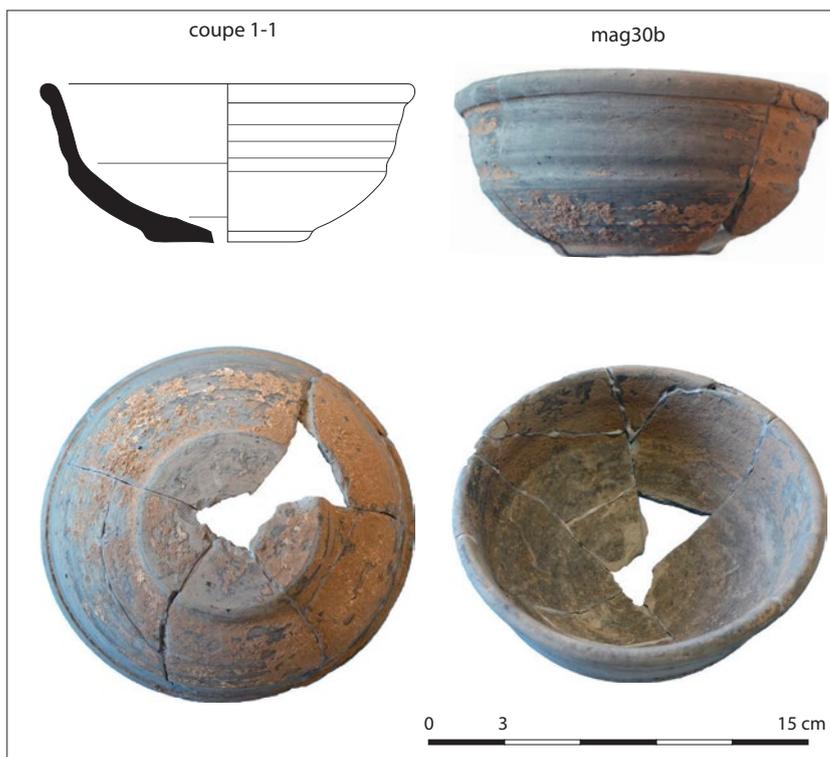
charbonneux et contenant un peu de matériel.

Le mobilier récolté ne permet pas vraiment de préciser une chronologie fine pour ces vestiges hormis des périodes médiévales. Les éléments datant issus tant de la nécropole que des vestiges domestiques sont trop lacunaires pour préciser une contemporanéité ou une chronologie relative entre ces deux occupations.

Florie SPIES



MATIGNICOURT-GONCOURT
le Chemin d'Orconte
Tranche 4, zone 9
Tr.43, fait 59/58 (contextes mélangés) :
plaque boucle
(cliché : J.-J. BIGOT)



MATIGNICOURT-GONCOURT
le Chemin d'Orconte
Tranche 4, zone 9
Tr.43, fait 66, coupe biconique basse
moulurée en production fine et polie, de
la fin du V^e s. ou début du VI^e s.
(clichés et dessin : P. TESTARD)

MATOUQUES

Les Champs Chevaliers

Gallo-romain

L'initiative d'une demande volontaire de diagnostic par la mairie de Matougues pour la création d'une zone artisanale a motivé cette intervention archéologique, sur une emprise située à proximité immédiate d'un site funéraire gallo-romain et d'indices d'un site funéraire protohistorique connus.

La parcelle sondée s'étend sur 13 000 m² suivant un plan rectangulaire, circonscrit à l'ouest, au sud et à l'est par trois chemins dont celui, au sud, qui longe la R.D. 3. Elle touche les deux tiers sud des parcelles mitoyennes n° 205 et n° 210 de la section ZL.

Les 17 tranchées réalisées représentent 1 525 m², soit 11,7 % des 13 000 m² de l'emprise. Toutes atteignent le substrat géologique, essentiellement composé de graveluche et de gravier, et qui affleure à une profondeur moyenne de 0,50 m sous le sol actuel

(soit à 80,70 m NGF en moyenne). Parmi elles, deux tranchées complémentaires ont été ouvertes autour de l'unique structure archéologique mise au jour, dans le but de pouvoir renseigner son tracé, son orientation, la présence d'un éventuel retour, et éventuellement sa fonction et sa chronologie. Le fossé ainsi repéré occupe la limite nord-est du site ; il se poursuit vers le sud-est au-delà de la limite d'emprise mais s'interrompt vers le nord-ouest. Les deux fragments de céramique découverts en surface de son remplissage révèlent une datation antique. Si ce fossé témoigne assurément d'une occupation ancienne sur le site, l'absence d'autres structures pouvant lui être associées nous empêche de fixer une organisation particulière pour cette structure : fossé d'enclos très arasé et incomplet d'habitat ou funéraire ou limite parcellaire antique ?

Magali CAVÉ

MATOUQUES

Route nationale, la Grosse Haie

Gallo-romain - Âge du Fer

Une opération de fouille préventive s'est déroulée pendant deux semaines en septembre 2017 à Matougues, commune implantée à une dizaine de kilomètres en aval de Châlons-en-Champagne, au lieu-dit de *la Grosse Haie*. La parcelle fouillée se situe plus précisément au contact de la plaine alluviale de la Marne et des collines au relief adouci, caractéristiques de la Champagne sèche.

Une opération de diagnostic réalisée en 2015 par G. Verbrugge et son équipe de fouille a détecté un potentiel archéologique, ce que confirment les vestiges découverts lors du décapage de 1 470 m². Ils appuient la présence des deux occupations funéraires identifiées alors ; la plus ancienne datée de La Tène ancienne comprend *in fine* un enclos et trois sépultures à inhumation tandis que la seconde, attribuée entre la toute fin du 1^{er} s. av. n. è. et les premières décennies du 1^{er} s. de n. è., associe vestiges liés à la crémation et tombes à inhumation, organisés également autour d'un enclos.

Le processus érosif, observé *in situ* par A. Gonnet, a particulièrement touché l'enclos protohistorique situé relativement haut sous l'horizon humifère actuel. A *contrario*, l'enclos antique localisé dans l'angle nord-est s'avère mieux préservé. Ces états de conservation contrastés ont motivé une étude des dynamiques morphosédimentaires qui indique la présence de sols de type rendosols développés sur substrat crayeux. Remaniés au cours de leur développement par des processus de ruissellement (colluvionnement), le phénomène conduit à l'érosion de l'occupation laténienne implantée en partie haute du site tandis que l'occupation antique, située en bas de pente, est scellée par le produit de l'érosion et de ce fait, mieux conservée. D'ailleurs, le fossé d'enclos antique est comblé selon une stratigraphie inversée ; le produit de l'érosion du substrat crayeux reposant sur les colluvions issues de l'érosion de l'horizon supérieur des rendosols. Ces phénomènes ont été observés notamment sur le site de Compertrix.

Le potentiel archéologique du sous-sol de la commune et de sa voisine, Aulnay-sur-Marne, avait été pressenti grâce aux survols aériens effectués notamment par B. Lambot, E. Tappret ou D. Chossenot entre les années 1980 et l'aube des années 2000. Quatre opérations de diagnostic et une fouille viennent à ce jour compléter les investigations archéologiques entreprises sur le territoire de la commune. Si des occupations funéraires protohistoriques et antiques ont bien été détectées, cette opération de fouille offre une première opportunité de les étudier plus précisément.

Le premier apport de l'opération porte sur la mise en évidence de traces d'activités funéraires récurrentes en ce lieu, avec une première implantation à La Tène ancienne (V^e s. av. n. è.) en position haute. Une seconde est installée à seulement quelques mètres, sur le bas de pente, au tournant de n. è. (-10/+15-20). L'opération en documentant deux modes funéraires différents, inhumation et crémation, confronte de fait deux systèmes funéraires différents mis en place à quelques 400 ans d'écart.

Un espace funéraire normalisé caractéristique du V^e s. av. n. è.

L'espace funéraire laténien couvre une aire de quelques 860 m² ce qui ne correspond assurément qu'à une partie de la nécropole, l'enclos butant contre la limite d'emprise de la fouille. La portion observable s'organise autour d'un enclos quadrangulaire de 11,20 m de côté comprenant une tombe placée en son centre. Probablement pillée anciennement, elle serait dédiée à un homme comme le suggèrent les pièces d'harnachement (branche de mors, disque à bouton, etc.) et un anneau de ceinture à goupille articulée, peut-être un élément d'un système de suspension d'une arme (étude E. Millet). À 18 m, plus au nord, figure une autre tombe dévolue à un individu probablement masculin toujours d'après la nature du mobilier métallique associé (poignard et son système de suspension autour du bassin). Une troisième et dernière sépulture se localise à nouveau à distance de l'enclos, à 25 m au nord-est. Cette fois, le mobilier métallique associé relève de la sphère féminine (torque). Aux objets personnels en métal, étroitement liés au genre à cette période, viennent s'ajouter dans les trois tombes, quelques récipients en terre cuite souvent usés et destinés à puiser, verser ou boire plutôt qu'à contenir des denrées solides (étude M. Saurel). Des analyses physico-chimiques sur les deux vases de la tombe féminine confirment qu'ils ont bien servi ; de la cire d'abeille imperméabilise les parois et des marqueurs de fermentation du raisin noir, de corps gras animal et végétal sont détectés (étude N. Garnier). En dehors de ces aliments, aucun autre dépôt alimentaire (carné ou végétal) n'est conservé dans la tombe.

Le dispositif de la sépulture est prévu à chaque fois,



MATOUGUES, route nationale, la Grosse Haie
Tombe 22 de La Tène ancienne
(cliché : E. VAUQUELIN)

pour un seul corps, étendu et orienté est-ouest avec la tête à l'ouest. Il est parfois légèrement décentré facilitant l'intégration du mobilier céramique.

La disposition des quelques éléments osseux disponibles, étudiés par I. Richard, confirme une infiltration d'abord limitée du sédiment avant comblement de la tombe ainsi qu'un support sous le corps (civière, contenant surélevé ?). De ce fait, un contenant pour le corps est envisagé pour au moins l'une des tombes n'ayant livré aucun indice en faveur d'un couvercle mobile mis en place sur une banquette périphérique ou à l'aide d'encoches latérales comme il en existe dans le corpus local au V^e s. av. n. è. (Bonnabel *et al.*, 2009). La forme des creusements est effectivement simple, de forme oblongue aux extrémités arrondies. En convergence avec les conditions de décomposition du corps, la situation du mobilier céramique évoque également des mouvements d'origine taphonomique liés à la disparition d'un élément périssable : objets en appui contre le contenant du corps ou posés au-dessus de ce dernier.

Des ré-interventions étendues à toute la tombe (pillage

de la tombe centrale) ou plus localisée (prélèvement ? du crâne dans la tombe 22) concernent deux tombes sur trois.

Ces caractéristiques (dispositif funéraire, présence de mobilier, forme et décor des vases ou des objets métalliques, genre fortement marqué au travers du mobilier personnel, forme oblongue de la tombe, posture et intervention sur le corps, etc.) inscrivent la nécropole dans les usages funéraires locaux, particulièrement standardisés à La Tène ancienne. Bien qu'incomplet, l'espace sépulcral correspond à un des modes d'organisation des tombes connus dans la région : une petite (?) agrégation lâche de tombes d'hommes et de femmes, organisées entre elles (même orientation, attraction de l'enclos) avec un élément structurant, sans doute la sépulture, ceint par un enclos. Cette fouille contribue à étayer statistiquement les hypothèses émises quant à la structure sociale, aux traitements funéraires mis en œuvre selon le genre ou l'âge au V^e s. av. n. è.

Nouveau regard sur une occupation funéraire datée du tournant de notre ère ; intégration de la tomodensitométrie

L'occupation antique porte également des données sur les pratiques funéraires mais elle témoigne d'autres modes de funérailles (crémation) qui impliquent d'autres classes de la population (jeunes enfants). Cette fois, l'espace funéraire est dédié à un adulte incinéré et à de probables tombes d'enfants inhumés. Par ailleurs, l'opération fut l'occasion d'intégrer dans le processus archéologique, des images numériques acquises par tomodensitométrie qui offrent la possibilité d'anticiper les stratégies de fouille de dépôts osseux et plus largement, l'opportunité de repenser nos procédures¹.

L'espace funéraire augustéen conservé couvre une aire de quelques 50 m² qui comprend une portion d'enclos quadrangulaire. Si l'emprise au sol de cette structure reste inconnue, son fossé mesure au niveau du décapage quelques 2,15 m de large. Trois fosses oblongues, au creusement soigné, d'un mètre de long et trouvées vides, sont implantées au sein de la plate-forme selon une orientation proche (est-ouest), parallèle à la branche sud de l'enclos.

1. Notre démarche s'insère dans l'ANR « Introspect », Introspection du mobilier archéologique à l'ère numérique. Ce projet franco-canadien s'intéresse aux méthodes d'introspection numérique interactive qui combinent la tomodensitométrie avec des technologies de visualisation 3D (réalité virtuelle, interactions tangibles et impression 3D). Les images acquises par tomodensitométrie sont issues de la société BCRX.

Le fossé lui-même est un lieu d'ensevelissement. Dans sa branche ouest, figure la tombe d'un adulte incinéré tandis que sa branche sud reçoit l'épandage de vestiges d'un bûcher déversé au-dessus d'une tombe d'enfant. L'épandage a livré essentiellement des pièces de quincaillerie ; douze clous de menuiserie fréquents dans les bûchers (édicule de combustible clouté ou récupération de planches cloutées, mobilier), une rondelle et une plaque indéterminée en fer et des objets, peut-être liés au port de vêtement (au moins deux fibules en fer). L'ensemble est mêlé aux os brûlés d'un adulte et d'animaux. Les macrorestes végétaux en faible quantité s'avèrent néanmoins similaires aux végétaux trouvées sur les bûchers gallo-romains de Champagne-Ardenne (étude G. Daoulas). On y retrouve des semences de plantes sauvages de la véronique à feuilles de lierre et notamment de manière récurrente des bulbes de fromental impliquées comme combustible ou éléments constitutifs du bûcher ainsi que quelques plantes consommables comme le millet commun et la féverole évoquant quant à eux, des offrandes alimentaires.

L'examen du mobilier en terre cuite démontre l'origine commune des tessons présents dans la tombe à incinération et le rejet de bûcher, issu sans doute d'un même bûcher. La nécropole présente l'originalité d'associer probablement plusieurs témoignages d'une même cérémonie funèbre : une tombe à crémation et l'épandage des résidus de son bûcher, tous deux ensevelis dans les branches d'un fossé d'enclos. Le mobilier brûlé avec le mort se composerait alors d'un dépôt assez cohérent de vaisselle de table destinée à la consommation individuelle et au service des mets et boissons sur la table (étude : A. Ahü-Delor).

Dévolu probablement à de jeunes enfants (du moins l'angle ouest conservé), le lieu associe étroitement une des tombes d'enfant creusée dans le fossé avec un adulte dont les restes de bûcher sont déversés par-dessus. Dans cette tombe, il subsiste à une des extrémités, un pot couvert par un fond de cruche posé à l'envers. Le contenu pulvérulent a motivé un prélèvement en bloc en vue d'une fouille différée en laboratoire, précédée d'une acquisition d'images par tomodensitométrie. L'objectif est d'en préciser le contenu avant fouille car sa nature indéterminée pouvait correspondre aussi bien à un dépôt d'os brûlés, qu'à un dépôt alimentaire carné ou encore une inhumation de nourrisson, plus difficilement détectée que celles de sujets adultes (os fragiles, traitement différentiel, etc.). Les images numériques ont éliminé les deux premières hypothèses orientant la stratégie de fouille vers l'extraction des os d'un nouveau-né. Les différents plans de coupe zénithales et frontales des vues numérisées ont effectivement précisé le médiocre état de conservation des ossements dont la densité est proche de celle de l'air. La trace des vestiges osseux apparaît effectivement en noir dans le remplissage

sédimentaire du dépôt. La seule reconnaissance de la tête d'un nourrisson valide la nature sépulcrale de la structure et par analogie, la fonction funéraire des trois petites fosses, dépourvues d'os, trouvées au sein de la plate-forme.

L'analyse des images numérisées préalablement à la fouille du dépôt osseux a aidé à adapter la stratégie grâce à la visualisation prédictive des éléments contenus et de leur conservation. Nous avons pu anticiper la présence d'une forme ovalaire, l'absence des membres inférieurs et supérieurs. En revanche, c'est à la fouille que sont détectées les germes dentaires restées invisible sur les images numériques. Elles sont la base de l'estimation de l'âge au décès du jeune enfant.

Un traitement par passées horizontales successives, d'abord envisagé, fut délaissé au profit d'une fouille en volume de manière à dégager la forme ovalaire détectée.

Il a été possible ainsi de révéler par un acte de fouille adapté, une tête de bébé qui se manifestait par des signes ténus ; le comblement sédimentaire de la cavité crânienne et quelques portions de calotte. Mais la tête en elle-même est imperceptible dans son intégrité et son volume sans l'aide des images numérisées.

La « fouille 3D » en respectant le volume du vestige favorise sa compréhension c'est-à-dire, dans ce cas, en montrant la tête de l'enfant avec des éléments de son cou, posés sur l'embouchure d'un récipient et recouverts par un fond de vase. Cette perception des vestiges validée par la fouille permet ensuite de formuler des questions comme : comment mettre un enfant de 6-9 mois dans le volume réduit de cet assemblage de tessons ? pourquoi le poser sur un orifice et non sur le fond d'un récipient ? comment expliquer l'absence des membres (biais taphonomique, gestes funéraires) ?

Isabelle LE GOFF

MONCETZ-L'ABBAYE

Les Grandes Raies

Gallo-romain

Ce diagnostic archéologique a été initié par la création d'une carrière de granulats, par la société Blandin Granulats, au lieu-dit *les Grandes Raies*.

Le potentiel archéologique de la parcelle prescrite d'une superficie de 40 715 m² a été testé par la réalisation de 45 tranchées disposées en quinconce. Ces ouvertures ont permis de couvrir l'ensemble du terrain accessible en testant 9,8 % de sa superficie (3 823 m²).

Aucune structure ancienne n'a été observée et seule une tranchée a livré les restes d'un artefact archéologique, témoignage fugace de la fréquentation ancienne des lieux. Les restes écrasés d'une céramique ont ainsi

pu être observés sur le sommet des alluvions du Pléistocène.

Les restes de ce grand contenant sont difficiles à dater car relativement abîmés et ne présentant pas de forme spécifique. Néanmoins, sa technologie de production fournit une chronologie large allant du Bronze final au début de l'âge du Fer.

Cette découverte confirme donc la fréquentation de ce territoire pendant la période protohistorique et s'inscrit pleinement dans les découvertes réalisées dans les environnements immédiats, notamment un enclos de La Tène sur la parcelle voisine.

Olivier BAILLIF

MONTMIRAIL

La Molotte

Gallo-romain - Moderne

Cette intervention archéologique a permis de sonder 9,1 % (1 238 m²) de l'emprise (13 600 m²) d'un projet de lotissement implanté en rive gauche d'un affluent du Petit Morin au nord de la ville de Montmirail.

Deux fragments de céramiques gallo-romaines témoignent indirectement d'une fréquentation des lieux, à proximité d'une probable résurgence d'eau caractérisant cette partie de la vallée de cet affluent. Ils s'ajoutent à la découverte récente d'une sépulture gallo-romaine sur le plateau, dans la partie orientale du centre de la ville de Montmirail (Marchaisseau, 2010).

De nombreuses structures linéaires et quadrangulaires révèlent un réseau de plantations, sans doute de type vignes. Quelques indices mobiliers permettent de proposer une datation au cours de la période moderne et/ou récente, attribution qui n'est pas contredite par leur insertion au sein d'une parcelle figurant sur le plan cadastral de 1817. Une fosse circulaire non datée ; deux tronçons d'un fossé moderne ou récent et une fosse contemporaine complètent les vestiges détectés.

Geert VERBRUGGHE

NORROIS

Le Bas du Mont

Néolithique - Moyen Âge - Contemporain

Le diagnostic mené à Norrois au lieu-dit *le Bas du Mont* a été motivé par un projet de carrière de granulats sur une emprise de (99 957 m²). L'opération, ayant occasionné l'ouverture de 10 927 m² (10,9 % de la surface du projet), a permis la mise au jour de plusieurs vestiges d'occupation, à chaque fois très localisés.

Une fosse à profil en « V » a ainsi été découverte dans la partie sud de l'emprise. Elle pourrait être associée au Néolithique par analogie avec les fosses de ce type, désormais abondamment documentées dans la région, mais les éléments matériels manquent pour confirmer cette hypothèse. Un ensemble dense de fosses de

plantation disposées de part et d'autre d'étroits fossés a aussi été observé dans le centre de l'emprise. Ses limites spatiales sont très bien cernées, mais là encore la datation reste hypothétique, puisque basée sur un unique petit tesson du bas Moyen Âge recueilli dans une des fosses. Directement à l'ouest cet ensemble, un alignement de trous de poteau, également non datés, pourrait correspondre à une palissade ou une clôture. Enfin, une probable fosse d'extraction contemporaine, des segments de fossés et des fosses isolés complètent le corpus des structures mises au jour.

Arthur GUIBLAIS-STARCK

OIRY

Sur la Motte

Protohistoire

L'opération se situe au sud de la zone industrielle de l'agglomération de Oiry sur des terrains en friche dont la superficie atteint 114 000 m².

Au total, les 145 tranchées (7 264 m², 6 % des terrains) montrent que les deux tiers de l'emprise ont été bouleversés par un décaissement du terrain naturel

et par un apport de remblais important modifiant la topographie naturelle des parcelles concernées. Seules les deux extrémités localisées au nord et au sud n'ont pas subi de bouleversement.

Un bâtiment à quatre poteau mis au jour au sud de l'emprise révèle la présence d'une occupation

protohistorique datée par un fragment de céramique.

Il n'est pas exclu que d'éventuels vestiges archéologiques aient disparu suite au remaniement des parcelles.

Pascal STOCKER

ORCONTE

Les Noues, les Chenots et la Pièce des Moines

Néolithique - Âge du Bronze -
Âge du Fer - Gallo-romain

L'opération de diagnostic archéologique précède un projet d'extraction de matériaux alluvionnaires réalisé par la Société Moroni. Elle a été divisée en trois secteurs d'intervention.

Le secteur 1 se rapporte à deux parcelles localisées aux *Noues*, et dont la prescription archéologique concernait une surface de 39 465 m². Les parcelles ont été sondées sur 4 873 m², soit 12,35 % de l'emprise prescrite.

L'intervention a mis en évidence une forte densité de vestiges, et au moins trois phases d'occupation anthropique, depuis le Néolithique ancien/moyen jusqu'au Haut-Empire.

Pour le Néolithique ancien/moyen, au moins deux bâtiments sur tierces de poteaux ont été mis au jour. Ils se rapprochent morphologiquement des ensembles architecturaux découverts sur la parcelle mitoyenne à l'est par É. Tappret en 1986, et semblent participer à

la même occupation domestique, dont l'extension se poursuit ainsi sur la partie sud de notre parcelle.

L'occupation du Néolithique final est localisée au nord-est de l'emprise diagnostiquée, en limite de parcelle. Elle est principalement illustrée par du mobilier céramique récolté en surface de fosses et de dépressions naturelles, et pourrait également être attestée par la présence de trous d'ancrage de poteau au sein d'une unique tranchée en limite d'emprise nord.

L'occupation antique (II^e s. et III^e s. de n. è.) est, quant à elle, attestée par du mobilier céramique récolté. Plusieurs ensembles de poteaux, dont le rattachement chronologique est inconnu, pourraient toutefois se rapporter à cette occupation. Cette dernière apparaît pour l'heure très localisée (dans la moitié sud des parcelles, au sein de six tranchées) et pourrait se poursuivre plus au sud, en dehors des limites d'emprise.

Céline GODARD

PIERRY

Chemin Saint-Julien, phase 1

Néolithique - Haut Moyen Âge

Cette intervention a été réalisée préalablement au projet d'aménagement d'un parc commercial sur 15 204 m². 1 673,6 m² ont été explorés, soit 11 % de la surface du projet, au moyen de 16 sondages et 7 extensions. 11 sondages ont livré 65 structures archéologiques qui indiquent des indices d'occupation préhistorique et historique.

L'emprise de diagnostic de Pierry est localisée dans la partie orientale du Bassin de Paris, dans la Champagne dite « sèche » ou « crayeuse », à la périphérie sud d'Épernay. Le terrain concerné s'implante en pied de versant et en rive droite du Cubry, petit affluent de la Marne. L'étude des formations géomorphologiques a permis de mettre en évidence l'impact de l'érosion

hydrique dans la partie amont de l'emprise alors que les secteurs localisés en pied de versant semblent témoigner d'une meilleure conservation des vestiges, en partie liée aux apports sédimentaires qui viennent sceller les traces d'occupation.

Dans cette configuration propice aux implantations humaines, deux occupations ont été découvertes à mi pente et surtout en bas de versant : l'une (illustrée par une enceinte) se rapporte à la période du Néolithique moyen II probable, et l'autre se rapporte à la période du haut Moyen Âge (Mérovingien).

Une trentaine de structures pourraient se rapporter à l'occupation Néolithique moyen II, auxquelles s'ajoutent quelques rares indices du Néolithique récent. Deux concentrations ont été identifiées : l'une en limite d'emprise au sud, et l'autre, au nord. Ces deux secteurs sont reliés par un fossé palissadé que l'on retrouve sur toute la longueur de l'emprise, soit sur 110 m de long, et qui se développe sur un axe nord-sud. Au milieu de celle-ci, les vestiges se rapportant à cette période du Néolithique moyen II sont discrets mais présents. L'absence de mobilier dans ce fossé palissadé rend

sa datation délicate, même si le plan d'ensemble laisse entrevoir un fonctionnement probablement contemporain avec les autres structures qui sont datées du Néolithique moyen II. Au sud de l'emprise, l'agencement des différentes structures archéologiques pourrait évoquer un fossé palissadé double, comprenant un système de fossés interrompus. La découverte d'une enceinte se rapportant potentiellement au Néolithique moyen II, dans ce secteur du département de la Marne, revêt un caractère assez exceptionnel, en raison de la rareté de ce type de site, encore peu identifié (et encore moins fouillé) dans le bassin hydrographique de la Marne.

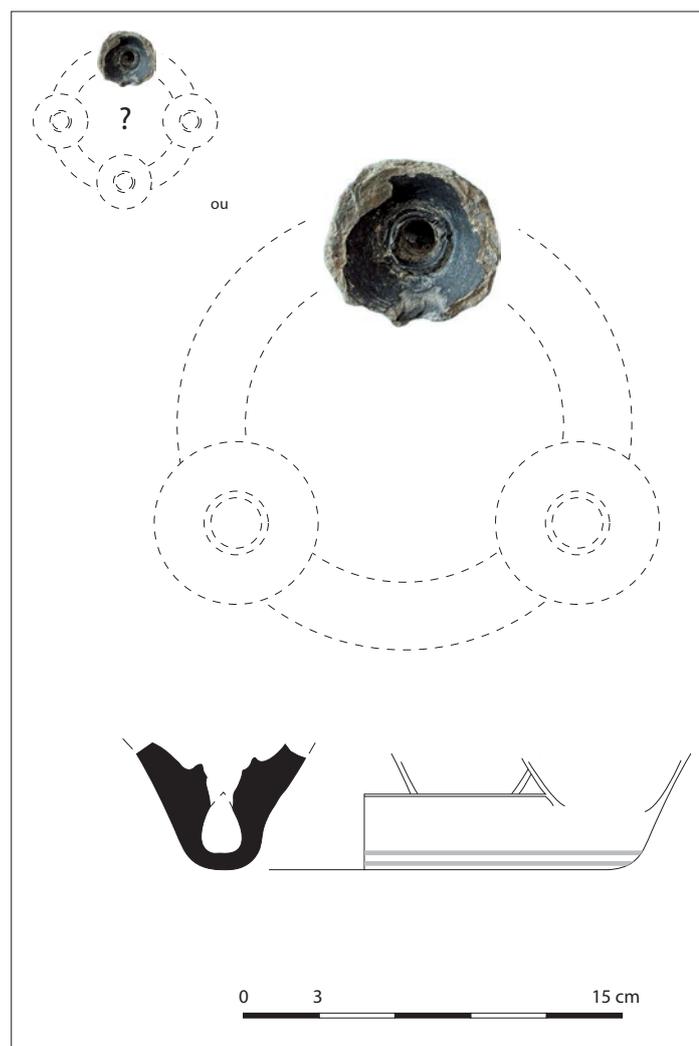
L'occupation se rapportant au haut Moyen Âge a été mise au jour au nord-ouest, en limite d'emprise, dans le secteur nord. La densité de structures archéologiques mises au jour dans ce secteur est très élevée. Au total, ce sont 91 structures archéologiques qui ont été découvertes sur environ 3 000 m².

Bien que peu abondant, le mobilier céramique est relativement homogène, ce qui nous permet de proposer une attribution allant du VII^e s. au début du VIII^e s., correspondant à la période mérovingienne. La découverte de mobiliers archéologiques exceptionnels dont un petit objet métallique (bouton de fourreau) et une lampe couronne ou « couronne de lumière » confirme l'attribution à cette période du haut Moyen Âge. Les vestiges archéologiques mis au jour sont illustrés essentiellement par des structures archéologiques légères telles que des fosses et de très nombreux trous de poteaux. Cependant, un ensemble empierré, situé au centre de l'occupation, signale une construction plus conséquente. Des fosses peuvent être interprétées comme des fonds de cabane. Associés à ces fosses ou fond de cabanes, de nombreux trous de poteau évoquent des plans de bâtiments que seule une fouille pourrait confirmer.

Les éléments de comparaison locaux sont rares et cette période reste encore peu documentée en dehors des sites de la Montagne de Reims où des sites de cette période du haut Moyen Âge ont été fouillés (Verbrugge, 2007, 2008 et 2015). Enfin, l'état de conservation des vestiges médiévaux scellés par 0,50 m de colluvions apparaît relativement bon.

Mahaut DIGAN

PIERRY, chemin Saint-Julien, phase 1
Lampe couronne fumigée
dite « couronne de lumière »
(dessin et DAO : P. TESTARD)



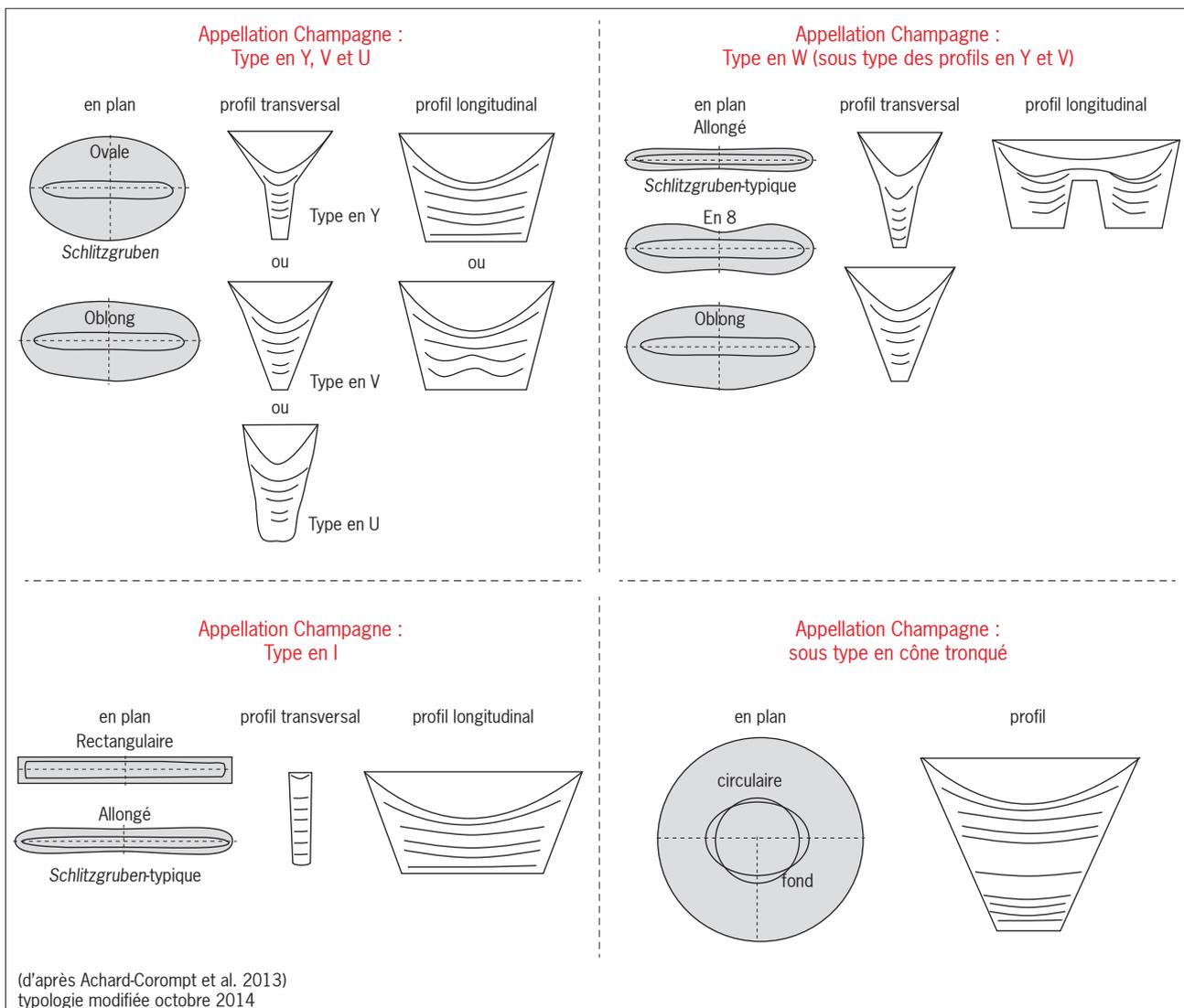
PLICHANCOURT

Pied d'Indier et le Cerf Durand

Mésolithique - Néolithique -
Âge du Fer - Moderne -
Contemporain

L'opération de diagnostic archéologique devance un projet d'extraction de matériaux alluvionnaires par la société Blandin Granulats. L'intervention archéologique porte sur une emprise totale de 193 380 m² répartis sur deux parcelles, de part et d'autre d'une zone boisée. La surface ouverte par les sondages est de 18 053 m², soit 9,7 % de la superficie. Les 209 tranchées de diagnostic installées sur les 185 927 m² accessibles ont permis la mise au jour de vestiges dont la chronologie s'échelonne du Mésolithique à la période moderne / contemporaine.

Ainsi, une petite fosse attribuée au Mésolithique, grâce à l'analyse stratigraphique et à sa morphologie générale, est la plus ancienne trace anthropique repérée sur l'emprise. Cette découverte s'accompagne d'une série de fosses de piégeage, également appelées fosses en « Y », dont deux ont été testées. Ces vestiges n'ont pu être datés, mais leur chronologie les situe généralement entre le Néolithique et la Protohistoire. L'ensemble de ces fosses documente par ailleurs une occupation précoce du secteur d'étude.

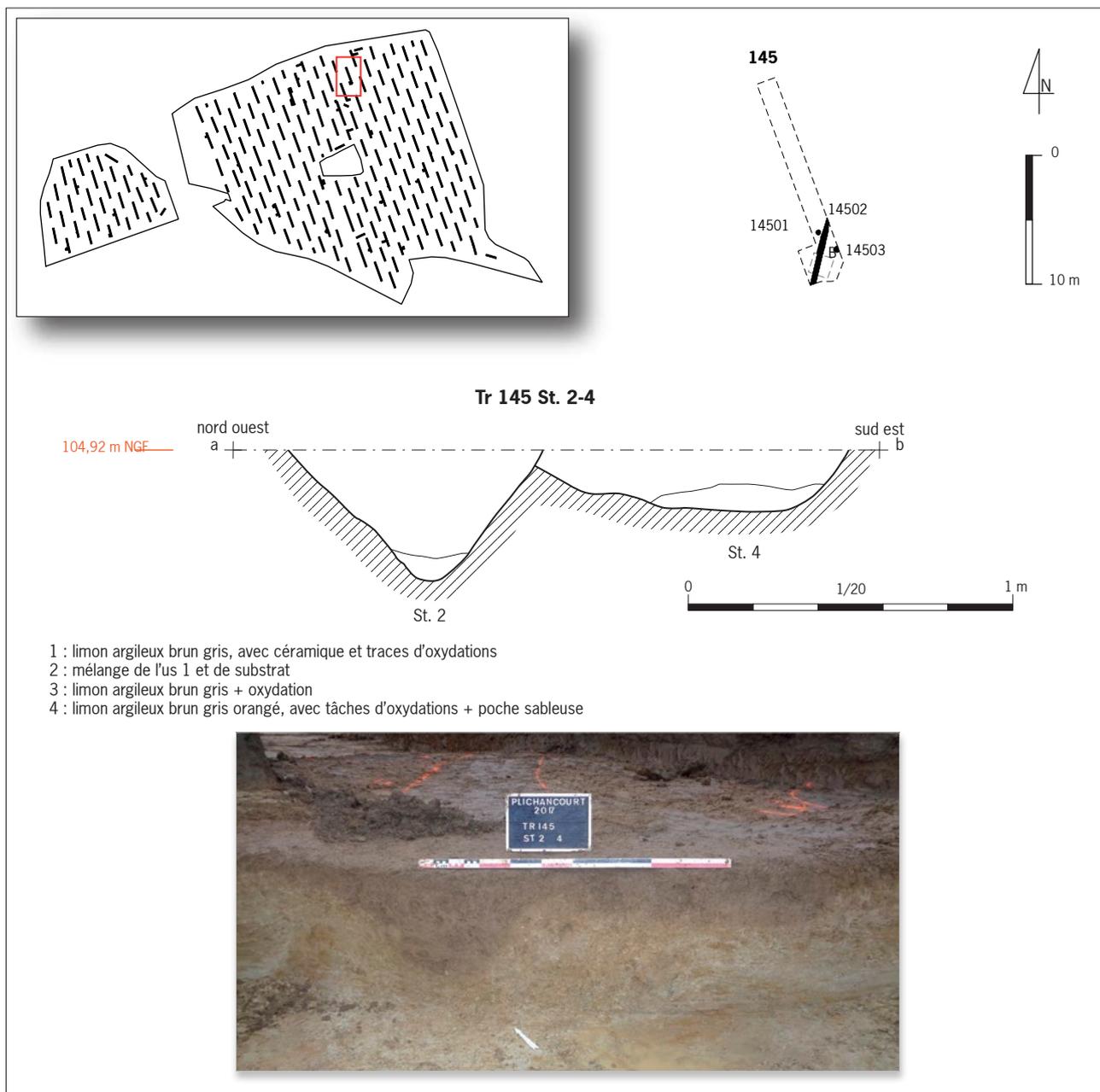


PLICHANCOURT, pied d'Indier et le Cerf Durand
Typologie des fosses de piégeage
(d'après Achard-Corompt *et al.*, 2013)

Le Néolithique est représenté par quelques structures mises en évidence sur la parcelle ZB 1. Il semble que ce secteur ait connu une réelle implantation, au vue des structures et du mobilier retrouvé également dans les horizons de ce secteur, donnant un « bruit de fond » assez important. Ces découvertes sont par ailleurs complétées par la mise en évidence d'une fosse isolée sur la parcelle ZK 16, qui a livré des ossements incinérés interrogeant le caractère funéraire de la structure. Ces ossements ont fait l'objet d'une datation par radiocarbone qui permet une attribution certaine au Néolithique récent.

La Protohistoire est la période la mieux représentée sur l'ensemble du projet puisqu'elle est documentée par au moins trois installations sur les parcelles investiguées.

Au nord de la parcelle ZK 16, des vestiges se rattachant au Hallstatt C2/D1 à D1 renseignent une petite occupation qui semble s'étendre au-delà de notre zone d'étude, vers le nord. Elle est bien définie dans l'espace et se caractérise par une série de trous de poteau et de fosses ayant livré du mobilier, au moins pour une partie d'entre eux. Quelques vestiges contemporains ont par ailleurs également été mis en évidence au sud de cette



PLICHANCOURT, pied d'Indier et le Cerf Durand
 Aperçu du possible paléosol de la tranchée 37
 (cliché et DAO : T. ROBIN et J. DOLBOIS)

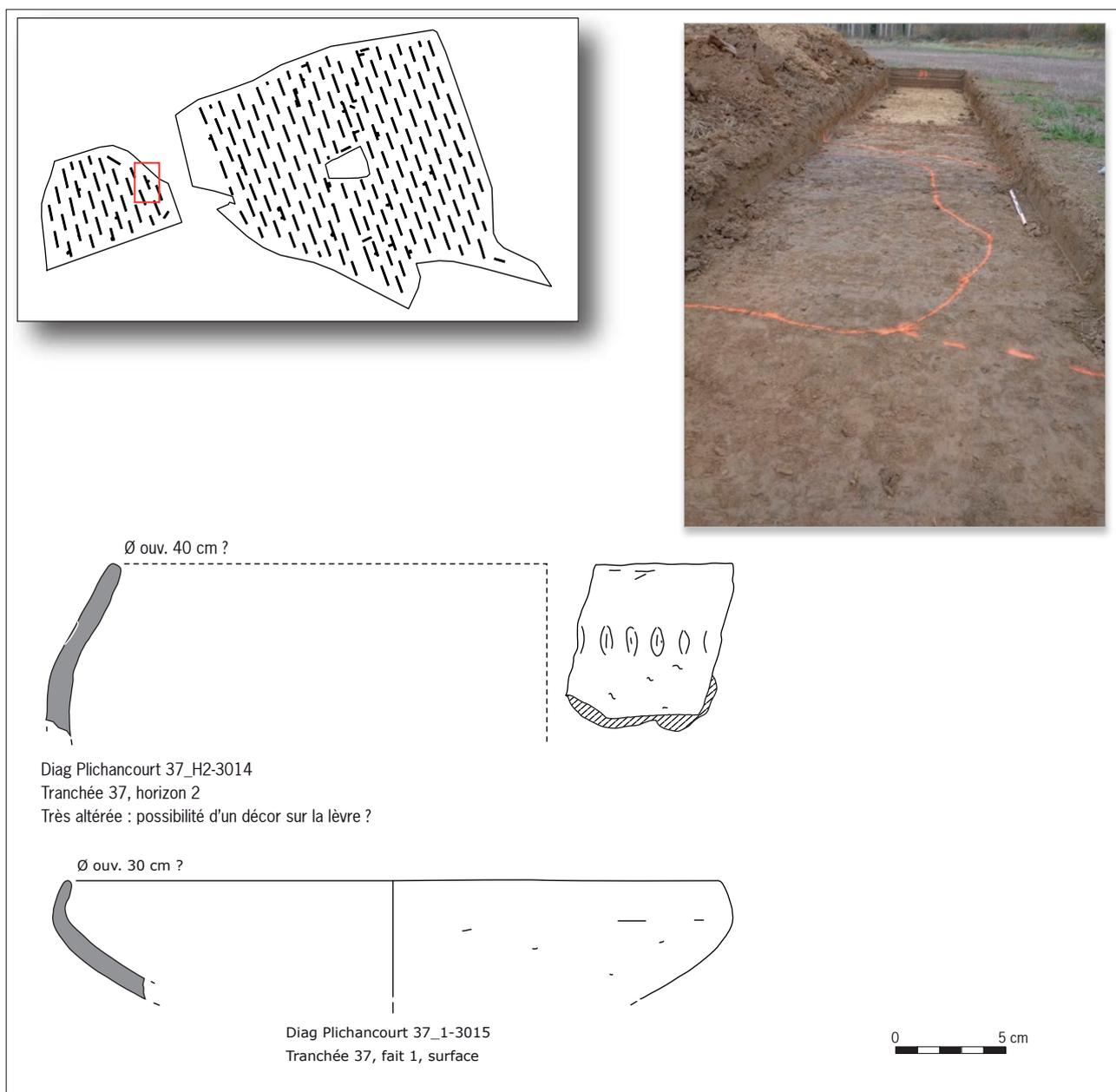
même parcelle, mais ils ne correspondent pas à une réelle implantation sur l'emprise.

Une seconde installation, attribuable au Hallstatt D1b-D2, a été mise en évidence sur la parcelle ZB 1. Elle est plus difficile à caractériser car les vestiges se mélangent à l'occupation Néolithique / âge du Bronze repérée sur le secteur, rendant difficile l'attribution chronologique des vestiges.

À proximité des vestiges du Hallstatt C2/D1 à D1, une série de tranchées ont mis en évidence des vestiges

de La Tène A. Les sondages ont ainsi permis de reconnaître un long fossé, autour duquel rayonnent une série de fosses et de trous de poteaux. Ce fossé se perd en partie sud, au niveau d'un bosquet récent, mais il semble important dans l'organisation des vestiges mis au jour. Ces vestiges sont d'autant plus intéressants qu'ils font écho au contexte funéraire fouillé sur le nord de la commune.

À la fin de la Protohistoire, les terrains ne semblent plus occupés puisqu'aucun vestige antique ou médiéval n'a été rencontré sur les parcelles sondées. En revanche,



PLICHANCOURT, pied d'Indier et le Cerf Durand
 Relevé de la coupe du fossé laténien effectuée dans la tranchée 145
 (dessin et DAO : M. SAUREL)

les périodes modernes et/ou contemporaines sont bien documentées et ont livré un certain nombre de vestiges : chemin, fossés de limites parcellaires, mares et fosses éparses.

Cette opération contribue à une meilleure connaissance des occupations humaines dans ce secteur de la vallée

de la Marne, en renseignant différentes époques dont certaines n'avaient jusque-là jamais été appréhendées, et apporte des compléments d'informations sur les opérations déjà menées sur la commune.

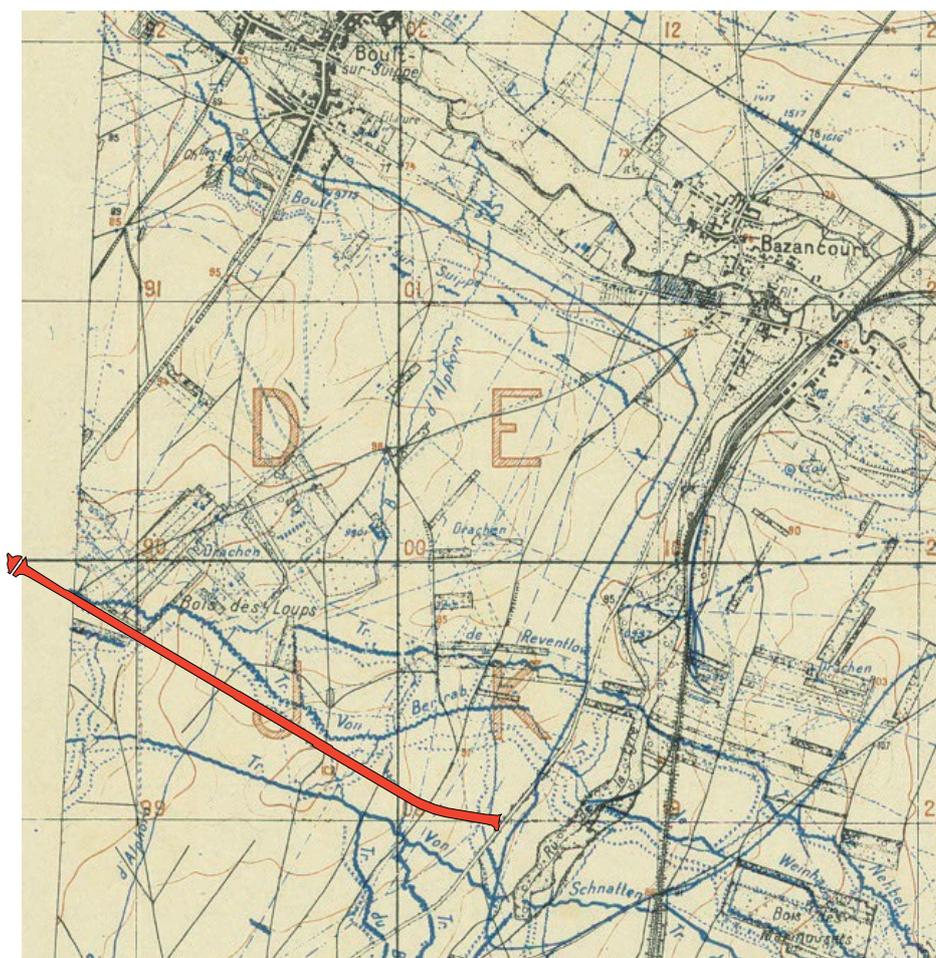
Jérémy DOLBOIS

POMACLE - BOULT-SUR-SUIPPE Voie liaison R.D. 31 à R.D. 74

Gallo-romain - Moderne -
Contemporain

L'opération fait suite à une demande volontaire de diagnostic portée par le Syndicat Mixte du Nord Rémois, concernant la création d'un giratoire et d'une

voie nouvelle reliant la R.D. 31 à la R.D. 74 sur le territoire des communes de Pomacle et Boulton-sur-Suipe. Le projet est situé à la jonction du carrefour



POMACLE - BOULT-SUR-SUIPPE, voie liaison R.D. 31 à R.D. 74
Le tracé du diagnostic sur le canevas de tir, secteur
fortifié entre deux tranchées allemandes
(DAO : Inrap)

giratoire R.D. 31-R.D. 20a de la commune de Pomacle et rejoint le R.D. 74, au lieu-dit *la Croix Godinot*, sur le territoire de Boulton-sur-Suippe. L'emprise de ce projet s'étend sur 82 528 m² de parcelles agricoles. Les 101 sondages effectués, couvrent une surface de 8 636 m², soit 10,46 % de la surface accessible du projet. Leur profondeur moyenne se situe entre 0,40 m et 1,05 m, le recouvrement est constitué de limon argileux brun reposant sur le substrat de craie altérée ou de graveluche.

L'emprise étant un tracé linéaire, les plans de détails ne suffisaient pas pour comprendre les différentes installations découvertes lors de ce diagnostic. Nous avons donc découpé en trois secteurs les occupations de l'Antiquité, ceux-ci sont numérotés (1, 2 et 3) de l'est vers l'ouest du tracé. Si ces occupations sont probablement contemporaines, elles constituent bien des sites distincts.

Les occupations de la Grande Guerre correspondent à des aménagements liés à la fortification de la seconde ligne de front. Néanmoins l'étendue des vestiges sur le tracé a rendu nécessaire de les grouper en quatre secteurs (A, B, C et D) de l'ouest vers l'est de l'emprise.

C'est donc un total de 73 faits qui ont été mis au jour lors de ce diagnostic.

Le secteur 1 de l'Antiquité, découvert à l'est de l'emprise comprend dans les sondages 102, 103 et 104, des fondations en craie et de nombreuses fosses. Le mobilier en surface du paléosol scellant ces structures, contient des éléments de vaisselle en terre cuite constitués de nombreux fragments en céramique rugueuse et d'un panel typologique attestant l'hypothèse d'un abandon au cours du III^e s. de n. è. Cette occupation est l'extrémité occidentale du site découvert par Aurélie Marchadier en 2011. Ce site a livré deux grands bâtiments ainsi que de nombreuses fosses et autres structures excavées. Le mobilier daterait également cet ensemble du III^e s. de n. è.

Le secteur 2 de l'Antiquité est constitué d'une zone d'habitat dans les sondages 1, 16 et 17, ainsi que d'un chemin et de quelques structures éparses dans les sondages 8 et 11. Le mobilier céramique découvert en surface de la fosse St.3 et de la « démolition de maison » St.6 se caractérise par la présence de céramique fine régionale sombre, de céramique à enduit rouge pompéien provenant du Cambrésis et de céramique

rugueuse sombre champenoise à pâte blanche. Cette association de mobilier indique un comblement terminal de l'occupation au cours des II^e et III^e s. de n. è. (Delor-Ahü, 2005 ; Deru *et al.*, 2014). Cette implantation se situe dans le tiers est du projet. On rappellera la présence d'un établissement rural gallo-romain du III^e s. de n. è., à 300 m au nord, découvert par Yoann Rabasté en 2011, où deux bâtiments, de nombreuses structures excavées et un chemin ont été mis au jour. Si la distance entre l'habitat et le chemin, sur l'opération actuelle, est de 175 m environ, ces deux occupations pourraient être, soit de périodes différentes, soit on pourrait supposer que nous avons un espace vide entre le chemin et l'habitat, car les vestiges de celui-ci se concentrent sur seulement 3 sondages (peut-être une extrémité d'implantation).

Le secteur 3 de l'Antiquité se situe à l'extrémité ouest du projet. Des vestiges d'une ancienne voirie, ceux-ci ont été découverts dans trois sondages (200, 202 et 203), ils ont révélé des ornières et un « possible » chemin creux. Hormis de micro fragments de TCA, aucun mobilier n'a été découvert dans ces sondages. Cette chaussée est parallèle à l'est du R.D. 74. À cet endroit sur la carte IGN est mentionné l'emplacement de l'ancienne voie romaine Reims-Cologne, qui se dirige vers Boulton-sur-Suippe.

L'occupation de la Grande Guerre a été découpée en quatre secteurs (A, B, C et D) de façon pratique mais, au vu du canevas de tir, c'est un ensemble de réseau de fortifications et de campement de seconde ligne.

Le secteur A, a livré ce qui peut rester d'un *blockhaus* et des tranchées. Le secteur B est matérialisé par des tranchées et des fosses liées à un campement. Le secteur C a révélé des tranchées et un fond de cabane. Quant au secteur D, seules des traces de voie ferrée (?) et de réseau électrique ont été mises au jour.

En conclusion, ce diagnostic a permis de mettre au jour trois occupations antiques dont deux sont des habitats ruraux datées par leur mobilier du III^e s. de n. è. et un tracé de voirie gallo-romaine. Ces sites s'inscrivent dans un secteur géographique dense en occupations humaines. Il est fort probable que les habitats soient également la continuité des occupations antiques déjà repérées.

Bruno DUCHÊNE

PRUNAY Les Bournots

Indéterminé - Néolithique -
Contemporain

La création d'un lotissement a motivé la réalisation d'un diagnostic sur une surface de 4 153 m², qui a été testée au moyen de cinq tranchées ouvertes de manière continue, représentant 18,6 % de la superficie accessible du projet (771 m²).

Les cinq tranchées ont permis d'observer 37 structures. Tous ces vestiges sont apparus creusés dans la craie à une profondeur moyenne de 0,30 m. Les structures peuvent être chronologiquement séparées en trois catégories : 18 structures appartiennent à la période contemporaine, une structure à la période du Néolithique récent et 18 restent indéterminées.

Les vestiges contemporains correspondent à des trous de plantation, témoignage de l'activité maraîchère du terrain, et à des trous d'obus, stigmates de la Grande Guerre. Ces traces de l'activité du siècle dernier se répartissent sur l'ensemble du terrain.

Un silo contenant du mobilier céramique, typique des productions de la période du Néolithique récent, a été observé dans la partie médiane du terrain, lors de l'ouverture de la tranchée 4.

Les tranchées réalisées dans les parties médiane et orientale des parcelles ont livré l'essentiel des structures indéterminées par manque d'élément datant (mobilier, charbons, etc.). Deux fosses, une petite tranchée et 15 trous de poteau ont ainsi été livrés à un regard archéologique.

Une extension pratiquée au niveau de la tranchée 4

a permis de comprendre de manière partielle l'organisation de ces structures. Neuf trous de poteau semblent dessiner, en association avec la petite tranchée, le plan partiel d'un bâtiment rectangulaire de 8,5 m de long sur 4 m de large. Cette architecture utilisant poteau et tranchée de fondation est une des caractéristiques des bâtiments de la période Néolithique. Cette correspondance est d'autant plus renforcée que cet édifice se trouve à proximité du silo ayant livré du matériel du Néolithique récent.

Dans une moindre mesure, le plan de ce bâtiment fait écho aux plans des édifices du groupe Deule-Escaut et notamment à celui du bâtiment d'Houplin-Ancoisne ou bien à ceux d'Aire-sur-la-Lys.

Les résultats de cette opération de diagnostic apparaissent ainsi comme une découverte majeure pour l'histoire du village de Prunay et importante pour nos connaissances sur la période Néolithique au niveau régional.

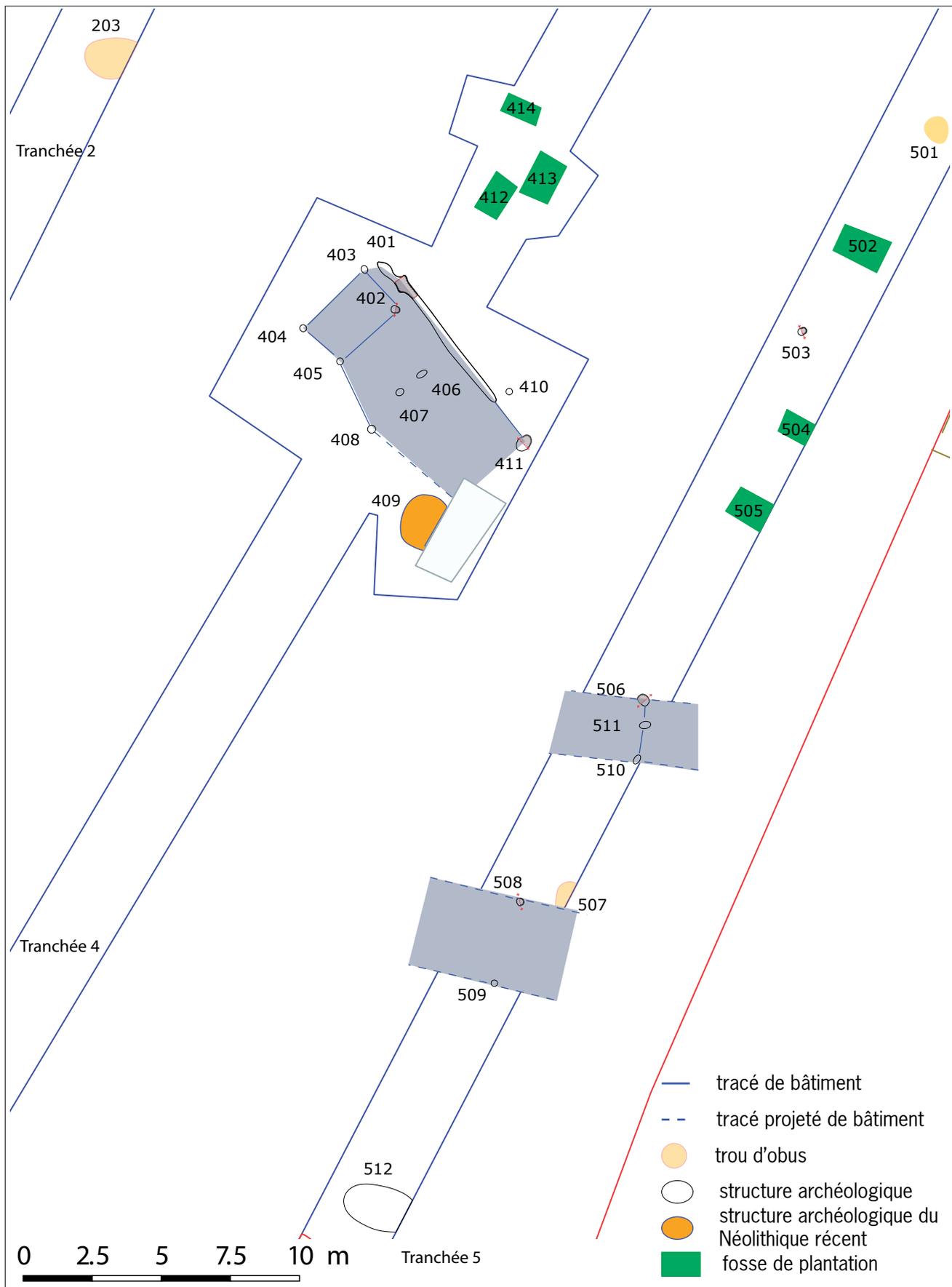
Ce diagnostic ajoute un nouveau site sur la carte archéologique de cette période, où la majeure partie des sites néolithiques ont été découverts à l'ouest de l'agglomération rémoise.

Plus localement, ces vestiges incarnent les plus anciens témoignages sur l'occupation du village de Prunay qui était, jusque-là, connue pour ces nombreux ensembles funéraires protohistoriques, et de La Tène notamment.

Olivier BAILLIF



PRUNAY, les Bournots
Fond de céramique découvert dans le silo 409
(clichés : O. BAILLIF)



PRUNAY, les Bournots
 Plan des tranchées 4 et 5 avec projection des bâtiments
 (DAO : O. BAILLIF)

REIMS

1 place des Droits de l'Homme

Moderne - Contemporain

L'opération de fouille a porté sur la parcelle DK n° 1 pp du 1 place des Droits de l'Homme à Reims (Marne) concernée par un projet d'extension du Centre de visites du champagne Veuve Clicquot sur une surface de 70 m².

Deux US et une seule structure ont été recensées au sein du décapage réalisé. Elles correspondent à des niveaux de remblais et à une petite fosse de nature indéterminée datés de la période moderne ou contemporaine.

Émilie JOUHET

REIMS

18bis, 20 et 22 rue de la Magdeleine

Gallo-romain - Haut Moyen Âge - Moyen Âge - Moderne - Contemporain

Le diagnostic archéologique au 18b, 20 et 22 rue de la Magdeleine, à Reims, a porté sur une surface de 818 m². Il a consisté en la réalisation de deux tranchées à l'aide d'une pelle mécanique, pour une ouverture de 50,8 m² soit 7,2 % des 706 m² accessibles.

Localisée à proximité de la rivière Vesle, la surface prescrite se situe à l'intérieur du rempart augustéen et des fortifications médiévale-moderne. En revanche, elle se trouve en dehors de l'enceinte de l'*oppidum*, des remparts tardo-antique et carolingien. Les parcelles prescrites se situent donc dans un secteur peu renseigné, au potentiel archéologique intéressant.

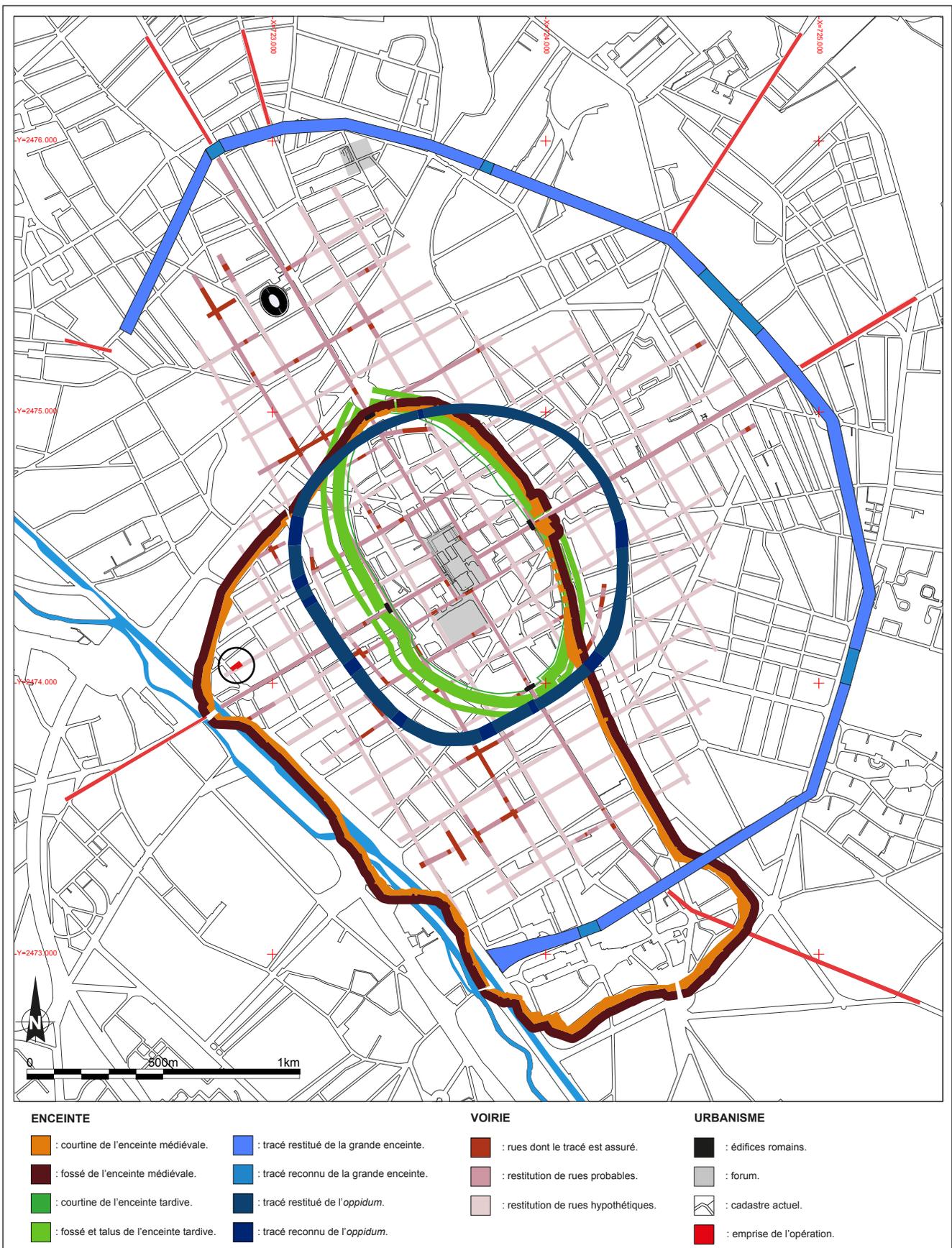
Alors que le substrat géologique fut atteint dès 75,58 m NGF d'altitude, plusieurs vestiges ont été mis en évidence :

- Pour la période antique, les niveaux les plus anciens remontent à la seconde moitié du I^{er} s. av. n. è. Les plus récents sont datés du I^{er} s. de n. è. Ils renseignent la présence d'un *decumanus* associé à des trottoirs et à un îlot urbain. L'épaisseur des remblais permet d'envisager une bonne conservation des structures antiques, malgré la mise en évidence de destructions et de récupérations. Le diagnostic n'a pas permis de mettre en évidence des traces d'occupation plus tardive.

- Les périodes médiévale et moderne sont aussi renseignées. Installées dans des sédiments limoneux organiques, ces vestiges peuvent être associés à un habitat(sols) et à des espaces de jardin ou de cour (fosses).

- Plus tardif, un mur en moellons de craie témoigne de la continuité de l'occupation aux périodes moderne et contemporaine.

Aurélie TROUBLARD



REIMS, 18bis, 20 et 22 rue de la Magdeleine
 Les rues antiques et les remparts de la ville de Reims
 (DAO : B. PANOUILLOT, sources : BdU Reims Métropole 2007, Berthelot *et al.*, 2013)



REIMS, 18bis, 20 et 22 rue de la Magdeleine
 Plan général du diagnostic archéologique
 (DAO : A. TROUBLARD)

REIMS

32-34 rue de Sébastopol

Indéterminé - Contemporain

Le diagnostic archéologique, conduit sur une surface totale de 1 532 m² (118 m² ouverts, soit 7,7 %), a révélé la présence de remblais récents contenant du mobilier contemporain. Le départ d'un creusement de nature

indéterminée a été remarqué dans la partie nord-ouest de la zone diagnostiquée.

Denis BOUQUIN

REIMS

4 place Nicolas Bergier

Gallo-romain

Un diagnostic archéologique a été motivé par le projet de construction d'un immeuble de logements avec sous-sol, sur une surface de 1 025 m² dont un seul côté, au sud, est mitoyen avec des habitations. L'opération a nécessité la réalisation de deux tranchées qui couvrent une surface de 114,30 m², soit 11,15 % de la surface globale.

La parcelle présente l'atout majeur de se trouver sur le tracé présumé du fossé de l'enceinte du Haut-Empire et dans un secteur particulièrement riche en découvertes funéraires antiques (Haut-Empire et Bas-Empire). Elle occupe le quart sud-est de la ville du Haut-Empire, à 250 m au sud-est du *decumanus maximus* que prolonge, vers l'est, la voie romaine Reims-Trèves.

Étant donné que l'opération affecte des terrains éloignés de plus d'un kilomètre par rapport au rempart du XIV^e s., la découverte de vestiges médiévaux est très improbable.

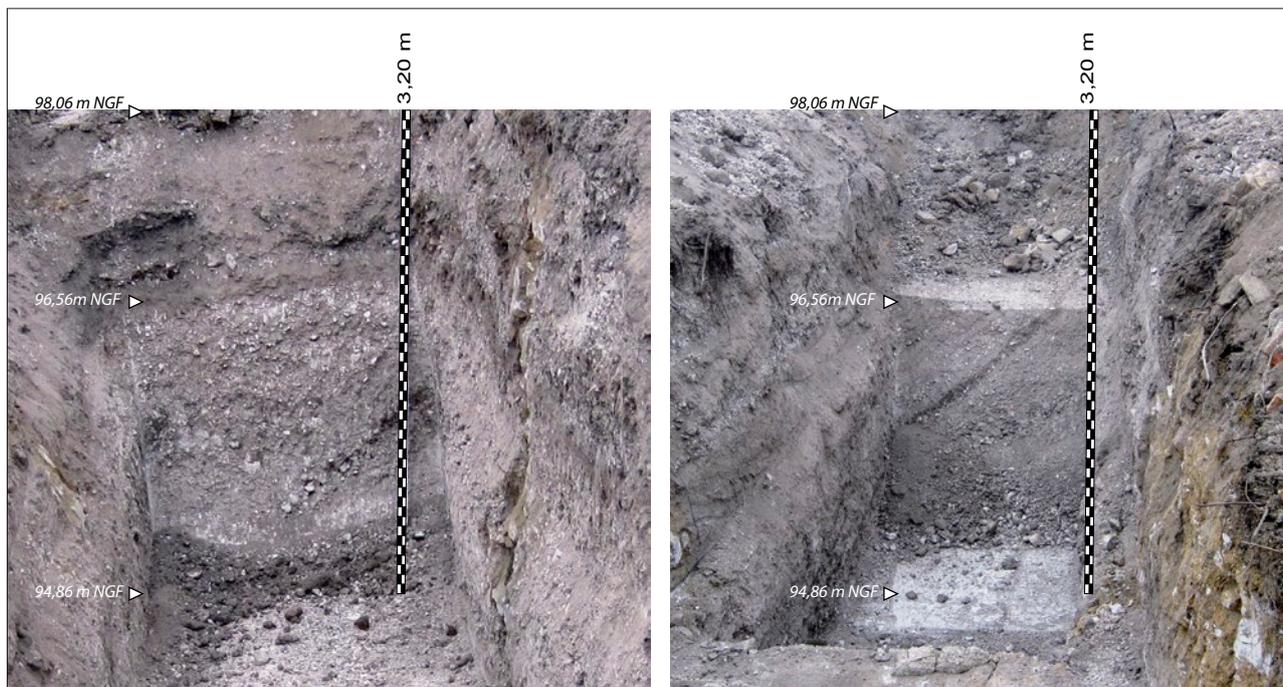
Pour ce qui concerne les périodes très récentes, des informations orales et les plans cadastraux remontant à quelques dizaines d'années en arrière attestent la présence d'un bâti plutôt léger. Pour autant, le sondage ouvert au sud-est de la parcelle (côté rue Pierre Varin) a montré une épaisseur importante de stériles (2,10 m d'épaisseur moyenne) et le sondage pratiqué au nord-ouest (côté rue Saint-Bruno) a révélé l'existence d'au moins une cave moderne en limite nord du sondage et d'un mur moderne (limite parcellaire ?) un peu plus au sud.

Si l'attribution chronologique de ces vestiges récents ne pose pas de problème majeur (présence de briques, mâchefer et fragments de tuile à crochet), l'unique

structure antique mise au jour, un tronçon incomplet du fossé de la Grande enceinte, n'a pas livré de mobilier archéologique datant, mais seulement quelques fragments de faune en surface de son remplissage. Cette opération de diagnostic ne permet donc pas d'étayer telle ou telle hypothèse concernant la datation de son installation (projetée sous Auguste et finalisée sous les règnes de Tibère et Claude ?) et la datation de son remblaiement.

Le tronçon de fossé observé est comblé de faisceaux obliques de blocs de craie, parfois entremêlés de lits de limon brun plus ou moins crayeux, avec un angle à 35° qui descend depuis l'ouest (bord interne) vers l'est (bord externe). Le pendage est donc à peu près équivalent à celui constaté sur la fouille du 43 rue de Sébastopol qui est compris entre 36° et 39° (A. Thomann, S. Péchart, 2013). La théorie selon laquelle le fossé, une fois abandonné, est remblayé en poussant les terres ou les blocs de craie (issus d'un talus qui devait border l'escarpe du fossé dans sa phase d'utilisation ?) depuis l'intérieur vers l'extérieur de l'enceinte, semble là encore se vérifier. L'homogénéité du remplissage (absence d'inclusions et de mobilier) suggère vraisemblablement, comme cela a déjà été proposé, un remblaiement rapide du fossé, peut-être en une seule fois, et un temps d'ouverture du fossé relativement réduit entre son installation et son colmatage définitif.

Malgré une attention toute particulière observée lors du décapage et lors de l'examen de contrôle des déblais, aucune structure funéraire (incinération ou inhumation dont de possibles dépôts d'immatures dans des « vases cercueil ») ni ossement humain bougé n'a été mis au jour. Ce type de découverte était attendu dans la mesure où la parcelle sondée appartient, au



REIMS, 4 place Nicolas Bergier
 TR2, fossé FO 1 vue en coupe (détail des litages) vers le sud
 (clichés : M. CAVÉ)

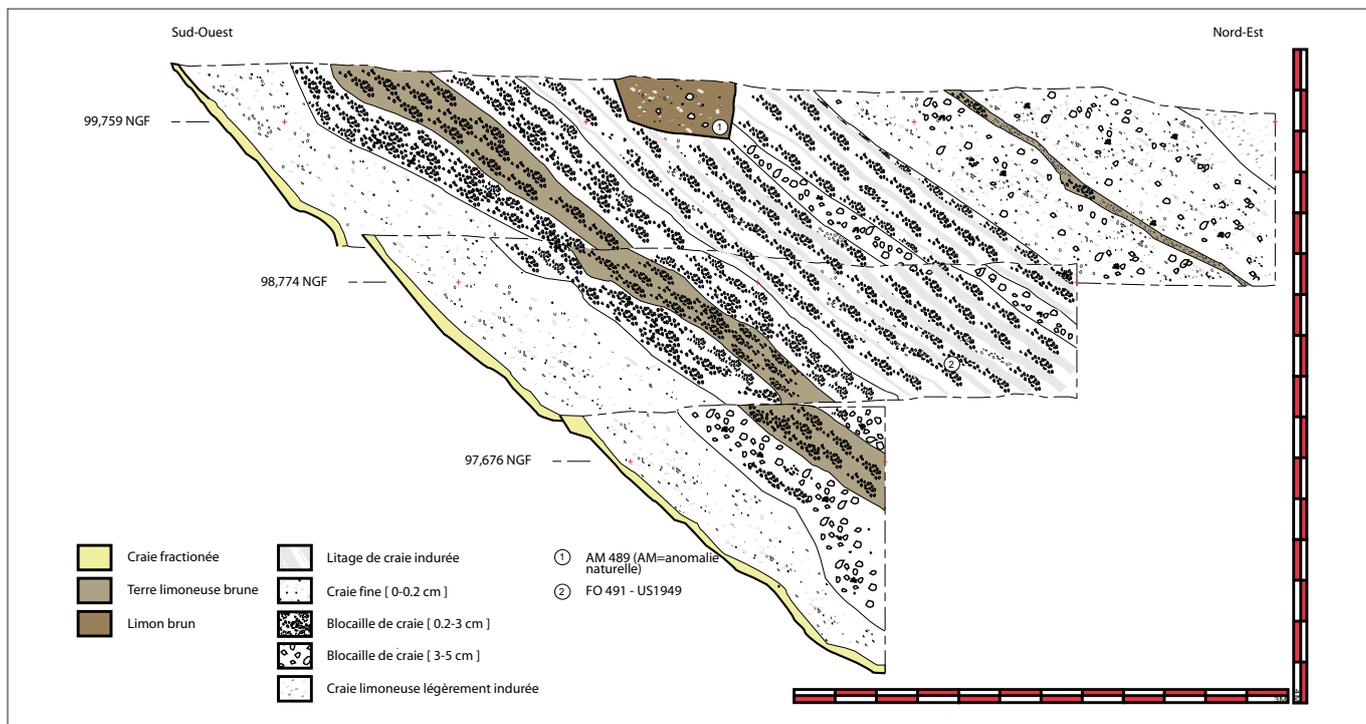
lieu-dit *la Croix-Saint-Marc*, connu par des découvertes de tombes antiques à la fin du XIX^e s.-début du XX^e s. et dans les années 1960-1970, réalisées de manière fortuite ou dans le cadre de « fouilles programmées ». Cet espace funéraire antique, situé au sud du *decumanus maximus* que poursuit la voie menant à Trèves, appartient peut-être à la même grande nécropole documentée par les opérations d'archéologie préventive réalisées rues de Sébastopol, Prieur de la Marne, Dérodé, Charlier et boulevard Jamin (lieux-dits *la Convalescence* et *la Fosse-Pierre-la-Longe*), au nord du *decumanus maximus* sur le bord interne du fossé de l'enceinte du Haut-Empire. Pour autant, le nombre de découvertes funéraires antiques semble nettement moindre autour de l'emprise du diagnostic (plus faible densité de tombes ou secteur moins exploré par les « antiquaires » ?) et les individus semblent préférentiellement installés au niveau de l'escarpe de la Grande enceinte (à proximité et sur le comblement du fossé) lorsque le fossé et l'intérieur immédiat de l'enceinte sont peu à peu colonisés après l'abandon de celle-ci. En somme, la parcelle sondée ne se trouve

peut-être pas dans la configuration la plus favorable à la mise au jour de structures funéraires.

Si l'évaluation a prouvé le passage du fossé de la Grande enceinte sur la parcelle, suivant l'orientation envisagée et conformément aux données réunies sur les opérations situées à proximité, une part non négligeable d'incertitudes demeure (profil, orientation exacte et dimensions du creusement, dynamique de comblement, datation).

Heureusement, l'enceinte du Haut-Empire est longue (elle englobe tout de même 600 ha de terrain) et traverse nombre de quartiers en cours de rénovation ou en devenir, sur de grandes surfaces et donc susceptibles d'enrichir nos connaissances sur cet ouvrage (anciennes friches industrielles situées sur le pourtour de la ville du Haut-Empire dans toute la partie nord et sur le bord est de la ville du Haut-Empire).

Magalie CAVÉ



REIMS, 4 place Nicolas Bergier
 Relevé de la coupe du fossé de la grande enceinte (FO 491)
 (DAO : S. PÉCHART, extrait de Thomann, Péchart 2013, 121)

REIMS

8 rue Chanzy, musée des Beaux-Arts

Gallo-romain - Moyen Âge -
 Moderne - Contemporain

Le diagnostic archéologique au 8 rue Chanzy à Reims a porté sur une surface de 2 000 m². La parcelle est située à l'intérieur de l'enceinte de l'*oppidum*, des remparts augustéen et médiéval-moderne. En revanche, elle est localisée en dehors et à proximité du rempart de l'Antiquité tardive et de la fortification carolingienne. Elle se situe dans une zone possédant un fort potentiel archéologique.

L'intervention archéologique consistait à réaliser quatre carottages et une tranchée à la pelle mécanique, soit une ouverture totale de 24 m².

Elle a permis de mettre en évidence :

- la présence de niveaux antiques (sols, mur) situés entre 1,10 m et 4,60 m de profondeur. Ils renseignent l'occupation de l'îlot urbain, en partie connu grâce aux

fouilles réalisées à proximité. L'épaisseur des remblais supérieurs, ainsi qu'un faible impact des structures postérieures, permettent d'envisager une bonne conservation de ces vestiges.

- l'emplacement d'un ensemble funéraire dont les limites ne sont pas définies. Mis au jour dans la tranchée de diagnostic, au moins un niveau de sépultures à inhumation est installé dans les couches de remblais des III^e-IV^e s. de n. è. La datation est floue, comprise entre le IV^e s. de n. è. et l'Époque moderne. La présence de ces inhumations est peut-être liée à l'église Saint-Denis, dont le cimetière paroissial connu est localisé plus au sud.

- un niveau de circulation qui est associé à un mur en moellons de craie moderne-contemporain. Pouvant dépendre de l'abbaye Saint-Denis (devenue Grand

REIMS

Boulevard Desaubeau, porte de Mars

La remise en état de la porte de Mars par la Ville de Reims a occasionné la mise en œuvre d'un diagnostic archéologique, réalisé sous la forme d'un suivi parallèle aux travaux de terrassements, sur une superficie de 50 m².

Ce diagnostic est localisé dans un secteur archéologiquement sensible. Il borde en effet la porte de Mars et est à la fois proche du centre-ville et à l'arrière immédiat des systèmes défensifs de l'*oppidum*, tardo-antique et médiévaux.

La cote projet n'a pas permis d'atteindre le substrat mais a permis d'investiguer entre 1 m (à l'est) et 4 m (à l'ouest) de stratigraphie.

La présence du fossé de l'enceinte médiévale et le mitage de la zone par des perturbations contemporaines ont largement impacté cette stratigraphie. En dehors de ces deux ensembles, seul un tronçon de voirie a été identifié. De plus, la profondeur de la tranchée n'a permis de récolter que très peu de mobilier en contexte, limitant toute datation fiable des faits archéologiques.

Régis BONTROND

REIMS

Cité du Chemin Vert

Contemporain

Dans le cadre de travaux d'affouillements liés à la rénovation des espaces publics de la Cité du Chemin Vert à Reims, un diagnostic archéologique a été réalisé sur une emprise de 5 120 m² située dans un secteur à proximité de l'enceinte de la ville du Haut-Empire, supposée traverser la limite ouest de l'emprise.

Le projet s'inscrit alors dans un espace bordant le flanc oriental de l'enceinte ayant accueilli une nécropole, renseignée aussi bien par des découvertes anciennes et fortuites que par des opérations d'archéologie préventives récentes. Des inhumations et incinérations ont ainsi été recensées autour de l'église Saint-Nicaise et pourraient correspondre aux franges d'une nécropole plus vaste et plus dense. Les découvertes liées aux investigations du XIX^e s. et aux travaux d'aménagements du quartier au XX^e s. mentionnent quant à elles des incinérations et du mobilier funéraire (dont des fragments de stèles). De fait, si la présence

d'une nécropole est certaine, ses contours et ses modalités d'organisation demeurent à préciser.

Malheureusement, aucun vestige archéologique de ce type n'a été mis en évidence au cours du diagnostic archéologique. De même, le fossé de la grande enceinte n'a pas été reconnu, permettant de repousser son tracé au moins sous le boulevard Pommery, qui constitue la limite ouest de l'emprise prescrite.

La stratigraphie révèle un faciès sédimentaire constant sur les sept tranchées réalisées, représentant 114 m² soit 2,2 % de l'emprise du projet. La craie géologique a systématiquement été atteinte, en moyenne à 0,60 m sous le sol actuel. Elle est coiffée sur 0,40 m d'épaisseur d'un limon brun clair au sein duquel aucun mobilier résiduel ne permet de renseigner une occupation proche.

Seuls deux murets en craie associés à un remblai récent ont été reconnus. Leurs caractéristiques permettent plutôt de les envisager comme des éléments de

délimitation parcellaire.

Mathilde ARNAUD

REIMS Parc Saint-Remi

Antiquité - Moderne

Le diagnostic a permis d'évaluer une zone historiquement sensible à l'occasion de l'aménagement d'un socle de fondation sur environ 50 m². Ce secteur est notamment connu pour son occupation artisanale antique, renseignée par des opérations durant les années 1970, ainsi que par son occupation paléochrétienne (cimetières et édifices religieux) mentionnée par les sources écrites. L'opération est ainsi directement mitoyenne des secteurs 12 à 16, traités dans le cadre d'une fouille programmée (Neiss, 1989).

Au vue de la faible superficie impactée et de la proximité de cette opération, l'emprise totale a été ouverte afin de relocaliser précisément les limites d'extension des zones anciennement traitées. Au total, environ deux tiers du diagnostic sont occupés par l'emprise du chantier programmé.

Dans la partie non impactée, les résultats du diagnostic révèlent une assez bonne conservation des vestiges. Le substrat correspondant à la craie blanche est apparu à une altitude moyenne de 88,60 m NGF. Il est localement coiffé d'un paléosol constitué de terre brune mêlée d'un cailloutis de craie. C'est majoritairement à leur surface que sont implantés les vestiges archéologiques mis au jour. Quelques sols laissent cependant envisager une stratigraphie conservée.

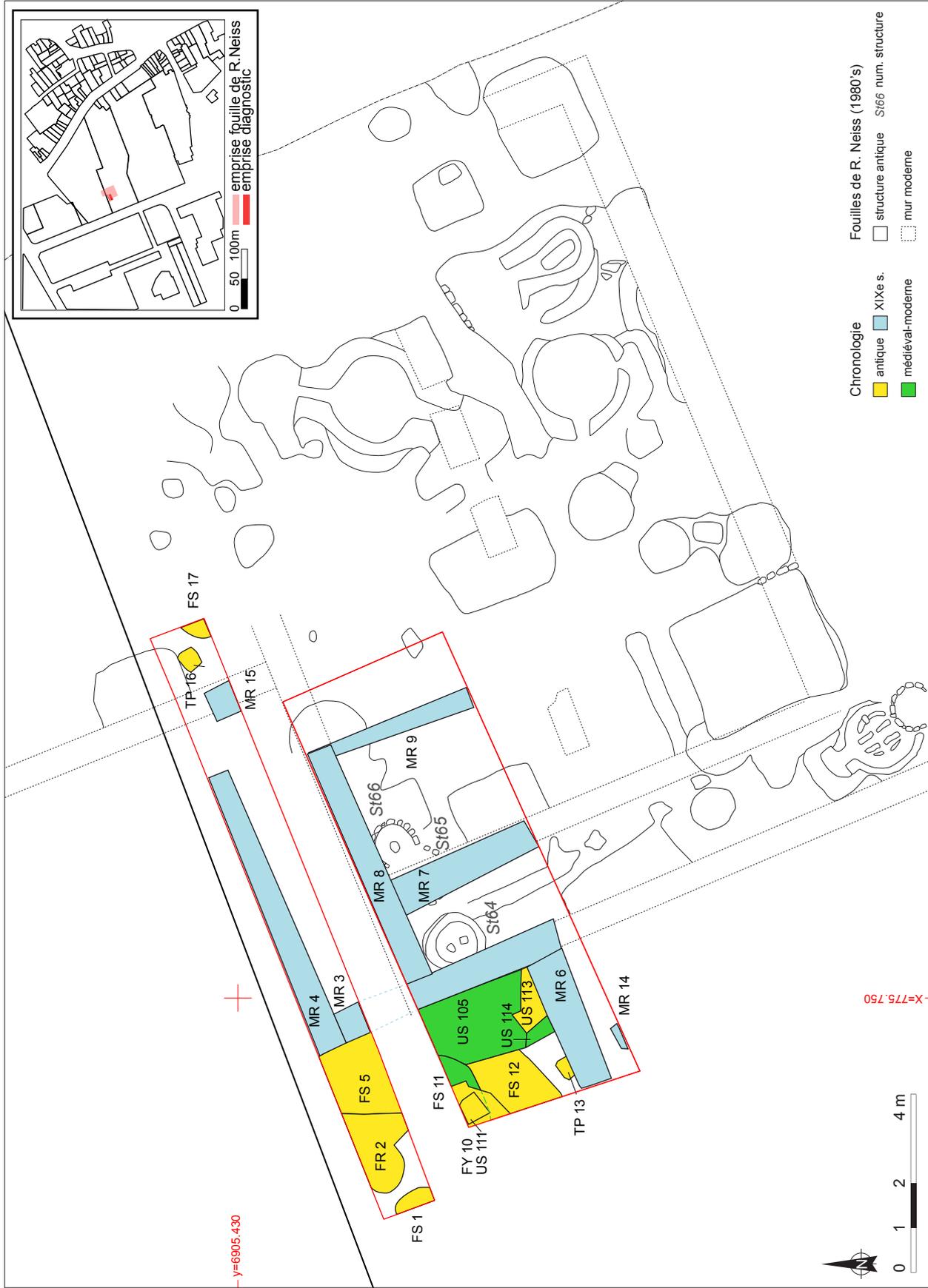
Conformément à ce qui était attendu, la première occupation correspond à deux structures de combustion. Associées à des remblais de démolition comportant de nombreux tessons de céramiques ainsi que des carreaux de terre liés à l'argile pour certains, leurs rattachement à l'activité potière est totalement envisageable. Quelques fosses et trous de poteaux complètent le schéma d'occupation antique.

La seconde phase d'occupation mise au jour est composée de murs en moellons de craie. Deux sols en craie semblent fonctionner avec l'un des états des maçonneries. Ces vestiges renseignent la vocation post Révolution de l'ancienne abbaye Saint-Rémi. En effet, et en partie sur l'emprise des jardins, un hôpital civil puis un Hôtel dieu y seront consécutivement implantés.

Claire PICHARD



REIMS, parc Saint-Remi
Vue générale de FS 12 et FY 10
(cliché : service archéologique du Grand Reims)



REIMS, parc Saint-Remi

Plan masse des vestiges mis au jour lors des opérations des années 1980 et de 2017

(DAO : C. PICHARD, M. ARNAUD ; sources : fouilles du parc Saint-Rémi, R. Neiss, *duplicata* 1989 ; BDU Reims Métropole, 2007)

REIMS

Place de la République

La phase terrain de cette opération fut réalisée en 2017 et 2018, en conséquence elle sera présentée dans le *Bilan scientifique régional Grand Est 2018*.

Régis BONTROND

REIMS

Place Museux

Gallo-romain - Moyen Âge -
Moderne

Le diagnostic réalisé par le service archéologique du Grand Reims a porté sur une surface de 2 247 m². La surface de 185,4 m² qui a été explorée (soit 8,25 % de l'emprise) a permis la mise au jour de deux niveaux d'occupations.

Le premier, attribué à l'Antiquité, se caractérise par une fosse volumineuse (cave ?) et une fosse rectangulaire.

Ces vestiges viennent compléter les données recueillies depuis plusieurs années sur ce quartier.

La seconde phase, probablement médiévale et de la période moderne se manifeste par l'implantation d'au moins deux niveaux de sépultures qui impactent partiellement le niveau antique. Située immédiatement à l'ouest de l'entrée de l'église Saint-Maurice, il s'agit probablement de l'un des cimetières liés à cet édifice.

Denis BOUQUIN

REIMS

Rue de Mars

Gallo-romain - Moyen Âge

Le réaménagement du secteur rue de Mars par la Ville de Reims a occasionné la mise en œuvre d'un diagnostic archéologique, réalisé sous la forme d'un suivi parallèle aux travaux de terrassements, sur une superficie de 300 m².

Ce diagnostic est localisé dans un secteur archéologiquement sensible. Il est à la fois proche du centre-ville et des enceintes de l'*oppidum*, tardive et médiévale. Deux périodes principales ont été mises au jour.

La première période relève de la fin de l'Antiquité. Des niveaux de voirie, qui empiètent en partie sur les

îlots d'habitations bordant le flanc oriental du *cardo*, témoignent d'une vaste restructuration du secteur. Les rares indices chronologiques et la mise en perspective du site avec les données issues des opérations archéologiques proches permettent de rapprocher ces remaniements avec la mise en place du système défensif tardif.

De plus, la découverte de plusieurs blocs monumentaux réemployés dans les maçonneries le long du *cardo* ou issus de niveaux d'abandon renseigne la proximité d'un îlot occupé par un ou plusieurs bâtiments d'importance.

La deuxième période est matérialisée par au moins une

cave voûtée en pierres, et par des murs de façade en craie. La présence probable de latrines et de sols (de cour ?) renseigne davantage un espace de cour que des bâtiments en façade de rue.

Ces bâtiments ne disposent pas d'indices fiables pour se rattacher à une période précise. La cartographie ancienne ne permet que de constater qu'ils sont antérieurs à la Reconstruction intervenue dans ce secteur dès 1921.

Cependant, les comparaisons altimétriques et de mobilier avec les opérations archéologiques menées

alentours, en particulier autour des Halles, permettent d'envisager que cette période pourrait remonter au moins au second Moyen Âge.

La cote du projet n'ayant pas permis d'atteindre le substrat, ce sont entre 1 m (au nord) et 3 m de stratigraphie (au sud) qui pourraient s'être accumulés dans ce secteur. La présence d'élévations antiques autorise d'envisager un bon état de conservation des vestiges.

Mathilde ARNAUD

Contemporain

REIMS Rue Fulton

Le diagnostic réalisé sur une emprise de 6 406 m² localisée en rive droite de la Vesle, en périphérie de la ville antique de *Durocorturum* a permis d'ouvrir 565 m², soit 8,8 % de la surface.

Seuls ont été mis au jour, en surface de la craie géologique, des vestiges de la période contemporaine, à savoir un ancien chemin, une fosse et un réseau.

Nicolas GARMOND

Âge du Fer - Gallo-romain -
Moderne

REIMS Rue Marie-Clémence Fouriaux

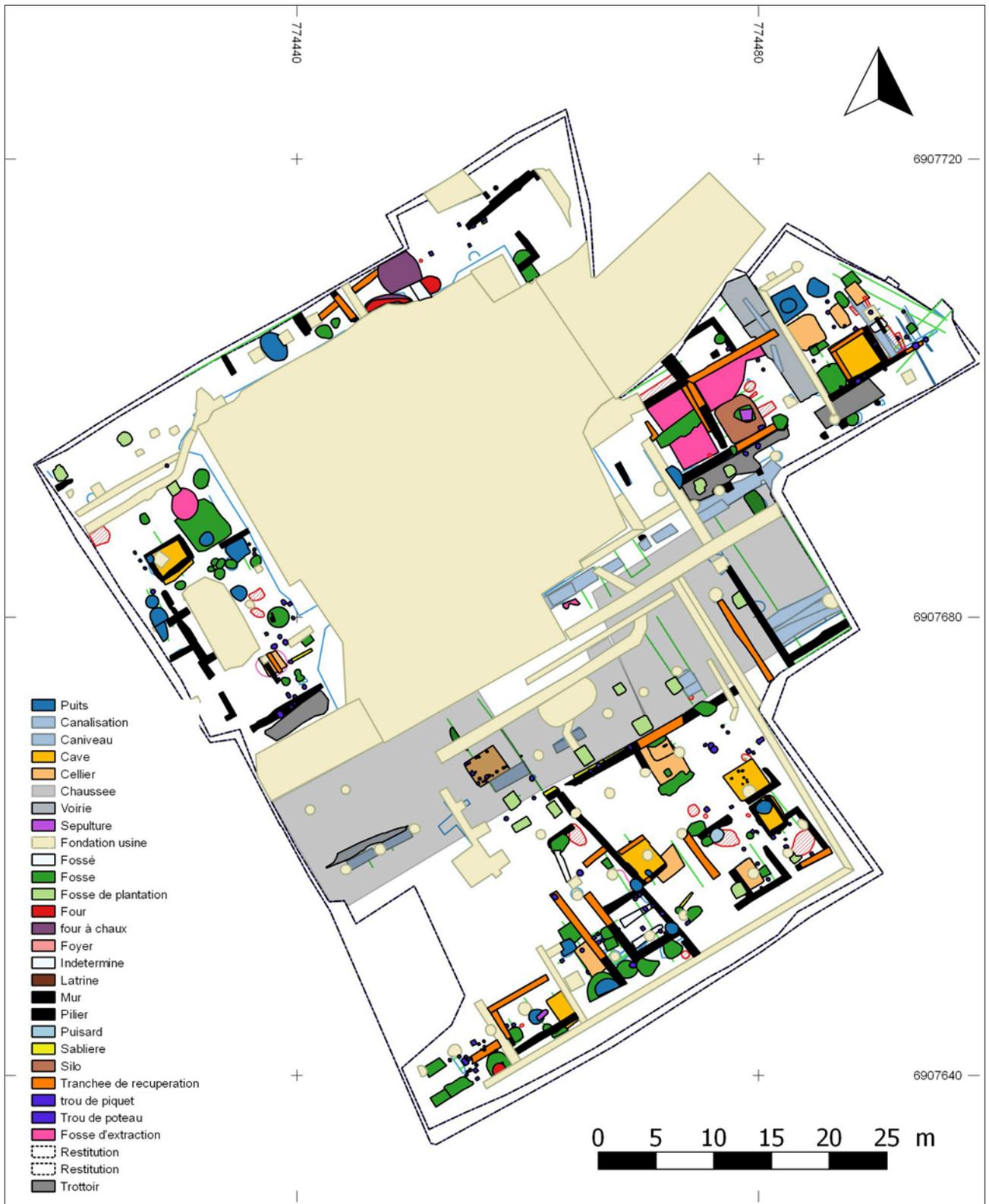
Préalablement à la réalisation d'un projet immobilier, une quatrième opération de fouille archéologique a été réalisée à Reims, rue Marie-Clémence Fouriaux, sur les terrains de l'ancienne usine Parchimy. Le projet global porte sur une surface de 12 500 m², morcelée en quatre lots de fouille, suite à une demande de permis de construire de logements avec sous-sols déposée par la société SAS Les Arènes. La surface initiale de cette dernière tranche de campagne de fouille nommée « Central Parc » est de l'ordre de 4 500 m².

Contexte archéologique

Cette opération complète les données de ce secteur ayant déjà fait l'objet de trois premières campagnes de

fouille mitoyennes, localisées au nord, au nord-est et à l'ouest de l'emprise. Les résultats illustrent plusieurs phases d'occupations de La Tène finale à l'Antiquité tardive.

Ce secteur se situe à l'extérieur du périmètre de l'enceinte gauloise dont les limites sont matérialisées par un large fossé localisé à environ 500 m vers le sud. La zone concernée se trouve également en dehors des enceintes tardives et médiévales, distantes de 500 m en moyenne. En revanche, elle est à l'intérieur de la ville du Haut-Empire, à 1 km du centre monumental et à proximité de la grande enceinte, dite augustéenne, qui marque la limite nord-ouest de la ville antique dont la surface est estimée à 600 ha.



REIMS, rue Marie-Clémence Fouriaux
 Plan d'ensemble des vestiges (DAO : P. HUARD, P. STOCKER)

Résultats

L'intervention archéologique a permis de mettre au jour une rue décumane antique du Haut-Empire, bordée latéralement de caniveaux et des vestiges incomplets d'un habitat détruit en grande partie par divers remaniements postérieurs.

La première occupation peut être attribuée à la fin de la période protohistorique, antérieure à l'axe de voirie.

Aucune trace de la période médiévale n'a pu être observée. Cependant, la période moderne est présente et se manifeste par une zone de verger marquée par fosses de plantation localisées en grande partie dans la partie centrale de la fouille.

Malgré les destructions occasionnées par les fondations de l'ancienne usine Parchimy et des récupérations de matériaux de construction qui se produisent probablement, dès l'Antiquité, la compréhension globale du site antique a pu être perçue lors de cette fouille préventive.

Le plan d'ensemble fait apparaître un quartier urbain marqué par la présence de nombreux vestiges de l'époque gallo-romaine. Il s'agit de niveaux de circulation et de structures d'un quartier artisanal. La fouille a permis d'identifier différentes phases de construction grâce aux couches archéologiques encore en place dont l'épaisseur varie en moyenne entre 0,50 m et 1 m.

Toujours en cour d'étude, dix phases ont été



REIMS, rue Marie-Clémence Fouriaux
Vue en coupe de la carrière (cliché : P. STOCKER)



REIMS, rue Marie-Clémence Fouriaux
Vue en coupe du silo (vue du nord) (cliché : P. STOCKER)

distinguées et regroupées en six périodes. Chaque phase correspond à un ensemble d'événements précis résultant d'un phénomène reconnu dans ce secteur.

La première période (phase 1) est représentée par une carrière d'extraction de matériaux de nature éolienne localisée au nord-est de la zone étudiée. Elle est directement scellée par les premiers aménagements qui illustrent l'urbanisation de ce secteur de la ville antique attribuée au premier quart du 1^{er} s. av. n. è. L'absence de marqueur chronologique ne permet pas d'apporter

une datation, mais il est possible que cette carrière soit exploitée au cours du développement urbain associé à la ville primitive de La Tène finale.

La seconde période (phase 2) se situe chronologiquement entre 5/10-15/20. Très discrète, elle est représentée par des vestiges de nature agricole matérialisés par un silo et un fond de cabane.

La troisième période (phases 3 et 4) se traduit d'abord par les premières installations qui donneront naissance



REIMS, rue Marie-Clémence Fouriaux
Vue en plan de la structure type fond de cabane (cliché : P. STOCKER)



REIMS, rue Marie-Clémence Fouriaux
Vue en coupe de la partie sud de la rue, bordée d'un caniveau
(cliché : S. VILLER)



REIMS, rue Marie-Clémence Fouriaux
Vue en coupe d'un cellier
(cliché : P. STOCKER)



REIMS, rue Marie-Clémence Fouriaux
Vue du four de verrier (cliché P. STOCKER)

à l'urbanisation de ce secteur de la ville situé à proximité immédiate du tracé du fossé de la grande enceinte dite augustéenne qui délimite une surface considérable de près de 600 ha.

Dans un premier temps (40/45-65/70), elle est représentée par une rue décumane, marquée par

des ornières nettement visibles en surface de la craie géologique, dont l'orientation est calée sur celle du quadrillage antique, bordée de caniveaux. Ce secteur de la ville est occupé par des constructions légères, associées à quelques celliers, des fosses et un habitat construit sur poutre sablière, reconnu principalement en façade de rue.



REIMS, rue Marie-Clémence Fouriaux
Habitat construit sur fondation en craie compactée vue du sud (cliché : P. STOCKER)



REIMS, rue Marie-Clémence Fouriaux
Cave maçonnée vue du nord-est (cliché : P. HUARD)

Ensuite à la phase suivante (40/45-65/70), la rue se décale légèrement vers le sud. Elle est délimitée par des alignements de trous de poteau pour la façade de rue. L'habitat construit en matériaux légers est associé à des celliers, des fosses, un puits et par une activité artisanale matérialisée par un four de verrier.

La quatrième période (phases 6, 7 et 8) se situe entre le début du II^e s. et la seconde moitié du III^e s. Elle se traduit par une réorganisation totale du secteur en bordure de rue et en cœur d'îlot. On observe l'implantation d'un habitat dont toutes les fondations sont construites en craie compactée et de caves maçonnées. L'établissement de ces constructions se poursuit lors des phases 7 et 8 et se manifeste par un changement sensible d'orientation au cours du III^e s.

Pour la rue, on assiste à la construction d'une chaussée empierrée et au creusement successif de caniveaux. On peut également noter l'apparition de trottoirs et d'un portique reconnu sur le côté sud de la rue.

La fin de cette période est marquée par la présence de

fours à chaux et un changement de la largeur initiale de la rue, marquée par un cellier implanté sur les limites de l'espace public de la phase précédente.

La cinquième période (phase 9) est caractérisée par l'abandon définitif du quartier d'habitation entre la fin du III^e s. et le début du IV^e s. Les murs sont récupérés et apparaissent sous forme de tranchées de récupération.

La sixième période (phase 10) représente la période moderne, simplement matérialisée par la présence d'un verger.

Cette opération permet de compléter les données dans ce secteur de la ville et confirme la présence d'un quartier artisanal reconnu lors des opérations précédentes, notamment celle de la rue Maucroix (Rollet, 2010) et de la tranche précédente de la rue Marie Clémence Fouriaux de 2016 (Stocker, en cours) sur l'extension urbaine de la ville antique.

Pascal STOCKER



REIMS, rue Marie-Clémence Fouriaux
Vue d'ensemble des fours à chaux (cliché : P. STOCKER)

REIMS-LA-BRÛLÉE

La Labourotte, tranche 2

Âge du Bronze - Moderne -
Contemporain

Ce diagnostic fait suite à une demande anticipée de réalisation de diagnostic en amont d'un projet de carrière d'extraction de granulats, et correspond à la seconde tranche d'interventions réalisées sur ces parcelles, dont une partie a préalablement été investiguée par S. Chauvin.

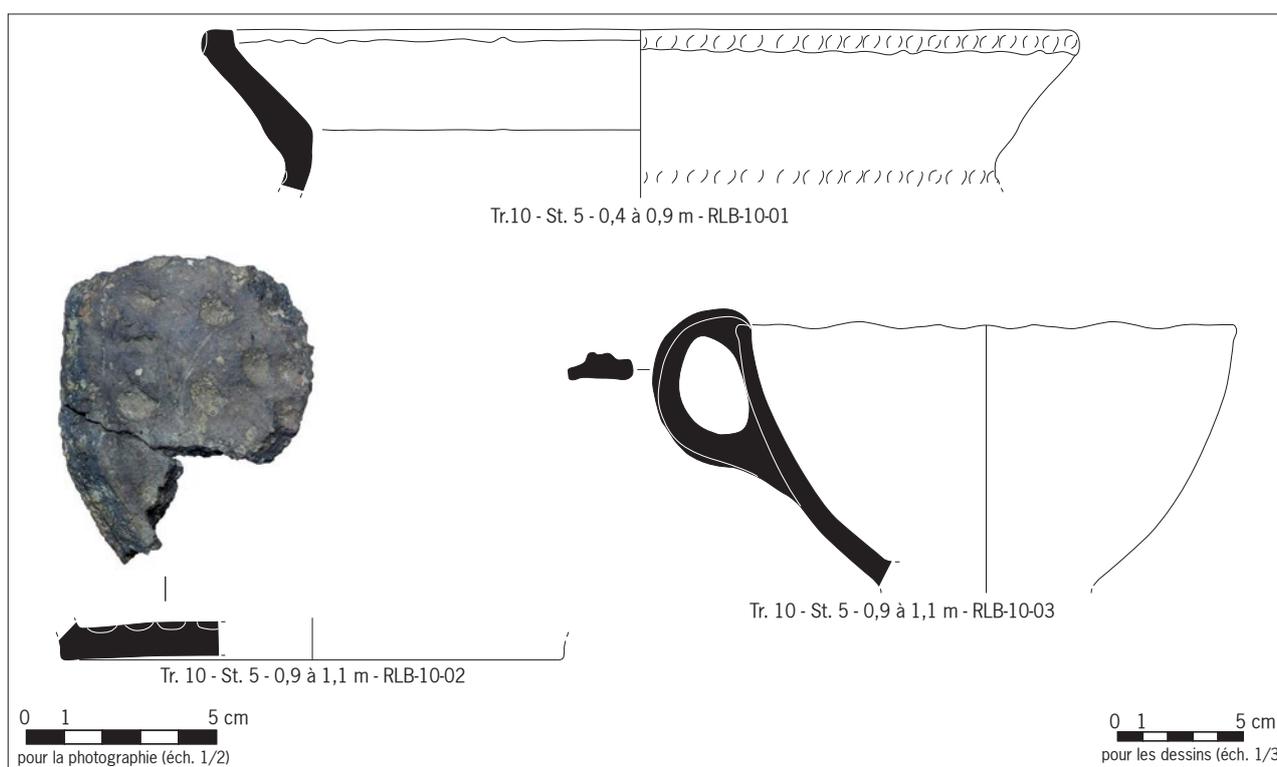
L'intervention portait sur une emprise prescrite de 25 794 m² (surface disponible 22 395 m²). La surface ouverte est de 2 645 m², soit 10,3 % de la superficie accessible.

L'opération a permis de mettre au jour 43 anomalies, correspondant principalement à des fossés à vocation parcellaire (probablement d'origine moderne) et à des fossés dont la fonction nous est inconnue. Toutefois, deux structures, un puits et une fosse à la fonction indéterminée, se rattachent au milieu du Bronze final (soit le Bronze final IIb/IIIa). Distantes l'une de l'autre

d'environ 35 mètres, elles sont les seules structures à avoir livré du mobilier archéologique. Ce dernier se rapporte à des tessons de céramique, des fragments de terre à bâtir et deux éléments en grès (possibles fragments de meule).

Ces éléments sont donc les témoins directs d'une occupation domestique du Bronze final sur ce secteur, et sont à mettre en relation avec les vestiges et le mobilier découverts lors d'un diagnostic réalisé sur la parcelle mitoyenne à l'est (Chauvin, 2015), ou encore lors de l'opération de fouille menée en 1999 par le service régional de l'archéologie. Ces nouvelles informations complètent les données précédemment récoltées sur ce secteur et viennent illustrer la présence d'un habitat dispersé du milieu du Bronze final à *la Labourotte-le Tournizet*.

Céline GODARD



REIMS-LA-BRÛLÉE,
la Labourotte, tranche 2
Céramiques du milieu du Bronze final (Hallstatt B1 ?) -
début XI^e s. à milieu/fin du X^e s. av. n. è. (dessin et DAO : A. MONNIER).

REIMS-LA-BRÛLÉE - LUXÉMONT - VILLOTTE

Le Chemin de Vitry, le Moulinet

Âge du Bronze - Âge du Fer -
Gallo-romain -
Haut Moyen Âge

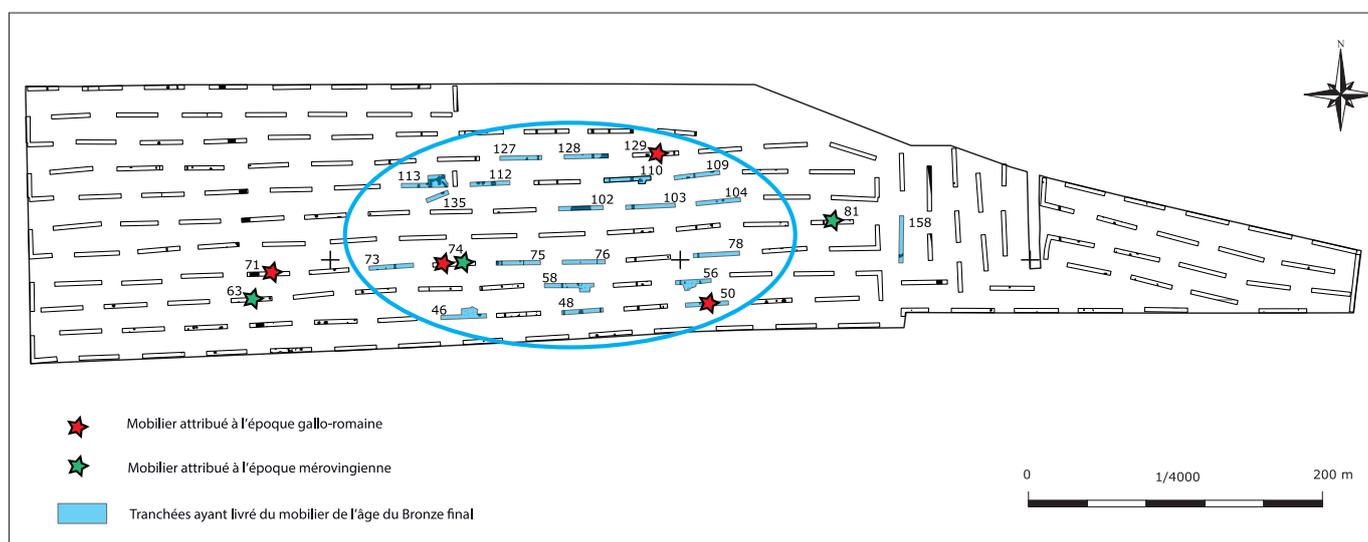
L'opération, menée dans le cadre d'un projet d'exploitation de carrière, est localisée au sein de la vaste plaine alluviale de la Marne, sur une emprise de 137 990 m². Les ouvertures de 15 976 m² au total (soit près de 12 % de la superficie des terrains) ont mené à la découverte de nombreuses structures anthropiques, réparties essentiellement au centre de la surface investiguée. Il s'agit exclusivement de structures en creux regroupant des fossés, des fosses aux dimensions variables, des trous d'ancrage de poteau et des anomalies naturelles.

Ainsi, plusieurs tranchées ont livré une concentration de creusements, révélateurs d'une occupation au centre de l'emprise. Cette occupation est représentée par la présence de trous d'ancrage de poteaux marqueurs de l'existence de bâtiments, auxquels sont associées des fosses contenant un abondant mobilier céramique morcelé ainsi que des fragments de terre à bâtir, parfois rubéfiée. Il est probable que le lot conséquent de céramique mis au jour (presque 9 kg)

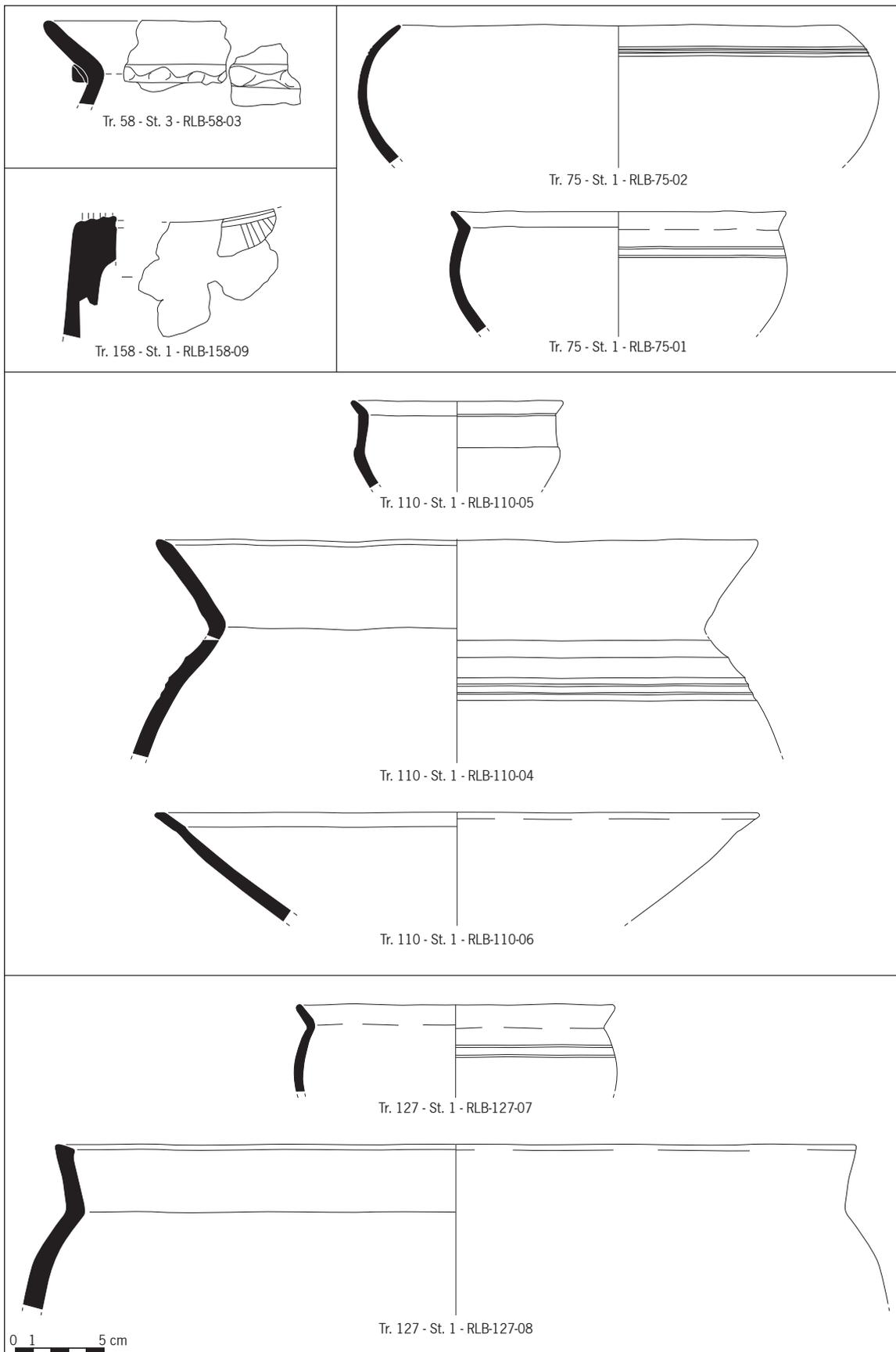
soit homogène chronologiquement. Les observations et les comparaisons menées par A. Monnier semblent nous orienter vers l'étape finale du Bronze final, soit le Hallstatt B2-B3 (milieu/fin du X^e s. jusqu'à la fin du IX^e s. av. n. è.).

Au sud de l'emprise, à proximité immédiate de cette opération, une évaluation archéologique réalisée en 2003 (F. Dugois) à cheval sur les communes de Luxémont-et-Vilotte, Reims-la-Brûlée et Vauclerc, aux lieux-dits *le Pré de la Régale*, *le Chemin de Vitry* et *le Moulinet* avait révélé l'existence d'une occupation domestique protohistorique, matérialisée également par des bâtiments et des fosses. Il pourrait s'agir de l'extension de la même occupation, prenant la forme d'un habitat dispersé. On y constate aussi la présence de bâtiments antiques pouvant ainsi expliquer la présence de *tegulae*.

François COUPARD



REIMS-LA-BRÛLÉE - LUXÉMONT - VILLOTTE,
le Chemin de Vitry, le Moulinet
Plan de répartition du mobilier céramique (DAO : Inrap)



REIMS-LA-BRÛLÉE - LUXÉMONT - VILLOTTE, le Chemin de Vitry, le Moulinet
 Planche des céramiques de l'étape finale du Bronze final (Hallstatt B2 ?) -
 milieu/fin du X^e s. à la fin du IX^e s. av. n. è. (DAO : Inrap)

SAINT-BRICE-COURCELLES

1 rue Paul Millot

Contemporain

Réalisé préalablement à la création d'un lotissement, un diagnostic a porté sur une emprise de 1 206 m², qui a été sondée à 9 % (108 m²) au moyen de trois sondages profonds de 0,60 à 0,85 m. Quatre structures ont été mises au jour, identifiées comme des trous de poteaux,

certainement à rattacher à la période contemporaine, et les restes d'un impact d'obus.

Émilie JOUHET

SAINT-BRICE-COURCELLES

Rue Sorbon

Moyen Âge - Moderne

Préalablement à la création d'un lotissement sur une emprise de 4 480 m², six sondages profonds d'1,10 m en moyenne ont été réalisés, couvrant environ 450 m² soit 10 % des terrains.

de la fin du Moyen Âge ou de l'Époque moderne.

Les autres vestiges fossoyés détectés sont modernes ou contemporains et peuvent être mis en relation avec une zone de culture.

Ces tranchées ont permis de mettre au jour 19 structures dont deux murs pouvant être rattachés à une occupation

Émilie JOUHET

SAINT-GIBRIEN

Impasse des Tilleuls

Âge du Bronze - Âge du Fer -
Contemporain

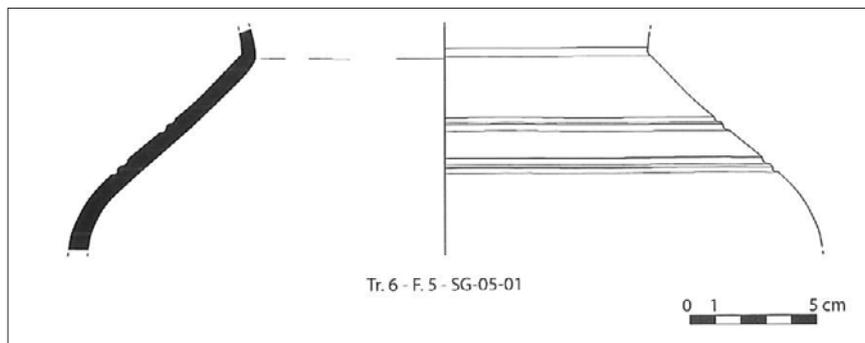
Une demande de réalisation de diagnostic déposée dans le cadre d'un projet de lotissement sur une emprise de 3 822 m² a motivé la réalisation d'une opération avec l'ouverture de 6 tranchées et extensions pour un total de 568 m² soit près de 15 % de la surface.

10 anomalies testées sur 29 détectées correspondent à un silo, deux fosses et quatre trous de poteau concentrés dans la moitié nord de l'emprise.

Les quelques éléments mobiliers collectés dans les structures évoquent une chronologie probable de la fin du Bronze final à la première moitié du Hallstatt (Hallstatt B2, B3 et C, 950 à 700 av. n. è.) et, d'après

les traces de clayonnage sur des fragments de torchis mis au jour dans un des trous de poteau, la présence d'un habitat proche. Les observations réalisées sur un prélèvement effectué dans le fond du silo renseignent sur le potentiel carpologique. Le reste des structures, d'après leurs caractéristiques et le mobilier collecté aux abords, semble consister en vestiges d'une occupation agricole d'Époque contemporaine rassemblant des restes de construction (murs ou murs récupérés), des fosses avec des restes d'animaux ou encore des fosses de plantation.

Sylvain CANET



SAINT-GIBRIEN,
 impasse des Tilleuls
 La céramique de la fin de l'âge du Bronze ou du début du Hallstatt (mi-
 lieu du X^e s. à la fin du VIII^e s. av. n. è.)
 (dessin : A. MONNIER)



SAINT-GIBRIEN,
 impasse des Tilleuls
 Fragments de torchis (cliché : S. CANET)

Moderne - Contemporain

SAINT-GIBRIEN Rue des Grands Clos

L'opération, préalable à la construction d'un bâtiment d'habitation sur une emprise de 1 247 m², permis de sonder 245 m², soit 20 % des terrains, dans un secteur dense en occupation de toutes périodes.

Trois faits ont été mis au jour : deux fosses dont l'une avec des restes d'animaux et un chablis. Ces faits apparaissent sur le substrat crayeux, entre 0,50 m

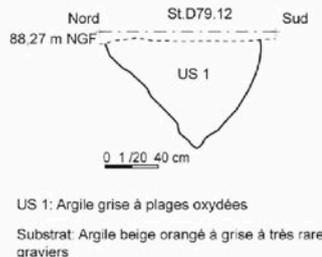
et 0,60 m de profondeur. Une fosse est apparue à 0,60 m de profondeur sur un horizon de colluvion post-antique. Un élément de *tegulae* et d'*imbres* se trouvait sur ce niveau. Les structures sont datées de l'Époque contemporaine ou moderne.

Sébastien CHAUVIN

SAINT-MARTIN-AUX-CHAMPS

Les Pâtures Pillées et le Pré-Saint-Pierre, tranche 2

Moderne - Contemporain



SAINT-MARTIN-AUX-CHAMPS,
les Pâtures Pillées et le Pré-Saint-Pierre, tranche 2
Vues en plan (a et b) et en coupe (c)
des structures composant la(es) palissade(s)
observées au sein de la tranchée Tr.D79
(clichés et DAO : R. TSOBGOU AHOUEPE et
N. DAVIAUD)

La phase 2 de l'opération de diagnostic archéologique effectuée au sein de la commune de Saint-Martin-aux-Champs (lieux-dits *les Pâtures Pillées* et *le Pré-Saint-Pierre*) a permis la mise au jour, au sein d'un paléosol ou au sommet des sédiments de la terrasse moyenne de la Marne, de nombreux vestiges d'occupations et d'activités datant du Néolithique à la Protohistoire (périodes climatiques de l'Atlantique, Subboréal et Subatlantique). Les Vestiges de l'Antiquité ou de la période médiévale sont visibles dès la base des limons de débordements qui se mettent en place au Subatlantique.

Les deux horizons de paléosol PSA et PSB observés l'avaient été également au cours de la Phase 1 de l'opération, sur deux zones positionnées l'une à l'extrémité sud-ouest de la parcelle au lieu-dit *les Pâtures Pillées* et l'autre à l'extrémité nord-est des parcelles du lieu-dit *le Pré-Saint-Pierre*.

L'emprise concernée par la phase 2 (338 400 m²) a été sondée à 8,54 %, soit 28 913 m².

Le Néolithique ancien est représenté aux *Pâtures Pillées*, par quelques structures de bâtiments allongés nord-ouest/sud-est. Deux de ces bâtiments peuvent être notés avec certitude, et un troisième pourrait être proposé grâce à la présence d'une fosse oblongue similaire à celles qui sont proches des trous de poteau des deux premiers ensembles. Quelques vestiges de mobilier lithique (grandes lames) doivent également être rattachés à cette phase culturelle.

Le Néolithique moyen est identifié grâce à une série de segments de fossés et de palissade interne formant une enceinte palissadée, dans la partie sud-est au lieu-dit *le Pré-Saint-Pierre*. À cette enceinte, sont associées des structures, essentiellement des trous de poteau dessinant des plans de bâtiment pouvant être attribués au Néolithique moyen II. On peut également envisager du Néolithique récent : le mobilier céramique récolté montre également des traits technologiques diachroniques. À l'intérieur de cet enceinte, un enclos funéraire circulaire au fossé étroit a été observé, ainsi que plusieurs trous de poteau. Associer cette unité funéraire aux trous de poteau internes et externes ne peut être définitivement exclu ou affirmé. Il convient également de poser l'hypothèse de l'existence du Néolithique moyen I (Cerny) du fait de la présence de quelques fragments de céramique aux

lignes poinçonnées. Au lieu-dit *les Pâtures Pillées* le Néolithique moyen est clairement identifié grâce à des concentrations d'industrie lithique au sein des tranchées Tr.D105, Tr.D118, Tr.D149, Tr.C136 et Tr.C190 (au sud-est de la parcelle). Il s'agit d'un débitage de petites lames bien différenciables des produits laminaires du Néolithique moyen.

Le Néolithique final est difficilement dissociable des vestiges de la période protohistorique non seulement en raison de la quantité très restreinte de mobilier clairement attribuable à la première, mais aussi à la diachronie des occupations dans l'espace du diagnostic. Il est envisagé dans l'exemple de l'inhumation de la tranchée Tr.C103.

La Protohistoire est densément documentée par les vestiges d'habitat (palissade, bâtiment, puit, fosse de rejet, foyer, potentiel silo, etc.), d'activités ainsi que des structures funéraires (incinération et enclos funéraire). La phase la plus représentée est le Bronze final-Hallstatt. En effet le mobilier céramique de cette période constitue la plus grande partie du matériel récolté. Des bâtiments circulaires trapézoïdaux se dessinent. Ils se superposent par endroits aux occupations de Néolithique.

Dans la partie nord-est au lieu-dit *le Pré-Saint-Pierre* la densité des fosses nous laisse envisager un espace d'activités ou artisanal. L'une d'elles, la fosse St.C64.8 (four ?) a fourni, outre de la céramique du Hallstatt final, des restes d'orge vêtue, d'épeautre et d'ers, ainsi que des restes de consommation de bœuf, porc ; et des os de chien. Dans cet espace, un enclos circulaire à sépultures (3 mises au jour dont 1 centrale) pourrait être daté de La Tène).

Une urne cinéraire datant du Hallstatt D1/D2 à La Tène ancienne a été découverte à quelques mètres de l'inhumation de la tranchée Tr.C103 à environ 0,40 m plus haut. Il s'agit d'un exemple rare pour cette période.

La distinction entre les traces humaines attribuables à la période médiévale ou antique est difficile à déterminer avec certitude. Les sections de voie identifiées au lieu-dit *les Pâtures Pillées* renferment de rares éléments de mobilier lithique (borne en calcaire de type Savonnière, pouvant dater de l'Antiquité aux premiers siècles du second Moyen Âge ; fer d'équidé probablement médiéval). Leur apparition au sein des limons de débordement du Subatlantique permet d'exclure toute période antérieure à l'Antiquité.

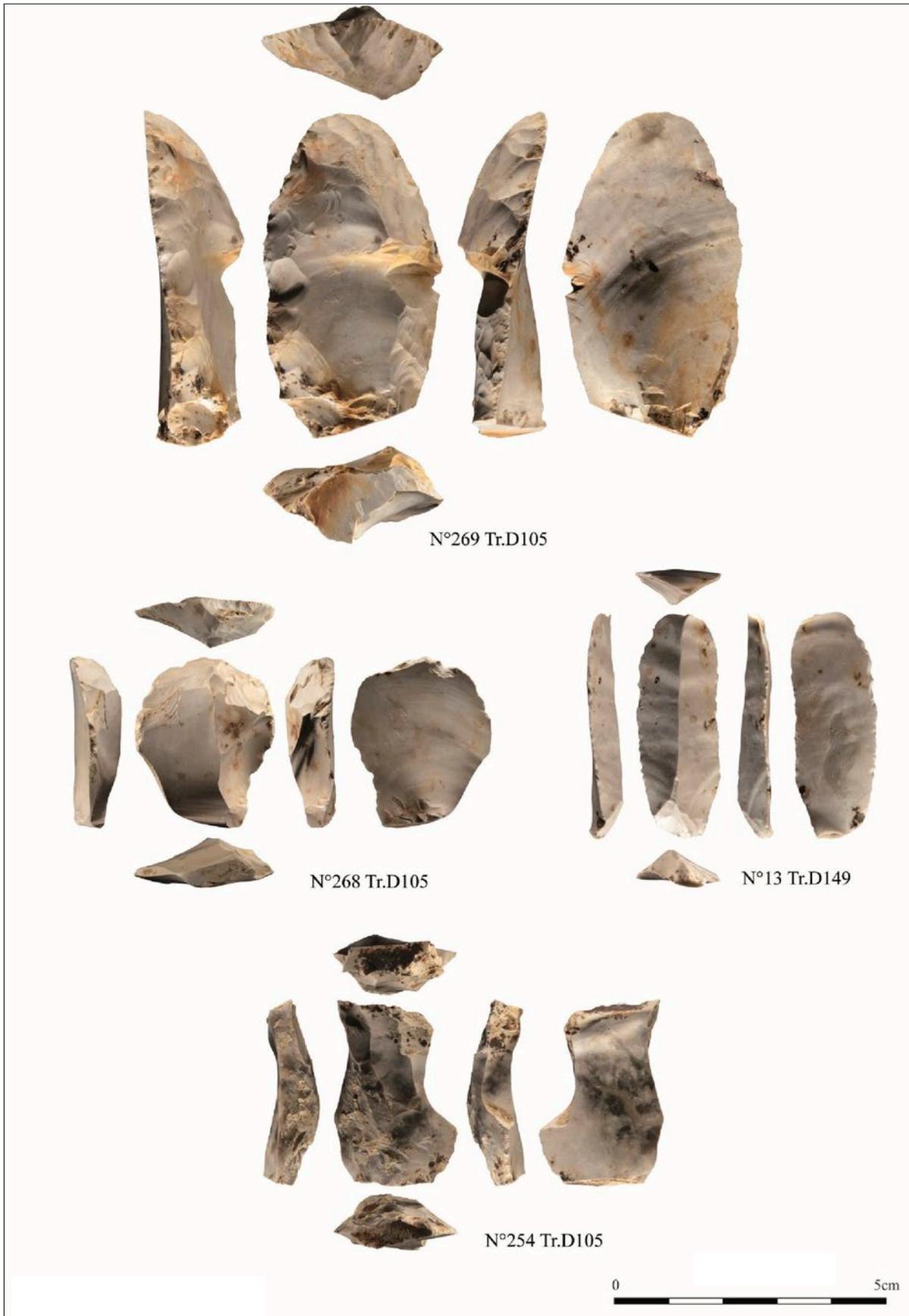
Rodrigue TSOBGOU AHOUE



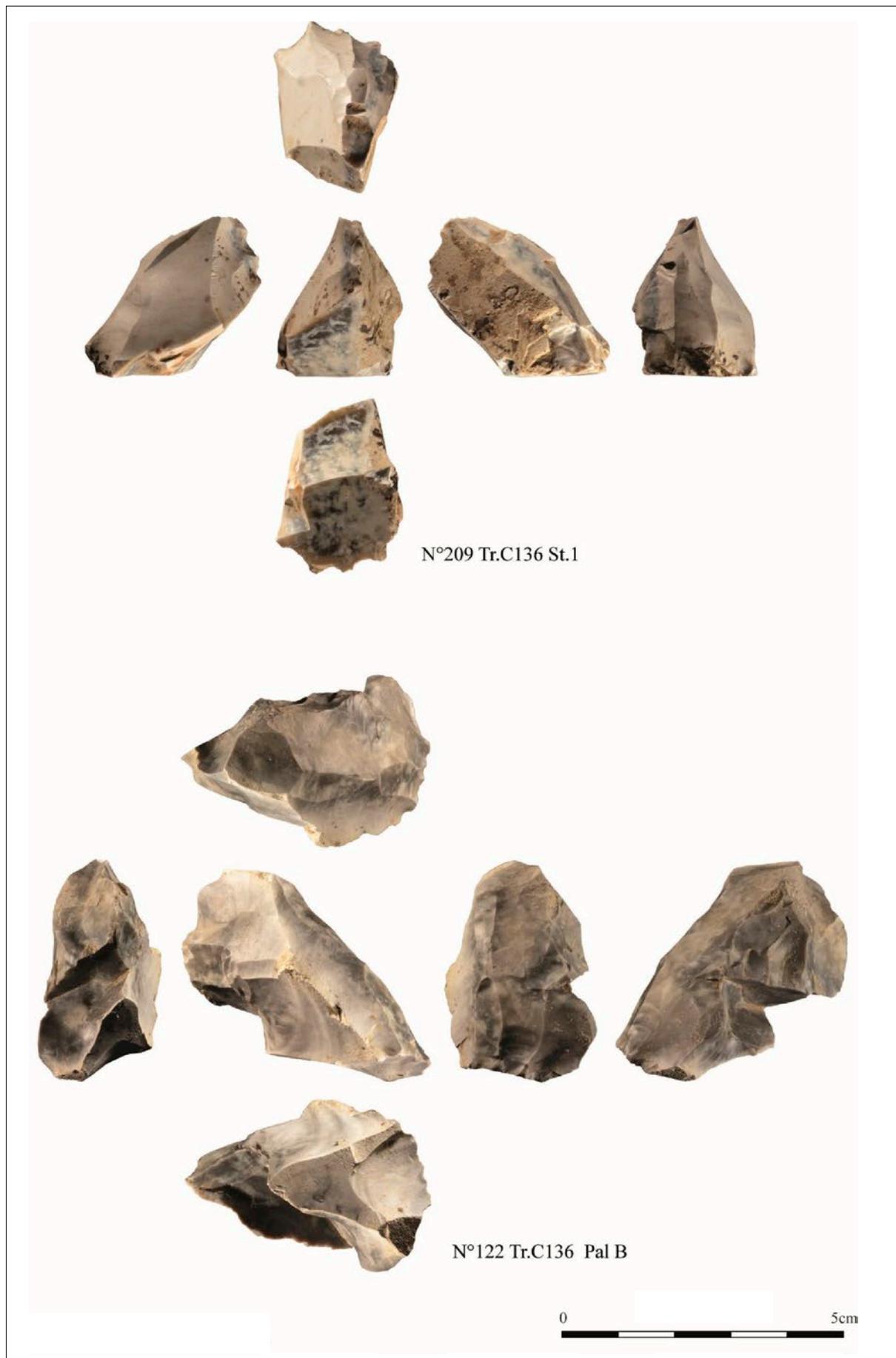
SAINT-MARTIN-AUX-CHAMPS,
les Pâtures Pillées et le Pré-Saint-Pierre, tranche 2
Vues d'ensemble de la position stratigraphique différenciée de l'inhumation chalcolithique !
(a. St.C103.2) et de l'incinération du Hallstatt final
(a et b. St.C103.1) au sein de la tranchée Tr.C103
(clichés : R. TSOBGOU AHOUE, E. VAUQUELIN)



SAINT-MARTIN-AUX-CHAMPS,
 les Pâtures Pillées et le Pré-Saint-Pierre, tranche 2
 Outillage du Néolithique ancien (clichés : J.-J. BIGOT)



SAINT-MARTIN-AUX-CHAMPS,
 les Pâtures Pillées et le Pré-Saint-Pierre, tranche 2
 Exemples d'outils du Néolithique moyen : racloir, grattoir, lame utilisée, burin (clichés : J.-J. BIGOT)



SAINT-MARTIN-AUX-CHAMPS,
les Pâtures Pillées et le Pré-Saint-Pierre, tranche 2
Nucléus à lames du Néolithique moyen issus de la tranchée Tr.C136 (clichés : J.-J. BIGOT)



SAINT-MARTIN-AUX-CHAMPS,
les Pâtures Pillées et le Pré-Saint-Pierre, tranche 2
Nucléus à lames du Néolithique moyen issus de la tranchée Tr.D149 (clichés : J.-J. BIGOT)

SAINT-MARTIN-SUR-LE-PRÉ

Rue Gabriel Debin

Un projet de lotissement sur une emprise totale de 1 048 m² en deux parcelles de 524 m² chacune soumise à prescription de diagnostic, a permis de sonder 121 m².

Ces deux opérations de sondage n'ont livré aucun indice archéologique (structure ou mobilier archéologique). La mise au jour de remblais récents dans les deux tranchées impactant fortement les formations géologiques sur environ 1,50 m d'épaisseur en moyenne indique un remaniement important qui a pu détruire les potentiels vestiges archéologiques.

Bien que ce diagnostic soit négatif sur le plan archéologique, l'étude géomorphologique a permis de documenter les formations pédosédimentaires du secteur. L'identification du sommet de la terrasse

alluviale pléistocène de la Marne et les formations colluviales importantes et non pédogénéisées qui la recouvrent, constituent des séquences anciennes du Pléistocène supérieur, potentiellement favorables à la conservation de sols anciens qui pourraient renfermer des indices d'occupations paléolithiques. De tels indices se rapportant à des sols anciens ont déjà été identifiés dans le cadre d'une opération de fouille, où des horizons pré-holocènes ont été mis au jour (Fechner dans Kasprzyk, 2011). En outre, pour les périodes de la Préhistoire récente, ce secteur semble également favorable à la conservation d'occupations néolithiques qui ont été mises au jour à 50 m au nord-est de l'emprise (Garmond, 2012).

Mahaut DIGAN

SAINT-MARTIN-SUR-LE-PRÉ

Rue Henri Debin

Néolithique - Âge du Bronze -
Âge du Fer - Gallo-romain

Cette nouvelle intervention préventive dans cette partie du territoire communal a permis de sonder 13,6 % (619 m²) de la surface prescrite (4 566 m²) dans le cadre de la construction d'une maison de santé.

Elle révèle des indices d'une installation du début du second âge de Fer. Implantée dans la partie basse de la rive droite de la vallée de la Marne, elle s'avère particulièrement dense dans l'angle sud-est du projet où les structures d'habitat, comprenant trous de poteau et fosses polylobées, s'organisent potentiellement autour d'un espace vide de structures. Le mobilier recueilli dans deux tranchées apporte les indices d'une possible extension de cette occupation jusqu'à la mi-longueur de la parcelle concernée. Ce diagnostic révèle

ainsi une nouvelle phase d'occupation à proximité de celles reconnues lors d'une fouille à cent cinquante mètres au nord-ouest (Garmond, 2012). Le mobilier découvert, voire l'orientation d'un fossé interrompu révèlent d'ailleurs un élément parcellaire plus récent, potentiellement à mettre en relation avec l'occupation gallo-romaine mise au jour sur cette fouille. En outre, le comblement crayeux induré d'une structure à plan irrégulier permet d'envisager la présence de fosses de piégeage préhistoriques proches de celles reconnues sur d'autres interventions réalisées sur le territoire communal, et plus particulièrement sur l'extension récente de la zone industrielle.

Geert VERBRUGGHE

Céramique de la tranchée 5, fait 1

D. au col 12 cm ?



Diag SMSP-st. 5.01-3009
Tracés à la barbotine

D. maxi. 25-30 cm ?



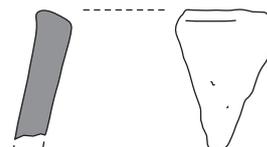
Diag SMSP-st. 5.01-3010
Orientation incertaine

Céramique de la tranchée 5, fait 2



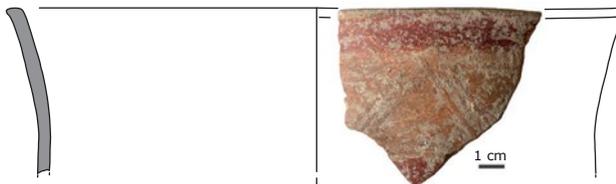
Diag SMSP-st. 5.02-3003

Décapage



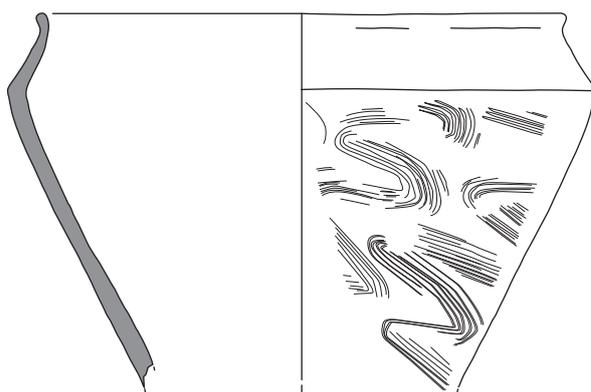
Diag SMSP-st. 5.02-3001
Décapage

D. ouv. 24-25 cm



Diag SMSP-st. 5.02-3002
Décapage
Tracés à la barbotine et peinture rouge

Sondage M



Diag SMSP-st. 5.02-3004
Sond. M
Incisions au peigne



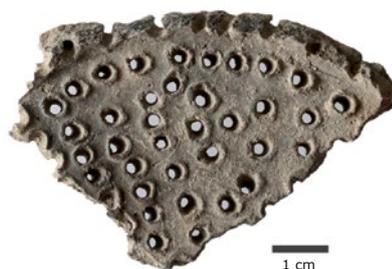
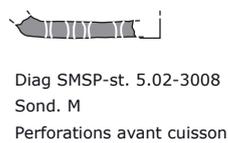
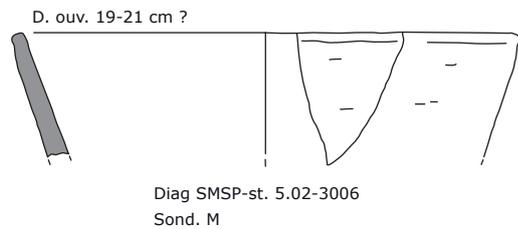
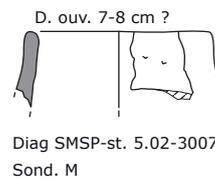
Extérieur

0 5 cm

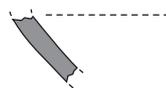
SAINT-MARTIN-SUR-LE-PRÉ,
rue Henri Debin

Dessins et photos de mobilier céramique des structures 501 et 502 (dessins, DAO et clichés : M. SAUREL)

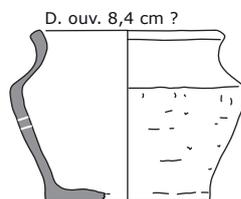
Sondage M (suite)



Céramique de la tranchée 5, fait 8



Céramique de la tranchée 6, fait 1



SAINT-MARTIN-SUR-LE-PRÉ,
rue Henri Debin

Dessins et photos de mobilier céramique des structures 502 (suite), 508 et 601
(dessins, DAO et clichés : M. SAUREL)

SAINT-MASMES

Le Terme Gerbé

Âge du Fer - Contemporain

Suite à la demande volontaire de réalisation anticipée de diagnostic archéologique par l'AFUL La Carelle concernant la création d'un lotissement sur un terrain de 31 335 m². Le projet se trouve dans la vallée de la Suippe, dans un environnement archéologique riche, mis en évidence par les différentes découvertes ayant eu lieu sur plusieurs agglomérations installées en bordure et sur le territoire de la commune de Saint-Masmes.

Les sondages réalisés au cours de cette opération (3219 m² ouverts soit 10 % de l'emprise) ont permis de mettre au jour une occupation protohistorique représentée par deux silos. Cependant, le peu de mobilier récolté au sein des vestiges, trois fragments

de céramique, ne permet pas d'apporter une datation concrète et fine. Toutefois, le seul élément de forme identifiable représenté par un bord d'écuelle de forme ouverte tronconique remonterait entre le Hallstatt final et La Tène ancienne. Le type de structure mis au jour en limite nord-ouest de l'emprise du projet, témoigne en faveur d'une occupation où l'activité agricole se manifeste et semble se développer hors emprise. La période suivante reconnue sur cette opération est surtout marquée par des vestiges de la Grande Guerre, notamment concernant les positions des lignes arrière allemandes, le front étant à une dizaine de kilomètres au sud entre Reims et Witry-lès-Reims.

Pascal STOCKER

SOGNY-EN-L'ANGLE

Les Hauts Prés sur Flançon

Protohistoire - Moderne

Ce diagnostic archéologique a été initié par le projet d'installation d'une carrière de granulats d'une superficie de 60 535 m². L'emprise a été testée à 10,7 % par 102 tranchées disposées en quinconce (soit 8 146 m²) qui ont permis de mettre au jour 15 structures.

L'essentiel de ces vestiges apparaît comme des portions de fossés parcellaires. Une seule structure peut s'apparenter soit à une fosse polylobée soit à un chablis. Les tracés de la majorité des portions de fossés ont pu être superposés avec ceux de fossés parcellaire recensés sur le plan cadastral napoléonien, levé en

1828. La fouille de la structure polylobée a permis de prélever quelques tessons de céramique. Ces 19 fragments présentent un aspect roulé n'amenant pas de précision quant à leur chronologie protohistorique. Cette opération n'apporte donc que peu d'informations sur l'occupation ancienne des parcelles, mise à part la forte empreinte de l'Époque moderne, qui, avec son découpage parcellaire, a profondément marqué le paysage de la campagne de Sogny.

Olivier BAILLIF

TINQUEUX

Le Champ Pavé

Contemporain - Indéterminé

Un projet de construction de bâtiments à destination de bureaux sur une emprise de 21 993 m² a incité la

réalisation d'un diagnostic. Vingt-et-une tranchées et cinq extensions ont permis de sonder 1 888 m², soit

11,5 % de la surface accessible (16 465 m²).

Quinze faits, dont quatre sont relatifs à une même structure, ont été mis au jour 27 US positives ont été définies. Les faits correspondent à deux fossés, quatre trous de poteau, quatre tronçons d'une tranchée de combat (St. 1) et cinq fosses.

La cote d'apparition moyenne des vestiges archéologiques oscille entre 83,58 et 87,35 m NGF IGN69, soit entre 0,10 et 1,07 m sous le niveau de sol

actuel (profondeur moyenne d'apparition : 0,68 m). Les trous de poteau sont conservés en moyenne sur 0,33 m de profondeur, quant à la fosse et à la tranchée St. 1, elles sont respectivement profondes de 0,72 et 0,86 m.

À l'exception des tronçons composant la tranchée de combat datée de la Grande Guerre, l'absence de mobilier archéologique ne permet pas de dater les autres vestiges.

Pascal NEAUD

TRIGNY

Rue de Chanterein

Un diagnostic a été réalisé en amont de la création d'un lotissement sur près d'1 ha, dans une zone vierge de toute opération archéologique. Quinze sondage profonds de 0,90 m en moyenne ont permis de sondés

11 % de l'emprise mais aucune structure archéologique n'a été détectée.

Émilie JOUHET

VAL-DE-VESE

Thuisy

Âge du Fer - Gallo-romain -
Moderne - Contemporain

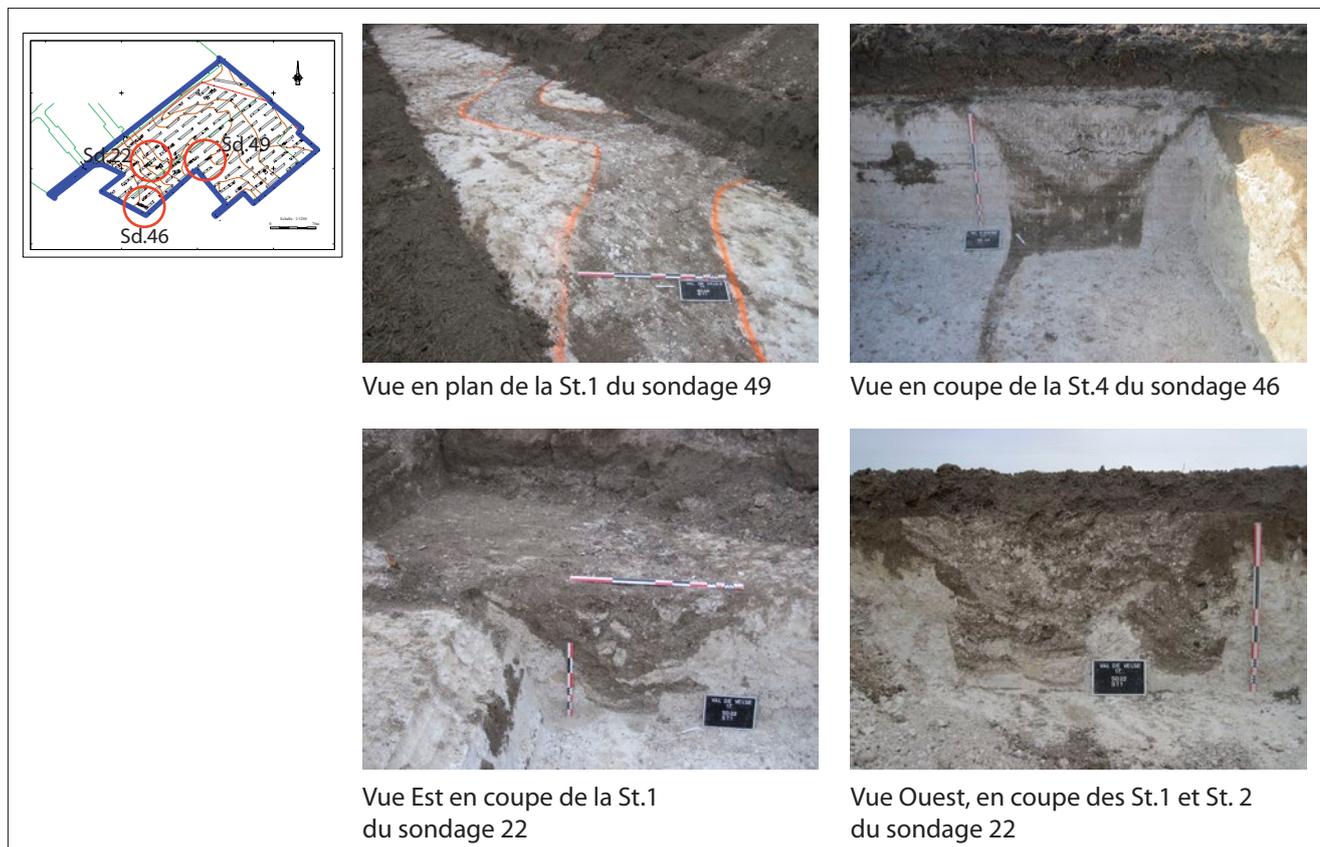
Une demande volontaire de diagnostic a été initiée par la mairie de Val de Vesle pour l'extension d'un lotissement sur une emprise de 51 047 m² d'ancienne parcelle agricole, en limite communale au nord-est, au sud de la voie de chemin de fer de Laon à Chaumont et à l'est du chemin des Treilles. L'intervention a consisté à sonder 6 833 m², soit 13.9 % de la surface accessible, au moyen de 81 sondages. Leur profondeur moyenne se situe entre 0,40 m et 1,90 m, le recouvrement est constitué de limon argileux brun reposant sur le substrat de craie altérée.

C'est un total de 103 faits qui ont été mis au jour, ceux-ci se décomposent en 13 faits pour la période de La Tène finale à l'Antiquité, de 10 structures indéterminées et de 80 structures pour la période contemporaine ou de la Grande Guerre.

L'occupation de l'âge du Fer au début de l'Antiquité est constituée d'un silo, de trois enclos et d'un fossé isolé :

le silo (St.4) a été mis au jour dans le sondage 2, cette structure agraire n'est que partiellement conservée car elle a été perturbés par le creusement de la fosse d'extraction (St.1 du sondage 2), aucun mobilier n'a été découvert.

Le premier enclos (enclos 1) est de forme quadrangulaire (St.6 du sondage 21) n'a été dégagé que partiellement, seul son angle nord-ouest et ses branches ouest et est ont été mis au jour lors de ce diagnostic. En surface de la branche est de cet enclos, une urne à incinération a été découverte. Une coupe manuelle a été effectuée le long de cette tombe et a permis d'observer et de prélever quelques fragments de céramique correspondant à au moins une amphore italique, un pot à cuire, un pot à boire et un bol en terre sigillée dans le comblement supérieur de ce fossé. Les éléments découverts dans le comblement inférieur semblent toutefois indiquer un comblement au cours de l'extrême fin de La Tène finale (Deru *et al.* 2014). La fouille du dépôt cinéraire



Vue en plan de la St.1 du sondage 49

Vue en coupe de la St.4 du sondage 46

Vue Est en coupe de la St.1 du sondage 22

Vue Ouest, en coupe des St.1 et St. 2 du sondage 22

VAL-DE-VESLE, Thuisy

Vues en plan et en coupes de tranchées de la Grande Guerre (clichés : Inrap)

correspond à deux éléments. Le premier est un pot à boire à col concave et lèvre en bourrelet P36 en *terra nigra*, il recueille les restes osseux incinérés. Le second utilisé en couvercle est une assiette à lèvre en bourrelet A2 en *terra rubra* engobée sur la face visible, ces deux céramiques constituent les éléments caractéristiques du répertoire de la vaisselle en terre cuite en usage dans le dernier quart du 1^{er} s. av. n. è. (Deru, 1996 ; Deru *et al.*, 2014).

Le second enclos (enclos 2) a été détecté dans les sondages 28 et 80. Il est incomplet. On connaît ses deux angles sud, sa branche sud en totalité et une partie de sa branche est. Il mesure 10,65 m de long sur au moins 9,65 m et 0,90 m de large. Il n'a pas fait l'objet de test manuel. Un fond de céramique attribuable à la fin du Hallstatt début de La Tène ancienne a été mis au jour en surface dans son segment sud (St.1) du sondage 80.

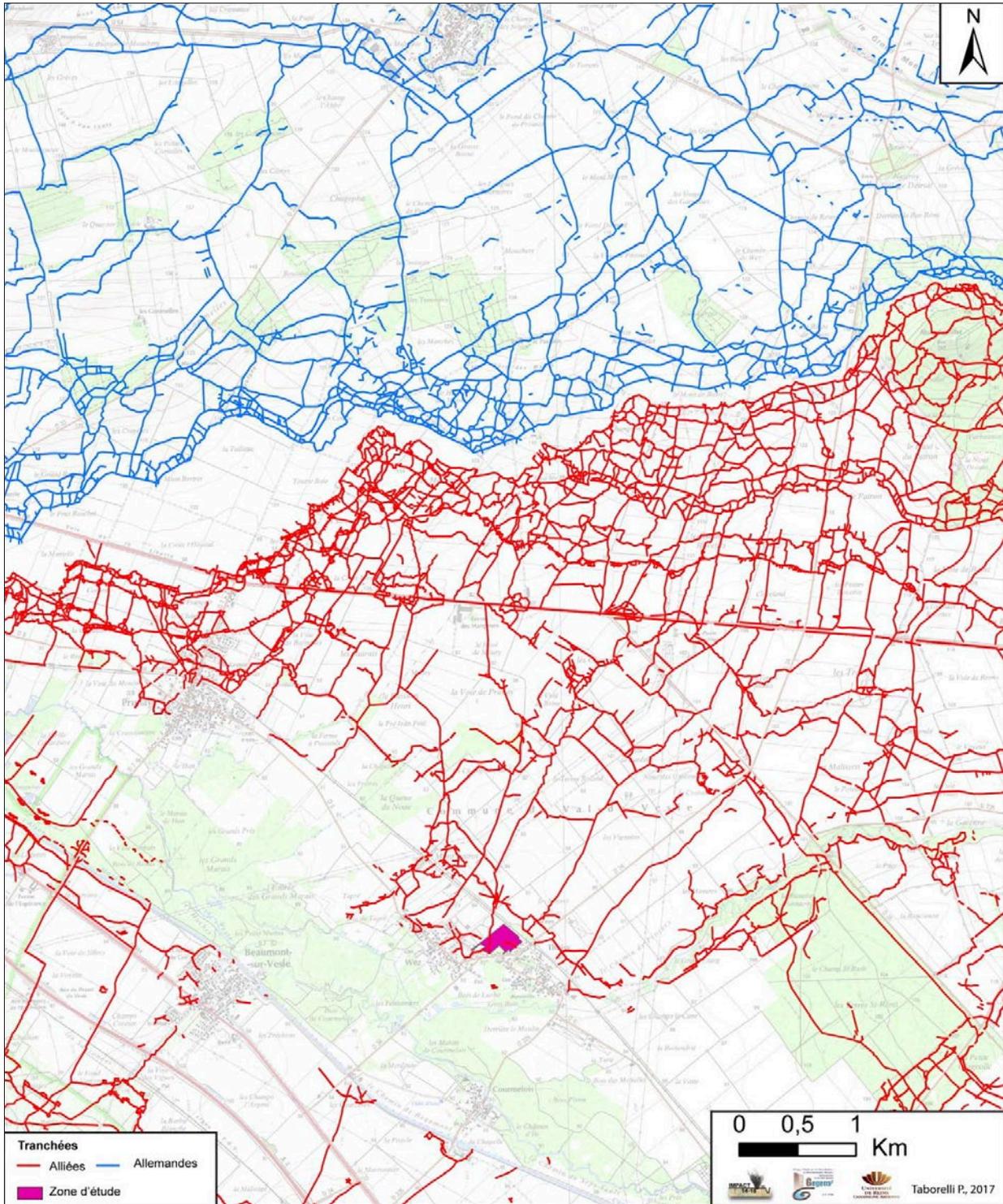
Le troisième enclos (enclos 3) a été décapé dans son intégralité, il est de forme quadrangulaire (St.4 du sondage 21). Il mesure 2,60 m de long pour 2,10 m de large sur son rebord extérieur. Il est délimité par un fossé de 0,40 m à 0,60 m de largeur maximale et de 0,10 m de profondeur maximale. L'aire centrale restituée est d'environ 2 m². Il prend place dans

l'emprise de l'enclos 1 mais n'occupe pas la position centrale au sein de ce dernier. Quelques tessons sont apparus en surface de décapage. Seul un bord de pot, à large ouverture, doté d'un col concave et une lèvre en bourrelet a été prélevé, ce type de pot renvoie sans équivoque à la période finale de La Tène (Saurel, Moreau 2012).

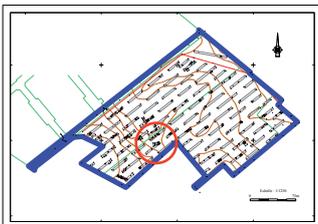
Le fossé 1 du sondage 46 est en limite d'emprise au centre sud du diagnostic, on notera la présence en surface d'un tesson de céramique attribuable au début de l'Antiquité.

Quant aux dix structures « indéterminées », on signalera des fosses d'extractions dans les sondages 2, 11 et 12, néanmoins les 2 faits testés (St.2 du sondage 6 et St.2 du sondage 32) seraient de la Grande Guerre, il paraît raisonnable de ne pas proposer de datation des autres structures sans les avoir fouillées.

L'occupation la plus dense correspond aux nombreuses substructions de la Première Guerre mondiale (80 faits relevés). L'emprise du projet sur la commune de Val-de-Vesle est connue pour être à l'arrière des lignes françaises du front de Champagne, le canevas de tir signale la présence de 2 tranchées principales sur le



VAL-DE-VESLE, Thuisy
 Carte du système de défense français et allemand et zone d'étude au nord-ouest du village de Thuisy
 (d'après P. Taborelli, 2017)



Vue en plan de la St.1
du sondage 44



Vue de la pièce de béton



Détail de l'inscription
«2 / 5 - X»

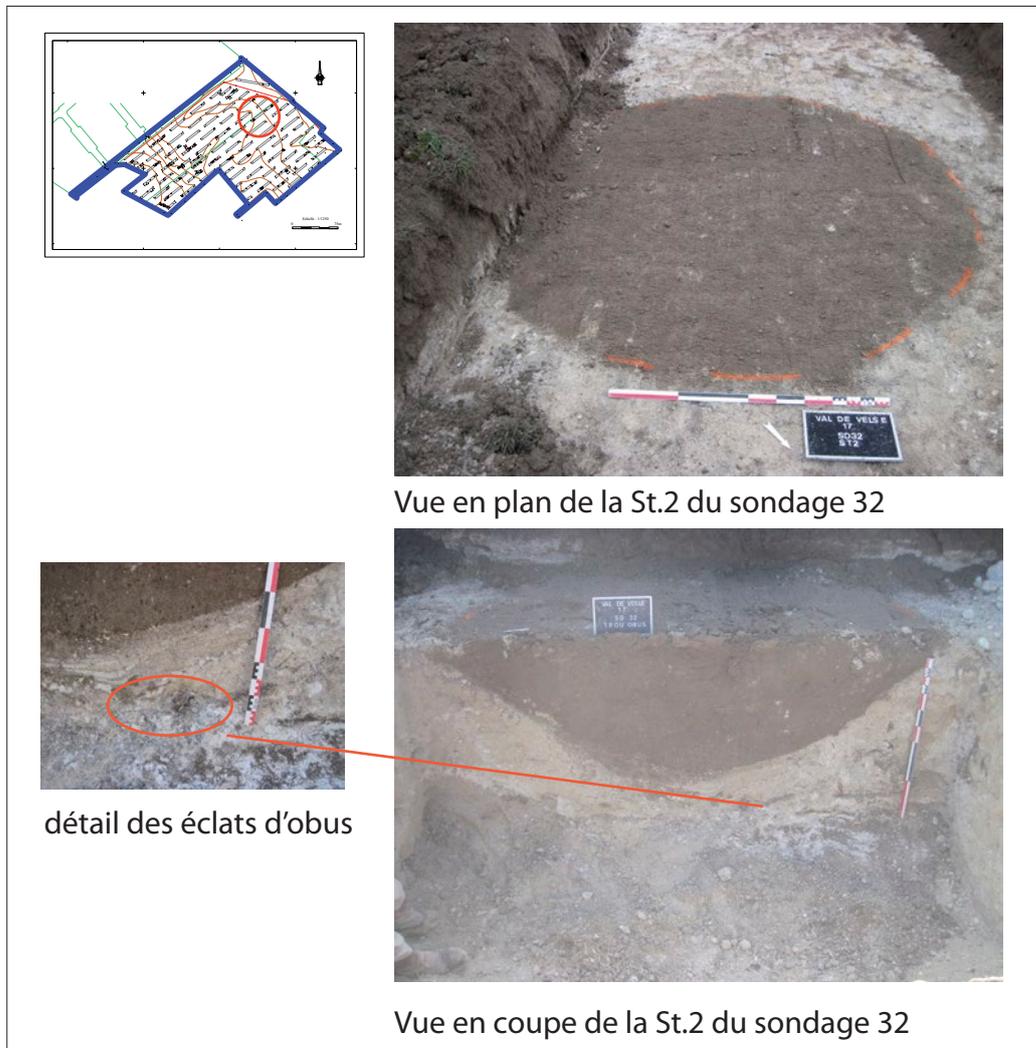
VAL-DE-VESLE, Thuisy
Vues de la soute à munition
et détail de l'inscription sur la
dalle de béton
(clichés et DAO : Inrap)

diagnostic. Néanmoins sur l'emprise nous avons pu observer une concentration plus dense de vestiges du conflit. La grande quantité d'impacts d'obus nous montre un secteur âprement disputé. On signalera également la présence d'un obus français de 75 mm non explosé dans le sondage 4 ainsi que la présence d'un dépôt d'une vingtaine de grenades offensives françaises dans l'entrée de la sape du sondage 27, ces munitions ont été neutralisées par la sécurité civile. Il semble probable que d'autres munitions soient encore présentes sur le site.

En conclusion, ce diagnostic a permis de mettre au jour un ensemble d'enclos à vocation funéraire à incinération. L'espace appréhendé par les tranchées du diagnostic dans ce secteur semble correspondre à un « ensemble funéraire de petit module (moins

de 10 sépultures) » selon la typologie établie dans la synthèse régionale (Parésys, Le Goff *et al.* 2013). L'incinération, prélevée dans le comblement supérieur du fossé, laisse supposer une occupation assez longue pour que le fossé, profond de 0,60 m, ait eu le temps de se combler. L'étude céramologique de l'urne et de son couvercle permet de fixer cette occupation funéraire à la fin de La Tène finale. Néanmoins la présence en surface d'un fond de céramique daté de la fin du Hallstatt/Tène ancienne dans le fossé de l'enclos 2 (Sd. 80), pourrait élargir la datation de cet ensemble funéraire. On rappellera également la fouille de 2015 de S. Bündgen, sur la parcelle voisine au lieu-dit *les Ormissets* qui a livré un enclos funéraire dont les tombes seraient datées de La Tène D.

Bruno DUCHÊNE



Vue en plan de la St.2 du sondage 32



détail des éclats d'obus



Vue en coupe de la St.2 du sondage 32

VAL-DE-VESLE, Thuisy

Vues en plan et en coupe d'un trou d'obus de la Grande Guerre (clichés et DAO : Inrap)

Néolithique

VERT-LA-GRAVELLE (VERT-TOULON)

La Crayère, minière de silex
et nécropole d'hypogées

Le site de *la Crayère* à Vert-la-Gravelle (Vert-Toulon, Marne) a été redécouvert en juin 2012 lors de prospections pédestres, dans une forêt située à proximité du vignoble de Champagne, dans la région des Marais de Saint-Gond. Cinq campagnes de fouilles (2013-2017) ont été menées sur ce site qui comprend une nécropole de quatre hypogées,

aménagée dans une minière de silex.

La première phase de la minière correspond à l'occupation la plus ancienne, datée entre 4300 et 3800 cal. BC., correspondant au Néolithique moyen II et sans doute attribuable à l'horizon chasséen. Un puits d'exploration a été creusé au Néolithique récent,



VERT-LA-GRAVELLE (VERT-TOULON),
la Crayère, minière de silex et nécropole d'hypogées
Au premier plan le comblement de la tranchée 3
de la minière, recoupé par le creusement du couloir
de l'hypogée 2 dont on voit l'entrée. Dans la partie
droite le couloir a été élargi pour l'exploitation du silex
(cliché : R. MARTINEAU)

entre 3350 et 3000 cal. BC., pendant la période d'utilisation des hypogées. Les couloirs des hypogées ont été creusés dans les comblements supérieurs de la tranchée 3 qui correspond à l'exploitation en front de taille. Ils sont postérieurs d'au moins 300 à 800 ans, voire de 1000 ans, par rapport à la première phase de la minière. Les bordures de la tranchée 3 devaient être encore visibles en surface lors de l'installation de la nécropole, car les hypogées sont spatialement organisés en fonction de ces anciens creusements.

Les creusements liés à l'exploitation minière suivent le banc de silex situé à 192 m d'altitude. Plusieurs types de structures ont été mis en œuvre : puits cylindriques d'exploration, fosses peu profondes, puits en cloche, fronts de taille. Ce système d'exploitation en front de taille constitue une caractéristique de ce site. Chaque creusement de ce type se termine par une ou plusieurs chambres d'exploitation. En fin de fouilles, ces creusements successifs en front de taille forment de longues tranchées de plusieurs dizaines de mètres de long qui correspondent aux parties exploitées des bancs de silex.

La minière a livré des milliers de déchets de taille et d'extraction, ainsi que quelques percuteurs et armatures à tranchant transversal. Dans les rejets des exploitations se trouvaient aussi des dizaines de fragments de ramures et de nombreux pics et leviers en bois de cerf.

La nécropole comportait quatre hypogées. Le premier (HY1) a été vidé tandis que le troisième (HY3) a été détruit et transformé en abri par des bûcherons au milieu



VERT-LA-GRAVELLE (VERT-TOULON),
la Crayère, minière de silex et nécropole d'hypogées
Vue d'une partie des chambres d'exploitation en front de taille de la tranchée 3. À droite le couloir aboutissant à l'entrée de l'hypogée 4 (cliché : R. MARTINEAU)

du XIX^e s. Deux autres (HY2 et HY4) ont été fouillés par Joseph de Baye en 1873-1874. Trois de ces monuments sont encore parfaitement conservés. Les sépultures ne comportent pas d'antichambres. Elles présentent des chambres carrées de 8 à 10 m² auxquelles on accède par un couloir de 2,3 à 4,2 m de long. Extrêmement bien conservés, ces monuments présentent des centaines de traces de creusement sur les parois, les plafonds et les sols des chambres funéraires.

Les objets (parure, poteries, outils en silex, en os et en bois de cerf) issus des chambres funéraires sont conservés dans la collection de Baye au Musée d'Archéologie Nationale (MAN) de Saint-Germain-en-Laye, parmi le mobilier provenant d'une centaine d'hypogées fouillées par ce chercheur. Ce mobilier ainsi que les datations radiocarbone des comblements des couloirs des hypogées fouillés récemment, indiquent que ces monuments datent du Néolithique récent, entre 3500 et 3000 cal. BC.

Quatre sondages mécaniques ont été réalisés en périphérie du site. Une grande concentration de

mobilier lithique, constitué notamment de déchets de taille, a été identifiée en bas de la pente, au pied du site, attestant d'une forte érosion, en grande partie contemporaine des exploitations. Les études géologiques, sédimentologiques, micromorphologiques et anthracologiques devraient permettre de préciser ces processus taphonomiques.

La connaissance géologique de la position des bancs de silex et les sondages réalisés en périphérie de la zone fouillée ont également permis de délimiter l'emprise de la minière de silex. Celle-ci se poursuit dans la pente, vers le nord, où d'autres bancs de silex ont été également exploités. L'exploitation du banc situé à 186 m d'altitude a été mise en évidence par la découverte d'exploitations en front de taille (tranchée 2) qui n'ont pas été fouillées. La minière se poursuit aussi vers l'ouest, le long des différents bancs de silex qui longent le coteau, sur des centaines de mètres. Elle couvre sans doute plusieurs hectares ; seule une toute petite partie a été explorée par les fouilles.

Rémi MARTINEAU



VERT-LA-GRAVELLE (VERT-TOULON),
la Crayère, minière de silex et nécropole d'hypogées
Vue intérieure de la chambre funéraire de l'hypogée 2. Notez le dénivelé d'une trentaine de centimètres situé sous le trou d'Homme (cliché R. MARTINEAU)

VERTUS

3 place Saint-Jean des Écoles

Indéterminé

Un projet de construction et d'extension d'une cave de maison de Champagne a donné lieu à cette opération de diagnostic sur une emprise de 1 000 m². Une soixantaine de m² ont été ouverts, soit 6,7 % de la surface, révélant la présence de remblais moderne

sur l'ensemble des terrains. Hormis une fosse de plantation et un segment de fossé, aucun autre vestige archéologique n'a été découvert.

Rodrigue TSOBGOU AHOUE

VERTUS

Rue du Mesnil

Indéterminé

Un projet d'extension de coopérative agricole sur 1 265 m² a motivé la réalisation d'un diagnostic. 118 m² soit 9,3 % de l'emprise ont été sondés, mais aucun indice d'occupation anthropique n'a été décelé.

Les séquences pédosédimentaires observées ont permis l'identification de formations colluviales particulièrement dilatées. Il est possible de supposer que le terrain est situé dans l'axe d'un vallon sec alimenté

par les produits d'érosion des limons de plateaux et des grès crayeuses, bien que la topographie actuelle en limite l'observation. Ces apports sédimentaires sont toutefois ponctuellement ralentis, favorisant la mise en place de deux épisodes de pédogénèse au cours de l'Holocène.

Pascal STOCKER

VILLEVENARD

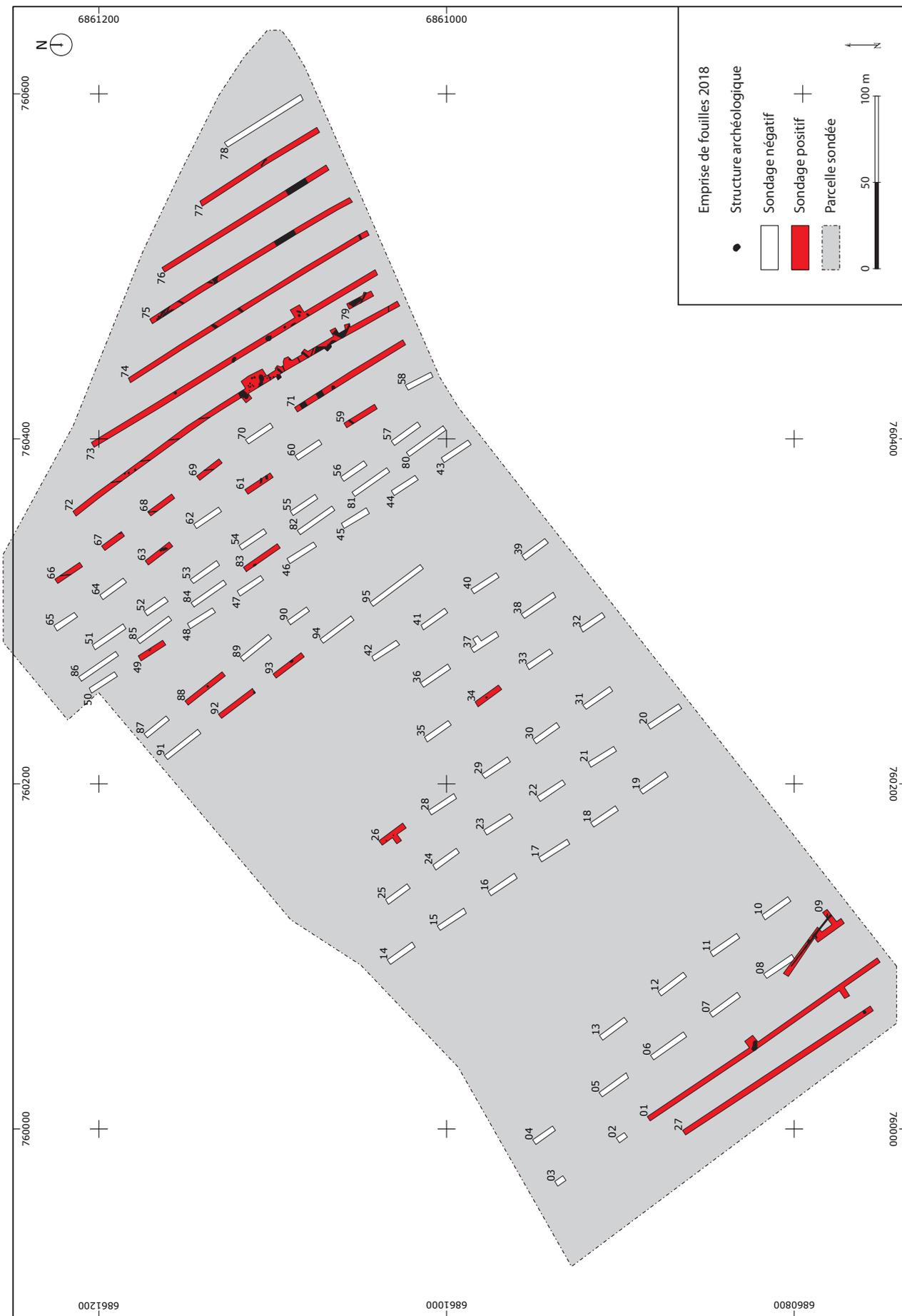
Les Hauts de Congy

Paléolithique - Néolithique -
Âge du Bronze - Âge du Fer -
haut Moyen Âge

Le site a été identifié lors de prospections pédestres réalisées par Augustin Roland et Pierre Hu dans la première moitié du XX^e s. En 2015, trois jours de prospections ont permis de ramasser près de 2 000 silex taillés et un fragment de molette. C'est sur ces bases que nous avons entrepris une évaluation archéologique du site durant deux semaines, en août 2017.

Des tranchées ont été réalisées à la pelle mécanique sur une surface de 16 ha. L'ouverture correspond à environ 8 % de la surface.

L'évaluation a mis en évidence des occupations du Paléolithique supérieur, du Néolithique ancien, du Bronze final III, de l'âge du Fer et du haut Moyen Âge. Des structures de chacune de ces périodes ont été testées. Le Paléolithique est présent sous forme d'amas de silex taillés, notamment lames et éclats, concentrés dans le secteur est de la parcelle. Une petite zone fouillée a permis la mise en évidence d'environ 130 silex sur une surface d'1,5 m². Plusieurs fosses du Bronze final III ont été fouillées. L'une d'entre elles (ST3) a livré de la céramique, 42 silex taillés, une hache polie en aphanite et des quantités de charbons de bois. Une très grande fosse (ST11) testée mécaniquement a livré du mobilier attribuable au haut Moyen Âge.



VILLEVENARD,
 les Hauts de Congy
 Plan des sondages et des structures (DAO : A. DUMONTET)

Mais c'est surtout la présence de nombreuses structures du Néolithique ancien qui a retenu toute l'attention lors de cette évaluation. Cette période a été mise en évidence dans les parties occidentales et orientales de la parcelle. À l'ouest une large fosse (ST1) a livré un riche mobilier constitué de bracelets en schiste, de céramique, d'éclats et de lames en silex secondaire et tertiaire. Au fond de la fosse a été mis au jour un exceptionnel dépôt de quatre lames encore associées entre elles. L'absence d'ossements ne permet pas de retenir l'hypothèse d'une sépulture ; cependant le sol acide de ce site ne les conserve pas.

Un autre ensemble de structures néolithiques a été mis en évidence dans deux tranchées (TR71 et TR72), sur

une petite butte de la partie orientale de la parcelle. Le regroupement de ces structures dans ce secteur laisse envisager la présence d'un site néolithique structuré à cet emplacement. De fortes concentrations de silex mises en évidence en surface dans la tranchée TR71 pourraient correspondre à des fosses. Par ailleurs, deux sondages réalisés dans ST18 et ST53 laissent penser qu'il s'agit de fosses domestiques. Le mobilier abondant (bracelets en schiste, matériel de mouture, céramique et surtout des milliers de silex taillés) laisse penser qu'il pourrait s'agir d'un site d'habitat. Pour toutes ces raisons ce secteur de la parcelle fera l'objet d'une fouille en 2018.

Rémi MARTINEAU



VILLEVENARD,
les Hauts de Congy
Quelques pièces lithiques en place
dans la concentration paléolithique
C4 - SD75 (cliché : A. DUMONTET)



VILLEVENARD,
les Hauts de Congy
Mobilier du Bronze final III en place
dans l'US6 de la fosse ST3- SD27
(cliché : A. DUMONTET)

Néolithique - Âge du Bronze -
Âge du Fer - Gallo-romain -
Moderne - Contemporain

Le projet d'aménagement d'une carrière d'extraction de granulats par la société La Marnaise à Vitry-en-Perthois a généré la réalisation d'un diagnostic archéologique sur les parcelles cadastrales ZR n° 63 à 65 et 97 à 116, représentant une surface de près de 24 ha, localisées dans la moitié sud de la commune aux lieux-dits *les Hauts Monts et les Bas Champs*.

Au total 289 sondages ont été ouverts. Les tranchées longues d'environ 33 m sont réparties en quinconce avec un écart moyen de 14 m entre deux sondages et de 14 entre deux lignes de sondages. Tranchées de diagnostic, structures anthropiques et faits naturels ont été relevés au GPS.

Les 197 faits mis au jour se rapportent aux périodes du Néolithique ancien, de l'âge du Bronze final, de l'âge du Fer, de l'époque romaine et des périodes moderne et contemporaine. Des structures demeurent sans attribution chronologique faute d'élément datant. De façon globale, et en se basant sur la répartition des mobiliers céramique et lithique, les vestiges de la partie nord et centrale des parcelles comme ceux observés sur la marge sud-sud/est, sont attribuables au Bronze Final et/ou au Hallstatt. Les installations du Néolithique ancien se concentrent dans la partie sud-ouest du secteur sondé. Il faut signaler également la découverte de mobilier céramique de la fin du Hallstatt/début de La Tène ancienne sur la frange nord et de rares tessons et éléments de terre cuite architecturale d'époque romaine dans la partie centrale.

Le Néolithique ancien RRBP et Blicquy-VSG

Les 9 tranchées de diagnostic ayant livré des structures associées à du mobilier d'époque Néolithique se localisent dans le quart ouest de la zone sondée. Les vestiges se divisent en trois catégories principales, les structures en creux, un ou des lambeaux de paléosol et du mobilier hors contexte ou en position résiduelle. Les structures sont principalement aménagées dans le limon roux ou Bt et comblées du même sédiment.

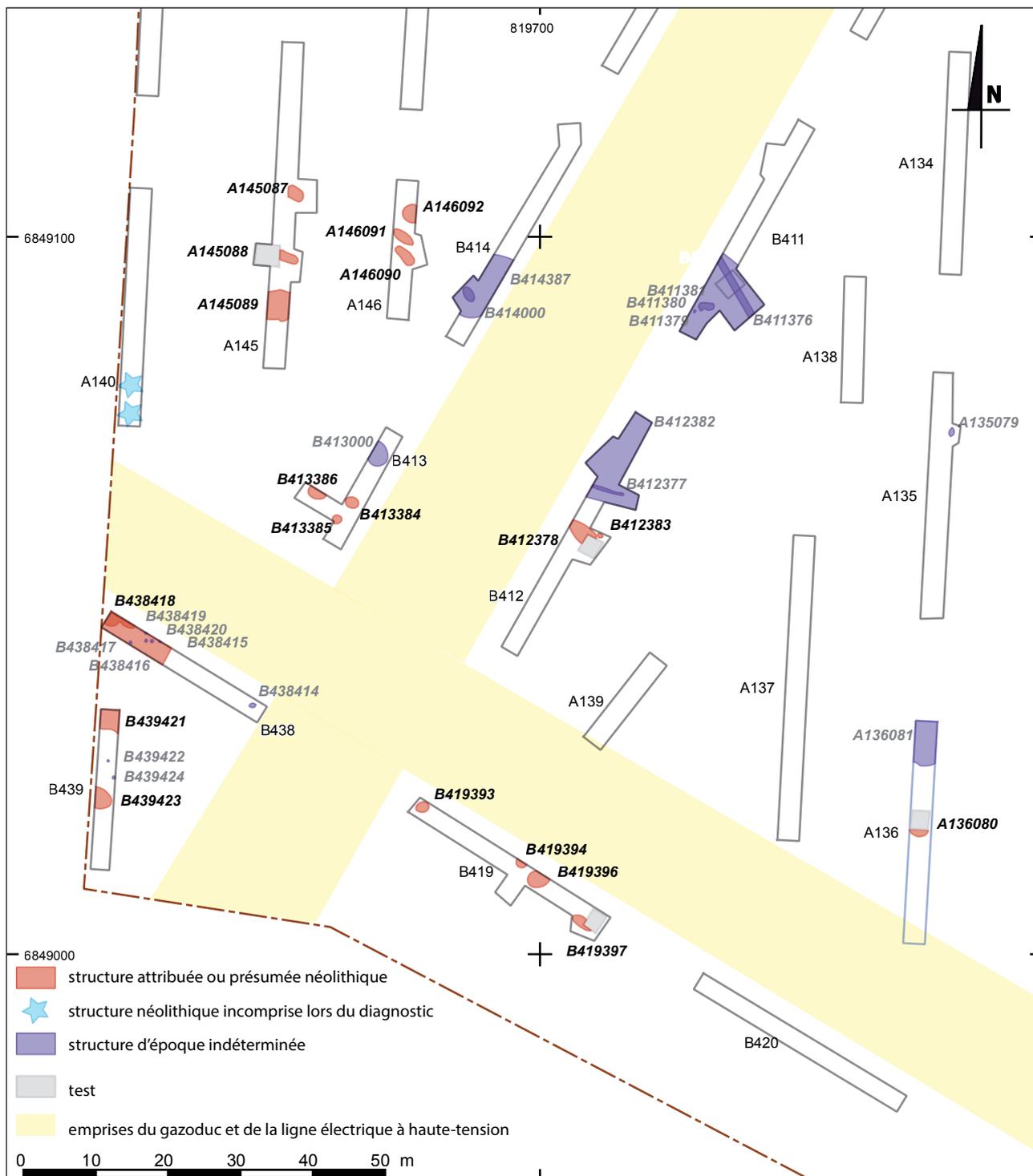
Six fosses oblongues ou ovales en plan contenant du mobilier céramique et lithique d'âge Néolithique ainsi que des fragments de torchis et parfois des ossements brûlés ont été observées. Ces structures orientées globalement nord-est/sud-ouest apparaissent vers - 0,40 m en dessous du niveau du sol actuel. Un mince horizon de limon roux contenant du mobilier vient s'immiscer parfois entre la terre végétale et la

structure. Les dimensions moyennes de ces structures s'établissent à 3,26 m pour la longueur et 1,58 m pour la largeur. Les creusements n'atteignent pas toujours le substrat graveleux. Aux six fosses clairement attribuables à la période Néolithique, il faut ajouter sept structures similaires (dimensions et comblement) dépourvues ou quasiment de mobilier. Aménagées dans le même secteur que les précédentes (sondages 413 et 419), hormis st.A136.080 un peu à l'écart à l'est, elles sont perceptibles sous la terre végétale et suivent la même orientation nord-ouest/sud-est.

La tranchée 438 a révélé la présence d'un horizon limoneux brun à gris foncé surmontant le niveau de grave. Recouvert par le limon roux ou Bt, certainement remanié, puis par la terre végétale ce niveau dont l'épaisseur peut atteindre 0,25 m, a été reconnu sur environ 8 m de long (soit 24 m²) dans la partie occidentale du sondage. Il renferme du mobilier céramique attribuable à la période Néolithique. De la terre crue brûlée (torchis ?) a également été découverte. Cet horizon est traversé par des trous de poteau comblés de limon roux qui appartiennent visiblement à une installation postérieure. Il n'est pas exclu que le paléosol comprenne des structures telles que les fosses décrites précédemment. Au sud, à l'extrémité septentrionale de la tranchée 439 un horizon similaire à celui observé dans la tranchée 438 a livré des fragments de céramique attribués à la protohistoire ancienne. B439.421 pourrait correspondre à la poursuite vers le sud de l'horizon remarqué dans la tranchée 438.

Les mobiliers lithique et céramique permettent l'attribution chrono-culturelle de l'installation au Néolithique ancien, durant les phases du Rubané récent du Bassin parisien et de Blicquy-Villeneuve-Saint-Germain. Les restes charbonneux et les os brûlés observés suggèrent des rejets d'origines domestiques. Quant au lithique, il illustre toutes les étapes de la chaîne opératoire du débitage laminaire et lamellaire.

Certaines structures pourraient s'apparenter à des fosses dites latérales jouxtant les habitations édifiées en matériaux périssables. Leur répartition spatiale suggère la présence de 6 à 7 habitations orientées nord-nord-ouest/sud-sud-est. Ces structures, ainsi que l'abondance du mobilier et le ou les paléosols et les fosses dites latérales découverts attestent que nous sommes au sein d'un habitat. Les aménagements se distribuent sur plus de 13 000 m² minimum et doivent se développer au-delà de la zone sondée.



VITRY-EN-PERTHOIS,
 les Hauts Monts et les Bas Champs
 Les vestiges attribués ou supposés du Néolithique ancien (DAO : F. AVIVAL et N. ACHARD-COROMPT)

Cette installation datée du Néolithique ancien est la première occupation conséquente mise au jour dans ce secteur du Perthois. Les vestiges sont globalement bien conservés bien que difficile à discerner parfois dans l'encaissant limoneux.

Les installations du Bronze final et/ou du Hallstatt

La seconde installation comprend deux pôles. Les plus vaste occupe la partie septentrionale des parcelles sondées, la seconde moins dense est limitée au quart



détail de la tête

VITRY-EN-PERTHOIS,
les Hauts Monts et les Bas Champs
Épingle en alliage cuivreux du paléosol
(clichés : T ROBIN et N. ACHARD-COROMPT)

sud-est du secteur diagnostiqué. Ces aménagements concernent la large fourchette chronologique comprenant le Bronze final et/ou Hallstatt, et/ou le début de La Tène ancienne, les éléments appartenant à cette dernière phase étant réduits. L'installation sud-orientale pourrait être légèrement plus précoce. En effet, le démarrage du comblement de la fosse B318-300 interviendrait dans la phase moyenne du Bronze final. Les éléments céramiques les plus récents, attribués au tout début de La Tène A sont localisés sur la frange nord des parcelles sondées au niveau des tranchées B390 et B407. D'après les indices céramiques le ou les installations de l'âge du Fer apparaissent plus ténues que celle attribuées au Bronze final.

Les vestiges s'étendent sur une surface minimale de 50 000 m², avec cependant des secteurs moins denses notamment entre les structures liées à la sphère domestique (partie septentrionale) et la sphère funéraire (marge méridionale). À cela il faut ajouter l'installation de la zone sud-est dont l'emprise est difficile à évaluer. Les installations sont caractérisées par des fosses de toutes dimensions, des structures d'extraction, des fossés, des trous de poteau, un ou des

vases semi enterrés *in situ*, et un peu à l'écart, deux structures funéraires.

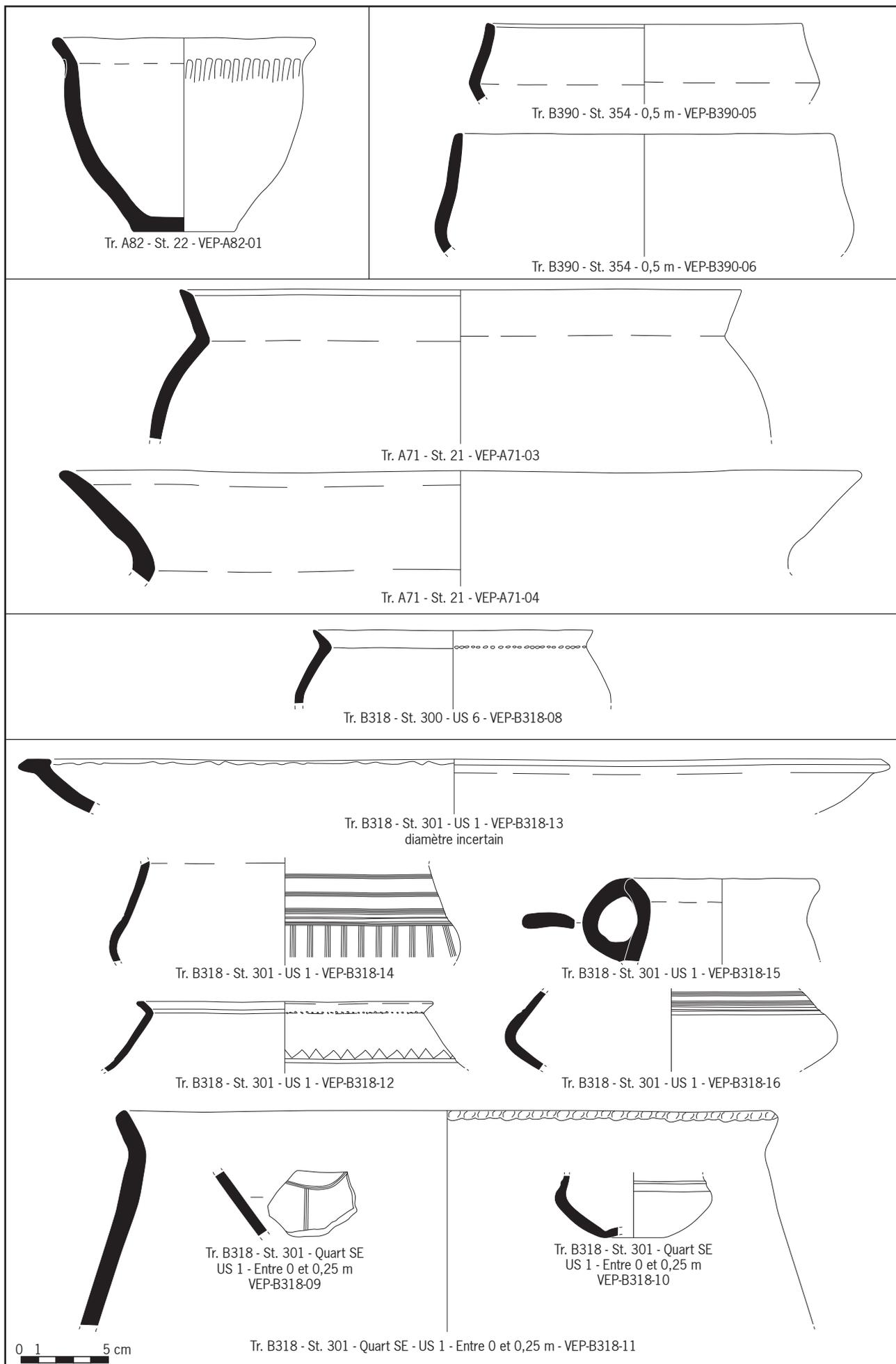
Aux alentours du présent diagnostic, les diverses opérations archéologiques ont révélé une installation du Bronze final et/ou du premier âge du Fer tous les 500 à 600 m. La trame de l'occupation est certainement plus resserrée car les distances énoncées entre les sites reposent uniquement sur les parcelles diagnostiquées.

Des indices gallo-romains

La troisième installation prend place dans la partie centrale des parcelles sondées (tranchée A091). D'emprise réduite, elle est constituée de plusieurs fosses d'extraction de limon qui pourrait avoir fonctionné durant l'époque romaine.

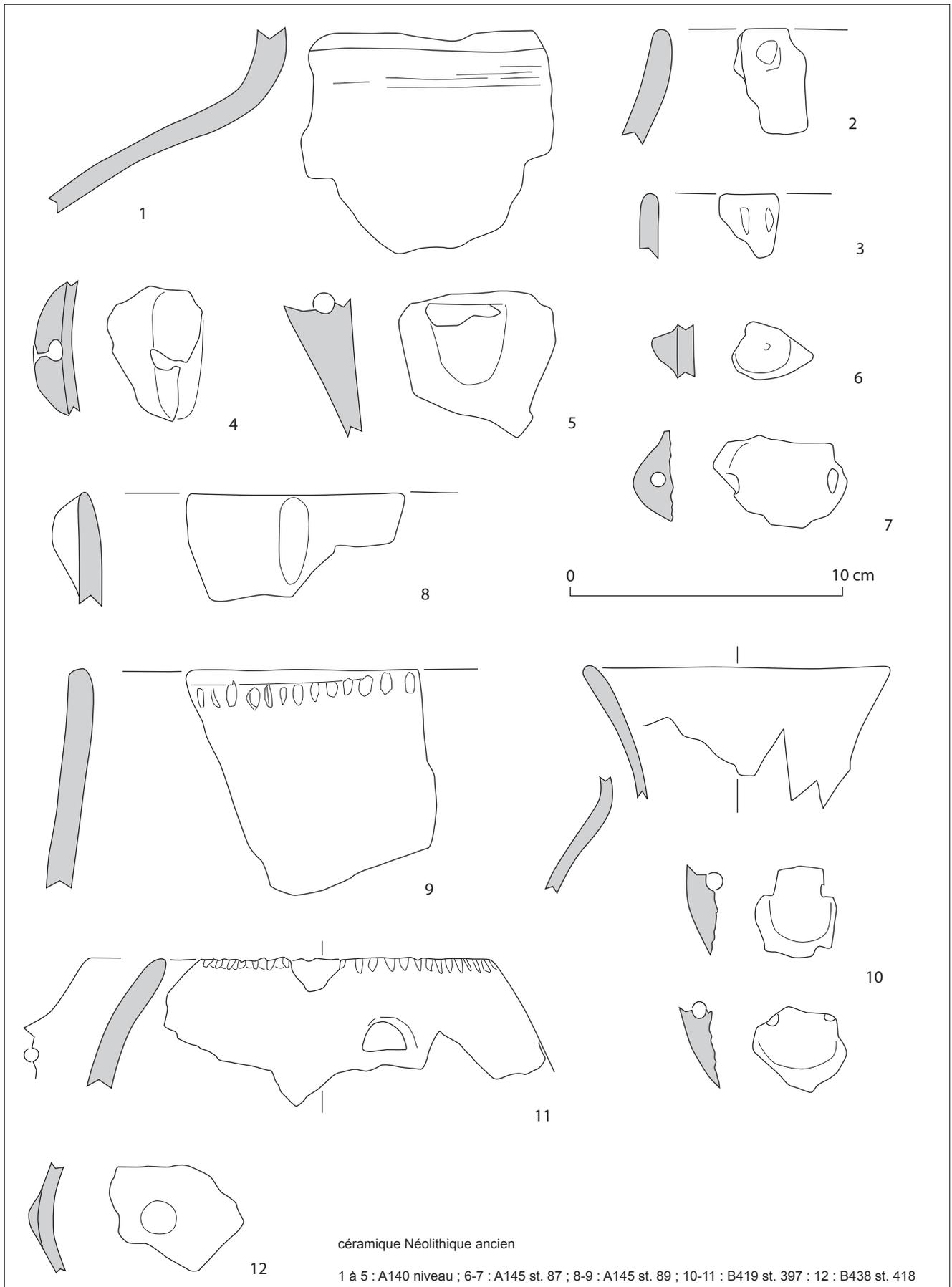
Enfin de façon sporadique, nous avons observé les vestiges de limites parcellaires (fossé, fossé drainant, borne et chemin) figurant sur le cadastre de 1825.

Nathalie ACHARD-COROMPT



VITRY-EN-PERTHOIS, les Hauts Monts et les Bas Champs

Céramiques de l'étape moyenne du Bronze final (Hallstatt A2-B1) - début du XI^e s. à milieu/fin du X^e s. av. n. è.
sauf tranchée B390 : céramiques du Hallstatt D et du début de La Tène (Hallstatt D1 - La Tène A1) - début du
VI^e s. à dernier quart du V^e s. av. n. è. (DAO : Inrap)



VITRY-EN-PERTHOIS, les Hauts Monts et les Bas Champs
 Céramiques datées du Néolithique ancien - VSG (étude et DAO : C. LAURELUT)



bitroncatures

troncature



supports à bords abattus



grattoirs



burin



nucléus

échelle 1/1



Clichés : N. Achard-Corompt, Inrap

VITRY-EN-PERTHOIS, les Hauts Monts et les Bas Champs

a. Outils lithiques caractéristiques du Néolithique ancien RRBP-BVSG (clichés : N. ACHARD-COROMPT)



2 lame de hache découverte dans A096050



57 lame de hache découverte dans B407.372



VITRY-EN-PERTHOIS, les Hauts Monts et les Bas Champs
b. Outils lithiques caractéristiques du Néolithique ancien RRBP-BVSG
(clichés : N. ACHARD-COROMPT)

WARMERIVILLE

Le Chemin d'Aussonce

Néolithique - Gallo-romain -
Contemporain

Un diagnostic a été réalisé préalablement au projet de construction d'un lotissement au nord-ouest de la commune, sur une emprise de 18 060 m². Les 26 sondages couvrent une surface de 2 348 m², soit environ 13 % de la surface du projet. Leur profondeur moyenne se situe entre 0,35 m et 1,40 m ; le recouvrement est constitué de limon argileux brun reposant sur le substrat de craie altérée.

Une fosse isolée du Néolithique récent (3350-3100 av. n. è.) et un bâtiment à 12 poteaux, qui, par la perfection de son plan et la présence d'un tesson dans un sondage voisin évoquerait une attribution à l'Antiquité tardive ont été découverts.

Quatre structures contemporaines ont par ailleurs été détectées : deux sépultures de faune, un sondage géotechnique et un puisard.

Bruno DUCHÊNE